AVEC CE NUMÉRO LE MONDE LOISIRS

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12600 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 3 AOUT 1985

Le dialogue Est-Ouest réamorcé

Il y a, comme souvent, deux interprétations possibles, deux « lectures », comme on dit aujourd'hui, de la réunion des trente-cinq ministres des affaires étrangères qui s'est achevée, jeudi 1er août, à Helsinki.

La première est résolument sceptique, pour ne pas dire franchement pessimiste. Quoi ! Tant de paroles déversées une fois de plus sur un auditoire aussi désabusé qu'inattentif, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'enceinte de la conférence, sans l'ombre d'un résultat concret, sans le plus petit bout de déclaration commune ? Tant de ministres avant tout soucieux, à l'Ouest, de ne pas sembler retomber dans les illusions de 1975 ? Comment, dans ces *conditions, ne pas voir dans* cette cérémonie commémorative de la signature de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe une sorte de grand-messe dont la liturgie demeurerait inchangée, mais où l'assistance aurait perdu la foi.

On peut, cependant, dresser de la réunion d'Helsinki un bilan plus indulgent, voire plus optimiste, même si les cuisantes déconvenues éprouvées au cours de la décennie qui s'est écoulée incitent, depuis la signature de l'Acte final, à la prudence. D'abord par ce que ce qui a été proclamé à la tribune du grand auditorium compte évidemment beaucoup moins que ce qui s'est dit, à voix sensiblement plus basse, dans les petites salles et les couloirs du palais Finlandia ou des ambassades. Les observateurs estiment à quelque deux cents le nombre des rencontres bilatérales organisées en marge de la réunion. La plus attendue *fut inévitablement celle de* MM. Shultz et Chevardnadze. Mais bien d'autres auront permis des échanges de vues fort utiles entre les ministres, avec une discrétion qui n'est pas sans rappeler les commodités offertes à cet égard par l'Assemblée générale des Nations unies.

En second lieu, il est clair désormais que le dialogue Est-Ouest est réamorcé. Certes, il n'est pas, semble-t-il, sorti grand-chose de précis du face-à-face entre le secrétaire d'Etat américain et le nouveau « patron » de la diplomatie soviétique. Le successeur de M. Gromyko faisait ses premières armes à Helsinki, sous l'œil très attentif de ses collègues de l'Ouest (et sans doute aussi de l'Est). Mais il n'est évidemment pas sans signification que les deux délégations aient souligné, en termes quasi identiques, l'utilité et la cordialité de cette rencontre, jugée, entre autres choses, « productive ».

Comme l'a noté le ministre français des relations extérieures, M. Dumas, la conférence s'est déroulée « dans un climat détendu plutôt que dans un climat de détente ». Mais si l'on songe à ce qu'étaient les relations Est-Ouest il n'y a seulement six mois on ne peut pas ne pas être frappé par la nouveauté du ton qui prévaut aujourd'hui.

Reste la question qui empoisonnait la préparation de cette rencontre : celle des droits de l'homme définis par la fameuse « troisième corbeille » de la CSCE. Sur ce terrain, le fossé demeure profond. Mais comme l'a noté avec un humour résigné le chef du département politique fédéral suisse, M. Pierre Aubert, « on n'abroge pas le code pénal parce que certains crimes demeurent impunis ». Il est vrai que le code de bonne conduite humanitaire défini Il y a dix ans n'avait justement rien de pénal, puisqu'il ne prévoyait aucune sanction. Si ce n'est la réprobation universelle : le pari des signataires occidentaux d'Helsinki est qu'un jour cette sanction-là fasse évoluer la situation des droits de l'homme à l'Est, davantage en tout cas qu'elle n'a commencé de le faire.

LE VOTE DU BUDGET AMÉRICAIN

Le président Reagan a fait plier le Congrès

Le Sénat, par 67 voix contre 32, et la Chambre des représentants, par 309 voix contre 119, ont adopté le compromis sur le budget des États-Unis présenté par la commission de conciliation.

En définitive, le chef de la Maison Blanche a fait plier le Congrès.

Les parlementaires américains partiront sereins en vacances : sénateurs et représentants ont finalement voté, en toute hâte, le jeudi 1er aout, les grandes lignes du budget pour l'année budgétaire 1986 sur la base d'un compromis réalisé le même jour par la commission de conciliation mixte : 55,5 milliards de dollars d'économies ont été réalisées sur le projet initial. Une précipitation remarquable quand on se souvient que la procédure budgétaire a été bloquée pendant sept semaines.

L'adoption représente surtout une victoire pour le président Reagan, qui a obtenu d'un Congrès particulièrement rétif satisfaction sur tous les points essentiels de son programme : augmentation des dépenses militaires et du budget de la sécurité sociale, sans le moindre accroissement du poids des impôts. M. Reagan avait catégoriquement rejeté le projet du Sénat de taxer les importations de pétrole (*le Monde* du 2 août). Le Congrès a dû céder. Il a coupé dans les dépenses du *système d'allocation de santé* dont bénéficient les plus pauvres. Au total, l'Etat dépensera 968 milliards de dollars et sera en déficit de 172 milliards. *« Les larges déficits budgétaires ne sont pas dus au peuple américain qui paierait trop peu d'impôts »*, a commenté le président, *« mais au gouvernement fédéral qui dépense trop de l'argent du peuple »*, a commenté le président des Etats-Unis, reprenant sa théorie sur la réduction du rôle de l'Etat dans le pays.

L'accord finalement adopté prévoit également une réduction des dépenses de 276 milliards de dollars sur trois ans. Mais on est loin de l'objectif fixé au début de l'année par M. Reagan et les principaux leaders du Congrès de réduire le déficit budgétaire à 100 milliards de dollars en 1988. D'après la commission mixte, il s'élèvera encore à 113 milliards. Plus pessimiste, le bureau du budget au Congrès parle de 161 milliards.

Quoi u'il en soit, il semble que le Congrès ait tout à coup *réalisé* l'urgence qu'il y avait à sortir de l'impasse budgétaire avant de partir en vacances le vendredi 2 août. *« Aucun budget ne peut être désastreux ce soir, car nous avons besoin d'un budget ! »*, s'est exclamé un représentant à l'issue du vote. Quelques heures ont suffi pour que la Chambre, à majorité démocrate, vote le projet de compromis par 309 voix (182 démocrates et 127 républicains) contre 119 (67 démocrates et 52 républicains). Avant même que ce vote fût achevé, le Sénat s'était emparé du plan de la commission mixte, qu'il a finalement adopté par 67 voix contre 32, 37 républicains et 30 démocrates pour, 15 républicains et 17 démocrates contre.

Paradoxalement, alors qu'il a *obtenu tout ce qu'il désirait, c'est le* président Reagan lui-même qui pourrait être la cause d'un dernier blocage, en mettant son veto à la résolution votée par les deux chambres, ce qu'il a déjà fait en octobre 1981. Consulté par un sénateur, le président a répondu que le budget *« était un pas dans la bonne direction »*. Toutefois, a-t-il ajouté, *« le compromis réalisé marque seulement un début, et non une fin »*, précisant qu'il allait examiner *« tous les détails d'application, ligne par ligne... et qu'il n'hésiterait pas à utiliser son droit de veto »*. L'année budgétaire commence, aux Etats-Unis le 1er octobre.

DOMINIK BAROUCH.

(Lire la suite page 14.)

UN ÉCHEC DE LA COOPÉRATION MILITAIRE

La France et l'Espagne refusent le projet d'avion européen

Les cinq pays européens : l'Allemagne fédérale, le Royaume uni, l'Italie, l'Espagne et la France, qui tentaient de se mettre d'accord sur la construction, en commun, d'un avion de combat, ne sont pas parvenus à s'entendre, jeudi 1er aout à Turin, où s'étaient réunis les délégués nationaux de l'armement représentant leurs cinq ministres de la défense.

La France et l'Espagne n'ont pas signé un accord, intervenu entre l'Allemagne fédérale, l'Italie et la Grande-Bretagne, qui prévoit que les trois pays vont désormais se lancer dans la conception d'un appareil dont les caractéristiques et les performances seront ultérieurement définies entre eux trois.

Depuis plusieurs semaines, on s'attendait à un échec des négociations entre les cinq pays européens, tant les points de vue divergeaient, notamment, entre la France et le *Royaume Uni. Ce projet de* FACE (futur avion de combat européen) avait été envisagé à cinq, au départ, autour d'un modèle d'appareil qui remplirait des missions air-air et air-sol *et qui pourrait entrer en service* au milieu des années 90. Le programme visait la construction d'un millier d'avions (dont environ 250 pour l'armée de l'air française et 80 pour l'aéro-navale destinée aux *Foch* et *Clemenceau* de la marine nationale.

Au total, le programme FACE, investissements industriels compris, était évalué à environ 30 milliards de dollars. Les discussions initiales ont porté sur la définition de l'avion et sur la répartition des responsabilités techniques et industrielles de chacun des cinq partenaires. Très tôt, il est apparu que les Britanniques, les Allemands et les Italiens songeaient à la conception d'un avion lourd et spécialisé dans les missions air-air, alors que les Français et les Espagnols penchaient en faveur d'un appareil plus léger et polyvalent. De même, la Grande-Bretagne souhaitait avoir un « leadership » dans l'étude et la construction du FACE et la France avait la même prétention, par l'intermédiaire de la société Dassault-Breguet et de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) qui peuvent faire valoir leur savoir-faire et leurs succès à l'exportation. Au marché purement européen du FACE, il faut ajouter, en effet, les commandes éventuelles de l'étranger, soit 20 milliards de dollars.

J.I.

(Lire la suite page 5.)

PARIS-BERCY EN DÉFICIT

Les embarras de M. Chirac

Le palais omnisports de Paris-Bercy, le « grand chantier » de M. Jacques Chirac, fait parler de lui après dix-huit mois de fonctionnement. En bien, lorsque, pour la première fois au monde, il offre à cent cinquante mille Parisiens l'occasion de faire connaissance avec *Turandot*. En moins bien, *lorsque les élus de la capitale sont obligés d'éplucher* sa comptabilité : en effet, le compte d'exploitation de Paris-Bercy est en déficit.

Les conseillers de Paris ont dû voter une série de mesures pour renflouer les finances de Bercy. Les redevances que les exploitants doivent verser sont notablement diminuées, pour deux ans. La Ville prend à sa charge les frais de renouvellement du matériel et les primes d'assurances. Elle accorde une subvention de 750 000 francs pour éponger le déficit de *Turandot* et elle participera pour 5 millions de francs à une augmentation du capital. Enfin, elle donne à MM. Goddet et Thominet qui *exploitent le palais* toute liberté pour programmer, dans la proportion qui leur conviendra, les manifestations sportives et les soirées culturelles. L'ensemble de ces décisions entraîne pour les finances de la ville des dépenses ou des manques à gagner qu'on estime à environ 30 millions de francs.

(Lire page 16 l'article de MARC AMBROISE-RENDU.)

UN ENTRETIEN AVEC M. JÉROME MONOD

Le défi des entreprises françaises

Président du groupe de la Lyonnaise des eaux depuis 1980, M. Jérôme Monod, cinquante-quatre ans, est l'exemple type du grand commis de l'Etat issu de l'ENA, qui, après avoir occupé plusieurs postes dans la haute fonction publique, a opté pour l'entreprise privée. Ancien délégué à l'aménagement du territoire, de 1968 à 1975, il est, de 1975 à 1976, directeur de cabinet de M. Jacques Chirac, alors premier ministre ; puis, toujours aux côtés de M. Chirac, il est secrétaire général du RPR pendant près d'un an et demi, jusqu'en mars 1978. Il prend la tête du Centre français du commerce extérieur en mars 1980. Entré à la Lyonnaise des eaux début 1979, il en devient président l'année suivante.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Monod explique sa conception de l'engagement international des entreprises françaises, notamment vis-à-vis des « nouveaux États » du Pacifique.

– « Déjà un an de gouvernement Fabius... Le langage et l'action de ce gouvernement à l'égard des réalités économiques et des entreprises semblent avoir changé. Qu'est-ce qu'il y a de bon, selon vous, dans cette apparente « nouvelle donne » ?

– Tout de suite la politique ! Je vous répondrai non pas au plan de mes *opinions* personnelles – elles m'appartiennent – mais comme responsable de mon entreprise. Ce qui marque le plus le changement de la société, c'est le réalisme grandissant de tous ceux qui ont à exercer des responsabilités économiques. Que le gouvernement saisisse l'occasion de ces changements est une bonne chose. Mais cela n'est pas propre à la France. C'est vrai ailleurs aussi. Moderniser, renverser le courant, inventer de nouvelles façons de gérer les affaires, et par conséquent le pays : voilà qui nous est imposé par les faits.

– Les entreprises françaises ont-elles retrouvé dynamisme et compétitivité ?

– Oui, pour certaines d'entre elles. Toutes savent qu'elles sont confrontées à la concurrence. Les secteurs protégés, c'est fini. Et cela impose des efforts considérables. La mentalité des chefs d'entreprise, des cadres, des responsables syndicaux s'imprègne en profondeur de cette aveuglante évidence : la compétition, et le plus souvent une compétition avec l'étranger.

– Les entreprises sont donc obligées d'avoir une stratégie internationale, car les frontières, en économie, c'est une notion désuète.

– L'ouverture d'une entreprise sur le monde ne se fait pas en un tournemain : c'est une question d'habitude. Ma société avait une tradition africaine. Elle s'est tournée de*puis quatre ans vers deux pôles :* Etats-Unis et Japon. En vérité, ses objectifs pour 1990 sont en gros un quart des activités en Amérique du Nord, un quart en Asie du Sud-Est et en Extrême-Orient, une moitié en Europe. L'Europe est un très grand marché, et c'est celui que nous avons paradoxalement attaqué le plus tard. C'est un fait.

– Et l'Afrique, où existent d'énormes besoins, notamment lorsqu'on voit le sous-équipement en matière d'assainissement dans les grandes villes, ou bien la sécheresse ?

– Nous continuerons d'y travailler et d'y coopérer. Mais ce n'est pas le continent des « grands projets ». Sa croissance économique sera faible dans les années prochaines. Mais nos métiers (hydraulique, énergie, recyclage ou réutilisation des déchets) sont adaptés à son économie et à ses besoins : agriculture, santé, énergie peu chère, pour peu que les entreprises locales puissent y trouver un terrain de développement, et que la Banque mondiale ou les banques régionales prennent l'habitude de prêter plutôt que de subventionner. Coopérer, aujourd'hui, c'est aider au développement des initiatives et des entreprises privés locales et étrangères.

– Dans les pays d'Extrême-Orient, en revanche, les perspectives commerciales et technologiques sont plus larges...

– Il y a des marchés considérables – et difficiles – en Indonésie, en Malaisie, à Singapour ou Hongkong, en Corée du Sud, au Japon et en Chine. Pénétrer des pays si peu familiers aux entreprises françaises exige des efforts d'adaptation, d'intelligence, des mécanismes sociaux, culturels, psychologiques si considérables, qu'il est exclu avant longtemps de s'y établir sur un grand pied et d'y faire des profits réguliers et substantiels. Il faut d'abord y faire des investissements « de sensibilisation et d'approche ». Il faut y vivre. Il faut rechercher des partenaires, qui deviendront des amis et y trouveront leur intérêt et leur profit. Il serait fallacieux d'escompter des résultats rapidement rémunérateurs, comme on peut en attendre des pays plus proches, par exemple l'Espagne ou les Etats-Unis.

– La visite récente de M. Nakasone, premier ministre japonais, en France, est-elle de ce point de vue un événement important ?

– Vous aurez remarqué que le premier ministre du Japon était accompagné non pas de membres de son gouvernement mais de représentants de la Diète et du Sénat : c'est dire à quel point il a besoin de relais politiques pour faire comprendre à ces concitoyens la nécessité pour le Japon d'apprendre à « consommer » étranger.

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD

(Lire la suite page 14.)

DANS « LE MONDE DIPLOMATIQUE » D'AOUT

L'Europe et les nouvelles technologies

Devant la supériorité des États-Unis et du Japon, l'Europe a-t-elle une chance de relever le défi technologique ? Les ambitions d'Eurêka sont analysées en détail, secteur par secteur, avec leurs implications civiles et militaires. M. Yves Stourdzé présente les conceptions qui ont inspiré le projet. Sous le titre « Un regard brisé », Claude Julien évoque les problèmes sociaux et culturels liés à la mutation technologique.

Présenté par Pierre Dommergues, un grand romancier noir américain, Julius Lester, pratiquement inconnu en France, retrace les grandes luttes antiracistes des années 60. *Le Monde diplomatique* publie des extraits de son roman intitulé *Seigneur, ne m'oublie pas.*

Michel Capron et Jean Chesneaux dressent un tableau *comparé des mouvements indépendantistes dans les départements* et territoires d'outre-mer. Un reportage de Maurice Lemoine donne la parole à « Ceux de la deuxième génération », enfants d'immigrés, nés en France. Jean-Marie Chauvier décrit le grand débat sur la guerre et la paix dans la société soviétique. Christian Rudel et Marie-Chantal Barre parlent du *Guatemala : sanglante répression et* ouverture diplomatique. André et Louis Boucaud décrivent « La filière de l'opium birman ». Le même numéro comporte des articles sur l'économie du Liban du Sud, la situation en Guinée après la tentative de coup d'État, la compétition internationale dans les industries de services, etc.

LIRE

3. AFRIQUE DU SUD
Désaccord entre M. Fabius et Mme Thatcher sur les sanctions.

6. POLITIQUE
La mort de M. Jules Moch.

FRONT NATIONAL
La filière patronale de M. Le Pen.

9. CULTURE
Le journal d'un amateur, par Philippe Boucher.

14. MARCHÉ COMMUN
Compromis à Bruxelles sur les exportations d'acier aux Etats-Unis.

débats

Outre-mer

Affrontements outre-mer. A la Guadeloupe, le « cyclone Faisans » passé, rien n'est réglé. Emmanuel Rosenfeld souhaite que l'on aille au-delà des illusions et des artifices. En Nouvelle-Calédonie, l'ethnologue Hilda Rouah-Danon propose une des clés de l'incompréhension entre Canaques et caldoches.

GUADELOUPE

Redéfinir les règles

Pas d'abandon, mais il faut maintenant provoquer un choix.

par EMMANUEL ROSENFELD (*)

M. EDGARD PISANI, soucieux de faire montre de pragmatisme, vient de déclarer que la situation à la Guadeloupe n'était pas comparable à celle de la Nouvelle-Calédonie.

Si telle est bien la conviction du gouvernement, on ne comprend alors pas pourquoi celui-ci s'est, depuis 1981, obstiné, à Pointe-à-Pitre comme à Nouméa, à faire passer l'indépendance du champ des billevesées à celui des possibilités.

On pouvait, lorsqu'en 1981 il faisait libérer sans autre forme de procès Luc Reinette et ses amis du GLA, pourtant responsables de rapt et de mort d'homme, en appeler d'un PS mal informé à un gouvernement plus avisé.

Celui-ci a pourtant persisté dans sa politique insidieuse d'abandon : les indépendantistes, numériquement guère plus représentatifs que MM. Barbu ou Ducatel en métropole, ont été traités comme des interlocuteurs sérieux par les émissaires de Paris, et c'est en toute quiétude qu'on les a laissés prêcher la bonne parole sur leurs radios libres. M. Mitterrand, s'il redoute la confiscation de la politique extérieure par une nouvelle majorité parlementaire, pratique quant à lui à merveille l'art du hold-up sur la politique intérieure. Il est, il est vrai, plus facile de satisfaire les ardeurs dogmatiques des militants rebutés par la modernisation à Pointe-à-Pitre qu'à Hagondange.

En outre, contrairement à ce qu'affirme M. Pisani, la situation est infiniment plus grave à la Guadeloupe qu'en Nouvelle-Calédonie, car, quelle qu'y soit l'ancienneté de la présence française, il n'existe pas de groupe « européen » significatif, et quelle que soit l'intimité historique de l'île avec la France, le problème guadeloupéen est avant tout un problème d'identification culturelle, auquel Paris n'a jamais su répondre.

Ce qui est en cause dans l'île, c'est bien la personnalité même d'un peuple. « *Stèle sans mémoire* », selon l'image d'Aimé Césaire, la Guadeloupe est en quête de héros, de traditions et d'être. Son intelligentsia, ressentant tout lien culturel avec la France comme un signe insupportable d'assujettissement, ne parvient pas à s'accepter elle-même, et se lance donc dans les tentatives d'émancipation les plus frelatées.

Or la France a cru que ce problème avant tout psychologique était économique, et n'a jamais su donner à la Guadeloupe la reconnaissance que celle-ci attendait. Quel représentant de Paris s'est avisé qu'il serait digne d'aller honorer la tombe de Delgrès, mort lors du rétablissement de l'esclavage par Bonaparte pour rester libre et citoyen français ?

Percer l'abcès

Quoi qu'il en soit, M. Pisani a, hélas, raison en ceci que l'impasse économique dans laquelle la départementalisation a enfermé la Guadeloupe y a aussi créé une impasse politique.

— Impasse économique dans la mesure où la transposition, à peu de chose près, des conditions salariales métropolitaines fait que tout, à la Guadeloupe, est importé, des biens au pouvoir d'achat qui permet de les acquérir.

— Impasse politique car les revenus transférés de métropole ont fait perdre toute liberté de choix à une population qui est pourtant indépendante sinon indépendantiste, et hostile sourdement aux Blancs-pays, ouvertement aux Blancs métropolitains. Qui se prononcera pour l'indépendance de ceux qui vivent, d'une façon ou d'une autre, de fonds publics : salariés, allocataires en tous genres, créoles reconvertis dans l'importation et la grande distribution, ou politiciens irresponsables n'imaginant pas de solution hors la nationalisation à tout ce, du sucre à l'hôtellerie, qui va à vau-l'eau dans l'île ?

Si la situation paraît ainsi sans issue, la violence de la semaine dernière a, en tout cas, eu le mérite de mettre tous les partenaires en face de leurs responsabilités : il n'est plus possible aujourd'hui de demeurer dans la situation provisoire inaugurée en mai 1981.

Il ne s'agit certes pas de rester accroché envers et contre tout au double mythe de la départementalisation et de la continuité territoriale, qu'il est peut-être trop tard pour défendre aujourd'hui : les jeunes Guadeloupéens, nourris de déclamations démagogiques par des enseignants sous-qualifiés, n'ont plus grand-chose en commun avec un homme, plus français que bien des habitants de la Creuse ou des Vosges, comme l'ancien président du conseil général, M. Lucien Bernier.

Pour percer l'abcès, il faut maintenant provoquer un choix qui ne puisse être remis en cause, ce qui suppose et qu'un référendum soit organisé, et que les termes de l'alternative ne soient pas biaisés.

Si la France se montre incapable de préserver la sécurité des personnes et des biens et se refuse à exercer à la Guadeloupe ses responsabilités d'Etat, il est clair que le choix ne peut qu'être faussé.

Mais les Guadeloupéens doivent aussi savoir que, s'ils demeurent dans la République, leur avenir est dans la mise sur pied d'un gouvernement autonome et pleinement responsable de ses décisions et de ses ressources, et que c'est à eux, sous réserve de l'indispensable solidarité nationale, qu'il appartiendra de créer les conditions du développement économique.

Il serait indigne que la France prenne l'initiative d'abandonner, pour satisfaire un cartiérisme inavoué, une population à laquelle on a répété depuis quarante ans qu'elle était française. Il faut, en revanche, que les règles du jeu soient redéfinies afin que prenne fin la dérive tragique d'une île victime consentante de l'artifice qui préside à sa situation et des illusions dans lesquelles tous les camps s'entendent pour la laisser.

(*) Avocat à la Cour.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Le malentendu sémantique

Pour les Canaques, l'homme appartient à la terre.
Pour les caldoches, la terre appartient à qui la travaille.

par
HILDA ROUAH-DANON (*)

EN Nouvelle-Calédonie, *l'on gagne, ou l'on perd*, en même temps que l'on gagne *et* que l'on perd, dans une permission sans cesse renouvelée de la position valorisante. Ainsi, lorsque les jeux de balle (criquet, foot...) furent adoptés par les Mélanésiens, chaque camp gagnait « à son tour ». Aux élections de novembre 1984, les premières victimes des affrontements intercommunautai- res furent, successivement, un caldoche, puis un Canaque, dans la région de Ouégoua. La radio locale annonçait avec soulagement : « *un de chaque côté* ». On pourrait s'en tenir là.

Les Canaques connaissent toute la complexité de l'équilibrage. Il est des cas où il n'est obtenu que par déplacement des fonctions. On verra un homme se soumettre à l'autorité de son chef coutumier sur l'aire de la tribu ; et ce même chef se soumettre aux directives du premier sur l'aire de leurs emplois, si celui-ci occupe un poste plus élevé.

Tout scénario de « rencontre » obéit à une *stratégie réparatrice* qui permet de réguler désirs et ambitions, frustrations et rancunes, dans la mesure où chacun est, à un moment et en un lieu déterminés, *reconnu*. Réciproquement, chacun reconnaît *l'autre* en fonction de la circonstance. Celle-ci variant à l'infini, personne ne demeure prisonnier d'un rôle fixe. Le rôle d'« ennemis » tenu sur l'arène politique par le FLNKS Tjibaou et le RPCR Wetta n'a plus de sens sur le terrain coutumier, où, beaux-frères, ils se portent assistance.

Les possibilités de relations

Pour des raisons de sécurité, on allait chez Wetta présenter ses condoléances pour le décès des frères Tjibaou, tués par des anti-indépendantistes comme lui. Incohérence ? Pas pour les caldoches, qui estiment, dans une optique approchante, que « tout fait une relation ». La gamme des positions de reconnaissance constitue l'ensemble des possibilités de *relations*.

Dans un tel contexte mental, il devient « exclu d'exclure » (pour paraphraser une locution célèbre), puisqu'il existe toujours un moyen, manifesté par un signe (comportement, concession, parole, don), qui rétablit l'équilibre entre ceux qui apparaissaient comme opposés, comme extrêmes. Manifester ce signe répond à ce que les Canaques entendent par « négocier ». Aussi demeurent-ils *indifférents* à la notion d'*être de droit*, porteuse, à leur avis, de la *politique* qui consiste à dire non lorsque l'autre dit oui.

Expression souvent entendue, et exprimée dans la langue de Houïlou par « parole sans fondement ». Peu soucieux d'*égalité* formelle, ils excellent, par contre, à la solution de problèmes empiriques, concrets, où, en situation de *protagonistes*, ils rétablissent l'ordre des *équivalences* réelles et symboliques dans la vie publique.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, pour « reconnaître » aux caldoches le droit à la terre calédonienne, il faut donc *d'abord la reconnaître terre canaque*. Terre canaque n'est pas synonyme de terre des Canaques : la notion de *propriété* dans les vocabulaires indigènes n'impliquant pas les attributs que nous lui connaissons, en particulier celui de *possession*, à partir d'une acquisition ou d'une mise en valeur. Or, pour le caldoche, la terre est à celui qui la travaille. Et l'ayant — le plus souvent — travaillée dans des conditions très difficiles, il s'est identifié à ce travail et ne voit pas pourquoi on doit l'effacer.

Pour le Canaque, la propriété s'exprime en terme d'*appartenance*. Ce n'est pas la terre qui appartient à l'homme, mais *l'homme qui appartient à la terre*. Un type d'appartenance nommé, conventionnellement, « mythique » : ce terme, qui a perdu, aux oreilles des ethnologues, sa résonance péjorative, ne renvoie pas à quelque croyance mystique ou fusionnelle (1). Il renseigne sur une logique de la contiguïté permettant à un individu de s'identifier en découvrant ses caractéristiques dans les caractères de son lieu natal, lieu marqué au code de son clan (celui du premier occupant). Faire ressortir la spécificité d'un être, d'une chose, d'un événement, exige de les « relier à », comme pour les relations interpersonnelles.

En d'autres termes, le Canaque ne peut être hospitalier que sur sa terre, qui lui dicte, à travers le droit coutumier, à qui et comment on donne de la terre. C'est en ce point que le malentendu sémantique joue au plus fort entre les deux communautés, et que la volonté de rester français pour les caldoches et les anti-indépendantistes recouvre non seulement un besoin d'arbitrage dans les contestations foncières, mais aussi le recours à une culture qui, en associant « propriété-possession individuelle-effort-rendement », permet de mieux affronter la modernité à venir. Surtout depuis que le sol devient la principale richesse face à la dévalorisation du sous-sol minier. Aussi les caldoches disent-ils que l'indépendance relève d'un *problème plus économique que politique*. Ils n'en restent pas moins viscéralement attachés à leur coin. Les entendre se dire australiens, ou américains, ou n'importe qui d'autre, signifie que, s'ils ne peuvent plus se dire français, ils seront de ceux qui leur permettent de ne pas le quitter : tant, à l'instar des Canaques, ils utilisent les mots comme des *signes*, créant au gré des assemblages la réalité qu'ils veulent exprimer.

Symbole et victimes

Ils en ont fait les frais. Car demandant, au départ des affrontements, pourquoi les cibles du mécontentement avaient été les maisons caldoches plutôt que les édifices administratifs, la réponse fut que, dans une famille, on s'en prend toujours à ceux qui vous sont le plus proches. D'autre part, le gouvernement étant socialiste, et par définition anticolonial, les caldoches devenaient le symbole du fait colonial, même s'ils étaient *conjointement* désignés comme victimes de la colonisation.

Il reste à souhaiter que ce symbolisme ne soit pas entretenu, plongeant Canaques et caldoches dans un mode de communication où il n'existe ni perdant ni gagnant, où le conflit dure pour lui-même.

(*) Ethnologue (Office culturel technique et scientifique canaque).

(1) Eliane Métais, *le Monde* du 15 janvier 1985.

COURRIER DES LECTEURS

UN LIVRE SUR LE RABBIN KAHANE

Le cauchemar de l'Etat hébreu

Quelle immense chance, quel fabuleux privilège ont certains esprits qui pensent en champ clos, au sein d'un système balisé de certitudes, de sens interdits, de panneaux « défense de déposer les idées d'autrui » ! C'est le cas de ce rabbin Kahane, qui, selon le sous-titre d'un livre-entretien (1), « *fait peur aux juifs* ». Il fait, depuis quelque temps, de moins en moins peur à l'électeur israélien. Un amendement à la loi fondamentale, en condamnant l'incitation au racisme, va peut-être l'empêcher de briguer ses suffrages (*le Monde* du 2 août).

Preuve que, comme l'écrivent Raphaël Mergui et Philippe Simonnot dans leur introduction, « *ce discours brutal est devenu le cauchemar de l'Etat hébreu* ». Extrémisme sioniste d'une logique parfaite et inattaquable de l'extérieur. Comme toujours en pareil cas, une pensée sans dialectique se présente comme à prendre ou à laisser et exclut toute discussion. Qui la conteste relève de la folie « *la grande folie, la maladie de ce pays* ». Car, pour le rabbin, « *les gens de ce pays sont malades, intellectuellement malades (...). Il n'y a pas d'Israéliens, il y a des juifs* ».

Dès lors que l'Etat est un « *commandement divin parmi d'autres* », l'extrémisme religieux déroule sa logique : « *Dieu veut que nous vivions dans un pays à nous, isolés, séparés, ayant le moins de contact possible avec l'étranger, et que nous créions, autant que faire se peut, une culture juive fondée sur la Tora.* » Le « racisme » tant reproché au rabbin n'est donc nullement émotionnel. Il se déduit de ce postulat.

« *Vous voulez renvoyer les Arabes* manu militari ?

— *Oui, évidemment, mais ce ne sera pas nécessaire pour la plupart d'entre eux. J'offrirai des compensations financières...* »

Le ton est donné. C'est celui d'une provocation sereine, d'une divine indifférence aux contingences et aux contradicteurs. L'homme ne manquant pas de séduction, celui d'une jubilation contagieuse à casser tant de porcelaine et à renverser tant de tabous. Car l'Etat des purs doit, bien entendu, s'étendre jusqu'à ses frontières « *mentionnées dans la Bible* », c'est-à-dire jusqu'au Tigre, en Irak.

« *Mais cela signifie une guerre perpétuelle avec les Arabes ?*

— *Il y aura une guerre perpétuelle, avec ou sans Kahane* », répond le rabbin.

On conçoit que ce grand simplificateur, acclamé par une foule qui hait les nuances plus que les Arabes, inquiète le monde politique d'un Etat qu'il se propose d'assigner à résidence à la synagogue et à la caserne.

Ce personnage fascinant joint aux certitudes abruptes d'un Khomeiny le modernisme et la gouaille d'un vieux gamin de Brooklyn. Même si « l'hyperdémocratie israélienne » met son petit parti Kach hors jeu avant qu'il ne devienne grand, la façon dont le rabbin Kahane pose et résout la question « être ou ne pas être juif » mérite l'attention.

P.-J. FRANCESCHINI.

(1) *Meir Kahane, le rabbin qui fait peur aux juifs.* Une enquête de Raphaël Mergui et Philippe Simonnot. Editions Fabre, 179 p.

Les Aroumains, minorité oubliée

En réaction à l'article de M. Georges Vlachos, membre de l'Académie d'Athènes, « Protection des minorités et limites du droit à la différence » (le Monde *du 29 mai*), *M. Iancou Périfan, président de l'Association des Français aroumains (73, rue Galande, 75005-Paris) nous a adressé ses réflexions à propos des Aroumains de Grèce, minorité oubliée.*

M. Vlachos faisait allusion à des démarches faites auprès du Conseil de l'Europe, ayant pour but apparent la protection de groupes minoritaires et servant en fait, dit-il, *des « visées sécessionnistes »*. Nous considérons que cet article cherche à discréditer par avance les efforts et les démarches effectués en toute légalité par une minorité nationale privée de l'exercice de ses droits élémentaires par un Etat européen démocratique (la Grèce, en l'occurrence).

Une population de langue néo-latine vit en Grèce du nord, en Albanie, en Macédoine (Yougoslavie), en Bulgarie, depuis plus de deux mille ans. Bien qu'ayant constitué des Etats propres au Moyen Age, ce peuple (les Aroumains) s'est vu dénier tout caractère national spécifique au moment où se créaient, sur les ruines de l'Empire ottoman, les Etats balkaniques modernes : Grèce, Albanie, Yougoslavie et Bulgarie.

En Grèce, par exemple, où vivent plus de six cent mille Aroumains (dans les montagnes du Pinde, et aussi en Thessalie), il n'a jamais été question de reconnaître officiellement l'existence de cette minorité nationale. Il est facile de constater, cependant, que les habitants des villages du Pinde parlent, outre le grec, une langue d'origine latine apparentée à l'italien, au français, au roumain... En Grèce, dans une certaine presse nationaliste, des articles au ton extrêmement violent dénient toute existence au fait aroumain et affirment qu'il ne saurait y avoir de place que pour les Grecs...

Le peuple aroumain témoigne, par sa langue, mais aussi par ses traditions et par son vouloir-être obstiné, de la persistance sur les deux versants du mont Haemus (Balkans) d'un peuplement latin très ancien, issu de la fusion d'éléments autochtones thraces avec les Romains venus s'installer dans ces régions dès le deuxième siècle avant J.-C. Loin de nourrir des projets sécessionnistes, les Aroumains ne demandent que le respect de leurs droits nationaux élémentaires, et d'abord celui de voir leur langue utilisée dans les écoles — d'où elle est bannie par le gouvernement grec, et les autres gouvernements balkaniques, dans les églises (ils sont orthodoxes) et aussi dans les médias. On peut noter à ce propos la diffusion de quelques émissions en langue aroumaine à la radio yougoslave de Skopje.

Aristote et la Police

« La Police, qui assure le bon ordre et le gouvernement de la cité, demeure le plus grand et le premier de tous les biens. »

La perplexité de certains personnages importants devant la citation d'Aristote (*le Monde* du 16 juillet 1985) en tête d'une plaquette remise aux invités à l'Ecole supérieure des inspecteurs de police laisse... perplexe. Ignore-t-on en haut lieu le sens bien français de *police*, équivalent de ce que nous appelons l'Etat (en grec *politeia*). On a eu le tort de prendre une traduction ancienne dont le charme s'est perdu dans l'érudition policière.

V. COURTÈS
(Montpellier).

Héloïse au Paraclet

L'article de Mme Rérolle (*le Monde*, daté 21-22 juillet 1985) sur Héloïse et Abélard au Paraclet appelle quelques observations.

Si Abélard a bien fondé le Paraclet, il n'y a guère résidé, et, en tout cas, pas avec Héloïse — du moins de son vivant. Je crois qu'il n'y est même pas revenu quand elle en est devenue l'abbesse après qu'Abélard lui en eut fait don : c'est par correspondance qu'il a continué à s'occuper, et encore spirituellement, du domaine.

Plus grave : Jean-Marie Gobry-Valle n'a pu voir le tombeau des deux époux puisqu'ils reposent (depuis 1800, sauf erreur) au Père-Lachaise... Tombeau que j'ai encore vu fleuri voici trois ou quatre ans, ce que Rémusat, le grand historien du couple, avait déjà constaté il y a cent ans.

P. ROUSSELOT
(Paris).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

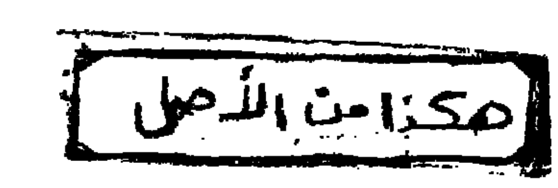
Par voie aérienne : tarif sur demande.

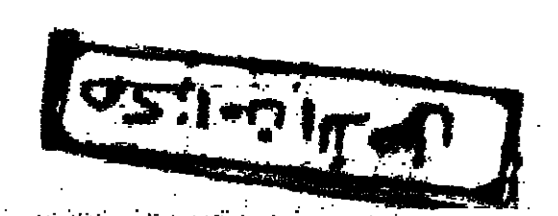
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.





étranger

LA CONTROVERSE SUR LES SANCTIONS CONTRE L'AFRIQUE DU SUD

LE « DÉJEUNER DE TRAVAIL » DE M. FABIUS A LONDRES

Mme Thatcher juge excessives et « intempestives » les initiatives de Paris

Londres. — M. Laurent Fabius a pu mesurer jeudi 1er août, lors d'un déjeuner de travail à Londres avec Mme Thatcher, les profondes divergences d'appréciation entre la France et la Grande-Bretagne quant à l'attitude à adopter à l'égard du régime sud-africain.

« Nos méthodes peuvent diverger, mais nos objectifs sont identiques », a déclaré le premier ministre britannique à l'issue de l'entretien, en réponse à M. Fabius, qui venait d'affirmer que *« l'objectif de la France était de faire le maximum, en sorte que le système d'apartheid disparaisse »*. Mme Thatcher a clairement réaffirmé son hostilité au principe d'un boycottage économique total ou partiel de l'Afrique du Sud. Le gouvernement conservateur qu'elle dirige estime qu'une telle mesure serait contre-productive et aurait

De notre correspondant

des conséquences négatives sur l'emploi des Noirs sud-africains.

La semaine dernière, le premier ministre britannique n'avait pas caché son irritation à l'annonce par M. Fabius des sanctions décidées par la France contre l'Afrique du Sud. Mme Thatcher a jugé particulièrement *« intempestive »*, selon son entourage, la demande de convocation du Conseil de sécurité, à l'initiative de Paris.

Le 26 juillet, Londres s'est d'ailleurs, comme Washington, abstenu de voter la résolution présentée par la France qui condamnait l'instauration de l'état d'urgence dans trente-six districts sud-africains et demandant l'adoption de sanctions volontaires contre le pays de l'apartheid.

A la suite de son entrevue avec M. Fabius, Mme Thatcher a confirmé que l'ambassadeur britannique en Afrique du Sud participerait sous peu à une réunion des directeurs des affaires politiques *des dix pays membres de la CEE*. Elle a toutefois précisé que sitôt la réunion terminée, l'ambassadeur regagnerait son poste.

La visite éclair de M. Fabius entrait dans le cadre des contacts réguliers établis entre Londres et Paris et n'avait aucun ordre du jour particulier, a-t-on souligné officiellement dans l'entourage du premier ministre britannique. On s'est contenté d'indiquer que parmi les sujets évoqués figuraient le développement économique de l'Europe ainsi que les relations Est-Ouest. Mme Thatcher a toutefois également réaffirmé à cette occasion son « enthousiasme » pour la construction *« dans des délais raisonnables »* d'une liaison fixe trans-Manche. Aucune échéance n'a cependant été fournie pour la mise en chantier du tunnel, du pont ou de l'ouvrage mixte, repoussés depuis des années. *(Interim.)*

LA DÉCISION AMÉRICAINE RENVOYÉE A L'AUTOMNE

Alors que la situation en Afrique du Sud divise de plus en plus les Occidentaux, des sénateurs républicains américains ont bloqué, jeudi soir 1er août, le vote du projet de loi imposant des sanctions économiques contre ce pays.

Ce projet, qui ne pourra être soumis à nouveau au Sénat qu'après la fin des vacances parlementaires, le 9 septembre, venait d'être approuvé par la chambre des représentants par 380 voix contre 48. Il était le résultat d'un compromis obtenu par une commission mixte cette semaine après que les deux assemblées eurent voté des textes divergents. Après adoption par le Sénat, le projet devra être soumis au président Reagan, qui est opposé aux sanctions et pourrait mettre son veto à la promulgation du texte.

PRÈS DE DURBAN

Assassinat d'une avocate noire plaidant dans les procès politiques

Johannesburg *(AFP.)* — Une avocate noire, spécialisée dans la défense des droits de l'homme, Mme Victoria Mxenge, a été tuée par balles dans la soirée du jeudi 1er août à Umlazi (township de Durban), a indiqué un porte-parole de la police à Durban.

Mme Victoria Mxenge, connue pour ses violentes critiques du système de l'apartheid, avait participé à de nombreux procès politiques dans la province du Natal. Elle était au banc de la défense dans le procès en cours, à Pietermaritzburg, de vingt-deux militants anti-apartheid accusés de « trahison ».

Selon un porte-parole de la police, quatre hommes, tous noirs, dont deux étaient armés, ont été vus s'enfuyant après avoir tiré deux balles sur Mme Mxenge. Mme Mxenge avait pris la relève de son mari, Griffiths Mxenge, après que celui-ci eut été tué par des inconnus il y a trois ans et demi.

L'évêque anglican Desmond Tutu a lancé, jeudi, un défi aux autorités sud-africaines en se disant prêt à violer la loi interdisant de prendre la parole au cours des funérailles des victimes noires (*le Monde* du 2 août). *« Au nom de millions de personnes, je vous en prie, je vous en conjure, laissez-nous enterrer comme nous le voulons les gens tués à cause de l'apartheid »*, a supplié le prix Nobel de la paix lors des obsèques de trois Noirs tués par la police le 21 juillet dernier à Tumahole, cité noire proche de Parys, à une centaine de kilomètres au sud de Johannesburg. *Cette ville ne se trouve pas* dans l'un des trente-six districts visés par l'interdiction.

Par ailleurs, l'Afrique du Sud s'est efforcée de minimiser, jeudi, la portée de la décision des dix pays membres de la Communauté économique européenne (CEE), ainsi que de l'Espagne et du Portugal, de convoquer pour consultations leurs ambassadeurs en Afrique du Sud. L'Australie a pris, ce vendredi, la même décision.

Qu'il est facile d'être vertueux, loin de Pretoria !

Nairobi. — Les adieux du Mwalimu — le « maître d'école » — à ses pairs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) récemment réunis à Addis-Abeba avaient quelque chose de poignant. Julius Nyerere, le chef de l'Etat tanzanien, qui s'apprête à quitter la scène politique, a plaidé, une dernière fois, devant eux, le *« complet isolement de l'Afrique du Sud »* et le *« refus absolu de négocier ou de discuter avec ses représentants »*.

Voix criant dans le désert d'un homme qui, sa vie durant, a voulu incarner la bonne conscience d'un continent dépourvu du temps, des moyens et même de la volonté de mettre ses actes en accord avec ses paroles. Cinquante Etats contre un, certes, mais cinquante Etats dont chacun a toujours eu de bonnes raisons d'en faire un peu à sa tête à l'égard du pays de l'apartheid.

Quoi d'étonnant si les plus *« forts en gueule »* sont, fréquemment, ceux-là mêmes qui n'ont pas grand-chose à perdre à élever le ton, qui ne risquent pas de s'attirer les foudres du régime de Pretoria, car ils n'en sont pas les *« prisonniers économiques »*. Que dire de ces résolutions passe-partout sur l'Afrique australe que les dignitaires du continent se font un devoir de signer aussi souvent qu'ils se rencontrent !

Pas question pour les Etats riverains qui vivent dans l'orbite — pour ne pas dire sous la tutelle — économique de Pretoria de lui *chercher noise*. Ainsi, le Zimbabwe, qui vend les deux tiers de ses produits manufacturés à l'Afrique du Sud par laquelle transitent 70 % de ses importations et de ses exportations, est en position trop fragile — faute de solution de rechange — pour provoquer son puissant partenaire. M. Robert Mugabe, le premier ministre, a déjà eu l'occasion de qualifier d'« insensée » l'idée que son pays puisse se joindre à un éventuel embargo. Le fait est là, incontournable : on ne choisit pas ses voisins, il faut « cohabiter » avec eux.

« L'autre côté des choses »

Cette « cohabitation » à laquelle ils sont contraints, certains pays se sont employés à la couvrir du manteau du réalisme. Pour justifier la présence — ô combien appréciée — de touristes sud-africains sur son sol et la levée de l'interdiction des vols à la demande en provenance de Johannesburg, les Seychelles font un distinguo subtil entre le bon peuple auquel on tend les bras et ses mauvais bergers que l'on tient à distance. Lorsque, pris à la gorge, le Mozambique est condamné, à Nkomati en mars 1984, à signer la paix avec le régime de Pretoria, il invite ceux qui s'en étonnent à ne pas se méprendre sur ses intentions. Il s'agit simplement, souligne-t-on alors, d'un pacte de non-agression entre deux Etats qui siègent à l'ONU et *« surtout pas d'un accord de coexistence idéologique »*.

En entretenant une correspondance secrète avec John Vorster, ancien premier ministre sud-africain, puis en le rencontrant en août 1975 et en renouvelant cette initiative avec M. Pieter Botha, son successeur, en avril 1982, M. Kenneth Kaunda, le

De notre correspondant en Afrique orientale

chef de l'Etat zambien, ne cherchait aucun compromis avec les tenants de l'apartheid. Celui qu'on a alors appelé le *« Sadate de l'Afrique australe »*, voulait, semble-t-il, voir un peu ce que ceux-ci avaient dans le ventre et les appeler à la raison. *« Ces gens sont isolés*, avait-il expliqué. *Nous devons les aider à voir l'autre côté des choses. »* D'aucuns ne pensent-ils pas que, en dehors d'un petit carré d'éléments irrécupérables, *« les Afrikaners ne sont pas racistes par nature »*, que *« c'est la peur qui les anime »*...

Foin de l'hypocrisie ! Le Malawi est la seule nation africaine à entretenir — depuis 1966 — des relations diplomatiques avec le pays de l'apartheid, le seul aussi dont le chef de l'Etat se soit rendu — en 1971 — en visite officielle en Afrique du Sud. Se prenant peut-être, à l'époque, pour un précurseur éclairé, M. Kamuzu Banda, son président, avait stigmatisé *« ceux qui se donnent bonne conscience en votant des résolutions contre Pretoria, mais qui ont l'estomac plein de viande sud-africaine »*. Personne, soit dit en passant, ne lui a vraiment tenu rigueur de ses amitiés douteuses. L'OUA n'a pas relégué le Malawi au ban d'infamie, et la très vertueuse Tanzanie a même, récemment, décidé de procéder avec lui à un échange d'ambassadeurs.

Averti qu'il a, en face de lui, un monde divisé sur la tactique à adopter à son égard et convaincu qu'il a en main de solides atouts pour le séduire, le régime de Pretoria *a fait porter ses efforts sur* les maillons faibles de la chaîne, pays en quête d'alliés et de crédits. Ce fut l'objet de la visite, en décembre 1984, de M. « Pik » Botha, chef de la diplomatie sud-africaine, aux Comores et en Somalie. A Moroni, il trouva des interlocuteurs *« prêts à traiter avec le mieux-offrant »* et conclut un accord, sérieux avec eux tout comme avec leurs homologues de Mogadiscio, en échange d'une aide militaire. Quelques semaines plus tard, on laissait entendre à Pretoria que M. Pieter Botha allait prochainement entamer une tournée dans certains Etats du continent dont les noms étaient tenus secrets. Avait-il présumé de ses forces ? Son offensive de charme *tourne court : à peine entrouverte*, l'huître africaine se referma.

Il est clair que, dans son environnement immédiat, le pays de *l'apartheid « couvre »* toutes sortes d'opérations de déstabilisation qui servent ses intérêts stratégiques. Ainsi en a-t-il été aux Seychelles, en novembre 1981, du coup d'Etat manqué du colonel Mike Hoare et de ses quarante mercenaires sud-africains.

Ce n'est un secret pour personne que les Comores, au mieux avec l'Afrique du Sud, le principal commanditaire de la garde présidentielle, sont la plaque tournante d'un trafic d'armes à destination des maquisards de la résistance mozambicaine. Economiquement parlant, *le régime de Pretoria a* réussi à former des lobbies en s'appuyant notamment sur les « Asians » qui, dans certaines nations, comme le Kenya ou Maurice, détiennent les leviers de commande et n'ont pas autant de scrupules que leurs compatriotes noirs à traiter avec le *« diable raciste »*.

Pas facile de prendre ses distances vis-à-vis du pays de l'apartheid, de résister à ses prétentions d'apparaître comme un Etat comme les autres : ses voisins s'y sont essayés sans succès. La conférence pour le développe*ment et la coordination en Afrique* australe (SADCC) aussi bien que la zone de commerce préférentielle (PTA) n'ont pas réussi à alléger la tutelle économique de Pretoria sur les nations alentour. Le commerce inter-africain reste ridiculement bas : moins de 5 % du total des échanges.

« Un problème intérieur »

Même la riposte politique est demeurée sans grand effet. *Jusqu'à présent*, les six pays de la « ligne de front » (1), dont la cohésion a été ébranlée par l'« humiliation » de Nkomati, ont dû se contenter de tempêter contre le régime de Pretoria, sans pour autant l'ignorer. Contraire*ment à la recommandation adop*tée par l'OUA en 1980, quatre d'entre eux accueillent sur leurs pistes les avions de South African Airways.

Quand au comité de libération de l'OUA, il est condamné à l'inaction faute de moyens : trente-trois Etats sur cinquante ont du retard dans le versement de leurs cotisations, a récemment précisé M. *Peter* Onu, l'ancien secrétaire général par intérim de l'organisation panafricaine. Les contributions des membres n'ont pas dépassé cette année 3,3 millions *de dollars, alors que les seuls engagements* de la Norvège en faveur des mouvements de libération africains s'élèvent, pour la même période, à 5 millions de dollars...

L'Afrique n'a pas la politique des ses ambitions vis-à-vis du régime de Pretoria. Beaucoup de pays ont d'autres soucis en tête, ne serait-ce *que* celui de parer, avec leurs pauvres moyens, au plus pressé, c'est-à-dire aux difficultés économiques de l'heure et aux drames provoqués par la sécheresse. Aussi ne sont-ils pas en mesure de consacrer à l'Afrique du Sud toute l'attention et les sacrifices qu'elle mérite. Faute de mieux, ils ne peuvent souvent apporter à ceux qui se battent contre le système de l'apartheid *qu'« un soutien moral et diplomatique »*.

Au demeurant, les pays africains savent bien qu'ils n'ont pas les moyens de faire plier, de l'extérieur, le régime de Pretoria, que la bataille de l'apartheid ne se gagnera ni à Dar-Es-Salaam, ni à Harare, ni dans aucune autre capi*tale du continent, mais sur place*, en Afrique du Sud, avec le concours des intéressés eux-mêmes. C'est peut-être le sens de ce jugement, de prime abord déconcertant, de M. Jacinto Veloso, ministre mozambicain des affaires économiques, qui, l'an dernier, avait déclaré : *« L'apartheid est un problème intérieur sud-africain qui préoccupe toute l'humanité. »*

JACQUES DE BARRIN.

(1) Angola, Tanzanie, Mozambique, Botswana, Zambie, Zimbabwe.

Ouganda

L'opposition a boycotté la prestation de serment du premier ministre

Nairobi. — M. Paulo Muwanga, nouveau premier ministre, qui a prêté serment, le jeudi matin *1er août*, à *Kampala*, *sur les marches* du Parlement, a lancé un « appel spécial » à l'Armée nationale de résistance (NRA), conduite par M. Yoweri Musuweni, pour qu'elle rejoigne les rangs de l'armée régulière. Cette insistance n'a d'égal que les hésitations des « bandits » — comme on les appelait sous le régime déchu de M. Milton Obote — à se rallier à ceux qu'un de leurs porte-parole à Nairobi, a qualifiés d'« opportunistes politiques ».

Si la NRA ne désespère pas de trouver un terrain d'entente avec les auteurs du putsch, elle insiste, cependant, sur le fait qu'elle combattait *« un système et non un homme »*.

En remettant en selle des collaborateurs du président déchu, les autorités militaires auraient-elles succombé aux *« influences néfastes, intérieures et extérieures »* contre lesquelles M. Musuweni, au lendemain du coup d'Etat, les avait mis en garde ? On peut se demander si M. Julius Nyerere, le président tanzanien, auquel le général Okello a récemment rendu visite, ne s'est pas employé à sauver ce qui pouvait l'être du précédent régime avec lequel il entretenait les meilleures relations.

Onze ministres ou vice-ministres du gouvernement Obote ont assisté à la prestation de serment de M. Muwanga. En revanche, les membres du Parti démocratique (DP), principale formation de l'opposition sous le précédent régime, se sont abstenus de paraître à cette cérémonie alors que M. Paul Ssemogerere, leur président, avait assisté à l'intronisation du général Okello.

De notre correspondant en Afrique orientale

Le chef de l'Etat et le premier ministre ont reçu, jeudi, les chefs des quatre principaux partis dans le cadre des consultations pour la formation d'un *gouvernement de large* union nationale qui ne paraît pas être facile à mettre sur pied. Soucieux de se démarquer du précédent régime devant ces politiciens, le général Okello a lancé une violente diatribe contre M. Obote *« assassin qui devra répondre de ses crimes »*. Il a, d'autre part, accusé, sans la nommer, une puissance étrangère — probablement la Corée du Nord, qui avait mis plusieurs centaines de conseillers militaires à la disposition de l'Ouganda — d'avoir fomenté les divisions au sein de l'armée.

Dans une lettre adressée au général Okello, la Société des juristes ougandais lui demande de relâcher tous les prisonniers politiques. Se référant à des sources officielles, le quotidien kényan, *The Nation*, affirme que M. Cris Rwakasiisi, le redoutable ministre d'Etat, chargé des questions de sécurité sous le régime de M. Obote, a été tué, le dimanche 28 juillet, à quelques kilomètres de la frontière kényane qu'il essayait de franchir.

J. B.

Algérie

● M. BIANCO A ALGER. — Le secrétaire général de l'Elysée, M. Jean-Louis Bianco, s'est rendu jeudi 1er août à Alger pour une visite de travail dont l'objet et la durée n'ont pas été précisés.

Madagascar

ARTS MARTIAUX ET « ETAT DANS L'ETAT »

Vingt morts dans l'attaque par la police du quartier général du kung-fu à Tananarive

Nairobi. — Equipées d'armes lourdes et appuyées par des blindés, les forces armées ont attaqué, dans la nuit du 31 juillet au 1er août, le quartier général des adeptes du kung-fu à Tananarive ainsi que la résidence de M. Pierre Mizael Andrianarijaona, leur grand maître. La radio malgache a indiqué que deux cent huit personnes avaient été arrêtées lors de ces affrontements, très violents, qui ont duré plusieurs heures. Le bilan officiel fait état de vingt morts, dont le chef de la secte, et quatre membres des forces de l'ordre et de trente et un blessés. La radio souligne que *« le gouvernement fait son devoir pour la protection des personnes et des biens face aux agissements de certains membres de l'association de kung-fu qui ont constitué un véritable Etat dans l'Etat »*.

Il y avait un lourd contentieux entre les autorités malgaches et les admirateurs de Bruce Lee, qui se posaient en redresseurs de torts, notamment face aux *« jeunes conscientisés »*, *(Tanora Tonga aina TTS)*, hommes de main du pouvoir qui se livraient, en toute impunité, à

De notre correspondant en Afrique orientale

de multiples actes de violences contre la population. Il s'agissait surtout de jeunes chômeurs qui, en mai 1972, avaient activement participé au renversement du régime de M. Philibert Tsiranana. Ils avaient été, par la suite, utilisés par le régime de M. Didier Ratsiraka pour régler des comptes et « casser » des émeutes. C'est dans ce climat de déliquescence politique, aggravée par la crise économique que l'on avait assisté, dans la Grande Ile, particulièrement dans la capitale, à un développement de la pratique de certains arts martiaux, chacun essayant d'organiser sa propre défense.

Premier incident sérieux en juin 1984 : un adepte du kung-fu meurt après avoir été interpellé par la police. Ses camarades descendent dans la rue, mais l'affaire en reste là. En août suivant, *« à cause des actes de provocation et d'agression perpétrés par les pratiquants de certains arts martiaux »*, les autorités malgaches interdisent la pratique du kung fu. Le 5 septembre, pour protester contre cette décision, les kung-fu *incendient* les anciens locaux du ministère de la jeunesse et des sports et donnent l'assaut à l'hôtel de police. Le 4 décembre, toujours dans la capitale, les choses prennent un tour dramatique. Ce qui, au départ, ne devait être qu'un règlement de comptes — un de plus — entre les « TTS » retranchés dans le camp Pochard au centre de Tananarive et les kung-fu, s'achève en un sanglant affrontement avec le concours de la population, alors que les forces de l'ordre se gardent d'intervenir. Bilan de cette tuerie : une cinquantaine de morts. Relation de cause à effet ? En février dernier, M. Rémy Tiandraza, ministre de la population, de la condition sociale de la jeunesse et des sports, patron et protecteur des « TTS », quitte le cabinet. Commentant l'attaque du quartier général des kung-fu, la radio malgache fait observer que, dans le passé, le gouvernement avait été accusé de « faiblesse ».

J. de B.

AMÉRIQUES

Pérou

Le nouveau gouvernement lance un programme d'« économie de guerre »

Correspondance

Lima. — Quarante-huit heures à peine après son investiture, le gouvernement de M. Alan Garcia a rendu public, le jeudi 1er août, un véritable programme d'« économie de guerre ». En annonçant les nouvelles mesures, le premier ministre et ministre de l'économie, M. Luis Alva, a souligné qu'il s'agissait de *« corriger »* la politique du gouvernement antérieur, *« de type néo-libéral et imposée par le Fonds monétaire international »*. Une politique, a-t-il ajouté, graphiques à l'appui, qui s'est en fait traduite par une baisse sensible de la production, de l'emploi et du pouvoir d'achat... et par une hausse tout aussi sensible de l'inflation et de la dette.

Le nouveau train de mesures concerne tout d'abord la dette. Le Pérou ne consacrera désormais pas plus de 10 % de ses exportations à son remboursement, comme l'avait annoncé, le dimanche 28 juillet, le président Alan Garcia. Il demande en outre six mois de grâce à ses créanciers, qu'il convoque à une réunion à Lima.

Pour lutter contre la «stagflation» (l'inflation dépasse les 150 %), le gouvernement renonce aux réajustements quotidiens de la monnaie et dévalue le sol de 12 %. Les comptes en monnaies étrangères sont bloqués pour trois mois afin d'éviter la fuite de devises. Par ailleurs, les taux d'intérêt bancaires sont ramenés de 280 % à 110 % l'an. En outre, les prix des produits de base sont gelés, tandis que le SMIG est relevé de 50 %, le salaire des instituteurs de 22 % et celui des fonctionnaires de 15 %. En revanche, le prix de l'essence augmente de 34 %, car il s'agit d'une source de revenus fondamentale pour le Trésor (44 % de ses recettes).

Le premier ministre a souligné que, contrairement à ce qui se produisait dans le passé, le poids de la lutte contre la crise n'allait pas retomber cette fois sur les plus pauvres. Il a ajouté que le temps de la recession était révolu, et que l'heure était venue d'un plan graduel de relance.

Les premières réactions de la population à ce *« paquet »* économique ont été contrastées. Certaines mesures, comme la forte augmentation des salaires et le gel des prix, sont incontestablement populaires. Mais d'autres, parmi lesquelles la hausse du prix de l'essence, avec ses conséquences inévitables sur le coût des transports, le sont évidemment beaucoup moins.

NICOLE BONNET.

Nicaragua

Quarante-cinq morts dans un affrontement entre l'armée et les contras

Managua. — *(Reuter, UPI.)* — Quarante-cinq personnes ont été tuées le jeudi 1er août lors d'un accrochage dans le nord du pays entre l'armée nicaraguayenne et les contras de la FDN, la Force démocratique du Nicaragua, a annoncé le ministère de la défense.

Les combats se poursuivent à La Trinidad, près de la ville d'Esteli, à 150 kilomètres au nord de la capitale, où les rebelles ont attaqué deux postes de police, jeudi à l'aube.

L'offensive de la FDN, qui ne s'était jamais autant approchée de Managua, vise notamment à rompre les lignes de ravitaillement de l'armée. Quatre ponts ont été détruits, et la route qui relie le Honduras et le Nicaragua a été coupée pendant plusieurs heures, avant d'être finalement rouverte par l'armée jeudi après-midi.

Par ailleurs, le gouvernement sandiniste a annoncé jeudi que l'armée avait été placée en état d'alerte maximum après que le porte-avions américain *Eisenhower* eut été repéré au large de la côte atlantique du pays. Selon le ministère nicaraguayen de la défense, cinq autres bâtiments de guerre américains se dirigeraient vers l'Atlantique venant du canal de Panama.

Chili

QUATORZE CARABINIERS SONT INCULPÉS DE L'ASSASSINAT DE TROIS OPPOSANTS

Santiago *(AFP, UPI)*. — Le gouvernement du général Pinochet a ordonné, le jeudi 1er août, la destitution de quatorze membres du corps de police des carabiniers, après leur inculpation par un juge civil pour l'assassinat, en mars dernier, de trois opposants au régime militaire.

A l'issue d'une enquête de quatre mois, le juge Robles a ordonné, jeudi, l'arrestation de deux carabiniers et interdit à douze autres de quitter le territoire national. Les deux premiers se trouvaient à bord d'un hélicoptère de la police qui survolait le collège où les opposants furent enlevés, le 29 mars, avant d'être retrouvés égorgés le lendemain. Parmi les carabiniers inculpés figure le colonel Luis Fontaine, chef de la direction des communications, qui regroupe les services de renseignement.

Les numéros deux et trois du corps des carabiniers ont présenté leurs démission après l'inculpation de leur subordonnés. Il s'agit du général Rodolfo Stange, sous-directeur de cette institution, et du général Carlos Donoso, chef du service de sécurité.

L'assassinat de M. Parada, membre du vicariat de la Solidarité (un organisme catholique de défense des droits de l'homme), et de MM. Guerrero et Nattino, de l'Association des éducateurs du Chili, avait provoqué une vive émotion à Santiago. L'opposition avait accusé la police politique d'être responsable de leur disparition, et organisé, le 14 avril dernier, une journée nationale de protestation.

C'est à la justice militaire qu'il appartiendra toutefois désormais de se prononcer sur cette affaire. Le juge Robles lui a en effet transmis le dossier après avoir annoncé les inculpations, la loi chilienne ne permettant pas aux tribunaux civils de juger les militaires ni les carabiniers.

Etats-Unis

L'IRRITATION NASALE DU PRÉSIDENT REAGAN

Washington *(AFP, AP, UPI)*. — Le président Reagan, qui a été opéré le 13 juillet d'une tumeur intestinale cancéreuse, s'est fait prélever mardi un morceau de peau irritée sur le côté droit du nez, a indiqué, jeudi 1er août, la Maison Blanche. Les examens médicaux qui ont été effectués ont permis de déterminer qu'il s'agissait d'une infection ne nécessitant aucun traitement ultérieur, a précisé le porte-parole.

M. Reagan souffre d'irritations récurrentes au nez *« depuis plusieurs mois, sinon plus »*, a ajouté M. Speakes, et l'adhésif fixant le tube gastro-nasal utilisé après son opération a *« aggravé »* cette irritation. L'épouse du président, Mme Nancy Reagan, a déclaré à la chaîne de télévision NBC qu'aucun test visant à rechercher l'existence d'un cancer de la peau n'avait été effectué. Selon M. Speakes, le prélèvement s'est fait sans anesthésie et l'opération s'est déroulée à la Maison Blanche.

Ces informations ont été données après que des journalistes eurent remarqué l'existence d'une égratignure sur la paroi extérieure droite du nez de M. Reagan lors d'une rencontre avec des directeurs de radios.

• *Arrestation de trafiquants d'armes travaillant pour l'Iran.* — Six personnes, parmi lesquelles un officier de l'armée américaine, ont été arrêtées, jeudi 1er août, aux Etats-Unis par le FBI sous l'accusation de comploter en vue de vendre en contrebande des missiles et d'autres armements à l'Iran. Les six personnes, qui étaient en contact, selon le FBI, avec un officiel iranien de haut rang, un certain Amir Hosseni, envisageaient d'acheter différents missiles américains, mais aussi des Exocet français et des pièces de rechange d'avion, dont des moteurs. Les arrestations ont eu lieu apparemment avant qu'aucune livraison d'armes n'ait eu lieu. Washington a imposé un embargo sur les ventes d'armes à l'Iran depuis la crise des otages en novembre 1979. — *(AFP, UPI.)*

ASIE

Thaïlande

Manifestations à Bangkok contre un projet de loi américain frappant les importations de textiles

Correspondance

Bangkok. — Des manifestations devant l'ambassade des Etats-Unis... Il y a dix ans qu'ici on en avait pas vues. Patrons, étudiants, ouvriers, c'est l'union sacrée de la Thaïlande contre le projet de loi d'un député démocrate américain, M. Jenkins. Ce texte, qui bénéficie, tant à la Chambre qu'au Sénat, du soutien de personnalités aussi diverses que le libéral Ted Kennedy et le très conservateur Strom Thurmond, vise à sévèrement restreindre les quotas sur les importations de produits textiles. Plusieurs des pays visés sont en Asie du Sud-Est : Hongkong, Taïwan, Singapour, Corée du Sud et, surtout, Thaïlande. Pratiquement assuré d'être ratifié par le Congrès en septembre prochain, le projet Jenkins a pour objet de protéger l'industrie textile américaine qui souffre des importations massives de vêtements à bon marché confectionnés dans les pays du tiers-monde.

A Bangkok, la majorité des économistes locaux, auxquels s'ajoutent nombre d'hommes d'affaires et de diplomates américains, affirment que les conséquences économiques et sociales de la mise en place d'une loi aussi protectionniste pourraient être très graves pour la Thaïlande.

Près de six cent mille familles dépendent directement des divers secteurs de la confection, soit près de deux millions de personnes. Bangkok verrait son marché américain réduit de 64,4 %, ce qui entraînerait une perte de revenu de l'ordre de 5 milliards de baths (1) par an.

Certaines industries annexes, telles que le meuble et le jouet, dans la mesure où elles utilisent des produits textiles, seront elles aussi touchées.

Le gouvernement a fait part de ses inquiétudes à M. George Shultz, lors de son récent passage à Bangkok. Le secrétaire d'Etat s'est élevé contre ce projet de loi, ce qui n'a que très partiellement rassuré ses interlocuteurs thaïlandais. Le président Reagan a déjà fait savoir qu'il n'opposerait pas son veto au texte envisagé.

Hausse du chômage

Le malaise des autorités thaïlandaises est d'autant plus vif que le débat sur le projet Jenkins se déroule dans un climat d'incertitude économique. Le chômage est en hausse, et un récent rapport du département du travail estimait à 1,7 million — soit 6,2 % de la population active — le nombre de chômeurs. La majorité des vingt mille ouvriers et ouvrières ayant perdu leur emploi dans la région de Bangkok, depuis octobre dernier, appartiennent à l'industrie textile.

Aux chômeurs officiellement recensés, il faut ajouter deux ou trois millions de travailleurs saisonniers, sans contrat ni protection.

Une délégation du Congrès américain doit arriver à Bangkok à la mi-août. Elle sera mise au courant de la situation du pays et des conséquences déstabilisatrices que pourrait avoir une crise grave de l'industrie textile locale.

La presse et certains milieux industriels reprochent au gouvernement thaïlandais d'avoir trop compté sur les *« relations spéciales »* entre Bangkok et Washington. Ces relations, ainsi que l'a fait remarquer un ancien ambassadeur de Thaïlande aux Etats-Unis, existent peut-être *« au niveau du cœur »*, mais ne s'expriment guère dans le domaine des contrats et des relations économiques. Il est temps, a-t-il ajouté, que Bangkok se fasse représenter à Washington par un groupe de pression.

JACQUES BEKAERT.

(1) 1 F = 3 baths.

Cambodge

Quand les forces sihanoukistes et celles de Phnom-Penh évitent de s'affronter...

Correspondance

Bangkok. — Le prince Norodom Ranariddh, fils et représentant personnel du prince Sihanouk et commandant suprême de l'Armée nationale sihanoukiste (ANS), vient de passer quatre jours à l'intérieur du territoire cambodgien. Il a visité plusieurs villages de la province de Odder Meanchey.

Accompagné de son frère, le prince Chakrapong, et du général Toan Chay, chef des opérations, Norodom Ranariddh est resté au Cambodge du 26 au 29 juillet. Marchant souvent de nuit, le prince et son escorte d'une quarantaine d'hommes se sont rendus dans trois villages de cette province frontalière, où se trouvent la plupart des bases de départ de l'ANS. Dans le plus important des villages, le prince a accueilli quelques journalistes occidentaux.

Zone d'opération privilégiée de l'ANS, qui semble jouir du soutien des populations civiles, la province d'Odder Meanchey est également pénétrée par les troupes vietnamiennes, qui y ont installé plusieurs postes de commandement, et par les forces armées — en principe provietnamiennes — de la République populaire du Kampuchéa.

L'ANS a cependant installé des milices dans plusieurs villages. Selon l'administrateur de l'un de ceux-ci (administrateur lui-même mis en place par l'actuel régime de Phnom-Penh), les troupes de la RPK informent par lettre les miliciens sihanoukistes de leur venue, ce qui permet aux soldats nationalistes de se retirer pour la durée de l'opération. *« Nous sommes entre Khmers »*, nous a dit le prince Ranariddh à son retour du Cambodge. *« Nous évitons ainsi de part et d'autre les morts inutiles »*.

C'est la première fois que le jeune prince, ancien professeur de sciences politiques à l'université d'Aix-en-Provence, se rend aussi profondément à l'intérieur du territoire cambodgien. Les villages visités se trouvent environ à une trentaine de kilomètres de la frontière thaïlandaise.

Le voyage du prince Ranariddh doit en principe démontrer à l'opinion internationale que malgré la récente offensive vietnamienne de la saison sèche, les forces de la résistance sont toujours actives et à même d'agir à l'intérieur du Cambodge. Des journalistes américains de la chaîne de télévision CBS ont récemment accompagné, d'autre part, des soldats du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK) dans la région de Sisophon (province de Battambang).

Un répit

Si le prince Ranariddh s'est dit réconforté par sa visite au Cambodge, il nous a cependant déclaré être très déçu par le manque de collaboration, sinon entre les trois groupes de l'actuelle coalition anti-vietnamienne, du moins entre ses deux composantes non communistes. Il a même évoqué une possible démission si certains pays amis ne faisaient pas de plus grands efforts pour obtenir une coopération plus étroite entre l'ANS et le FNLPK.

Les experts militaires sont d'accord pour dire que les relations restent difficiles entre les deux groupes et que les travaux de la commission bipartite sur l'intégration militaire des deux factions sont fort lents. Mais ils font remarquer que les problèmes sont manifestes, surtout à l'échelon supérieur. Sur le terrain, les cas d'entraide et même d'actions combinées sont, au dire d'un diplomate occidental, *« plus fréquents qu'on ne le pense »*.

Du point de vue strictement militaire, la contre-offensive entreprise au cours du mois de juin par les troupes vietnamiennes en vue de repousser vers la frontière thaïlandaise les éléments de la résistance infiltrés dans les provinces de l'ouest cambodgien semble s'être ralentie. Un expert occidental, rentré récemment de Phnom-Penh, estimait que le niveau d'activité de la résistance a lui aussi baissé. Ce qui se traduirait, entre autres, par la diminution des blessés de guerre dans les hôpitaux du Cambodge.

J. B.

Corée du Sud

Les relations se tendent entre le pouvoir et l'opposition

Séoul *(Reuter, UPI, AP)*. — Le Nouveau Parti démocratique de Corée (NKDP), principale formation de l'opposition, a ouvert jeudi 1er août sa convention nationale en l'absence de ses deux principaux dirigeants : M. Kim Dae Jung, qui reste frappé d'une interdiction d'activité politique, a en effet été assigné à résidence mercredi et ne peut quitter son domicile, gardé par les forces de l'ordre. M. Kim Young Sam a annoncé pour sa part qu'il ne participerait pas aux débats si son collègue ne pouvait en faire autant.

Simultanément, le parti Justice et Démocratie (DJP, au pouvoir) a annoncé le remplacement de son secrétaire général et de son chef de groupe parlementaire, le premier de ces postes revenant à un ancien général et proche collaborateur du président Chun Doo Hwan, M. Chung Sun Duk. Un représentant du NKDP a estimé que *« ce brusque remaniement reflétait le durcissement de la ligne du DJP, durcissement qui risque de se confirmer »*.

***

[L'altération du climat politique est sensible depuis plusieurs semaines en Corée du Sud. Elle est d'autant plus notable qu'elle contraste avec l'embellie qui avait suivi les élections du 12 février dernier et les tentatives de dialogue qui avaient alors marqué les relations entre le pouvoir et l'opposition. Non seulement de graves divergences — en particulier sur une éventuelle réforme de la Constitution — continuent de séparer le NKDP du DJP, mais une aggravation de l'agitation politique et sociale a contribué à aigrir les relations entre le gouvernement et les opposants. Selon des sources officielles à Séoul, on a compté au cours des cinq premiers mois de l'année, cent vingt-six conflits du travail, soit un quart de plus que l'an dernier pour la même période. Le nombre des manifestations d'étudiants est également en forte augmentation (trois mille six cent cinquante-sept au cours du premier semestre 1985).

Les efforts de reprise en main par le pouvoir ont été marqués par le remplacement, au début du mois de juillet, du ministre de la justice et celui, un peu plus tard, du président de l'Université nationale de Séoul. Plusieurs dizaines d'étudiants ont d'autre part été arrêtés.]

Inde

La « prostitution sacrée » de fillettes dans le Sud

Religion et proxénétisme

De notre correspondante

Genève. — A la veille de l'ouverture des travaux de la Commission des droits de l'homme de l'ONU au Palais des nations, M. Edouard Kaiser, fondateur de Terre des hommes et également de Sentinelles (1), vient de dénoncer, au cours d'une conférence de presse, une pratique dont des fillettes, les *devadasis*, sont victimes dans deux Etats de l'Inde du Sud, le Karnataka et le Maharashtra. Drame dont, a précisé M. Kaiser, *« il n'a pas été question à la conférence de Nairobi »*.

Il s'agit d'un rite séculaire recouvrant un trafic fructueux. Depuis des siècles, des fillettes à partir du plus jeune âge sont vouées au culte de la déesse Yellamma, puis emmenées dans des temples où elles sont livrées par des prêtres à la prostitution. Elles sont généralement recrutées dans les couches les plus misérables de la population, où les familles les cèdent soit par superstition, soit parce qu'elles y voient un moyen d'améliorer leur condition. Toujours est-il que la face est sauvée du fait que les petites devadasis sont censées avoir été élues par la déesse ou « avoir la vocation ».

Elles se distinguent des autres fillettes par leur chevelure qui n'est jamais coupée, ni même démêlée ou lavée ; des photos les représentent ployant presque sous la masse informe de leurs cheveux.

Après avoir été prostituées aux prêtres et aux notables, elles sont généralement vendues aux tenancières des maisons closes de Bombay et de Poona par l'intermédiaire de rabatteurs porteurs de dons et offrandes destinés à... la déesse. Les autorités britanniques avaient interdit ces pratiques, qui demeurent prohibées. Mais, selon ce que nous a affirmé Mme Chaya Datar, assistante sociale à Bombay, si ces pratiques se perpétuent dans ces deux Etats, c'est parce que trop de gens y ont intérêt, les prêtres en premier lieu, proxénètes parfois, les familles et, souvent, tous ceux qui sont payés, notamment la police, pour fermer les yeux.

Selon Sentinelles, chaque année, quelque trente-cinq mille devadasis sont « consacrées ». Certaines de ces jeunes esclaves parviennent à échapper à leur destin, mais comme on ne leur a appris qu'à chanter les louanges de la déesse, elles sont néanmoins condamnées à la prostitution... pour leur propre compte ou à la mendicité.

La situation est heureusement en train d'évoluer, notamment grâce à une devadasi arrivée à l'âge adulte, Sushila, qui a pris conscience de l'injustice de son sort. Etant devenue ouvrière dans une fabrique de tabac, elle s'est engagée dans l'activité syndicale et a appris ainsi qu'il était possible de lutter contre l'oppression. A trente ans, elle a créé — et préside depuis cinq ans — l'association féminine Sawali (un toit sur la tête), ayant pour objectif de porter secours non seulement à ses sœurs devadasis, mais aussi aux femmes abandonnées, aux veuves et à leurs enfants. Des assistantes sociales, des syndiqués de l'industrie du tabac ainsi que d'anciennes compagnes d'infortune de Sushila participent, avec l'aide de Sentinelles, aux activités de cette association qui a déjà créé un foyer d'accueil, des crèches, une école et des ateliers de formation professionnelle.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Mouvement de défense — entre autres — des enfants emprisonnés, des enfants soldats, des fillettes mutilées sexuellement, des jeunes filles et femmes persécutées ou mises à mort pour avoir *« failli à l'honneur »*...

SELON UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SYNDICALE

La catastrophe de Bhopal aurait pu être évitée

Bruxelles. — La catastrophe de Bhopal le 3 décembre 1984 aurait pu être évitée, indique un rapport publié, mercredi 31 juillet, à Bruxelles par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et la Fédération internationale des syndicats des travailleurs de la chimie et de l'énergie (ICEF).

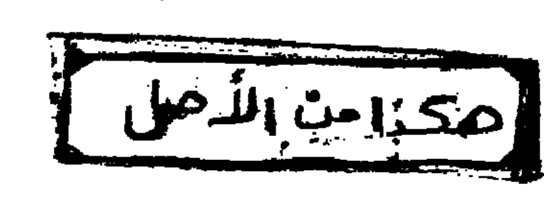
Le rapport se fonde sur les résultats d'une mission d'enquête effectuée à Bhopal par douze syndicalistes qui se sont entretenus avec des travailleurs de l'usine, des victimes, des responsables gouvernementaux, des représentants syndicaux et des médecins indiens.

Il énumère les erreurs de fonctionnement et d'entretien qui suscitèrent les fuites de gaz à l'usine Union Carbide et insiste sur le fait que le stockage à long terme de grandes quantités d'isocyanate de méthyle a été une cause directe de l'accident. En outre, selon les travailleurs de Bhopal, les jauges n'étaient pas fiables. Trois des quatre principaux systèmes de sécurité conçus pour prévenir ou neutraliser un échappement de ce gaz ne fonctionnaient pas.

Le rapport souligne que des réductions de personnel ont eu lieu afin d'abaisser les coûts de production. Environ trois cents travailleurs temporaires ont été mis à pied et cent cinquante ouvriers permanents ont été regroupés et assignés à des travaux « selon les besoins », c'est-à-dire, fréquemment, à des tâches pour lesquelles ils n'avaient pas de qualifications.

Moins d'une semaine avant la tragédie, le poste de superviseur de l'entretien pour les deuxième et troisième équipes ont été supprimés.

Ces erreurs, selon le rapport qui incrimine également le manque de vigilance du gouvernement indien, sont imputables tant à la direction de l'usine de Bhopal qu'à la société mère.



EUROPE

URSS

Le dissident Anatoli Chtcharansky soumis à une sanction d'isolement

Mme Avital Chtcharansky a donné aux journalistes à Helsinki de nouvelles informations sur le sort de son mari, le mathématicien soviétique, condamné à treize ans de prison en 1978 pour « espionnage ». Anatoli Chtcharansky, toujours incarcéré dans le « camp 35 », près de Perm en Oural, serait soumis, depuis le mois de mars, à une sanction d'isolement. La mère du dissident, qui réside à Moscou, aurait été informée par les autorités que le détenu ne pourrait recevoir de visite d'un de ses proches avant février 1986.

Mme Avital Chtcharansky a indiqué qu'elle s'est entretenue pendant une vingtaine de minutes, le jeudi 1er août, avec le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, sur le problème des libertés fondamentales en URSS. *« M. Shultz m'a affirmé avoir informé son collègue soviétique, Edouard Chevardnadze, que la question des droits de l'homme sera un sujet central à Genève durant la rencontre Reagan-Gorbatchev »*, a-t-elle déclaré. Elle a également indiqué, avant son départ pour Jérusalem où elle réside, qu'elle serait à Paris au début du mois d'octobre à l'occasion du sommet entre le président Mitterrand et M. Gorbatchev *« pour continuer à tenter d'obtenir la libération de son mari »*. – *(AFP.)*

● *M. Gorbachev président du conseil de la défense.* – M. Mikhaïl Gorbatchev, secrétaire général du PC soviétique, assume également la présidence du conseil de la défense, organe qui contrôle l'ensemble des forces armées en cas de guerre, a-t-on appris jeudi 1er août à Moscou de source officielle.

Interrogé au cours d'une conférence de presse sur la question de savoir si M. Gorbatchev exerçait cette responsabilité, M. LeonideZamiatine, l'un des porte-parole du comité central du PC soviétique, a répondu par l'affirmative. *« Le secrétaire général du PCUS est, de par ses fonctions, également président du conseil de défense »*, a-t-il précisé. C'est la première fois, notent les observateurs, qu'une source soviétique confirme officiellement que les deux fonctions vont de pair. – *(AFP.)*

Turquie

Deux partis de gauche décident de fusionner

De notre correspondant

Ankara. – Deux des formations qui se réclament de la gauche social-démocrate ont décidé de fusionner. Il s'agit du Parti populiste, dirigé par M. Gurkan, qui compte cent quinze élus au Parlement, et du Parti social-démocrate (SODEP) de M. Inonu, qui n'avait pas été autorisé par les militaires à se présenter aux élections de novembre 1983.

Les dirigeants du SODEP ont craint que leur parti, qui dispose de peu de moyens financiers et est exclu de la tribune parlementaire, ne se réduise bientôt à un simple « club d'intellectuels ». Ils ont préféré la dissolution et l'intégration au Parti populiste, qui sera prochainement rebaptisé et se dotera de nouveaux statuts.

M. Gurkan, qui sera vraisemblablement appelé à diriger la nouvelle formation, était cependant connu pour préférer une alliance avec la troisième formation de gauche, le Parti de la gauche démocratique, que dirige Mme Ecevit, épouse de l'ancien premier ministre. Mme Ecevit a estimé une telle alliance prématurée. Elle souhaitait notamment attendre, avant toute décision de cette nature, de voir quel serait le comportement de M. Gurkan et des députés de son parti lorsqu'une nouvelle campagne en faveur d'une loi d'amnistie serait lancée à l'automne.

Deux courants rivaux continueront donc de se disputer l'héritage de l'ancien Parti républicain du peuple (que dirigeait M. Bulent Ecevit avant le coup d'Etat militaire) lors des prochaines élections législatives, en 1988.

A. U.

Italie

APRÈS NEUF ANS D'ADMINISTRATION COMMUNISTE

Un démocrate-chrétien devient maire de Rome

De notre correspondant

Rome. – Une page est tournée. Après neuf ans d'administration « rouge », c'est une alliance à cinq, à l'image de celle du gouvernement de coalition du socialiste M. Craxi, qui s'installe au Capitole, avec à sa tête un maire démocrate-chrétien, M. Nicolas Signorello.

A l'occasion des élections municipales et administratives des 12 et 13 mai dernier, le PCI, qui, depuis 1976, était la première force politique de la capitale, avait perdu près de six points au profit de la Démocratie chrétienne. Il aura néanmoins fallu près de trois mois de négociations laborieuses entre les cinq partis de l'actuelle coalition pour concrétiser ce changement de majorité au conseil municipal et se mettre d'accord sur le nom du nouveau premier citoyen.

M. Nicola Signorello a finalement été élu dans la soirée du 31 juillet par 42 voix sur 77. Le 1er août ont été désignés les nouveaux assesseurs (neuf démocrates-chrétiens, cinq socialistes, deux républicains, un social-démocrate, un libéral), mais aussitôt, deux des représentants de la DC ont démissionné parce qu'en désaccord avec leur parti sur certaines nominations au gouvernement local et régional.

Le grand exclu de la nouvelle équipe au pouvoir est le démocrate-chrétien Alberto Michelini, qui avait pourtant reçu, à l'occasion du scrutin des 12 et 13 mai, le plus de votes préférentiels (85 000)... Mais à ce catholique fervent, émanation au sein de la DC du groupe intégriste Communion et libération, les cinq partis ont préféré comme maire M. Signorello, un vieux routier de la politique, fidèle de M. Giulio Andreotti. Trois fois ministre (du tourisme, de la culture et de la marine marchande) puis grand patron de l'appareil de la DC romaine, M. Signorello est un habile négociateur qui aime à se présenter sous un jour austère. Il ne fume pas, il ne boit pas et se plonge dans ses dossiers dès l'aurore.

(Intérim.)

● *M. Craxi obtient la confiance du Sénat.* – Le gouvernement de centre-gauche de M. Bettino Craxi a obtenu jeudi 1er août la confiance du Sénat par 165 voix contre 95 sur un ordre du jour signé des cinq partis de la coalition qui le soutient.

Un vote analogue devait avoir lieu vendredi à la Chambre des députés. Avant les explications de vote au Sénat, l'incident qui avait opposé la veille (*le Monde* du 2 août) le président du conseil, M. Bettino Craxi, au ministre du Trésor, M. Giovanni Goria, et au gouverneur de la Banque d'Italie, M. Carlo Azeglio Cimapi, à propos de l'effondrement de la lire le 19 juillet sur les marchés des changes italiens, avait été réglé. – *(AFP.)*

QUINZE ANS APRÈS LE MASSACRE DE LA PIAZZA FONTANA

Nouvel acquittement pour les principaux accusés

Il n'y a plus d'accusés dans l'affaire du « massacre de la piazza Fontana », l'attentat contre la banque de l'agriculture de Milan qui avait fait seize morts en décembre 1969. Au terme d'une saga judiciaire sans précédent, la cour d'assises de Bari a relaxé tous les inculpés pour insuffisance de preuves.

Dix-sept personnes avaient été condamnées lors du premier procès en 1979. Les peines les plus lourdes avaient été prononcées contre deux néo-fascistes, Franco Freda et Giovanni Ventura (*réclusion à perpétuité*), ainsi que contre l'anarchiste Pietro Valpreda (quatre ans et demi de prison), ce qui avait entraîné les protestations de la gauche italienne qui estimait que Valpreda n'avait servi dans cette affaire que de bouc émissaire.

En 1961, la cour d'appel de Catanzara avait une première fois annulé le verdict pour insuffisance de preuves, à l'indignation d'une large partie de l'opinion italienne. Mais ce jugement avait été cassé par la cour d'appel, qui avait ordonné un nouveau procès à Bari.

Seul le néo-fasciste Franco Freda est encore détenu en Italie où il purge une peine de quinze ans de prison pour participation à association subversive. Giovanni Ventura, condamné à la même peine pour le même motif, indépendant de l'affaire de Milan, est en détention préventive en Argentine dans l'attente de l'examen d'une demande d'extradition présentée par l'Italie.

On en a pourtant pas encore fini avec l'affaire de la piazza Fontana. Après le verdict, le procureur de Bari a, en effet, annoncé qu'il entendait saisir à nouveau la Cour de cassation.

Albanie

M. BAYLET A TIRANA EN SEPTEMBRE

M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures, se rendra en visite officielle en Albanie vers la mi-septembre, a-t-on appris à Paris, jeudi 1er août.

Cette visite, la première d'un ministre français dans ce pays, était initialement prévue pour la fin du mois de mai dernier, mais avait été ajournée à la suite de la mort, le 11 avril, du numéro un albanais, Enver Hodja.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● LE DROIT DE VISITE DES MÈRES FRANÇAISES. – Les autorités algériennes ont garanti l'exercice d'un droit de visite *« dans les meilleures conditions et des délais extrêmement rapides »*, à toute mère française séparée d'un Algérien et dont les enfants sont confiés à la garde du père. Le bâtonnier Tayeb Belloula, médiateur chargé avec un confrère français d'accélérer le règlement de dossiers urgents, a déclaré à l'AFP que cette garantie concerne toute mère *« disposant d'un droit de visite reconnu par les justices française et algérienne, ainsi que celles qui n'ont pas obtenu de droit de visite par voie judiciaire »*. Dans ce dernier cas, les autorités *« ont promis d'apporter l'aide voulue pour des raisons humanitaires »*, a ajouté le bâtonnier, dans la mesure où leurs dossiers sont transmis aux autorités algériennes par la voie des consulats. – *(AFP.)*

Canada

● NOUVELLE CANDIDATURE A LA SUCCESSION DE M. LÉVESQUE. – Un sixième candidat s'est mis sur les rangs pour succéder à M. René Lévesque à la tête du Parti québécois, au pouvoir dans la province depuis 1976. Il s'agit de Mme Francine Lalonde, ancien ministre de la condition féminine du Québec. Professeur d'histoire, syndicaliste, elle avait renoncé à sa fonction ministérielle après avoir été battue, le 3 juin, lors de l'élection complémentaire à l'Assemblée nationale. – *(AFP.)*

Liban

● RAID AÉRIEN ISRAÉLIEN DANS LA BEKAA. – L'aviation israélienne a attaqué, ce vendredi matin 2 août, une base du Patri syrien nationaliste social (PSNS-formation politique libanaise) à Chtaura, dans la plaine de la Bekaa sous contrôle syrien. Le bâtiment abritant la permanence du PSNS, qui, comme son nom l'indique, a des relations étroites avec la Syrie, a été touché de plein fouet. On ignore s'il y a des victimes. Le PSNS avait revendiqué récemment plusieurs attentats à la voiture piégée au Liban. – *(AFP.)*

● M. FRANGIÉ ET L'OPPOSITION DRUZO-CHIITE. – Au lendemain de sa réconciliation-surprise avec les Forces libanaises (*le Monde du 2 août*), l'ancien président Frangié, a, le jeudi 1er août, demandé à nouveau la démission du président Amine Gémayel, dont le mandat n'expire que le 23 septembre 1988. Il a, en outre, pris quelques distances vis-à-vis de l'opposition armée druzo-chiite, qui espérait le voir se joindre à son « Front de l'*unité nationale* » *destiné à « changer le système politique libanais »*. Par ailleurs, une voiture piégée a explosé ce vendredi matin 2 août au cœur du pays chrétien, dans la région de Jounieh. Cet attentat n'a pas fait de victimes. – *(Corresp.)*

Roumanie

● DES HONGROIS REFOULÉS. – Trois mille ressortissants hongrois ont été refoulés depuis le début de l'année à la frontière roumaine, a affirmé jeudi 1er août le philosophe Attila Arra-Kovacs, originaire de Transylvanie (Roumanie), qui vit depuis deux ans à Budapest. Ces personnes désiraient rendre visite à des parents en Roumanie. Les autorités roumaines n'ont fourni aucune explication à leurs refus. La minorité hongroise de Roumanie, qui compte quelque deux millions de membres, se plaint de plus en plus d'une politique de répression et d'assimilation de la part de Bucarest, selon des dissidents hongrois. – *(AFP.)*

Soudan

● *LE SOUDAN NE PARTICIPERA PAS AUX MANŒUVRES «BRIGHT STAR 85».* – Le gouvernement de Khartoum, malgré sa participation à des exercices militaires préliminaires aux côtés des forces américaines, a décliné l'offre des Etats-Unis qui l'invitait à participer aux prochaines manœuvres militaires «Bright Star 85» au Moyen-Orient, a indiqué jeudi le département américain de la défense. Un responsable du Pentagone, qui a désiré conserver l'anonymat, a indiqué que cette décision pourrait avoir été *« dictée »* à Khartoum par la Libye. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

CONVOQUE LE 7 AOUT PAR LE ROI HASSAN II

Le sommet de Casablanca pourrait accentuer les clivages au sein du monde arabe

De notre correspondant

Tunis. – La Ligue arabe a été prise de court par la décision du roi Hassan II de convoquer, le 7 août, un sommet arabe extraordinaire, et c'est probablement la raison de son silence à ce propos. Le mercredi 24 juillet, M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue avait rencontré le souverain marocain pour faire le point des contacts pris depuis le début du mois dans les différentes capitales arabes. Il ressortait de ces consultations qu'une majorité des vingt et un membres de la Ligue était favorable à la tenue du sommet mais qu'il soulevait aussi des oppositions très fermes et de sérieuses réserves. Le quorum nécessaire (11 membres) étant réuni, on pouvait, soit convoquer le sommet, soit choisir de ne pas brusquer les choses et poursuivre les tractations afin de ne pas accentuer davantage les divisions existant entre radicaux et modérés.

On semblait alors s'acheminer vers la seconde solution préservant ainsi ce consensus de façade dont la Ligue arabe a fait sa règle d'or.

Or, au surlendemain du retour à Tunis de M. Klibi, le roi du Maroc annonçait, à la surprise générale et en premier lieu celle de la Ligue arabe, qu'il organisait le sommet pour le 7 août.

L'OLP et la Jordanie sont d'ardents partisans du sommet. M. Arafat et le roi Hussein étant apparemment pressés de faire approuver l'accord qu'ils ont conclu le 11 février à Amman et d'obtenir un feu vert de leurs pairs pour les futures conversations avec les Américains.

A l'origine, l'ordre du jour du sommet devait porter sur *« la guerre des camps à Beyrouth et la question palestinienne »*. Mais, dans sa conférence de presse du 27 juillet, le roi Hassan II a dit qu'il serait discuté *« de l'assainissement de la situation qui prévaut au sein de la nation arabe et de la question palestinienne qui doit être examinée à la lumière et dans le cadre du plan de Fès »*, ainsi que du conflit irano-irakien. Cela élargit singulièrement le champ des discussions et risque plutôt d'accentuer les clivages que *« d'assainir »* le climat. Un tel ordre du jour est en contradiction avec les règlements de la Ligue arabe qui prévoient qu'un sommet extraordinaire ne peut être convoqué que pour étudier un sujet précis.

Les préparatifs de la réunion se déroulent entre le pays invitant et chacun des membres de la Ligue arabe. On ignore donc à Tunis quelles sont les réponses reçues jusqu'ici par Rabat. En principe, la Syrie, le Liban, le Sud Yémen, la Libye (peu soucieuse entre autres d'avoir à donner des explications que se proposerait de lui demander l'Irak sur son *« alliance stratégique »* avec l'Iran) et l'Algérie ne participeront pas. Mais les choses ont encore le temps d'évoluer. Certains diplomates arabes à Tunis conçoivent difficilement que Damas laisse sa chaise vide et ne fasse pas entendre sa voix, ne serait-ce que par l'intermédiaire de son ambassadeur. Certains autres pays opposés à la réunion pourraient alors suivre l'exemple syrien.

MICHEL DEURÉ.

La France et l'Espagne refusent le projet d'avion européen

(Suite de la première page.)

Devant cette mésentente, les cinq ministres de la défense impliqués ont, à plusieurs reprises, tenté d'arriver à des compromis, grâce, notamment, à l'action médiatrice du ministre ouest-allemand de la défense. Jeudi 1er août, les délégués nationaux de l'armement avaient décidé de se rencontrer pour une ultime séance de conciliation qui vient d'échouer à Turin.

En effet, lors de cette rencontre, l'Allemagne fédérale, le Royaume-Uni et l'Italie ont décidé de lancer, seuls, la première phase de définition détaillée des caractéristiques et des performances de l'avion. Leur projet concerne un appareil de 9 750 kilos à vide et propulsé par deux réacteurs développant, chacun, une puissance de 9 200 kilos.

D'autre part, ces trois mêmes pays sont convenus d'organiser à partir de Munich leur concertation technique et industrielle. Ce qui n'est pas sans rappeler l'organisation prévue par ces trois pays pour la fabrication de leur avion de combat actuellement en service, le Tornado, alors que la France, de son côté, se lançait dans la fabrication du Mirage 2 000. Cette structure est connue sous le nom de Panavia, et tout donne à penser qu'elle inspire la nouvelle organisation.

La France et l'Espagne n'ont pas signé l'accord de Turin, mais les trois autres pays leur ont donné un délai de réflexion de deux semaines. Toutefois, à Paris, on fait observer que le projet d'avion retenu ne répond pas aux besoins des forces françaises, notamment parce que l'appareil n'est pas assez polyvalent et qu'il ne prend pas suffisamment en compte les missions air-sol. On regrette, toujours à Paris, que le projet FACE n'ait pas été l'occasion d'une grande démonstration d'unité européenne, en matière de sécurité collective et, déjà, les milieux industriels concernés évoquent la perspective de l'existence de deux types d'avions en Europe, à partir des dessins de firmes anglaises et françaises.

J.I.

politique

LA STRATÉGIE DU FRONT NATIONAL

La filière patronale de M. Le Pen

M. Jean-Marie Le Pen vient d'ajouter une corde à son arc : l'association Entreprise moderne et libertés, créée à la fin de l'année dernière pour fournir une structure d'accueil aux commerçants, artisans, chefs d'entreprise et membres des professions libérales proches du Front national, est devenue le centre d'une activité militante présente dans presque tous les milieux professionnels et patronaux (1).

Le maître d'œuvre de cette entreprise est le secrétaire général du Front national à Paris-Ville, M. André Dufraisse, président-directeur général de plusieurs sociétés, administrateur de biens, qui siège au bureau politique du parti et qui se prévaut aujourd'hui de compter dans « sa » fédération de la capitale *« 4 600 adhérents, dont 600 responsables professionnels »*. Sous la houlette de cet expert en organisation, l'association Entreprise moderne et libertés a fait, en quelque sorte, des petits. Elle a engendré autour d'elle plusieurs cercles géographiques, eux-mêmes divisés en cercle sectoriels, lesquels se regroupent ensuite en cercles professionnels et interprofessionnels.

Le Front national cherche, par ce réseau, à diffuser ses idées en direction de tous les horizons, à attirer vers Jean-Marie Le Pen des compétences professionnelles pour pouvoir ensuite s'en servir à des fins d'infiltration politique. Il s'agit, comme le dit volontiers M. Dufraisse, de *« toucher une nouvelle clientèle »*.

L'association Entreprise moderne et libertés se fixe plusieurs objectifs. Il s'agit de *« préparer l'alternance de 1986 »* en réunissant *« sur chaque plan sectoriel les membres les plus qualifiés de leur profession »*, de les *« structurer »* et d'établir *« des rapports de travail »*. Il s'agit aussi d' *« étudier »*, dans chaque cercle, *« la promotion des membres les plus dynamiques et les plus compétents pour « rayonner » et pénétrer dans les innombrables fonctions se rapportant à l'économie ; chambre de commerce, caisse de sécurité sociale, tribunal des prud'hommes, chambre des métiers, etc. »*.

Et quand sera dressé *« l'inventaire des décrets, arrêtés, lois et règlements administratifs divers qui paralysent l'économie française à tous les niveaux »*, il s'agira, *« dès la naissance d'un groupe parlementaire du Front national, de concrétiser toutes les doléances professionnelles, en vue de leur application concrète »*, sous forme de propositions ou – pourquoi pas – de projets de loi.

Cercles en tout genre

La ville de Paris, où cette filière prend ses racines, est déjà divisée en quatre cercles géographiques (est, ouest, nord, sud) *« couvrant seize arrondissements »*, qui fonctionneront pleinement à partir de l'automne prochain. Il y en aura sept dans la banlieue de la capitale et trente en province.

A Paris fonctionne aussi, déjà, un Cercle national interprofessionnel, créé le 13 juin, sous la présidence d'un ancien maire du premier arrondissement de Paris, le docteur André Meunier, professeur à l'université Paris-XIII et médecin chef de l'hôpital franco-musulman.

Ce cercle interprofessionnel est alimenté par l'existence de cinq cercles professionnels. Le premier réunit les chefs d'entreprise de différents secteurs, sous la présidence d'un spécialiste de la formation continue, M. André Boutot. Il organise des conférences et joue un rôle de prestataire de services (conseils en management, aide rédactionnelle pour toutes les déclarations officielles, restructuration d'entreprises, techniques de micro-économie...)

Le second s'adresse aux commerçants et artisans. Sous la présidence d'un ancien président de la chambre des métiers de Paris, M. Jacques Rabès, on y débat de la *« lutte contre le travail noir »*, de la *« lutte contre les patentes accordées aux étrangers à la Communauté européenne »*, de *l'« égalité fiscale entre commerçants français et immigrés »*, des *« prêts à accorder aux jeunes qui veulent s'installer »*, de la nécessité de *« taxer les grandes surfaces par rayon »*, etc.



Dessin de PLANTU.

Les trois autres s'adressent aux professions libérales. Le docteur Meunier préside lui-même le cercle des médecins, qui revendique sept cent quatre-vingts membres. Un cercle des laboratoires pharmaceutiques est présidé par un PDG, membre de la chambre syndicale des industries pharmaceutiques, M. Pierre Florent. C'est un avocat, ancien orateur national du RPF (en 1947), ancien militant de la cause de l'Algérie française et ancien vice-président des giscardiens du 8e arrondissement, Me Jean Robyn, qui anime le cercle des avocats et des notaires. Ces trois clubs préparent *l'« abrogation des lois socialistes »*.

Chacun de ces groupes s'autofinance en bénéficiant d'une ristourne de 40 % sur l'ensemble des cotisations des membres, la cotisation annuelle variant de 500 à 1 000 F. 20 % du montant des cotisations sont affectés *« à l'attaché économique chargé de la prospection »*, et 40 % *« au fonctionnement du siège central de l'association »*.

Au pied de cette pyramide parisienne existent, enfin, d'autres cercles dits « sectoriels à vocation nationale » : « bâtiment », « banque », « retraite et préretraite », « femmes d'Europe » (en liaison avec le groupe des droites que préside M. Le Pen à l'Assemblée européenne), et, enfin, un cercle national « Réagir », actif en ce moment dans le secteur des transports aériens. C'est ce dernier qui s'est manifesté en public le premier, le 15 juillet, au siège de la fédération parisienne du Front national, à l'occasion d'une conférence de presse consacrée à la dénonciation du terrorisme. M. Dufraisse avait à ses côtés, ce jour-là, deux pilotes de ligne, M. Guy Leclercq, qui préside le cercle « Réagir », et M. Robert Gambade, ainsi qu'un officiermécanicien, M. Jacques Celerier.

Les membres de ces clubs ne cotisent pas forcément au parti de M. Le Pen, et officiellement ces cercles sectoriels fonctionnent *« de façon totalement autonome au Front national »*. Mais l'orchestration de cet ensemble est ouvertement assurée par le conseil d'administration d'Entreprise moderne et libertés où siègent, outre M. Dufraisse, quatre élus du Front national à l'Assemblée européenne, MM. Jean-Marie Le Chevallier, Michel de Camaret, Olivier Lefèvre d'Ormesson, Mme Martine Lehideux, ainsi que le directeur général adjoint, depuis 1981, de la Saudi European Bank, M. Pierre-Antoine de Chambrun, de vieille souche lozérienne, qui s'honore de compter parmi ses ascendants l'illustre marquis de La Fayette, et fait partie des banquiers français les mieux introduits dans les milieux financiers arabes.

C'est d'ailleurs à M. Pierre-Antoine de Chambrun que revient le soin, généralement, de signer l'éditorial de la lettre mensuelle de l'association, l'*Esprit d'entreprise*. Il y exalte le reaganisme et les vertus du *« capitalisme moral »* contre *« l'étatisme sauvage »*. M. Dufraisse se prévaut aussi du *« rôle actif »*, joué dans le monde bancaire de ce réseau par le frère aîné du directeur général adjoint de la Saudi European Bank, M. Charles de Chambrun, administrateur de société, ancien député MRP – puis apparenté UDR – de la circonscription de Marvejols en Lozère.

Une trentaine de conseillers

Enfin, auprès ce conseil d'administration, est actuellement mis en place un directtoire composé d'une trentaine de « conseillers » dont la liste, telle qu'elle est présentée par l'association Entreprise moderne et libertés, comprend notamment les noms de M. Michel Bayvet, membre du conseil d'administration et de surveillance de la Caisse d'épargne de Paris, Mme Françoise Bernard, assistante parlementaire, M. Jean-Baptiste Biaggi, avocat, ancien député UNR de la Seine, Jean-Marc Brissaud, attaché parlementaire du groupe des droites européennes, Mme Sophie Brissaud, professeur d'économie politique, MM. Roger Cleret, vice-président délégué de la chambre de commerce France-Canada, Paul Hedde, ancien inspecteur des finances, René Leclere, ingénieur, Claude Leroy, économiste, Emmanuel Maymil, ancien directeur général de Saint-Gobain, Raye de Mesnilbourg, journaliste, Gérard Vidal, conseiller de la direction générale des impôts. On y découvre également les noms de trois anciens membres du club de l'Horloge, géré par le RPR et l'UDF : MM. Jean-Marie Blackman, secrétaire administratif au Conseil d'Etat, Pierre Chassin, directeur de sociétés, et Hubert de Mirleau.

Au total, l'association Entreprise moderne et libertés affirme compter aujourd'hui près de huit cents adhérents. *« Il y a un phénomène nouveau qui se développe très rapidement*, indique M. Dufraisse. *Surgissent désormais spontanément d'innombrables organisations absolument indépendantes que l'on peut considérer comme étant dans notre mouvance. »* Et si ces organisations ne naissent pas assez *« spontanément »*, on peut compter sur le Front national pour les y aider...

A l'intérieur de cette « mouvance », M. Dufraisse joue ainsi le rôle du « chasseur de têtes » au profit de M. Le Pen. Le chef de file de l'extrême droite trouve dans cette toile d'araignée militante en voie de constitution un bénéfice double : des militants et des électeurs potentiels, un capital potentiel extérieur pour l'enrichissement de son propre programme économique et social, sous développé jusqu'à présent.

ALAIN ROLLAT et ERIC DORÉ.

(1) Entreprise moderne et libertés, 78, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

ANCIEN MINISTRE SOCIALISTE

M. Jules Moch est mort

M. Jules Moch, ancien ministre de l'intérieur, ancien dirigeant socialiste, est décédé le jeudi 1er août, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, à Cabris, près de Grasse (Alpes-Maritimes). Il avait été hospitalisé plusieurs jours auparavant à l'hôpital de Grasse dans un état d'extrême faiblesse. Ses obsèques auront lieu le samedi 3 août, à Cabris, dans la plus stricte intimité.

C'est en 1974 que l'ancien ministre s'était installé dans le pays grassois, dans une maison confortable mais simple, un peu à l'écart du village. En juin 1983, il avait été victime, semble-t-il, d'une crise d'amnésie et avait disparu pendant une trentaine d'heures, pour réapparaître après avoir fait en train l'aller-retour Paris-Nice, sans savoir que sa disparition avait été rendue publique et que des recherches avaient été lancées.

C'était un homme d'un courage sans faille, aux convictions tranchées, et qui ne se lassait jamais de les défendre. Avec lui disparaît une des grandes figures du parti socialiste. Plusieurs fois ministre, auteur d'ouvrages – et notamment *Confrontations* (Gallimard) et *Socialisme vivant* (Robert Laffont) – dans lesquels il s'est efforcé de définir une doctrine socialiste et une éthique politique. Persuadé que la situation sociale à considérablement évolué depuis Karl Marx, il soulignait *« le renforcement et l'expansion de la frange intermédiaire entre capitalisme et salariat qui précédemment subissait en sens inverse un processus de prolétarisation »*. Cette analyse en faisait un réformiste convaincu, mais officiellement la S.F.I.O. est toujours restée insensible à ses conceptions. Au sein de sa formation, il occupait d'ailleurs une place curieuse. Sans avoir jamais pu atteindre les responsabilités suprêmes, il bénéficiait d'une réelle autorité. Dans un parti ou tout le monde se tutoyait, il était le seul « camarade » à l'égard duquel il convenait d'user de la deuxième personne du pluriel.

Né le 15 mars 1893 à Paris, Jules Moch était fils de colonel. Après des études au lycée Janson-de-Sailly, il entre à l'Ecole polytechnique. Pendant la première guerre mondiale, il est officier du génie. Plusieurs fois blessé, il mérite quatre citations. Ingénieur de la marine après l'armistice, il dirige les services de la restitution industrielle et agricole en Allemagne et dans les pays ex-ennemis de 1918 à 1920. Puis, venu au secteur privé, il administre des entreprises industrielles dans les pays baltes et en France. Sa carrière politique débute en 1928 : pendant huit ans, il représente à la Chambre des députés la circonscription de Valence, dans la Drôme. Battu en 1936, il devient, dans le premier cabinet *Léon Blum*, secrétaire général de la présidence du conseil, dont il dirige les « services centraux ». En 1937, à l'occasion d'une élection partielle, il est élu député de Sète, dans l'Hérault, et nommé sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. Il occupe l'année suivante le poste de ministre des travaux publics dans la seconde formation ministérielle que préside le dirigeant socialiste.

« Non » à Pétain

En septembre 1939, Jules Moch contracte un engagement volontaire dans l'armée de mer et participe en mai 1940 à la campagne de Norvège. Le 10 juillet 1940, à Vichy, il vote, avec soixante-dix-neuf de ses collègues, contre la délégation du pouvoir constituant au maréchal Pétain. Arrêté peu après, il est interné à Pellevoisin, Aubenas et Vals. Libéré en mars 1941, il milite dans le mouvement de résistance Combat et crée l'organisation « 1793 ». Traqué, il prend le maquis alors que son fils André meurt héroïquement. En avril 1943, il rejoint le général de Gaulle à Londres ; intégré dans les forces navales de la France libre, il participe aux opérations en mer du Nord, puis en Méditerranée, ainsi qu'au débarquement en Provence.

Membre des Assemblées consultatives d'Alger et de Paris, puis des Assemblées constituantes, enfin de l'Assemblée nationale, où il représente à nouveau l'Hérault jusqu'en 1958, Jules Moch retrouve, de novembre 1945 à novembre 1947, le ministère des travaux publics au sein du second cabinet de Gaulle, puis dans les cabinets Gouin, Bidault et Ramadier.

En octobre 1947, à la suite d'un remaniement du cabinet Ramadier, il dirige pendant un mois un grand ministère groupant les affaires économiques, les travaux publics, les transports et la reconstruction, et, en novembre de la même année, dans le premier cabinet Robert Schuman, il reçoit celui de l'intérieur qu'il conserve jusqu'en 1949 au sein du cabinet André Marie, du deuxième cabinet Robert Schuman et du premier cabinet Henri Queuille. Il doit faire face à plusieurs graves crises sociales, et notamment aux grèves qualifiées d'insurrectionnelles de novembre 1947 et à la grève des mineurs d'octobre 1948.

Son passage au ministère de l'intérieur reste marqué, en outre, par la création des « IGAME » (inspecteurs généraux de l'administration en mission extraordinaire). C'est à lui également qu'est, à tort, attribuée la création des C.R.S. (compagnies républicaines de sécurité). Les C.R.S. ont, en effet, été créées par le gouvernement du général de Gaulle en mars 1945, M. Adrien Tixier (S.F.I.O.) étant ministre de l'intérieur. En revanche, Jules Moch est l'auteur de la loi du 28 septembre 1948 relative au statut spécial des personnels de police et leur interdisant le droit de grève.

Militant du désarmement

Délégué de la France à l'Assemblée générale des Nations unies à partir de 1947, il participe à la quatrième session de l'ONU puis, de 1951 à 1960, à la sixième session et aux suivantes jusqu'à la quinzième. De 1951 à 1961, il est également représentant permanent de la France à la commission du désarmement de l'ONU. Spécialiste de ces problèmes, il publie plusieurs ouvrages sur le désarmement et notamment : *la Folie des hommes, En retard d'une paix, Non à la force de frappe* (tous chez Robert Laffont). Il participe, en outre, aux travaux du mouvement Pugwash, du nom de cette petite île située dans l'Atlantique, au sud de Terre-Neuve, où se déroula en 1957, à l'initiative du philanthrope Cyrus Eaton, la première réunion internationale de savants désireux de lutter pour la paix dans le monde.

Intelligent, méticuleux, d'une activité inlassable, Jules Moch, s'il a pu être dénoncé comme l'« ennemi des travailleurs » par les communistes et même traité de « valet » et d'« assassin » lors de la répression des grèves de 1947 et 1948, a été l'un des principaux artisans de la restauration, après la libération, du réseau routier et ferroviaire, ainsi que du rétablissement de la navigation maritime et fluviale. Dans le portrait qu'elle trace de lui, Georgette Elgey (1) note : *« Il assume pleinement ses fonctions. Ce n'est vraiment pas sa faute si les vicissitudes d'une carrière politique et administrative l'on conduit à changer de poste. A quelques mois d'intervalle, il soutient avec une égale énergie au conseil des ministres que les généraux doivent être subordonnés aux IGAME et que les IGAME doivent être subordonnés aux généraux. Entre ces deux variantes de la même pensée, une crise ministérielle qui a transformé Jules Moch, ministre de l'intérieur, en Jules Moch, ministre de la défense nationale. »* Mais ce travers de l'esprit « polytechnicien » ne l'empêche pas d'affirmer clairement ses options politiques.

Il se montre à l'époque, et à maintes reprises, partisan résolu de la « troisième force », *« qui doit*, expliquait-il, *gagner la bataille contre le communisme et le gaullisme »*.

Le 13 octobre 1949, à l'issue d'une des séances les plus mouvementées depuis la libération, il est investi président du conseil à une seule voix de plus que la majorité requise, à la suite de la chute du ministère Queuille.

Quatre jours plus tard, il renonce à former le gouvernement en raison des difficultés qu'il a rencontrées du fait du M.R.P. Après un bref retour au ministère de l'intérieur dans le second cabinet Bidault, où il exerce, en outre, les fonctions de vice-président du conseil, il donne sa démission en février 1949, en même temps que les autres ministres socialistes, à propos de la revalorisation des bas salaires. En juillet 1950, il revient au gouvernement comme ministre de la défense nationale dans le premier cabinet René Pleven et dans le troisième cabinet Queuille, jusqu'en juillet 1951. A ce titre il a la charge de négocier au tout début le projet de communauté européenne de défense (CED) vis-à-vis duquel il multiplie les réserves.

Expédiant les affaires courantes après la chute du gouvernement Queuille, il dit au diplomate Hervé Alphand : *« Si le projet d'armée européenne reste tel que vous me le décrivez, il n'aura pas d'adversaire plus résolu que moi. »* Effectivement, jusqu'en 1954, Jules Moch fait campagne contre son adoption. Il présente devant l'Assemblée le rapport de la commission des affaires étrangères hostile au traité, puis vote contre le projet le 30 août. *« Aucun vote*, déclare-t-il, *n'aura autant troublé les consciences depuis celui de l'Assemblée nationale de Vichy en juillet 1940. »* Cette attitude est qualifiée, en août 1954, d'« acte de rébellion » par le comité directeur de la S.F.I.O., qui traduit Jules Moch en commission des conflits. Exclu du parti, il sera par la suite réintégré.

Dès lors, il se rapproche notablement des « minoritaires » dans les délibérations des différentes instances du parti socialiste. C'est ainsi qu'il figurait parmi les signataires de la protestation adressée au comité directeur de la S.F.I.O. en mars 1958 pour s'élever contre l'interdiction de *la Tribune du socialisme*, organe de ces « minoritaires ». Dans une série d'articles publiés par le quotidien de Montpellier *Midi-Libre*, il s'était d'ailleurs prononcé pour un gouvernement associant la gauche et le centre, *« appuyé le cas échéant par les communistes ou assuré de leur abstention »* ; ou encore pour une formule de gouvernement de minorité du centre gauche soutenu par des *« majorités alternées »*.


Dessin de SZLAKMANN.

C'est dans cet état d'esprit que, du 14 au 31 mai 1958, il retrouve le ministère de l'intérieur au sein du cabinet Pierre Pflimlin et qu'il se prépare une nouvelle fois, selon son expression, à *« défendre la République contre qui que ce soit »*. Mais cette velléité sera de courte durée. Les C.R.S. qu'il envoie en Corse se laissent désarmer par les paras « gaullistes » qui sont arrivés le 24. Et Jules Moch ne voit d'autre issue que l'arrivée du général de Gaulle au pouvoir ; il est des quarante-deux socialistes (sur quatre-vingt-quinze) qui votent son investiture.

Réélu député de l'Hérault en 1962, grâce au désistement – en vertu d'un accord national – du candidat communiste qui l'avait pourtant précédé au premier tour de scrutin, il entre au bureau de la S.F.I.O. en juin 1965. Alors qu'il siège également au bureau politique et au comité exécutif de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (F.G.D.S.), il décide en janvier 1967 de ne plus se présenter aux élections législatives et de se consacrer à des études personnelles et à des causes qui lui sont chères comme celle du désarmement. Il publie alors (chez Plon) plusieurs recueils de souvenirs intitulés *Rencontres avec... (Darlan et Eisenhower*, tome I ; *Léon Blum*, tome II ; *Charles de Gaulle*, tome III), ainsi qu'une *Histoire du Front populaire, grande espérance* (librairie Perrin), et continue de donner au *Monde* de nombreux articles. Il se fait, en outre, l'ardent défenseur de la liaison trans-Manche en publiant un ouvrage sous le titre *le Pont sur la Manche* (Robert Laffont) et en prenant la tête d'une association œuvrant pour la réalisation de ce projet.

En désaccord avec la stratégie unitaire choisie par le P.S., notamment à partir de 1971 sous la direction de M. François Mitterrand, Jules Moch exprime à plusieurs reprises son scepticisme et donne en définitive sa démission du P.S. le 31 décembre 1974. Il confirme, à la veille des élections législatives de mars 1978, dans un livre intitulé *le Communisme, jamais!* (Plon), son hostilité envers l'alliance du PS avec le PCF.

(1) *La République des illusions*, Fayard, 1965.

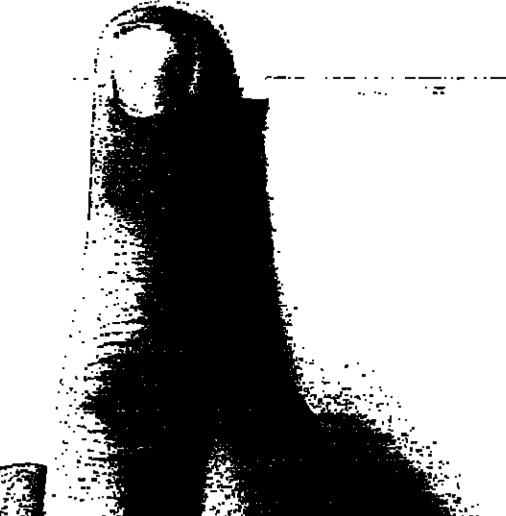
Les réactions

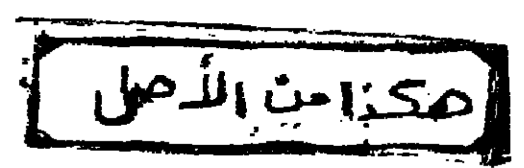
M. Gaston Defferre, ministre d'Etat chargé du Plan, a déclaré que Jules Moch *« était un homme hautement estimable, très intelligent, avec beaucoup de caractère et de courage, qui ne craignait pas de heurter ses adversaires, ou même ses amis, pour défendre ses opinions ». « J'ai connu Jules Moch au début de la guerre, alors qu'il venait de créer un mouvement de résistance avant de partir pour l'Angleterre*, a indiqué M. Defferre. *Un de ses fils avait déjà été tué par les Allemands, lorsqu'un autre de ses fils, qui était mon agent de liaison pendant la Résistance, a été arrêté, puis, par chance, relâché. C'est moi qui, au cours d'une mission à Londres, lui ai annoncé qu'il était libéré »*.

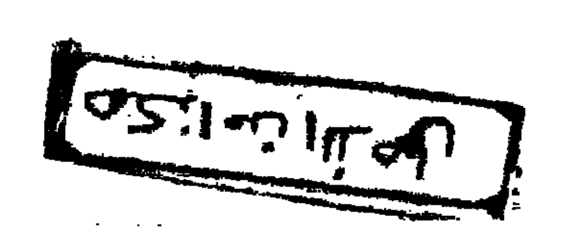
M. Raymond Marcellin, député (UDF) du Morbihan, ancien ministre de l'intérieur, avait été secrétaire d'Etat (indépendant) auprès de Jules Moch – en qui il voit *« un homme d'Etat, qui agissait avec force, mesure et habileté »*. – de septembre 1948 à novembre 1949. *« Le président Auriol avait demandé à ses ministres de « former les jeunes », et c'est ce que Moch a fait pour moi*, a déclaré M. Marcellin. *Pendant les terribles grèves insurrectionnelles d'octobre 1948, où il a fallu envoyer les CRS et même des démobilisés, il a toujours cherché à empêcher l'irrémédiable, et, de fait, il n'y a eu qu'un mort, alors que les grévistes voulaient noyer les puits de mine, détruire l'outil de travail dans tout le bassin minier, dans le Nord, en Lorraine. »*

Sous le titre « Une figure socialiste », *l'Humanité* écrit vendredi que Jules Moch *« restera surtout dans l'histoire pour son rôle de ministre de l'intérieur à partir de 1947, après que les communistes eurent été chassés du gouvernement ». « Celui-ci tourne alors le dos aux engagements du Conseil national de la Résistance et bascule dans la guerre froide et l'alignement inconditionnel sur Washington »*, écrit le quotidien du PCF. Il ajoute : *« Jules Moch emploie la force armée pour réprimer les grandes grèves de 1948 (...). Il orchestre la chasse aux sorcières contre les communistes, notamment dans la fonction publique. » L'Humanité* rappelle que *« Jules Moch fut réélu député de l'Hérault, en 1962, au deuxième tour, le PCF ayant appelé à voter en sa faveur »*.

• *Nominations à la présidence de la République.* – M. Jean-François Colin et Mme Marie-Ange Theobald sont nommés respectivement conseiller technique et chargée de mission à la présidence de la République, en remplacement de Mme Jeannette Laot, Hélène Waysbord et Mary Sills, appelées à d'autres fonctions.







BIENVENUE AUX NOUVELLES TÉLÉVISIONS

Les nouvelles télévisions entrent en scène.

Nouveaux acteurs, nouveaux annonceurs, nouveaux auteurs. Bienvenue à tous les participants. La passion est en jeu, avec, comme grand vainqueur, le téléspectateur.

Bienvenue à tous les talents.



Les Entreprises de l'Audiovisuel Public

société

POLICE

DÉLATION OU CIVISME DANS UN QUARTIER DE LYON ?

Quand les honnêtes gens filment les « dealers »...

De notre correspondant régional

Lyon. — Depuis quelques semaines, un petit film « huit millimètres » d'un amateur tient l'affiche de... l'arrière-boutique d'un photographe lyonnais du quartier Gabriel-Péri, dans le troisième arrondissement de Lyon. Un film anodin en apparence. On y voit une quinzaine de minutes de plans, tournés derrière des stores, des scènes de la rue d'un quartier instable où se côtoient deux mondes : celui d'un commerce actif et celui d'une immigration peu ou mal intégrée. Le document, tourné l'été dernier, a saisi plusieurs scènes : la vente d'objets d'origine douteuse ; le vol d'un auto-radio et, surtout, une vente de stupéfiants. Confié à la police par son auteur — qui tient à garder l'anonymat, — ce film a déclenché une enquête d'envergure, conclue par vingt-trois interpellations.

Les images sont fugitives. Mais le doute n'est pas permis : le jeune qui entame un curieux ballet entre un tabouret haut perché, une poubelle, puis une « cache » située sous un pavé descellé avant d'entamer un marchandage rapide avec des passants — eux aussi jeunes — ne vend pas de sachets anodins. La pellicule a bien fixé une scène classique de « deal », l'ultime contact entre consommateur et le dernier maillon d'une chaîne de trafic de drogue.

Les autres séquences sont sans intérêt : des Maghrébins qui vendent des vestes ou des magnétophones sur le trottoir de la rue « espionnée »... Sans intérêt, sauf celui de montrer une des motivations de l'opérateur et de ses commanditaires, spectateurs assidus des projections privées du document, pour qui *« il ne peut s'agir, là, que de reventes d'objets volés »*.

« Sensibiliser la justice »

Un terrain sur lequel les plus hautes autorités policières du département ont refusé de s'engager. *« Le bilan de cette collaboration a été positif en matière de lutte contre la drogue, plus décevant en matière de lutte contre le recel, étant donnée la faible quantité de marchandises »*, a constaté M. Georges Peyronne, préfet délégué pour la police. Entouré par l'état-major policier de la ville, il avait visionné à plusieurs reprises le film d'amateur. Et c'est bien ce document qui a servi de déclic à une enquête de grande ampleur : six semaines de « planques » pour une soixantaine d'inspecteurs de la PJ. Car on insiste beaucoup : un film d'amateur n'est pas la preuve indiscutable d'un trafic illicite. *« La police conservera toujours le monopole de la procédure et de l'enquête »* souligne M. Peyronne.

Les investigations étaient d'autant plus nécessaires que le trafic découvert dans ces circonstances inédites — qui devait se révéler être un trafic de haschisch — ne portait pas sur des quantités industrielles de drogue. Pour établir avec certitude la permanence d'une activité marchande en marge des lois, les policiers avaient besoin de la durée. Un élément capital pour « sensibiliser la justice », comme le souligne le patron de la PJ, M. Michel Richardot. La justice a suivi : les principaux revendeurs — en prison depuis neuf mois — attendent d'être jugés sans savoir qu'ils doivent leur position inconfortable au zèle d'une partie de la population de leur quartier d'activité.

On assure officiellement que toutes les garanties ont été prises pour éviter le dérapage vers la délation : *« Le Conseil national de prévention de la délinquance a été informé de cette collaboration »*, indique le préfet. Il reconnaît qu'il fallait intervenir pour faire baisser la tension : *« Il y a des points chauds où des gens se sentent plus concernés que d'autres par les problèmes de sécurité »*.

Le résultat est là : la place Gabriel-Péri n'est plus aujourd'hui un lieu de rencontre privilégié des « dealers » de l'agglomération. Les commerçants du secteur, qui envisageaient l'organisation de « rondes » nocturnes plus que musclées, satisfaits par leurs contacts avec la hiérarchie policière, ont abandonné leur projet. Il y a bien, chaque nuit, des « rondes » de citoyens. Mais leurs seules armes sont... des pièces de monnaie pour appeler le poste de police le plus proche en cas d'incidents.

Enfin, les autorités assurent que le film ne peut être qu'un élément d'appréciation et d'information. *« Le résultat aurait été le même si on nous avait averti par des moyens ordinaires »*, assure le commissaire Richardot. *« Nous ne confondrons jamais les citoyens et les policiers »*, souligne encore le préfet de police. Tous deux connaissent les dangers du mélange des genres. Il n'est pas certain que ce souci soit partagé par tous : le Front national du Rhône dispose d'une copie du film...

CLAUDE RÉGENT.

RELIGION

L'évêque du Mans qualifie le dernier ouvrage du cardinal Ratzinger de « propos de vacances »

Après Mgr Joseph Rosier, évêque de Poitiers, qui avait désapprouvé le dernier ouvrage du cardinal Ratzinger, *Entretien sur la foi* (Fayard), dans une interview à *la Vie* (*le Monde* du 18 juillet), Mgr Georges Gilson, évêque du Mans, critique le livre du préfet de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi, le qualifiant de *« propos de vacances »* dans une interview accordée à l'hebdomadaire sarthois *le Maine libre*.

« La difficulté, c'est qu'il s'agit d'un ouvrage grand public (...) le cardinal a cru devoir pousser un cri d'inquiétude et de souffrance (...). je trouve dommage qu'il n'ait pas poussé également un cri de joie », a déclaré Mgr Gilson, qui reproche notamment au cardinal Ratzinger, avant le synode extraordinaire en novembre prochain à Rome pour déterminer les prochaines orientations de l'Eglise, d'avoir expliqué la crise actuelle par *« les forces divergentes centrifuges qui ont destabilisé le corps ecclésial »*.

Estimant que l'ouvrage *Entretien sur la foi* posait *« des difficultés structurelles »* dans la mesure où l'on ne sait pas, selon lui, si le cardinal *« expose ses idées à titre personnel, ou en fonction de sa compétence de théologien »* ou encore *« par rapport à sa fonction »*, Mgr Gilson a considéré que *« l'on ne peut pas mélanger ces trois niveaux de prise de parole en une seule expression »*. *« Or, dans le cas présent, la portée de ce livre ne tient qu'à la fonction qu'occupe le cardinal. Je crois que la conséquence d'une prise de position comme celle-là, c'est qu'inévitablement le débat devient public »*, a-t-il ajouté.

● *Mort du pasteur Eugene Carson Blake.* — Le presbytérien américain Eugene Carson Blake est mort mercredi 31 juillet à Stanford (Connecticut) à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il avait succédé au pasteur Visser't Hooft — mort lui aussi au début de juillet — comme secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, poste qu'il occupa de 1966 à 1972. Connu pour ses donc d'organisation, le pasteur Blake avait milité — sans succès — en faveur de l'unification des quatre principales Eglises protestantes américaines. Au Conseil œcuménique, il était notamment responsable pour l'adhésion des Eglises orthodoxes.

JUSTICE

LES PSYCHIATRES ET CHRISTINE VILLEMIN

Des fuites et des imprudences

L'affaire Grégory. Il y avait eu d'abord l'horreur née de l'assassinat d'un enfant de quatre ans. Il y avait eu les déchaînements passionnels, puis un second assassinat, celui d'un homme publiquement désigné comme étant le coupable. Il y eut encore, récemment, ces débordements incontrôlés — volontairement scandaleux — d'un écrivain œuvrant dans la publicité morbide et accusatrice. C'est aujourd'hui au tour de la psychiatrie de venir compliquer une affaire déjà inexplicable, comme si certains jugeaient encore utile de construire de nouveaux labyrinthes sur les rives de la Vologne.

Le crime et la psychiatrie sont, depuis plus d'un siècle, intimement liés : toute inculpation dans une affaire criminelle implique la désignation d'experts par le juge. Objectif principal : diagnostiquer si l'auteur (ou l'auteur présumé) était « dément » au moment des faits. En d'autres termes, définir s'il y a chez le sujet expertisé un trouble psychique suffisamment grave pour la décharger de toute responsabilité au regard du code pénal.

En inculpant Mme Christine Villemin, le juge Lambert se devait de demander cette expertise. Il commit alors les docteurs Serges Brion (Versailles) et Jacques Leyrie (Evreux), deux experts nationaux bien connus dans les milieux judiciaires. Il commit aussi deux autres spécialistes pour une autre expertise, dite médico-psychologique, visant à fournir une étude de la personnalité de l'inculpée.

La situation jusque-là habituelle, devait se compliquer avec la décision prise par Me Henri-René Garaud, défenseur de Mme Villemin. L'avocat du mouvement Légitime défense devait, à son tour, demander au docteur Jean-René Lavoine, psychiatre à Lille, de procéder à une expertise psychiatrique de sa cliente. On se trouvait alors dans une situation inhabituelle, tout se passant comme si expertise et contre-expertise étaient menées de manière parallèle.

« J'ai demandé une telle expertise au docteur Lavoine, explique Me Garaud, *parce que j'étais choqué des citations attribuées aux experts publiées par certains journaux, alors même que le juge m'avait dit ne pas avoir leurs rapports. On était en face de quelque chose d'énorme : une violation du secret de l'instruction avant même que l'instruction soit menée »*.

Des fuites

Des fuites en quelque sorte, dont il restait à déterminer l'authenticité. *« Des fuites organisées et curieusement concordantes »*, estime le docteur Lavoine, dans lesquelles les mêmes termes revenaient à plusieurs reprises. *« Or,* ajoute-t-il, *il faut être clair. Parler d'« hystérie », de « perversité », d'« intelligence supérieure normale », de « tendances calculatrices », c'est déjà accuser. Dans une affaire comme celle-là, on n'a pas le droit d'être au-dessus des jurés. Si vous êtes calculatrice, votre alibi ne tient plus. Quant à évoquer la perversité, c'est, en cour d'assises, dire qu'on prend plaisir à faire mal. »*

Pour le docteur Lavoine, secrétaire général de l'organisation française de criminologie, il n'y avait aucun obstacle matériel à voir la mère de Grégory. Me Garaud — son ami, bien que lui-même ait une « antipathie viscérale » pour le mouvement Légitime défense — a su le convaincre après qu'il eut beaucoup hésité. Il a donc vu Mme Villemin à deux reprises. Soit, au total, entre cinq et six heures. Il la reverra en août et prépare un rapport pour la défense.

Il peut déjà en livrer les conclusions. *« Son discours est cohérent,* dit-il, *elle nie de façon constante les faits qui lui sont reprochés. Il n'y a pas chez elle trace de délire, de maladie mentale grave. A partir de là, pourquoi aller plus loin ? »*

Le docteur Lavoine est allé plus loin. Il a ses idées — les mêmes que celles de la défense — sur l'enquête *« gâchée »*, sur les policiers qui *« font du Ménie Grégoire »*, et sur les gendarmes *« plus sérieux » mais qui ont, paraît-il, commis des erreurs de procédure.* » Il ne cache pas non plus l'utilisation qui peut être faite de son art. *« Il y aura,* dit-il, *dans cette affaire, les psychiatres de l'accusation et ceux de la défense. »*

Reste pourtant l'essentiel : l'origine exacte des « fuites ». Pour le docteur Leyrie, un fait est certain : elles ne proviennent pas des experts psychiatres et le docteur Brion ajoute : *« Nous avons expertisé dans les affaires les plus graves depuis quatre à cinq ans. Nous sommes totalement liés par le secret de l'instruction. Pour le reste, c'est au magistrat de fixer les limites qu'il entend donner à ce secret. »* Et les propos du docteur Lavoine ? *« Le docteur Lavoine,* assure le docteur Leyrie, *est bien imprudent. »*

JEAN-YVES NAU.

BOURREAUX

André Obrecht, décédé le 30 juillet à Nice (*le Monde* du 2 août) était l'avant-dernier bourreau. Il était parti à la retraite en 1976 alors qu'il avait soixante-dix-sept ans, et Marcel Chevalier, son neveu par alliance, lui avait succédé. C'est ce dernier qui a dirigé les deux dernières exécutions capitales en France avant l'abolition de la peine de mort en 1981 : le 23 juin 1977, à la prison de Douai, celle de Jérôme Carrein, condamné à mort pour l'enlèvement, le viol et l'assassinat d'une fillette de huit ans ; le 10 septembre 1977, à la prison des Beaumettes, à Marseille, celle d'Hamida Djandoubi, condamné à mort pour avoir torturé et assassiné une jeune fille.

Le métier de bourreau est une « charge de famille » en France depuis le dix-septième siècle. Après la dynastie des Sanson, (qui a décapité Louis XVI) il y a eu celle des Deibler. André Obrecht, neveu par alliance d'Anatole Deibler et cousin de Henri Desfourneaux, les deux bourreaux qui l'ont précédé, avait commencé à officier en 1921. Il a participé à 386 exécutions, mais il n'en a vraiment dirigé que 24, puisqu'il n'est devenu « exécuteur en chef » qu'en 1951. André Obrecht avait démissionné à deux reprises : en 1943, pour ne plus participer à l'exécution de résistants et en 1948, quand il avait constaté qu'il ne pouvait plus s'entendre avec Henri Desfourneaux, qui avait participé aux nombreuses exécutions de l'Occupation.

Le dernier condamné à mort exécuté par André Obrecht a été Christian Ranucci, âgé de vingt-deux ans, accusé du meurtre d'une fillette de huit ans et guillotiné le 28 juillet 1976 à la prison des Beaumettes à Marseille.

E. M.

Le procès de Klaus Barbie

SIX ASSOCIATIONS PARTIES CIVILES FONT APPEL DE L'ORDONNANCE ÉCARTANT LES CRIMES DE GUERRE

Six associations parties civiles dans l'affaire Barbie (1) viennent de faire appel de l'ordonnance du juge d'instruction lyonnais, M. Christian Riss, qui écarte les crimes de guerre des poursuites contre Klaus Barbie, l'ancien chef de la Gestapo de Lyon (*le Monde* daté 21-22 juillet). La chambre d'accusation de Lyon devra se prononcer sur ces appels le 9 août prochain, avant de statuer, le même jour, sur le renvoi de Barbie devant la cour d'assises du Rhône.

Ces associations protestent contre la distinction opérée, dans l'ordonnance au parquet général de Lyon, rendue le 19 juillet dernier, entre les crimes commis contre les résistants, considérés comme « crimes de guerre », et donc prescrits, et les « crimes contre l'humanité », imprescriptibles. Elles considèrent que les crimes commis contre la Résistance par Klaus Barbie devraient également figurer dans l'acte d'accusation.

(1) L'Union départementale des combattants volontaires de la Résistance, l'Association des anciens combattants israélites de la région Rhône-Alpes, l'Association des anciens déportés de Dachau, l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance, la Fédération nationale des déportés internés et patriotes de la Résistance, l'Association départementale des familles des fusillés disparus internés résistants et patriotes du Rhône.

● *Fausses factures asiatiques : un comité de soutien à dix-huit inculpés.* — Un comité de soutien à dix-huit employés de banque poursuivis dans le cours d'une affaire de fausses factures dans les ateliers clandestins du quartier asiatique de Paris (13e arrondissement) vient d'être constitué avec le soutien des syndicats CGT, CFDT et CFTC de la Société générale qui considèrent que les prévenus « sont des lampistes ».

En juin dernier, soixante-dix-neuf personnes avait été inculpées et vingt et une d'entre elles, toutes d'origine asiatique, écrouées (*le Monde* du 11 juin). Parmi les autres prévenus figuraient les dix-huit employés de banques, inculpés de complicité et recel d'escroquerie, et qui avaient été laissés en liberté.

CORRESPONDANCE

L'arrêt « modéré » des assises du Rhône

LE DROIT DE FAIRE JUSTICE SOI-MEME EN CORSE ?

Après la publication dans le Monde *daté 28-29 juillet d'un arrêt de la cour d'assise du Rhône, un lecteur de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), M. Raymond Carpentier, nous a adressé le commentaire suivant :*

Votre rédacteur qualifie de « modéré » le verdict du 26 juillet au procès des membres du commando corse contre la prison d'Ajaccio.

Les commentaires attribuent ce verdict à une prise en compte du particularisme corse : un droit à la vengeance personnelle fondé sur les coutumes de l'Ile. Autrement dit, sur le territoire de la République française, où la peine de mort est supprimée, elle pourrait être appliquée par un particulier, s'il la juge juste, à la condition qu'il ait un nom à consonance méditerranéenne et soit domicilié dans ce département.

Ce verdict va-t-il faire jurisprudence ? Autrement dit, suffira-t-il de se prévaloir d'une culture particulière pour échapper à la loi ? Si on peut tuer par coutume, pourquoi ne pas voler, escroquer, torturer, exploiter les enfants par coutume ?

Si l'on a le droit de faire sa justice soi-même en Corse, ou bien la Corse est en France et il faudra l'accepter en France, ou bien la Corse n'est pas la France. Et si la coutume est acceptée pour la France, il faudra alors entrer dans des complications juridiques qui donnent le vertige, à propos du mariage (polygamie), du droit des femmes (excision ; divorce à la volonté du mari), de la lapidation, du terrorisme, de la séquestration, que sais-je encore ? Si l'avenir nous réserve ces « changements », là nous entrons dans un labyrinthe logique. La loi s'appliquerait en fonction de l'origine, de la race, de la religion, ce qui est justement interdit par la loi. Comment dominer ce racisme à rebours qui octroirait des droits particuliers ?

● *Demande de non-lieu du parquet pour Mme Tateceau.* — Le parquet de Rouen vient de déposer une demande de non-lieu en faveur de Mme Marie-France Tateceau (*le Monde* du 26 juillet). La jeune femme avait passé un an en prison, inculpée pour le meurtre de la mère de son compagnon. Un adolescent avait par la suite reconnu avoir tué la vieille dame. Inculpé d'assassinat, il a été écroué.

SPORTS

UNE CAMÉRA A BORD D'UNE FORMULE 1

Vidéo-clip à fond la caisse...

Il y aura vingt-six voitures, dimanche 4 août, à 14 h 30, au départ du Grand Prix d'Allemagne de Formule 1. Au volant de l'une d'entre elles, plusieurs millions de pilotes. Grâce à un petit prodige technique, les téléspectateurs du monde entier auront l'impression d'écraser, du bout de leur pantoufle, l'accélérateur de la Renault Elf numéro 14. Une caméra de 3 kilos placée sous l'arceau de la monoplace de François Esnault leur permettra de vivre la course de l'intérieur, en direct et en couleur. Remake en vraie grandeur de *Grand Prix*, ce film où Yves Montand donnait des sueurs froides aux salles obscures, l'expérience tentée au Nurburgring sera une « première mondiale ».

La télévision s'était déjà invitée à bord de la Lancia de Jean-Claude Andruet aux Vingt-Quatre Heures du Mans 1983. Elle a enfourché, le 16 juin dernier, au Grand Prix motocycliste de Yougoslavie, la 500 cm3 de l'Américain Mamola. Elle ne s'était encore jamais alignée au départ d'un grand prix de Formule 1. *« Paradoxalement, cela pose plus de problèmes techniques que sur une moto »*, explique Bernard Giroux, journaliste à TF 1, qui est à l'origine du projet mené à bien depuis par les sociétés Elf et Thomson.

Pendant plusieurs années, les ingénieurs français ont fait la chasse aux parasites, aux moucherons, aux gravillons et aux gouttes d'huile. Il fallait mettre hors circuit tous ces empêcheurs de filmer en rond. Un guêpier technique dont les Anglais ont bien failli se tirer les premiers. Prévue pour le Grand Prix de Grande-Bretagne disputé à Silverstone le 21 juillet, leur tentative a été annulée à la dernière minute. *« Nous préférons,* a commenté Bernie Ecclestone, *laisser les Français essuyer les plâtres. »*

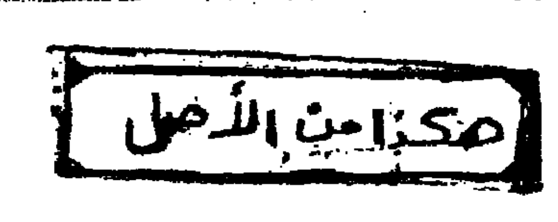
En professionnel de ce genre de spectacle, Bernard Giroux s'interroge : *« Les sensations seront-elles aussi fortes que pour la moto ? Pendant ces « séjours » dans le cockpit, le téléspectateur ne manquera-t-il pas des épisodes essentiels de la course ? »*

Après avoir fait de la figuration en début de saison chez Brabham, le jeune pilote français François Esnault retrouve à la Régie un volant inespéré. Pour la première fois de la saison, alors que son avenir est menacé, l'écurie française aligne trois voitures au départ : les RE 60 B de Patrick Tambay et Derek Warwick recevant un renfort *« prévu de longue date »*, affirme-t-on chez Renault-Sport. Pour sa rentrée, François Esnault échappera à l'anonymat des milieux de peloton. *« L'idéal au contraire serait qu'il se qualifie à mi-grille »*, disent les techniciens esthètes. *Pour ce vidéo-clip à fond la caisse*, l'idéal serait aussi qu'il fasse beau ; l'essuie-glace pour caméra de course n'a pas encore été mis au point.

J.-J. B.

● AUTOMOBILISME : *abandon de Stig Blomqvist (Audi) au rallye d'Argentine.* — Des problèmes de moteur ont contraint le pilote suédois Stig Blomqvist (Audi) à l'abandon dans la deuxième étape du rallye d'Argentine disputée jeudi 1er août. A l'issue de cette étape, Timo Salonen (Peugeot 205 turbo 16) occupe une confortable première place avec 12 mn et 39 s d'avance sur l'Autrichien Wilfried Wiedner (Audi Quattro) et 18 mn 8 s sur le troisième, son coéquipier Carlos Reuteman. En cas de doublé Salonen-Reuteman, Peugeot pourrait être sacré, dès ce rallye, champion du monde des constructeurs.

● JEUX OLYMPIQUES : *Séoul refuse une « organisation commune » avec Pyongyang.* — Le ministre sud-coréen des sports, M. Lee Young-Ho, a repoussé, vendredi 2 août, la suggestion nord-coréenne d'une organisation conjointe des JO de 1988 par les deux pays (*le Monde* du 1er août). Jugeant cette proposition déraisonnable, il a néanmoins déclaré que Séoul était prêt à former une équipe olympique commune avec la Corée du Nord. — (*Reuter.*)



culture

CINÉMA

« CINQ FEMMES A ABATTRE », de Jonathan Demme
« LA GROSSE MAGOUILLE », de Robert Zemeckis

Surenchères américaines

L'été, rare en œuvres nouvelles de qualité, offre parfois l'occasion de rattraper d'anciens films américains oubliés par les distributeurs. Ainsi de *Cinq femmes à abattre*, de Jonathan Demme, qui remonte à 1974, et de *la Grosse Magouille*, de Robert Zemeckis, sorti en Amérique en 1979, que Columbia, la firme productrice, ne jugea pas bon de montrer en France après son échec outre-Atlantique.

Cinq femmes à abattre (en anglais *Caged Heat*, qu'on aurait pu traduire plus judicieusement : *la Prison en folie*), n'est pas un polar comme le laisse supposer le titre français, mais un film sur les prisons, une prison assez particulière, pour femmes. De bien jolies femmes. Jonathan Demme, à qui le Festival international de Rotterdam rendit hommage en janvier dernier, y révèle une maîtrise narrative rare, même s'il est moins exigeant sur le choix des moyens, un scénario bourré de clichés.

Sa prison relève plus du musée des horreurs que du simple rassemblement de beautés en tout genre, les aventures les plus abracadabrantes vont alterner sous nos yeux. La directrice (Barbara Steele) est une vieille fille frustrée clouée à son fauteuil roulant, le médecin un Don Juan de sous-préfecture jouant les Mengele au petit pied. Les cinq femmes du titre montent *in extremis* un coup fumant, lors d'une opération suicide digne d'un règlement de comptes à Chicago. La parodie finale efface tout élément de réalisme.

Par contre, *la Grosse Magouille* (en anglais : *Used Cars*, voitures d'occasion, plus conforme à l'esprit du sujet) fut en son temps une œuvre assez ambitieuse de Robert Zemeckis, ancien élève de USC, l'université de Californie du Sud, pépinière de la nouvelle vague hollywoodienne, et copain de Steven Spielberg, qui produisait lui-même le film au moment où il réalisait, toujours pour Columbia, *1941*.

Deux frères, joués tous les deux par Jack Warden, vendent des voitures d'occasion de part et d'autre de la même rue principale. L'un est un requin, l'autre un bon papa gâteau qui meurt par la faute de son frangin. Le méchant frère se voit déjà hériter d'une tranche supplémentaire de gâteau, quand interviennent un jeune loup aux ambitions Politiques affirmées, Kurt Russell, il vise le Sénat, et la fille du défunt. Le film s'achève en apothéose, avec un procès picaresque, où la jeune femme, *deus ex machina*, ayant repris le fonds de son père, doit prouver à la justice, comme l'annonce sa publicité, que ses voitures mises bout à bout occupent 1 mile de longueur sur la grande rue.

Morceau de bravoure, trois cents voitures d'occasion plus ou moins en lambeaux affluent de toute part, cavalcade grotesque où c'est à qui en rajoutera dans l'invraisemblable. *La Grosse Magouille* se veut une satire de « la libre entreprise à l'américaine » défendue par le commerce de l'occasion. Robert Zemeckis, s'il ne met pas toujours dans le mille, nous laisse l'arrière-goût du film extraordinaire qu'il aurait pu tourner.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

● *Rivoli-Beaubourg.* — M. Jack Lang, ministre de la culture, a alloué une subvention de 1 500 000 francs au cinéma parisien « Le Rivoli Beaubourg », endommagé par un attentat antisémite le 29 mars dernier, alors qu'il abritait le IVe Festival international du cinéma juif (*le Monde* du 31 avril). Cette subvention tout à fait exceptionnelle, qui couvrira les trois quarts des travaux, s'explique par la volonté du ministre de *« porter témoignage de ce qu'un attentat de caractère raciste, ne peut en aucun cas condamner une salle de cinéma à la fermeture. »*

LES ARTS PLASTIQUES DESCENDENT DANS LA RUE

Vingt nouveaux monuments pour Paris

Le lundi 29 juillet, M. François Mitterrand a fait discrètement le tour de Paris pour s'assurer que les commandes de l'Etat aux artistes français avaient été exécutées et disposées selon ses vœux. Il s'est rendu successivement dans la cour d'arrivée de la gare Saint-Lazare, où se dressent depuis peu deux œuvres du sculpteur Arman, sur la place de l'Arsenal, où a été disposé l'hommage à Arthur Rimbaud dû à Ipousteguy, et dans les jardins du musée Rodin, où l'on a provisoirement placé la statue de Léon Blum demandée au jeune artiste Philippe Garel. Ce même jour, le préfet de Paris a signé le permis de construire de la Tour aux Figures, œuvre monumentale de Jean Dubuffet qui sera érigée dans l'île Saint-Germain.

La rentrée de septembre sera pour les Parisiens un véritable festival des arts plastiques. Manifestations et inaugurations vont se succéder à un rythme jamais vu depuis le Second Empire. Pour ce feu d'artifice, la Ville et l'Etat semblent rivaliser.

La saison débutera par l'extraordinaire emmaillotage du Pont-Neuf imaginé par Christo *(voir encadré)*. Le 24 septembre, l'intérêt se portera vers le square de Choisy, dans le treizième arrondissement. M. Jacques Toubon, maire du secteur et passionné d'art moderne, a fait acheter par la Ville l'immense structure métallique assemblée par l'artiste américain Richard Ferra et baptisée Clara Clara. Le sculpteur sera présent et contrôlera lui-même l'installation de son œuvre (36 mètres de long, 3,40 mètres de haut) par un camion-grue venu spécialement d'Allemagne.

Deux jours plus tard, c'est l'avenue de l'Opéra qui sera le point de mire. M. Jack Lang, ministre de la culture, ouvrira au public le Centre national des arts plastiques, dont la façade a été commandée au virtuose du trompe-l'œil, le peintre italien Fabio Rieti. Voilà un nouvel ornement de la célèbre avenue qui ne manquera pas de susciter des commentaires aussi passionnés que contradictoires.

Puis viendra le tour des statues. Après deux ans d'études, de pourparlers et de travail, le programme lancé par le chef de l'Etat et son ministre de la culture entre dans sa phase spectaculaire. Il s'agissait d'encourager la création dans le domaine des arts plastiques en passant des commandes publiques. L'Etat a donné l'exemple et, à l'exception de Paris, qui a ses propres projets, bon nombre de grandes villes ont suivi. En 1985, plus de 90 millions de francs sont consacrés à cela, et les budgets dépasseront 100 millions l'an prochain.

Maintenant les œuvres sortent des ateliers. Les habitants du dixième arrondissement auront droit à une colonne blanche et bleue dressée square Villemin : l'hommage rendu à Albert Camus et à la Méditerranée par Bernard Pagès. Au Palais de Chaillot, c'est naturellement Jean Vilar statufié par Schlegel qui prendra place, mais l'œuvre qui surprendra le plus sera sans doute le centaure de bronze doré de 4 mètres de haut qui se dressera au pied de la tour Montparnasse, dans l'axe de la rue de Rennes : Picasso vu par César. Ce sera en tout cas la plus grande statue équestre de ce siècle.

Dragon à Marseille

Comme la statue-menhir représentant Georges Pompidou et la tour de Jean Dubuffet, certaines œuvres sont bien difficiles à caser. La Ville de Paris a dit non à l'installation de la statue de Léon Blum sur la place du même nom dans le dixième arrondissement. On la plantera dans le jardin des Tuileries, domaine de l'Etat. La flamme de bronze imaginée par Michèle Forgeois pour évoquer le souvenir de l'héroïne de la ésistance Bertie Albrecht a été refusée par les élus du septième arrondissement, et il n'est même pas question de leur proposer d'héberger le buste d'Aragon sculpté par Hucleux. La flamme ira à Marseille, chez Gaston Defferre, qui ne demande pas mieux, et Aragon aux Tuileries, qui deviendront ainsi le Salon des refusés».

Les projets concernant le Palais-Royal sont eux aussi âprement contestés. Une pétition lancée par l'ancien ministre Raymond Triboulet et la marquise de Flers part en guerre contre les fontaines en inox imaginées par Pol Bury, les personnages en bronze que le sculpteur Garouste veut planter sur les pelouses et la Naissance de Pégase qu'Anne et Patrick Poirier ont conçue pour le bassin central. Ils s'insurgent aussi contre l'aménagement de la cour d'honneur que propose Daniel Buren à la place de l'actuel parking à voitures. L'artiste voudrait dessiner un damier de marbre d'où émergeront ici et là des tronçons de colonne. *« On veut défigurer le Palais-Royal »*, s'écrient les opposants, qui s'indignent du feu vert déjà donné par la Commission supérieure des monuments historiques.

Et ce n'est pas fini. D'autres commandes sont déjà passées par M. Lang et en cours d'exécution. Ces œuvres que l'on verra en 1986 orneront les voies de communication. Le peinte Adami décorera la salle des pas-perdus de la gare d'Austerlitz de deux vastes panneaux de 110 mètres carrés chacun. Son collègue Bazaine s'échinera sur les voûtes de la station de métro Cluny. Michèle Blondel installera une fontaine de verre de Baccarat devant la gare de l'Est et Soto une harpe métallique rouge et bleu de 15 mètres de haut devant l'aérogare d'Orly.

L'apothéose de ce programme sera la Porte de Paris dressée sur l'autoroute du Sud par Bernard Venet, jeune artiste français qui fait carrière au Etats-Unis. Au milieu des rochers de Fontainbleau, au sommet d'une côte, quelques kilomètres avant le péage, un demi-cercle de 40 mètres de haut dessinera une sorte d'arc-en-ciel. Il sera achevé à peu près en même temps que la Tour aux Figures de Jean Dubuffet, qui, à 34 mètres au dessus de la Seine, sera visible du boulevard périphérique.

Le Pont-Neuf sous les voiles

On a, paraît-il, vendu dix fois la tour Eiffel à des Américains trop confiants. Cette fois, les Parisiens sont pris au mot : en septembre, Christo emballe le Pont-Neuf. Christo Javacheff, artiste américain d'origine bulgare, et qui a vécu à Paris de 1958 à 1964, caresse ce rêve depuis lors. Avant de se fixer sur le doyen des ponts de la capitale, il hésitait : l'arc de triomphe ? l'Ecole militaire ?

Christo est un emballeur en grand : en 1976, il tend près de San-Francisco une barrière de nylon de 40 kilomètres de long, sa « Running Fence ». En 1983, la baie de Miami s'étoile de flaques roses : ce sont ses « Surrounded Islands », petites îles entourées de toile flottante — 65 000 mètres carrés au total.

Au printemps dernier, une exposition de la Kunsthalle de Hambourg, relayée en mai-juin par la fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence, rendait compte de cette dernière expérience, et proposait à la vente des dessins, des photos et des échantillons de l'œuvre (*le Monde* du 10 avril). Christo à besoin d'argent : il se finance tout seul. Pour l'« habillage » du Pont-Neuf, estimé à quelque 19 millions de francs, ni l'Etat ni la ville ne paieront un centime. La liste des fournitures est homérique : 40 000 mètres carrés de toile ignifugée, couleur muraille, à reflets dorés, pour emballer, et 11 kilomètres de corde pour attacher le tout. Seule la chaussée et la statue de Henri IV y échapperont.

L'« habillage » s'effectuera du du 26 août au 23 septembre, il restera en place deux semaines. Les guides de Chamonix sont embauchés pour installer le tout, sans compter les hommes-grenouilles et plus d'une centaine d'étudiants chargés de surveiller l'œuvre jour et nuit, et d'expliquer la démarche aux passants.

Expliquer, convaincre, l'artiste en a l'habitude ; mais la tâche était apparemment plus ardue en France qu'aux USA : il a fallu sept ans de négociations pour que l'unanimité se fasse enfin. La Mairie de Paris vient de donner son accord. Christo emballe le Pont-Neuf pour qu'on le remarque. En septembre, devant la Samaritaine, toutes les chances sont de son côté.

F. Ne.

Bien d'autres œuvres trouveront leur place plus sereinement. Les statues des quatres maréchaux (Juin, Leclerc, Koenig et de Lattre) place de Fontenoy, le capitaine Dreyfus dans la cour de l'ancienne Ecole polytechnique, Georges Bernanos près de la Closerie des Lilas, Edmond Rostand au Jardin des Plantes, et un hommage au surréalisme boulevard Raspail. Tout cela sera offert aux Parisiens avant que l'année ne s'achève. *« De quoi avoir une indigestion »*, grognent certains représentants de l'opposition, qui parlent de *« mégalomanie »* et d'« hystérie commémorative ».

Pourtant, la Ville de Paris mijote, elle aussi, de faire célébrer par des artistes Saint-Exupéry, Théophraste Renaudot et même l'ingénieur Marc Seguin, qui inventa la locomotive à vapeur.

Commandes, esquisses, maquettes et financement sont trop avancés pour être remis en cause. La seule question que l'on se pose désormais est celle-ci : qui donc inaugurera tous ces monuments ?

MARC AMBROISE-RENDU.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Exil

POURQUOI, à l'idée de vacances, associer celle de l'exil ; et marier, aux promesses du loisir, la souffrance de la terre perdue ? Comme s'il n'était de bonheur qu'immobile ; comme si menaçait, à l'heure de partir, la crainte que tout disparaisse, ici ; que tout soit vide, là-bas ?

Le petit baluchon d'amitié qui, jour après jour, aide à pousser un pied devant l'autre, à enchaîner une idée à l'autre, ne se transporte pas. Il est instable comme une chimie hésitante, comme un alliage dépourvu d'équilibre (l'acier ou l'homme) toujours près de crouler s'il n'est pas l'objet de soins renouvelés dont chacun cache la recette intransmissible.

L'exil. Orgueilleuse attitude qu'un rocher immortalise. Ou bien noble sanction que le pouvoir n'accordait qu'à ses adversaires les plus considérables. L'exil ne fait pas nombre. Les peuples ne connaissent pas l'exil. Ils migrent, à l'instar des troupeaux cherchant de meilleurs pâturages, des maîtres moins rudes ou des dieux moins terribles.

Le poète de l'exil, ce n'est pas Hugo, qui s'en va parce qu'il n'a rien eu, et rapplique dès qu'il y a de quoi glaner honneurs et places. Il en mourra étouffé, comme Valéry, autre metteur en scène de lui-même. Hugo a beau faire de son exil une devanture où il exhibe des livres portant ce titre *(Avant l'exil, Pendant l'exil, Depuis l'exil)*, il n'est qu'un exilé du dépit, un rageur. Parce que Napoléon III, neveu ingrat, n'avait pas honoré la dette due par l'oncle embaumé sous les louanges.

La sotte idée de se moquer de Hugo, qui rend l'assaillant dérisoire. Mais que sont des châteaux forts qui ne subissent pas de sièges ?

Le poète de l'exil, c'est Saint-John Perse, qui le choisit quand on le retenait ; qui s'y maintint quand il n'avait plus rien à récuser, ni jaloux, ni ennemi, ni occupant, ni bombe, ni proscription ; mais parce que l'exil, c'était lui-même, où qu'il allât (1). L'exil est un geste pour soi, dont l'envie naît quand tout, à d'autres, paraît apaisé — ou perdu, c'est-à-dire consommé.

SAINT-JOHN PERSE écrit *Exil*, mais ce n'est pas sous ce titre qu'il en dévoile les ressorts : *« Nous n'habiterons pas toujours ces terres jaunes, notre délice... »*, puisque *« toute la misère du monde appelle le pilote au large des estuaires »*. D'*Anabase* à *Neiges*, l'homme qui s'écarte se compose et se décompose de mots, pour dessiner un voyage au terme duquel *l'Amitié du prince* est une récompense de silence. *« Tu peux,* dit-il à ce prince, *te taire parmi nous, si c'est là ton humeur ; ou décider encore que tu vas seul, si c'est là ton humeur : on ne te demande que d'être là ! »*

Interrogé sur la raison d'être d'*Exil* (écrit aux Etats-Unis pendant la seconde guerre mondiale), Saint-John Perse fait connaître qu'*Exil « n'est pas une image de la Résistance* (mais) *un poème de l'éternité de l'exil dans la condition humaine »* (*Figaro littéraire*, 5 novembre 1960, cité dans la Pléiade). Le poète est tel parce qu'il est délivré de l'Histoire, c'est-à-dire indifférent au reflet égoïste qu'il pourrait y inscrire : sa gloire. *Exil* est *« un poème né de rien et fait de rien... »*

Comme si, par cette phrase, Saint-John Perse, né en 1887 Marie-René Alexis Saint-Léger Léger, réconciliait diplomatie et poésie ; l'Académie, dont il ne fut pas, et le Quai, dont Vichy le chassa, déjà parti.

L'EXIL n'est qu'en soi. Le pouvoir politique en pervertit la pureté en lui conférant une couleur de punition publique. Il le vulgarise. Quoi de plus triste que cette loi de 1886 qui éloigna de leur terre, leur vie durant, les chefs des familles *« ayant régné sur la France »* ; parce qu'un de ceux-ci avait marié sa fille avec trop d'éclat et que Jules Grévy, le premier (vrai) président de la République, avait pris peur !

Pour qui décampe, la peur ne fait pas un exil, mais une fuite, une débandade, un abandon de poste. Le comte d'Artois suant de trouille après le 14 juillet n'est qu'un émigré, tare dont nul sacre ne pouvait le laver. Les fuyards de mai 1981, qui se voyaient déjà passés au fil de quelque couteau rouge, évaluaient leur courage à la mesure d'un barème fiscal.

Réduit à l'état d'argument politique, l'exil n'est plus qu'un outil de code pénal, un tromblon de procureur bavard bavant de vanité à réclamer une manière de mort civile. C'est la situation de Sakharov, frappé de bannissement et non pas maître de son exil, mais demeurant, de ce côté-ci du soleil, l'*« Homme-très-attrayant, ô Sans-coutume-parmi-nous, ô Dissident ! »*, comme l'écrit prémonitoirement Saint-John Perse dès 1924 dans *Amitié du prince*.

L'exil est-il romantique ou classique ? Hugo l'effervescent a encore tout gâché. Au point de contaminer ce qui fut avant lui et de noyer de larmes et de tremblements les gestes les plus orgueilleux. Vues d'aujourd'hui au travers de l'opaque romantisme, l'abdication de Christine de Suède n'est plus que le résultat d'une passion amoureuse, l'abdication de Charles Quint une reddition devant la vieillesse. Alors que abdiquer librement, c'est l'exil des souverains que leurs sujets aiment encore. A la manière de feu Charlotte de Luxembourg remettant spontanément un sceptre qu'elle tenait d'une main forte.

Classique, l'exil, naturellement, puisqu'il est une décision : le refus de durer, de prendre tout de son temps, de s'attarder *« en tous lieux vains et fades où gît le goût de la grandeur »*.

⁂

TOUTE poésie est exil, tout poète exilé. Parce que le poète est affranchi de l'obligation de plaire. La poésie donne des complices plutôt que des lecteurs. Entre le poème et celui qui, de l'œil, s'en empare, il y a peu de place pour l'intelligence. Le cerveau n'est pas le meilleur truchement pour relier le poème et celui qui s'y plonge.

La poésie est libre parce qu'inadaptable. Comme on le dit d'un rebelle. La danse, à la rigueur, se marie au poème, par les canaux de la musique. D'un *Après-midi* mallarméen, Debussy déduit, rare exemple, un prélude qu'un Faune mouvra (mouvoir, verbe aujourd'hui atrophié de la plupart de ses temps grammaticaux).

La poésie est heureusement protégée de ces *« droits dérivés »* qu'une *loi* prévoit désormais pour le plus grand péril des créateurs. A tant faire que de les protéger, mieux eût valu les préserver aussi de la tentation du profit.

La poésie est libre, parce qu'à l'abri du pouvoir, qui ne s'y intéresse pas parce qu'il ne craint rien d'elle. Le poète de cour n'appartient plus qu'à la cour ; Racine y finit en quenouille et Ronsard s'y dévoie. Les farouches auteurs contemporains qui font antichambre à la culture devraient se le rappeler. Le pouvoir cherche ses créatures parmi ses protégés.

⁂

ET alors ? Pourquoi Saint-John Perse ? Pourquoi maintenant ? La réponse n'aurait pas plus d'intérêt que la question n'a d'objet. La poésie n'est qu'une nécessité, comme telle extérieure à toute idée de démonstration. Parce qu'elle est ce qui guérit de l'exil, un voyage *in petto*, prisme pour voir le monde en se détournant du monde : *« lire, vivre où mènent les mots »*. Chez soi.

(1) Depuis peu revenu en France, Saint-John Perse écrit le 9 septembre 1958 à une amie d'Amérique : *« Serait-ce la fin d'un exil ? Ou seulement d'un nomadisme ?... Me voici donc en terre française, le dos encore à la mer. Et qu'est-ce vivre, que d'errer ? »*

SPECTACLES

théâtre

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), 19 h 30 : Le blé se couche.
COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.
DIX HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Puttin'on my Boots, I'm Goin'to my Roots (Farid Chopel).
ESPACE MARAIS (366-90-14), 18 h 30 : Tromb-al-Ca-Zar.
GALERIE 55 (326-63-51), 19 h : Sexual Perversity in Chicago ; 21 h : Madame's Late Mother.
LUCERNAIRE (544-57-34), 20 h : I. C'est rigolo ; II. 18 h : Parlons français nº 2 ; 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Commedia dell'arte : Petite salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : les Mystères du confessionnal.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
PORTE ST-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.
POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : En camarades.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Merveilleux épouvantail ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Tango pile et face.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83), 20 h 30 : la Libératrice ; 21 h 15 : le Fétichiste.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 22 h : Crazy Cocktail ; 23 h 15 : Banc d'essai des jeunes.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.
BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?
CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 20 h 30 : Riez, riez, profitez-en... ; 22 h : les Méthodes de Camille Bourreau.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Ça va gicler chez les bourgeois.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

La danse

MAIRIE DU IVᵉ (278-60-86), 21 h : Ballets historiques du Marais.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 21 h : Boulevard du music-hall.
ESPLANADE DE LA DÉFENSE, 22 h : Broadway Hollywood (spectacle gratuit).
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry le Luron.
TOURTOUR (887-82-48), 22 h 30 : Tango pile et face.

Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)
La Table Verte, 22 h : Ch. Chanel (Dowland, Bach, Villa-Lobos).
Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.
Eglise Saint-Médard, 21 h : G. Fumet, R. Siegel (Vivaldi).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Mighty Flea Connors.
FONDATION ARTAUD (582-66-77), 23 h : Steeve Grossman.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 20 h 30, 22 h : Have Perce ; à 0 h 30 : Loalwa.
MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : McCoy Tyner Trio.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Solal, P. Caratini, T. Rabeson.
PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : G. I. Brass International.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : J. Lacroix Jazz Orchestra.
SUNSET (261-46-60), 23 h : D. Lockwood Quartet.
TROIS MAILLETZ (354-00-79), 23 heures : Voices of America, Paul Cooper.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : A. Penon, R. Pelinski, E. Klainer.

XXᵉ Festival estival de Paris

(354-84-96)

MAIRIE DU Vᵉ, 18 h 30 : F. Pierre, I. Honeyman, Cl. Villevieille (Berio, Clementi, Constant...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

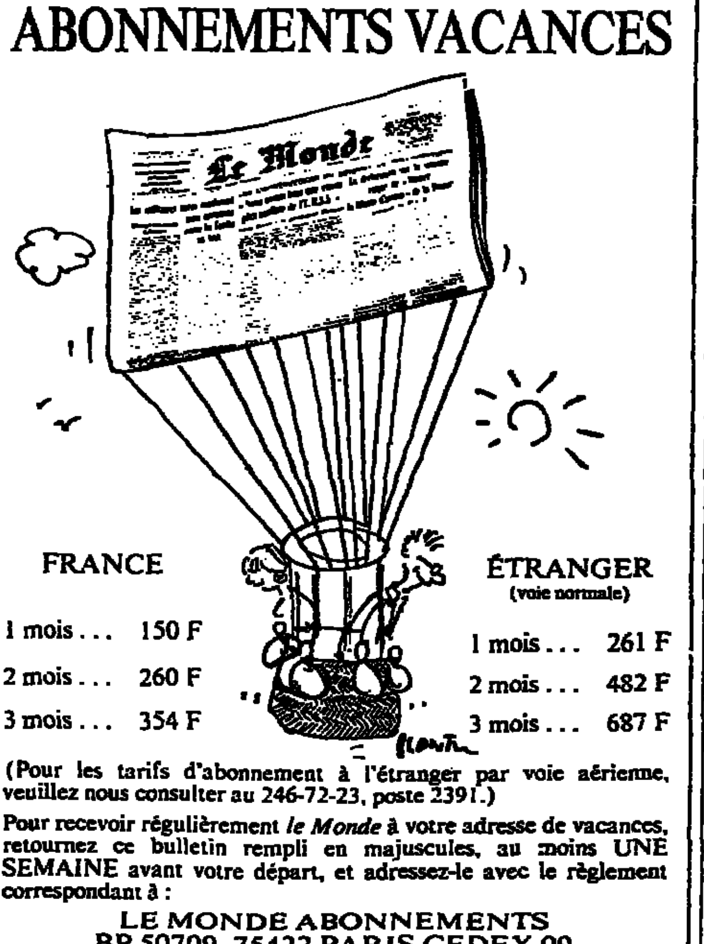
Carte blanche à P. Vecchiali ; 16 h, l'Auberge du Petit Dragon, de J. de Limur ; 19 h, le Bébé de l'escadron, de R. Sti ; 21 h : Cinéma japonais contemporain (3ᵉ partie) : Ville de septembre, de Y. Higashi.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h, Science-fiction et fantastique : Curse of the fly, de Don Sharp ; 19 h, Aspects du cinéma chinois : Nui Bai Sei, de Z. Huanz-Hang.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2ᵉ (742-97-52) ; Lucernaire, 6ᵉ (544-57-34) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; Parnassiens, 14ᵉ (320-30-19).
LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2ᵉ (742-72-52) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01).
L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15ᵉ (554-46-85).
L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16).



Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 2 août

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (267-63-42).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21).
LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3ᵉ (772-94-56) ; Grand Pavois, 15ᵉ (554-46-85) ; Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).
BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Parnassiens, 14ᵉ (320-30-19). – V.f. : Capri, 2ᵉ (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14ᵉ (320-30-19).
CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17ᵉ (380-30-11).
CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5ᵉ (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14ᵉ (544-43-14).
COCAINE (A, v.o.) (*) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01).
CONTES CLANDESTINS (Fr.), République, 11ᵉ (805-51-33).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5ᵉ (325-78-37).
DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : UGC Biarritz, 8ᵉ (562-20-40).
LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (633-10-82) ; v.f. : Opéra Night, 2ᵉ (296-62-56).
LE DERNIER DRAGON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; UGC Danton, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Normandie, 8ᵉ (563-16-16) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (574-93-40) ; Images, 18ᵉ (522-47-94).
DESIDERIO (It., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (633-10-82).
DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5ᵉ (354-99-22).
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19ᵉ (245-66-00).
EMMANUELLE IV. George-V, 8ᵉ (562-41-46).
LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6ᵉ (326-48-18) ; Rialto, 19ᵉ (607-87-61).
ESCALIER C (Fr.) : Forum 1ᵉʳ (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).
LE FEU SOUS LA PEAU (Fr) : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Paramount City, 8ᵉ (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (335-30-40).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40).
LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; UGC Danton, 6ᵉ (225-10-30) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (720-76-23) ; Kinopanorama, 15ᵉ (306-50-50) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18ᵉ (522-46-01) ; Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5ᵉ (354-07-76) ; v.f. : Opéra Night, 2ᵉ (296-62-56).
GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (562-20-40) ; Paris Ciné, 10ᵉ (770-2171).
L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11ᵉ (700-89-16).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; UGC Odéon, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8ᵉ (562-20-40).
JOY AND JOAN (Fr.) (**) : George-V, 8ᵉ (562-41-46).
KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (337-57-47).
LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77).
MARATHON KILLER (A., v.f.) : Paramount City, 8ᵉ (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2ᵉ (233-54-58).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (574-94-94) ; Calypso, 17ᵉ (380-30-11).
MASK (A., v.f.) : Impérial, 2ᵉ (742-72-52).
MISHIMA (A.) : Cinoches, 6ᵉ (633-10-82).
NOM DE CODE : OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43 ; Gaîté Rochechouart, 9ᵉ (878-81-77).
NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6ᵉ (326-12-12).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16) ; Denfert, 14ᵉ (321-41-01) ; République, 11ᵉ (805-51-33).
LES NUITS CHAUDES DE CLÉOPATRE (It., v.f.) (**), UGC Ermitage, 8ᵉ (563-16-16) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86).
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11ᵉ (805-51-33).
PARIS TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-51-36).
PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Grand Pavois, 15ᵉ (554-46-85) ; Rialto, 19ᵉ (607-87-61).
POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82). – V.f. : Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (522-46-01) ; Tourelles, 20ᵉ (364-51-98).
PORTÉS DISPARUS (A., v.f.) : Lumière, 9ᵉ (246-49-07) ; Paris Ciné, 10ᵉ (770-21-71).
POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Epée de Bois, 5ᵉ (337-57-47).
RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (562-20-40).
LE RETOUR DU CHINOIS (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6ᵉ (225-10-30). – V.f. : Grand Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; UGC Convention, 15ᵉ (574-93-40) ; Images, 18ᵉ (522-47-94).
LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Danton, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5ᵉ (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Pagode, 7ᵉ (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (359-04-67) ; Escurial, 13ᵉ (707-28-04) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15ᵉ (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27).
LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8ᵉ (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33).
SALE TEMPS POUR UN FLIC, (A., v.o.) : UGC Normandie, 8ᵉ (563-16-16). – V.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; UGC Convention, 15ᵉ (574-93-40) ; Images, 18ᵉ (522-47-94).
SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8ᵉ (562-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (335-30-40).
SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77) ; Olympic, 14ᵉ (544-43-14).
LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8ᵉ (359-31-97).
SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Odéon, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (575-94-94) ; UGC Normandie, 8ᵉ (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; UGC Convention, 15ᵉ (574-93-40).
STARMAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Ambassade, 8ᵉ (359-19-08). – V.f : Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31).
STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (633-10-82).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (337-57-47).
SUBWAY (Fr.) : Colisée, 8ᵉ (359-29-46).
TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2ᵉ (233-54-58).
THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8ᵉ (562-20-40).
LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5ᵉ (633-79-38).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (544-57-34).
UN ÉTÉ POURRI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21). – V.f. : Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; Bastille, 11ᵉ (307-54-40) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01).
VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (326-58-00) ; Saint-André des Arts, 6ᵉ (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8ᵉ (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14ᵉ (544-43-14).
WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; George V, 8ᵉ (562-41-46) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79). – V.f. : Capri, 2ᵉ (508-11-69) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14ᵉ (327-95-94).
LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (326-58-00).
AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; V.f. : Athéna, 12ᵉ (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-49) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (554-46-85) ; Calypso, 17ᵉ (380-30-11).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (267-63-42).
BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (532-91-68).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21) ; Rialto, 19ᵉ (607-87-61).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6ᵉ (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (574-95-40).
LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6ᵉ (222-87-23) ; Balzac, 8ᵉ (561-10-60).
DÉLIVRANCE (A, v.o.) (*) : Saint-Michel, 5ᵉ (326-79-17).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8ᵉ (354-36-14).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11ᵉ (700-89-16).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6ᵉ (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (532-91-68).
2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Saint-Michel, 5ᵉ (326-79-17) ; Publicis St-Germain, 6ᵉ (222-72-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; V.f. : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16ᵉ (288-64-44).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17ᵉ (380-30-11).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17ᵉ (380-30-11).
EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; Espace Gaîté, 14ᵉ (327-95-94).
LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (329-11-30).
LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5ᵉ (325-72-07).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : George-V, 8ᵉ (562-41-46).
GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5ᵉ (633-25-97).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (337-57-47).
J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Panthéon, 5ᵉ (354-15-04).
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15ᵉ (554-46-85).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14) ; Ranelagh, 16ᵉ (288-64-44).
LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (326-58-00).
MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19ᵉ (607-87-61).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (267-63-42).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5ᵉ (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11ᵉ (700-89-16).
METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15ᵉ (554-46-85).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2ᵉ (508-11-69).
MOGAMBO (A.) : Champo, 5ᵉ (354-51-60).
MOONRAKER (A., v.f.) : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70).
OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5ᵉ (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (359-36-14).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14) ; Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).
PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6ᵉ (326-48-18).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (532-91-68).
PHASE IV (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; George V, 8ᵉ (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; V.f. : Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (532-91-68).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5ᵉ (633-63-20) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6ᵉ (720-76-23) ; V.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01).
POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (563-16-16) ; V.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Secrétan, 19ᵉ (241-77-99).
LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01).
PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56).
QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8ᵉ (562-45-76) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2ᵉ (233-67-06).
QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6ᵉ (326-19-68) ; Pagode, 7ᵉ (705-12-15) ; Balzac, 8ᵉ (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14ᵉ (544-43-14) ; Escurial, 13ᵉ (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (267-63-42).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15ᵉ (554-56-85).
SCANNERS (A., v.f.) : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37).
SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2ᵉ (233-54-58).
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (532-91-68).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21) ; Rialto, 19ᵉ (607-87-61).
LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21).
THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5ᵉ (354-51-60).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (326-58-00).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5ᵉ (633-63-20) ; Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79). – V.f. : Montparnos, 14ᵉ (327-52-37).
LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (335-30-40).

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) ; Olympic-Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77), 12 h et 24 h.
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56), 20 h.
BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16), 18 h.
LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Studio Galande, 5ᵉ (354-72-71), 18 h 10.
LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77), 12 h et 24 h.
FEMMES NOIRES, FEMMES NUES (Iv., v.o.) : Olympic, 14ᵉ (544-43-14), 18 h.
FURYO (Jap, v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21), 17 h 30.
JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14), 20 h.
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14), 20 h 45.
LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01), 21 h 45.
PARIS VU PAR (Fr.) : Olympic, 14ᵉ (544-43-14), 18 h.
POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3ᵉ (272-94-56), 17 h 45, 20 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5ᵉ (354-72-71), 22 h 30, 0 h 20.
SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36), 0 h 20.
SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.), Studio Galande, 5ᵉ (354-72-71), 20 h 35.
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1ᵉʳ (508-94-14), 18 h 50.

Les festivals

CHARLOT, Péniche des Arts, 15ᵉ (527-77-55), 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et ma Belle en promenade.
CINÉASTES DE NOTRE TEMPS, Olympic, 14ᵉ (544-43-14), E. von Stroheim – J. von Sternberg.
CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7ᵉ (783-64-66), 18 h : Jeux d'été ; 20 h : la Grande Illusion ; 22 h : Freaks.
LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17ᵉ (380-24-81), la Blonde ou la Rousse.
COMÉDIES AMÉRICAINES (v.o.), Action-Ecoles, 5ᵉ (325-72-07), Ninotchka.
M. DURAS, Denfert, 14ᵉ (321-41-01) : India Song, Aurelia Steiner.
L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action rive-gauche, 5ᵉ (329-44-40), Josey Wales hors la loi. – Salle 2, Un frisson dans la nuit.
A. KUROSAWA (v.o.), St-Lambert, 15ᵉ (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, Dodes Caden. + Denfert, 14ᵉ (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chiens enragés.
E. ROHMER, République-Cinéma, 11ᵉ (805-51-33), en alternance : le Genou de Claire ; la Carrière de Suzanne – la Boulangère de Monceau ; la Marquise d'O ; la Collectionneuse, + Denfert, 14ᵉ (321-41-01), le Beau Mariage, Pauline à la plage.
LA NOUVELLE VAGUE EN COURTS MÉTRAGES, Olympic, 14ᵉ (544-43-14).
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18ᵉ (606-36-07), le Bal.
CYCLE A. TANNER, 14 Juillet-Parnasse, 6ᵉ (326-58-00), Jonas qui aura vingt ans en l'an 2000.
TEX AVERY (v.o.), Action-Christine, 6ᵉ (329-11-30) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46).
GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6ᵉ (329-11-30), la Main gauche du Seigneur.

LES FILMS NOUVEAUX

CINQ FEMMES A ABATTRE (**), film américain de Jonathan Demme (v.o.) : Paramount-Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Paramount-City Triomphe, 8ᵉ (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00).
LE FACTEUR DE SAINT-TROPEZ, film français de Richard Balducci : George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; Lumière, 9ᵉ (246-49-07) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; Bastille, 11ᵉ (307-54-40) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Clichy Pathé, 18ᵉ (522-46-01).
GYMKATA, film américain de Robert Clouse (v.o.) : Forum-Orient-Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; (v.f.) : Gaumont-Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Bastille, 11ᵉ (307-54-40) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-46-01).
LA GROSSE MAGOUILLE, film américain de Robert Zemeckis (v.o.) : Gaumont-Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Saint-Germain-Village, 5ᵉ (633-63-20) ; Gaumont-Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; (v.f.) : Lumière, 9ᵉ (246-49-07) ; Athéna, 12ᵉ (343-00-65) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ;
PORKY'S CONTRE-ATTAQUE, film américain de James Komack, (v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; Parnassiens, 14ᵉ (335-21-21) ; (v.f.) : Bastille, 11ᵉ (307-54-40) ; Nations, 12ᵉ (343-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-46-01).
VENDREDI 13 – CHAPITRE 5 – UNE NOUVELLE TERREUR (**), film américain de Danny Steinmann, (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8ᵉ (225-09-83) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (335-30-40) ; Convention-Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17ᵉ (758-24-24).

COMMUNICATION

LES NOUVELLES TÉLÉVISIONS

La fin d'un archaïsme

Peu importe, après tout, les querelles politiques et les batailles d'intérêts ! On a envie de dire : enfin ! Enfin, l'on en termine avec l'un des archaïsmes de la société française, le monopole d'un Etat sur la télévision. On va entrer enfin dans l'ère de l'abondance d'images et de la concurrence.

Comme la plupart des évolutions, celle-ci s'est largement opérée sous la pression du corps social lui-même. Et les dirigeants du monde économique et politique ne font que traduire, chacun à leur manière, les besoins d'une population aspirant à sortir d'un certain sous-développement. Il semble que trois éléments principaux aient constitué le mélange propulseur qui a permis le lancement de la fusée.

Une forte demande, en premier lieu, des téléspectateurs pour recevoir chez eux, sur leur récepteur, davantage d'images. Cette demande diffuse ne concerne pas seulement quelques catégories « branchées » de la population, mais se manifeste dans divers milieux. Comme si les Français rejetaient implicitement le modèle socialisant de la télévision éducative et informative pour celui, libéral, du marché de l'image.

Deuxième facteur de pression, le besoin d'investissement d'un milieu professionnel jeune, en expansion, qui ne comprend pas que cette « société de communication » qu'on lui promet depuis quelques années, on ne lui donne pas les moyens de la mettre en œuvre dans les faits. Réalisateurs, publicitaires, techniciens, vidéastes, jeunes diplômés à la recherche des carrières de l'avenir, expriment, là comme ailleurs, la capacité d'initiative et d'engagement personnel qui est l'une des caractéristiques du tissu social d'aujourd'hui. Créer, entreprendre, où mieux que dans ce monde en mouvement de la communication, où l'aventure est possible ?

A cette soif de faire s'ajoute enfin celle de dire. Le besoin d'expression rejoint le sentiment de la masse des citoyens, relayée par les élites politiques (et pas seulement à droite), qu'il faut « moins d'Etat ».

Mais on ne passe pas d'un coup de baguette magique d'un système à l'autre. Pour opérer un changement de cette nature, il fallait un mûrissement. Depuis la fin de l'ORTF (1974), le système se fissure. Les craquements s'amplifient. La crise économique et son corollaire, la modernisation, d'une part, la volonté libertaire d'un gouvernement de gauche, d'autre part, ont rendu possible, *hic et nunc*, la prise en compte politique de la demande populaire.

La sanction du public

Il y a un signe frappant des évolutions des mentalités, jusque dans la forteresse syndicale des personnels de la radiotélévision : c'en est fini, ou presque, des discours incantatoires sur le démantèlement du service public. Même ses plus acharnés partisans savent que celui-ci signerait son arrêt de mort s'il n'acceptait la concurrence extérieure. Les contraintes, les pesanteurs du vieil édifice, même rajeuni, le commandaient. *« Tout cela est devenu insupportable »*, déclarait au *Monde* Pierre Desgraupes, le 22 février 1984.

Oh, ce n'est pas l'Eldorado ! On est encore loin d'un système d'abondance réelle ou de la liberté totale – notamment recevoir les chaînes étrangères, en particulier les meilleurs programmes de nos voisins européens. Seuls les réseaux câblés peuvent apporter l'une et l'autre, et le gouvernement a été bien inspiré d'accélérer le plan câble parallèlement à l'ouverture de nouvelles fréquences hertziennes. L'on se serait sans doute évité quelques désagréments en prenant délibérément en compte la demande sociale, et en essayant d'y répondre le plus rapidement possible, plutôt qu'en intégrant la question posée dans une stratégie strictement politique.

Rien n'est définitif. Ce qui est décidé aujourd'hui pourra être demain revu et corrigé, amélioré ou amendé. Mais, au-delà des visées politiques, il y aura le verdict populaire, la sanction de l'économie : quel accueil réserveront les téléspectateurs aux nouvelles chaînes qui vont arriver, les unes après les autres, sur leurs écrans. Comment réagiront-ils concrètement à plus d'abondance et plus de liberté.

On sait déjà que la quatrième chaîne, première étape de cette ouverture progessive, n'est pas le fiasco que promettaient certains. Cette nouvelle phase de la libéralisation, en tout cas, permet au gouvernement de mettre davantage les faits en accord avec la loi qu'il a fait voter le 29 juillet 1982. Article premier : *« La communication audiovisuelle est libre »*.

YVES AGNÈS.

Les réactions : les critiques politiques contrastent avec l'accueil favorable des professionnels

Beau joueur, le service public ! Dans une pleine page de publicité publiée dans plusieurs quotidiens, douze entreprises de l'audiovisuel public souhaitent *« bienvenue aux nouvelles télévisions »*, leurs futures concurrentes, et estiment que *« la passion est en jeu avec comme grand vainqueur le téléspectateur »*. Il y a neuf mois, la naissance de Canal Plus n'avait pas suscité autant de sympathie...

Chez les partenaires de la communication, l'accueil des décisions gouvernementales est plutôt favorable, même si, pour la presse, il se nuance de quelques inquiétudes. Le Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne (SPHP) *« se réjouit chaque fois que le champ ouvert à la liberté s'agrandit »*, mais s'inquiète de la concurrence publicitaire et déplore le manque de concertation. Le SPHP rappelle que *« la presse écrite unie dans sa diversité était prête à prendre ses responsabilités au sein d'une chaîne de télévision »*. La Fédération nationale de la presse française enregistre *« avec satisfaction »* les nouvelles règles du marché publicitaire (hausse des tarifs et plafonnement des ressources des chaînes publiques), mais fera *« preuve de la plus extrême vigilance »* pour sauvegarder l'écrit.

Satisfaction également à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Mme Michèle Cotta considère comme *« positive »* l'ouverture des ondes, la création de télévisions locales et la porte ouverte à la presse sur ce marché. Elle s'interroge néanmoins *« sur le problème philosophique posé par le maintien du monopole de Télédiffusion de France »*.

Les confédérations syndicales, elles, sont nettement plus critiques et prennent la défense du service public contre les nouveaux arrivants. Pour la CGT, la décision gouvernementale *« tourne le dos aux intérêts nationaux majeurs »* et menace tant le service public que la création cinématographique et télévisuelle, ou le pari industriel du plan de câblage. La CGC s'inquiète de la concurrence des télévisions privées sur la presse et les radios locales et demande *« une réflexion plus sérieuse »*. Pour FO, enfin, *« le gouvernement ouvre toutes grandes les portes aux grandes firmes multinationales et leur livre deux chaînes »*. La Confédération estime que la Haute Autorité n'offre pas de *« garanti »* pour éviter l'anarchie des télévisions locales.

Trop de privé ou trop d'Etat...

Les réactions politiques sont dominées par de violentes attaques du PCF et par l'analyse critique du RPR. Déjà, dans son édition du 1er août, *l'Humanité* attaquait les décisions gouvernementales qui ouvraient la porte, selon les communistes, au *« camp de l'argent »*. *L'Humanité* du 2 août, qui consacre sa troisième page à l'événement, insiste surtout sur la *« convergence gouvernementale avec les principes inscrits dans les documents de l'UDF et du RPR »* et les risques de *« privatisation définitive »* de la télévision. *« L'affaire est grave*, déclare M. René Le Guen, membre du bureau politique du PCF. *On cherchera vainement dans les engagements de 1981 une quelconque référence à ces projets. »*

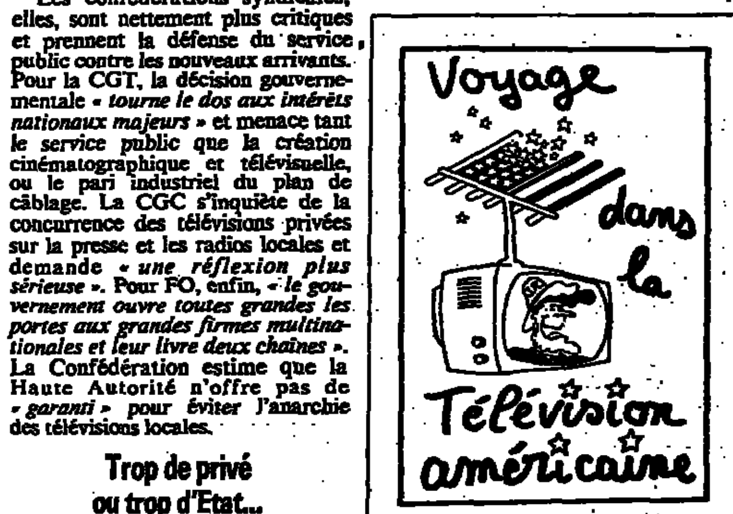
[*L'Humanité* n'a pas tort de nous reprocher de n'avoir pas reproduit dès hier le libellé de ses critiques contre le projet gouvernemental sur les télévisions privées : en fait, ce texte se trouvait dans une revue de presse que le manque de place nous a contraints à faire sauter à la dernière minute, mais de là à parler d'*« amalgame stalinien »* à propos d'un titre qui constatait que tant le PCF que l'opposition critiquaient le projet, c'est, pour parler comme M. Marchais, pousser le bouchon un peu loin. Tout ce qui est excessif...]

Dans un communiqué rédigé par M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, la formation de M. Jacques Chirac dénonce une *« manœuvre de séduction pré-électorale »*. Pour le RPR, le gouvernement *« ne propose pas une véritable privatisation de la télévision »*, mais organise plutôt une *« extension rampante du secteur étatique »* et un *« renforcement du service public de l'audiovisuel »*. S'interrogeant au passage sur les chances réelles des nouvelles télévisions de trouver sur le marché publicitaire des ressources suffisantes, le RPR estime que *« le gouvernement fait allègrement l'impasse sur le satellite et le câble »*, amenant *« les collectivités locales à réexaminer les conditions de leur engagement »*. Pour le RPR, *« aucune des conditions d'un développement de la télévision libre n'est en réalité assuré »*.

Enfin, commentant les déclarations de M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, au *Monde*, Philippe Grumbach écrit dans *le Figaro* : *« Tous les observateurs ont noté la volonté du gouvernement de bloquer la situation de l'audiovisuel de telle sorte que la télévision privée ne puisse, en aucun cas de figure, prendre son essor. C'est ce que reconnaît aujourd'hui ingénument le secrétaire d'Etat. »*

● *Une liste de deux cent cinquante projets de télévision privée.* – La *Gazette des nouveaux médias* a publié une liste regroupant l'ensemble des projets actuellement recensés. Répertoriés par régions, deux cent cinquante projets y apparaissent sous leur nom propre ou celui de leurs promoteurs, dont on donne aussi les coordonnées. Elle est disponible au prix de 150 francs.

★ *Gazette des nouveaux médias*, tél. : 735-00-43 (le matin).



Hollywood électronique

De notre envoyé spécial
JEAN-FRANÇOIS LACAN

Los Angeles. – Sur le portail : Twentieth Century Fox. Dans le monde entier, ces trois mots signifient cinéma. Pourtant, la célèbre allée de maisons en carton-pâte à l'entrée des studios sert essentiellement aujourd'hui au tournage de séries de télévision.

Hollywood a pris depuis longtemps le virage de l'électronique et règne sur les petits écrans comme sur les salles obscures. Avec quatre séries en moyenne diffusée, chaque année par les grands réseaux, les *networks*, la Fox s'assure un chiffre d'affaires confortable, qui vient équilibrer l'exercice toujours périlleux de la production cinématographique.

Travailler pour la télévision tient *aussi, à sa façon, du jeu de hasard*. La règle consiste à investir un million de dollars l'heure dans une série qu'un chaîne nationale achète environ 800 000 dollars. Le coup se joue à la neuvième semaine de diffusion.

Si les sondages sont mauvais, la série est déprogrammée et c'est une *perte sèche pour le studio*. Si l'audience est bonne, il faut durer, faire au moins cent cinquante épisodes pour pouvoir les revendre en *bloc aux télévisions indépendantes*. Celles-ci rediffusent en effet en six mois, au rythme d'un épisode par jour, les séries programmées pendant trois ans *sur les networks*. Dans la plupart des cas, la Fox réussit à amortir ses coûts de production sur le marché de l'occasion.

Si la série a été un grand succès sur les chaînes nationales, elle peut gagner deux à trois fois sa mise et compléter son bénéfice avec les ventes internationales. Mais, même s'il nous reçoit avec un certain faste dans le petit salon consacré au souvenir de Shirley Temple, Williams Saunders, vice-président de la Fox, tient à faire mesurer les difficultés d'Hollywood. *« Pour un succès spectaculaire, combien de projets avortés, de séries déprogrammées ! Le marché de la télévision sera difficilement rentable tant que nous ne pourrons pas travailler directement avec les stations locales indépendantes »*.

Pour Hollywood, les « indépendantes » font aujourd'hui figure de Terre promise. En dix ans, leur nombre est passé de 80 à 200 et elles desservent plus de 80 % de la population. *Mais, à quelques exceptions près*, leurs ressources sont insuffisantes pour financer la création de progammes de fiction. Pour contourner le *problème*, la Fox a choisi la technique du *barter* elle offre aux stations films et séries entrecoupés d'écrans publicitaires. la moitié des espaces est vendue par le studio, l'autre par les télévisions locales.

Même si elle s'en défend, la Fox cesse ainsi d'être un simple producteur pour mettre un pied dans la logique du *network*. Ce n'est sans doute qu'un début : M. Rupert Murdoch, qui a acheté l'an dernier 50 % du studio, vient de prendre le contrôle de six stations de télévision, couvrant 20 % du territoire américain. De quoi constituer un petit réseau concurrent des trois grands et disposant de ses propres ressources d'images.

Prochain article :

LES CHARMES DE LA REDIFFUSION

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 2 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Formule 1 : Mireille Mathieu, Patrick Duffy.
De M. et G. Carpentier.
Avec : John Denver, Michel Sardou, Julio Iglesias, Chantal Goya...

21 h 45 Variétés : Chapeau (Carlos).
De M. et G. Carpentier.
Yves Lecoq présente Carlos et de nombreux extraits de spectacles de Mort Shumann, Raymond Devos...

22 h 40 Histoires naturelles.
De E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Les Dombes, une région entre ciel et eaux.

23 h 10 Journal.

23 h 25 Choses vues : V. Hugo lu par M. Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Tendre comme le rock.
De H. Baker, réal. J. Espagne. Avec P. Norbert, A. Gattegno, M. Laborit...
Dernier épisode : Teddy Gold et les Flambeurs décident de remplacer Jo. Kiki, le batteur, se désolidarise du groupe et arrive chez Gabrielle pour assister à l'enlèvement de la sœur de Jo... Un feuilleton médiocre...

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « personnages controversés », sont invités : André Gillois (Galliffet, le fusilleur de la Commune), *Georges Poisson* (Choderlos de Laclos, ou l'obstination), *Edith Silve* (Paul Léautaud et le Mercure de France), *Julien-Frédéric Tarn* (le Marquis de Custine, ou les malheurs de l'exactitude) *et Philippe Labro (pour* Citizen Hugues, l'homme qui acheta l'Amérique, *de Michael Drosnin).*

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-été : la Prisonnière.
Film français de H.-G. Clouzot (1963), avec E. Wiener, L. Terzieff, B. Fresson, D. Carrel, D. Rivière, D. Moreno.
Une jeune fille devient le modèle consentant et fasciné d'un directeur de galerie d'art qui la photographie nue, humiliée. Dernier film de Clouzot. Etude de comportements morbides et d'une relation sado-masochiste. Discutable.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Manimal. Réal. L. Martinson.
N° 6. Le souffle du dragon. Jonathan Chase doit affronter un gang de Chinatown qui sème la terreur.

21 h 15 Vendredi : Les médicales.
Magazine d'A. Campana et I. Barrère.
Les progrès en cancérologie : greffes de la moelle osseuse, dans les cas de leucémies aiguës ; la chimiothérapie par doses « homéopathiques » ; la chirurgie dans le cancer du sein : pourquoi continue-t-on à pratiquer l'ablation totale du sein ?

22 h 15 Journal.

22 h 40 Spécial tropiques.
Réal. G. Barrier.
Festival d'Angoulême 1984 : Malavoi. Rythmes euphorisants ou salsa endiablée.

23 h 35 Rencontres de l'été.

23 h 40 Prélude à la nuit.
Air d'« Adrienne Lecouvreur », de F. Cilea, par M.-P. Popova et K. Christova.

CANAL PLUS

20 h 55, Cet homme est dangereux, film de J. Sacha ; 22 h 35, le Crépuscule des faux dieux, film de D. Tessari ; 0 h, Histoire d'O n° 2, film de E. Rochat ; 1 h 45, Frankenstein 90, film de A. Jessua ; 3 h 15, L'homme au katana ; 4 h, Festival de jazz d'Antibes - Juan-les-Pins 1984 ; 4 h 30, le Motel rouge, film de R. Erler ; 6 h 10, L'hôtel en folie.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Feuilleton : « Le chevalier à la charrette ».

21 h Concert : « Trio », de C. Ives et « Trio en ré mineur », de Schumann, par le Raphaël Trio ; « Quatuor en sol majeur op. 77 », de Haydn, par le Nouveau quatuor de Budapest.

22 h 30 Nuits magnétiques : Knud Viktor.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Alborada del gracioso*, de Ravel ; Suite *symphonique extraite de l'Amour des trois oranges*, de Prokofiev ; *les Tableaux d'une exposition*, de Moussorgski/Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. R. Chailley.

22 h 25 Concert : œuvres de Bach, par l'Orchestre de chambre de Norvège, dir. T. Toennesen. Sol. P. Amoyal, violon, A. Hewitt, piano...

0 h 10 Concert : Manu Dibango et son groupe.

Les programmes du samedi 3 et du dimanche 4 août se trouvent dans « le Monde Loisirs »

INFORMATIONS « SERVICES »

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du vendredi 2 août :

UN ARRÊTÉ

● Portant spécialisation des écoles nationales de la marine marchande pour l'année 1985-1986.

UN DÉCRET

● Modifiant la nomenclature des installations classées (protection de l'environnement).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 3 AOUT

« La ville médiévale de Sens », 8 heures, place de la Concorde. Tél. : (1) 887-24-14.

« Exposition sur l'histoire du XIe arrondissement de Paris au musée Carnavalet », 15 heures, devant le 23, rue de Sévigné.

« L'Institut de France dans le cadre du collège des 4-Nations, le nouveau pont des Arts », 15 heures, 23, quai Conti.

« Le musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly.

« L'hôtel Biron et ses jardins », 15 heures, 77, rue de Varenne.

« L'île Saint-Louis, quartier de la noblesse de robe au XVIIe siècle », 10 h 30, métro Pont-Marie (P.Y Jaslet).

« Saint-Eustache et son quartier », 13 heures, métro Louvre, côté kiosque à journaux.

« Les hôtels du Crédit foncier », 15 heures, 19, place Vendôme (A. Ferrand).

« Versailles : à la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs.

« Portraits peints par Ingres », 15 h 20, métro Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard.

« Les salons de l'Opéra, le salon Garnier au Grand Hôtel », 13 heures et 15 h 30, hall d'entrée Opéra (C.A. Messer).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis, Voltaire, La Fontaine, l'hôtel de Richelieu », 14 h 30, métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Une pagode bouddhiste sur les bords du lac Daumesnil », 15 heures, métro Liberté.

« Renoir au Grand Palais », 14 h 30, entrée (M.C. Lasnier) ; 14 h 45, devant la caisse.

« Académie internationale des arts et lettres », 13 h 30, bas escalier à gauche (M. Ragueneau).

« Le Père-Lachaise méconnu », 10 h 30, sortie escalator, métro Père-Lachaise.

« Un cimetière et ses mystères insolites et médiumniques », 14 h 45, 10, avenue Père-Lachaise (V. de Langlade).

« L'île de la Cité et ses 2000 ans d'histoire », 10 heures, 2, rue du Renard, en allemand. Tél. : 887-18-89.

CONFÉRENCES

SAMEDI 3 AOUT

26, rue Bergère, de 10 heures à 18 heures « Sophrologie et massages ». Tél. : (1) 770-44-70.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 02-08-85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 03. 8.85 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 2 août à 0 heure et le samedi 3 août 1985 à minuit.

Situation générale :

Un front froid peu actif traversera samedi la France dans un champs de pression relativement élevé ; le beau temps se maintiendra sur les régions du sud.

Samedi : Une zone de temps très nuageux ou couvert avec de faibles précipitations, située le matin du nord du Bassin Parisien et à l'ouest du Massif Central, atteindra le soir les régions de l'est ; cette zone pourra être précédée de quelques orages sur les massifs de l'est ; elle sera suivie de petites averses temporaires sur la Manche orientale où le vent d'ouest soufflera assez fort.

Sur les autres régions, et en particulier sur le sud du pays, le beau temps prédominera après la disparition rapide de brumes ou nuages bas matinaux ; les températures maximales seront voisines de 21 à 26 degrés sur la moitié nord de la France, 25 à 32 degrés sur la moitié sud.

Le mistral et la tramontane souffleront de nouveau modérément dans la soirée.

Évolution pour dimanche 4 août

Des conditions anticycloniques vont prédominer, excepter sur régions du nord où la moitié sud du courant perturbé océanique évoluera.

Dimanche matin : Les brumes et les nuages bas seront fréquents, mais le soleil fera rapidement de larges apparitions, et le beau temps ensoleillé se généralisera. Toutefois, les nuages resteront abondants au sud de la Loire ; des éclaircies se développeront au cours de la journée, mais les nuages redeviendront abondants et seront parfois accompagnés de faibles pluies en fin de journée près des côtes de la Manche ; cette zone faiblement perturbée s'étendra vers l'Est. Les températures évolueront peu.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er août ; le second, le minimum dans la nuit du 1er août au 2 août) : Ajaccio, 28 et 17 degrés ; Biarritz, 22 et 15 ; Bordeaux, 22 et 11 ; Bréhat, 19 et 12 ; Brest, 19 et 12 ; Cannes, 27 et 18 ; Cherbourg, 18 et 12 ; Clermont-Ferrand, 21 et 13 ; Dijon, 19 et 13 ; Dinard, 18 et 11 ; Embrun, 25 et 9 ; Grenoble-St-M.-H., 25 et 25 ; Grenoble-St-Geoirs, 25 et 13 ; La Rochelle, 21 et 14 ; Lille, 19 et 13 ; Limoges, 18 et 12 ; Lorient, 21 et 9 ; Lyon, 23 et 12 ; Marseille-Marignane, 29 et 18 ; Menton, 28 et 17 ; Nancy, 22 et 11 ; Nantes, 21 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 19 ; Nice-Ville, 27 (maxi) ; Paris-Montsouris, 21 et 12 ; Paris-Orly, 22 et 11 ; Pau, 23 et 12 ; Perpignan, 25 et 17 ; Rennes, 21 et 11 ; Rouen, 18 et 10 ; Saint-Étienne, 22 et 11 ; Strasbourg, 23 et 13 ; Toulouse, 23 et 13 ; Tours, 21 et 9.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 23 ; Genève, 23 et 14 ; Lisbonne, 29 et 19 ; Londres, 21 et 13 ; Madrid, 33 et 16 ; Rome, 31 et 22 ; Stockholm, 21 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

ECOLE DE L'AIR. — Elèves officiers de l'air (personnel navigant).

(Par ordre de mérite.)

MM. Manuel Alvarez, Thierry Poignant, Christophe Aufort, Frédéric Terrasson, Bruno Tanqueray, Georges Weiss, Gilles Chiquet, Philippe Garnier, Christophe Maggi, Jean-Claude Mignonat, Alain Di Bianca, Didier Darmon, Jean-Christophe Noël, Luc de Rancourt de Mimerand, Boris Prévost, Stéphane Toti, Gilles Perrone, Bruno Hareng, Philippe Lavigne, Fabrice Beaugrand, Thierry Barnabé, Yann Guyomarch, Yann Fleury, Stéphane Lucas, Guillaume Baelde, Jérôme Lafitte, Christophe Oursel, Hervé Bertrand, Eric Martinaud, Pascal Hoarau, Yves-Marie Ygouf, Jean-Philippe Thiedey, Raymond Casteigts, Paul de Geyer d'Orth, Laurent Duprat, Laurent Marie, Frédéric Babin-Chevaye, François Hebrard, Franck Perthus, Gilles Delaplace, Philippe Carrio, Alain Bourdie, Laurent Samat, Jean-Claude Piccirillo, Francis Bugajski, Yves Le May, Laurent Gouzien, Éric Sarrazin, Yves-Pierre Cuenot, Laurent Mangane, Jean-Christophe Savornin, Alain Depetris, Hugues Bourdeau, Christophe Ottl, Yves Guillon, Gérard Simon, Philippe Roman, Bruno Tardy, Pascal Chesse, Haingotiana Razafinimanana, Bernard Peireti, Frédéric Nougier, Bertrand Cazes, Claude Noudeau, Fabrice Rigaut, Éric Monestier, Vincent Sudre, Éric Meyer, Eric Bergano, Frédéric Melmoux, Jérôme Decellas, Franck Domergue, Valéry Bouyer, Christophe Kosztur.

— Elèves officiers mécaniciens de l'air :

MM. Dominique Lassagne, Jean-Daniel Nadal, Franck Schrottenloher, Nathalie Métayer, Jean-Philippe Fournier, Gilles Tessier, Marc Surville, Christophe Duvert, Pascal Flesselles, Michel Heinzelmeir, Thierry Lesure, Fabrice Meyer.

— Elèves officiers des bases de l'air :

MM. Philippe Guichenuy, Franck Crispino, Jean-Pierre Deagostini, Christophe Desrayaud, Eric Martino, Philippe Egele, Antoine Omont, André Delabre, Marc Richard.

Classement parallèle : Yahya Azegouar (option personnel navigant) ; Norbert Koudimba (option mécanicien).

WEEK-END D'UN CHINEUR

Dimanche 4 août

ILE-DE-FRANCE

Provins, 14 heures : meubles rustiques, bibelots, pianos.

Samedi 3 août

PLUS LOIN

Divonne-les-Bains, 21 h 30 : tableaux, meubles, objets d'art.

Dimanche 4 août

Avranches, 14 h 30 : curiosités, armes. **Divonne-les-Bains**, 21 h 30 : tableaux, meubles, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

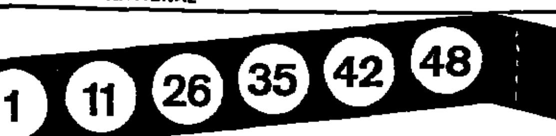
Allanche (15) ; **Béziers** ; **Espalion** (12) ; **Fayence** (83) ; **Gerardmer** (88) ; **Lunel** (34) ; **Monte-Carlo** ; **Objat** (19) ; **Pornic** ; **Prades** ; **Saint-Gaultier** (36) ; **Saint-Jean-Cap-Ferrat.**

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X





N° 31 TIRAGE DU MERCREDI 31 JUILLET 1985



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 3 AOUT 1985

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 7 AOUT 1985 ET LE SAMEDI 10 AOUT 1985 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	4	2 241 555,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	48	87 170,00 F
5 BONS N°s	1 854	7 090,00 F
4 BONS N°s	100 879	130,00 F
3 BONS N°s	1 847 605	10,00 F

LA SEMAINE PROCHAINE

UNE CAGNOTTE EXCEPTIONNELLE LE MERCREDI

UNE CAGNOTTE EXCEPTIONNELLE LE SAMEDI

LES 2 CAGNOTTES EXCEPTIONNELLES DE L'ÉTÉ !

SCIENCES

Après de nombreux déboires

CHALLENGER LARGUE ET RÉCUPÈRE UN SATELLITE SCIENTIFIQUE

Après les déboires, nombreux, qui ont perturbé la bonne marche de la mission de la navette spatiale Challenger, la NASA semble avoir, enfin, renoué avec le succès. Les responsables américains de ce dix-neuvième vol à vocation essentiellement scientifique sont relativement satisfaits du fonctionnement de douze des treize expériences faites au titre du programme Spacelab-2.

C'est ainsi que les astronautes ont pu larguer dans la matinée du jeudi 1er août un petit satellite scientifique — le Plasma Diagnostic Package (PDP) — qui, six heures durant, a mesuré l'influence de la navette sur son environnement immédiat (perturbations électromagnétiques, contamination du plasma proche par l'engin, etc). Le satellite a ensuite été récupéré et replacé sur son berceau dans la soute de Challenger.

Quant aux problèmes rencontrés par l'équipage de la navette dans le fonctionnement du système de pointage (IPS), fabriqué par les Européens pour permettre de viser avec une très grande précision les astres que les scientifiques veulent observer, ils n'ont pas encore trouvé de solution.

Les Américains se sont montrés très déçus de ce contretemps, d'autant plus qu'en mars prochain un appareil du même genre doit être embarqué sur une navette pour aider à l'étude de la comète de Halley. « *Nous n'avons pas*, a reconnu M. Michel Bignier, de l'Agence spatiale européenne, *eu les résultats escomptés.* » Les problèmes de logiciels ont peut-être été, a-t-il dit, « *sous-estimés* », mais, a-t-il ajouté, « *nous sommes très près de la solution* ». Seule, en effet, « *la partie pointage fin* » du système ne fonctionne pas.

Cela n'a pas empêché l'équipage de braquer certains des télescopes embarqués sur la navette en direction de la couronne solaire. L'orbite de Challenger devait être relevée d'une douzaine de kilomètres pour permettre de mener à bien une nouvelle expérience sur l'hélium solaire.

AGRÉGATIONS

(par ordre alphabétique)

● **Allemand :**

Mmes et MM. Evelyne Andréani, née Wiedwald (36e) ; Daniel Argeles (14e) ; Agnès Aurin (25e ex.) ; Françoise Baritaud (27e ex.) ; Alain Bideau (32e) ; Claire Bresson, née Danzebrink (3e) ; Béatrice Buguet, née Degletagne (18e) ; Dominique Bunel (39e) ; Monique Chanussot (45e) ; Françoise Chasselat (46e) ; Sylvie Coulie (42e ex.) ; Claire de Oliveira (38e) ; Françoise Desrotour (52e) ; Michel Eymaron (8e) ; Olivier Fischesser (21e) ; Sylvie Fitoussi, née Carle (51e) ; Florent Gabaude (50e) ; Thierry Gallepe (15e) ; Christine Gilles (49e) ; Jacques-Pierre Gougeon (7e) ; Véronique Gueudet, née Antoine (25e ex.) ; Hubert Guicharousse (4e) ; Sybille Hoffmann (41e) ; Jean-Marie Hug (20e) ; Yves Iehl (13e) ; Agnès Isnel-Bertholier (17e) ; Isabelle Julien (10e ex.) ; Denis Keith (30e) ; Sylvie Klaar (23e ex.) ; Sylvie Klesse (33e ex.) ; Hildegarde Lamby (35e) ; Ludovic Laporte (9e) ; Françoise Lavedrine, née Saison (6e) ; Christine Lebeau (10e ex.) ; Valérie Leczycki (12e) ; Anne Lemonnier (5e) ; Janine Loisy (27e ex.) ; Jean Lucas (37e) ; Martine Muller (31e) ; Hélène Pagnon (33e ex.) ; Brigitte Pose, née Scherbacher (2e) ; Daniel Rembalski (47e) ; Daniela Rouges, née Daempfle (44e) ; Eric Saint-Etienne (16e) ; Françoise Salvan (1re) ; Françoise Saorgin (19e) ; Bernadette Skowron (40e) ; Jean-Christophe Sylvos (27e ex.) ; Geneviève Tempe (23e ex.) ; Françoise Verges (22e) ; Jean-Claude Vuillet (48e) ; Philippe Wellnitz (42e ex.).

● **Italien**

Mmes et MM. Milva Andriolli (6e) ; Nicole Atzeni (10e ex.) ; Jean-Philippe Bareil (1er) ; Lise-Marie Bossi (4e) ; Vincent d'Orlando (9e) ; Annie Ghizzardi (3e) ; Martine Giraud, née Fraisse (2e) ; Valérie Guillouet (5e) ; Brigitte Le Gouez (7e) ; Patricia Mari (10e ex.) ; Patricia Moffen (8e).

● **Russe**

M. Roland Galharague (2e) ; Mme Brigitte Mauriac, née Mauriac (1re).

● **Education physique et sportive**

Mmes et MM. Jean-Pierre Barrue (10e) ; Olivier Bessy (12e) ; François Brunet (20e) ; Gilles Bui-Xuan (1er) ; Christian Cathelineau (21e) ; Jean-Paul Clément (8e) ; Jean-Pierre Courbebaisse (19e) ; Pierre Danse (15e) ; Jean-Michel Delaplace (4e) ; Emile Erbani (16e ex.) ; Pascale Garnier (3e) ; Bernard Grosgeorge (2e) ; Jean-Luc Guillaume (14e) ; André Lapierre (16e ex.) ; Jean-Michel Legras (23e) ; Daniel Limat (11e) ; Jacques Metzler (13e) ; François Montaigu (22e) ; Georges Pain (6e) ; Thierry Pozzo (5e) ; Michel Pradet (9e) ; Jean-Pierre Rey (25e) ; Patrick Seners (7e) ; Jean Vangioni (24e) ; Jean-Paul Victor (18e).

CARNET DU Monde

Mariages

— Isabelle PAQUELIER
et
Wolfgang HAHN

sont heureux de faire part de leur mariage qui sera célébré le 3 août 1985.

La Chapelle-Thècle, Dijon.
Klettgau (RFA).

Décès

— Le docteur Pierre Bouyard et Mme, née Simone Dupuy,
Mlle Janine Dupuy,
Jean-Claude, Valdo, Luc et Christophe Bouyard,
Parents et alliés,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Louis DUPUY,
née Céline Montet,

survenu le 24 juillet 1985, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 26 juillet à Langogne (Lozère).

« J'espère en l'Eternel et j'attends sa promesse. »
Psaume 130.

26, boulevard Bourre,
13008 Marseille.

— Mme S. Wasser et M. C. Nurnberg,
M. et Mme M. Caspari,
M. et Mme S. Caspari,
M. et Mme J. Caspari,
M. et Mme G. Swierczewski
et leurs enfants,
Ses frères, sœur, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
Ses parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 25 juillet 1985, de

Anna GECOW,
née Zylberszac,
médecin,

et rappellent le souvenir de son époux,

Léon GECOW,
médecin,

décédé en Pologne en 1952.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 31 juillet, à Gif-sur-Yvette (Essonne).

Paris, Gif-sur-Yvette (France).
Jérusalem, Tel-Aviv (Israël).

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henry HAMELIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancien secrétaire général
de la Confédération du cinéma,
ancien secrétaire général
de la société Pathé-Cinéma,

survenu le 15 juillet 1985, dans sa soixante-dix-septième année.

Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité et ses cendres ont été déposées dans la sépulture familiale à Trouville-sur-Mer.

— Mme Chantal Tollari, sa femme,
Muriel, sa fille,
M. et Mme Néaumet,
ses beaux-parents,
M. et Mme Dupire,
ses beaux-frères et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis TOLLARI,
ingénieur
au centre d'études nucléaires
de Saclay,

survenu le 30 juillet 1985, à l'âge de cinquante et un ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Gignac-la-Nerthe, son village natal (Bouches-du-Rhône), le jeudi 1er août.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue des Roses,
Gometz-le-Chatel,
91940 Les Ulis.

— Mme Pierre Zunz,
Le marquis et la marquise de Casson et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Zunz
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Zunz
et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre ZUNZ,

survenu le 29 juillet 1985, dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

1, rue du Conseiller-Collignon,
75116 Paris.

Anniversaires

— *Le 2 août 1984,*

Jonathan MERZER,
artiste-metteur en scène,

nous quittait au terme d'une terrible maladie endurée avec un courage exemplaire.

Esther, son épouse,
Daphna, sa fille,
Césia Merzer, sa mère,
Son frère, sa famille, ses amis

se souviennent.

Ils ne l'oublieront jamais.

Communications diverses

— Georges Allain, de l'île de Ré, signera son livre *Des Tables de la loi à l'Evangile*, pour vivre ensemble autrement, le mercredi 7 août à 11 heures. Pensée universelle, 4, rue Charlemagne, Paris-4e.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

SOLUTION DES JEUX DU JEUDI

Anagrammes :

a) mollusque ; b) peaufiner ; c) tavernier ; d) décolleté ; e) ascenseur.

Suites logiques :

a) 14 861. Chaque nombre commence et s'achève par un 1. Le terme central est multiplié par 3 à chaque fois ;
b) 2. Chaque nombre est obtenu par l'addition des chiffres qui composent le nombre précédent, multiplié par 2 ;
c) 371. L'écart entre chaque nombre progresse selon les puissances de 3 : 3, 9, 27, 81...

Qui a dit quoi ?

1. Groucho Marx ; 2. Simlia Russkaïa ; 3. André Malraux ; 4. Charles Pasqua ; 5. Le CERES.

économie

REPÈRES

Dollar : reprise à 8,62 F

Relativement stable au cours des dernières vingt-quatre heures, le dollar s'est assez vivement redressé vendredi matin 2 août sur toutes les grandes places financières internationales, pour s'échanger à 8,62 F (contre 8,5030 F jeudi) et à 2,8250 DM (contre 2,7860 DM). D'après les cambistes, cette hausse, certes de caractère assez technique, se fonde aussi pour partie sur la perspective d'une remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis, que pourraient entraîner les opérations de refinancement du Trésor américain la semaine prochaine, d'un montant record de 21,75 milliards de dollars, mais aussi le gonflement inattendu de la masse monétaire outre-Atlantique (3,7 milliards de dollars au lieu du 1,2 milliard attendu). Dans le SME, le deutschemark est resté ferme vis-à-vis des autres monnaies européennes, s'appréciant même encore par rapport à la livre sterling (3,89 DM, contre 3,92 DM), mais marquant le pas contre le franc français (3,025 F, contre 3,0535 F).

Pétrole : baisse des prix au Venezuela

Le Venezuela, membre de l'OPEP, a annoncé, jeudi 1er août, une baisse de 1,95 dollar par baril des prix de ses bruts lourds et extra-lourds. Ces qualités d'une densité exceptionnellement basse ne sont pas soumises au régime des prix officiels de l'OPEP. Caracas est donc libre d'en fixer les tarifs à son gré. En revanche, la baisse, également annoncée jeudi, des prix des bruts de qualité moyenne (0,50 dollar par baril) est conforme aux décisions de l'organisation lors de sa dernière conférence ordinaire de Genève, et les tarifs des qualités légères demeurent inchangés. Cette baisse, qui touche, au total, environ la moitié de la production vénézuélienne (790 000 barils par jour sur 1,5 million), entraînera une perte de revenus estimée à 215 millions de dollars par an. Elle a été rendue nécessaire par la décision récente du Mexique de diminuer l'ensemble de ses tarifs, ce qui rendait les bruts vénézuéliens moins compétitifs, notamment sur le marché américain.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	8,6175	8,6225	+ 129	+ 144	+ 247	+ 277	+ 660	+ 760
$ can.	6,3715	6,3799	+ 39	+ 59	+ 69	+ 106	+ 148	+ 245
Yen (100)	3,6284	3,6328	+ 105	+ 116	+ 208	+ 226	+ 646	+ 698
DM	3,0504	3,0538	+ 126	+ 137	+ 255	+ 272	+ 738	+ 786
Florin	2,7185	2,7209	+ 82	+ 90	+ 170	+ 184	+ 533	+ 575
F.B. (100)	15,0787	15,0954	– 143	+ 14	– 148	+ 88	– 293	+ 272
F.S.	3,7233	3,7278	+ 162	+ 179	+ 326	+ 349	+ 945	+ 1016
L (1 000)	4,5427	4,5477	– 117	– 74	– 251	– 188	– 828	– 709
£	12,9094	12,9249	– 210	– 172	– 393	– 326	– 772	– 593

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 13/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16
DM	4 5/8	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	5	5 1/8
Florin	6 1/8	6 3/8	6	6 1/8	5 7/8	6	5 7/8	6
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	10	11 1/4	9 1/2	10 3/4	9 5/8	10 5/8
F.S.	3 1/2	3 3/4	4 3/8	4 1/2	4 1/2	4 5/8	4 3/4	4 7/8
L (1 000)	9 1/2	11 1/2	11 1/4	12 1/4	12 1/8	13 1/8	13 1/4	14
£	12	12 1/4	11 3/4	11 7/8	11 5/8	11 3/4	11 5/16	11 7/16
F. franç.	10	12	14	16	13 1/2	15 1/2	13	14 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

APRÈS LA MISE EN GARDE DU PDG DE RENAULT A LA CGT

Les syndicalistes doivent-ils respecter le secret des délibérations ?

Quels sont les droits et les devoirs des salariés qui siègent aux conseils d'administration des entreprises publiques, telles que Renault, Elf-Aquitaine ou la SNCF ? La loi du 26 juillet 1983 « *relative à la démocratisation du secteur public* » leur donne-t-elle la faculté de dire tout ce qu'ils savent à ceux qui les ont élus ? Ont-ils les moyens d'apprécier la situation de l'entreprise ? Toutes ces questions se trouvent en filigrane derrière la « *mise en garde* » adressée, le 23 juillet, par le conseil d'administration et par le PDG de Renault à la CGT (*le Monde* du 25 juillet). Celle-ci avait violé la « *confidentialité* » des délibérations en rendant public le prêt de 175 millions de dollars consenti par la Régie à sa filiale American Motors. Etait-elle vraiment condamnable ?

Pour en mieux juger, nous avons demandé à M. François Bollon, ingénieur et administrateur de la société nationale Elf-Aquitaine et de la société Elf-France, élu sur des listes parrainées par la CFDT, de raconter son expérience d'une année d'application de la loi, ses cas de conscience et les contradictions dans lesquelles l'ont plongé ses nouvelles fonctions. Chacun de ses accrochages avec la direction d'Elf-Aquitaine illustre les batailles pour le pouvoir dans l'entreprise qui opposent gestionnaires et administrateurs salariés des sociétés publiques ou nationalisées.

● **La confidentialité.** – La loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales oblige les administrateurs à la discrétion à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel et données comme telles par le président du conseil d'administration.

« *Les directions brandissent la menace de déclarer toute information confidentielle si les administrateurs salariés ne se taisent pas sur l'ensemble des délibérations*, explique M. Bollon. *Autant il est admissible, par exemple, de respecter le secret jusqu'au terme d'une opération boursière, et quoi qu'on en pense, autant il n'y a aucune raison de rester coi quand un communiqué de la société Elf a déjà fait savoir qu'elle avait passé un compromis inquiétant avec le groupe Goldsmith, auquel elle paiera 130 millions de dollars et des royalties pendant vingt ans pour régler le différend sur une exploitation pétrolière au Guatemala.* »

● **Le consensus.** – « *Les directions pratiquent le centralisme démocratique, c'est-à-dire qu'elles ne veulent pas d'expressions minoritaires qui nuisent à la recherche du consensus. Lors de la discussion du plan d'entreprise 1984-1988 d'Elf, les administrateurs issus de la CFDT ont proposé un vote. Le président a répondu qu'il avait pris note de leurs remarques et qu'un vote était inutile. Quelques jours plus tard, dans le bulletin hebdomadaire du groupe, nous avons lu que le conseil d'administration avait approuvé le plan en question. Inutile de dire que nous avons protesté.* »

● **Le rôle du conseil d'administration.** – « *La loi prévoit la possibilité pour le conseil d'administration de former des comités d'études sur des problèmes spécifiques de l'entreprise. J'ai demandé la mise en œuvre de cette faculté et, à chaque fois, la direction a obtenu que cela soit repoussé parce que ces comités auraient remis son rôle en cause. D'après mes informations, c'est la même attitude chez Saint-Gobain ou Thomson.* »

● **L'information des administrateurs.** – « *Les administrateurs doivent recevoir toute l'information nécessaire pour juger les conditions dans lesquelles est gérée l'entreprise. Eh bien, sur les sujets sensibles, cette information est squelettique ! Le PDG veut bien nous dire le contenu d'un dossier, mais pas l'écrire. Si nous obtenons un document écrit, celui-ci est rarement complet.* »

● **Le compte rendu de mandat des administrateurs.** – « *Toujours le centralisme démocratique. La direction voudrait qu'il n'y ait qu'un compte rendu officiel du mandat de l'ensemble du conseil d'administration. Un de mes camarades, qui voulait informer ses électeurs de la société Atochem, filiale du groupe Elf-Aquitaine, s'est vu refuser l'entrée de l'usine de Saint-Fons, et a même fait l'objet d'un constat d'huissier. Moi-même, j'ai reçu une lettre de protestation du PDG d'Elf-France pour avoir tenu une réunion d'information à la raffinerie de Feyzin.* »

● **Les moyens accordés aux administrateurs.** – « *On nous met des bâtons dans les roues lorsque nous voulons visiter un établissement. Chez Elf, l'administrateur voit ses frais de déplacement remboursés dans trois cas : lorsque le conseil d'administration tout entier effectue une visite officielle ; lorsque sa visite a reçu l'aval du conseil du groupe, du conseil de la filiale et l'autorisation du chef d'établissement ; lorsqu'il rend visite à un administrateur salarié d'une filiale après accords du président du groupe et du président de la filiale. En un an de mandat, je n'ai pu visiter qu'un seul établissement, et encore après six mois de démarches.* »

● **Les rapports des administrateurs avec leur syndicat.** – « *La loi interdit à l'administrateur d'être en même temps représentant du personnel ou permanent syndical. Les patrons en tirent la conclusion que nous n'avons plus le droit de militer. Ce qui est abusif. J'ai reçu une lettre de rappel à l'ordre pour avoir simplement distribué des tracts syndicaux.* »

Qu'on ne tire pas de ces escarmouches la conclusion que M. Bollon regrette l'introduction d'administrateurs salariés dans les conseils d'administration des entreprises publiques. Bien au contraire ! « *Notre arrivée a contraint les dirigeants et les conseils à plus de vigilance. Nous ne sommes pas des béni-oui-oui et nous obligeons les directions à donner aux conseils d'administration une information qui n'a jamais été aussi abondante. On nous prenait pour des loups introduits dans la bergerie. Nous sommes en bonne voie d'être acceptés par les autres administrateurs et même par les directions.* »

Un signe de cette entente qui ne trompe pas est l'absence de contentieux sur l'application de la loi de 1983. Les syndicats n'ont pas traîné les directions devant les tribunaux pour entrave aux fonctions d'administrateurs salariés.

Les PDG n'ont pas sanctionné les élus trop bavards ou trop militants. Les deux camps recherchent à l'évidence un *modus vivendi*. Chacun essaie de borner son territoire et de rogner le pouvoir de l'autre, sans que ce rapport de force dégénère en guerre ouverte. Un an d'application de la loi sur la démocratisation du secteur public est un délai trop court pour que le « front » soit stabilisé, et les partenaires sociaux procèdent avec prudence.

C'est pourquoi l'attitude de la CGT a tant choqué M. Besse, mais aussi les représentants des autres syndicats au sein du conseil d'administration de Renault. En divulguant de façon *tonitruante* le prêt consenti à American Motors et en proclamant – à tort – que la cession du patrimoine immobilier à une filiale de Renault s'apparentait à une hypothèque, M. André Sainjon, secrétaire général de la métallurgie CGT, visait un effet politique et national et non l'amélioration de l'état de santé de Renault.

Les administrateurs des autres syndicats ont sanctionné cette irresponsabilité – ou cette imprudence – de la CGT. Ils ont voté, le 23 juillet, à l'unanimité, la « *mise en garde* » proposée par le PDG de Renault. Ils ont estimé que l'attitude cégétiste remettait en cause les embryons de règles qu'ils étaient parvenus à inventer avec la direction. La leçon mérite d'être entendue et pourrait faire jurisprudence.

ALAIN FAUJAS.

Michelin en tête des tests de résistance aux Etats-Unis

Le groupe français Michelin vient de remporter une jolie victoire aux Etats-Unis en se voyant décerner très officiellement la plus haute distinction pour la qualité de ses pneus.

Selon les tests de résistance effectués par les services spécialisés du département des transports – ces services sont chargés de distribuer aux manufacturiers les « titres » (1) devant être obligatoirement sculptés sur les pneumatiques pour les consommateurs – Bibendum distance d'assez loin tous ses concurrents.

Tous pneus radiaux confondus, Michelin arrive en tête de liste avec un crédit de longévité moyenne de 45 200 miles (72 727 kilomètres). Il est suivi par Uniroyal (44 800 miles, soit 72 083 kilomètres) et un peu plus loin par Goodyear, premier manufacturier du monde, à la cinquième place seulement avec 42 200 miles (67 900 kilomètres). Bridgestone (Japon) est avant-dernier avec 32 000 miles (51 488 kilomètres) et Pirelli, lanterne rouge avec 30 200 miles (48 592 kilomètres).

Mais les honneurs ne s'arrêtent pas là. Par type de pneu, Michelin est également premier avec son modèle XH, à qui le département des transports accorde un « titre » de 330, le plus élevé, qui correspond à une durée d'utilisation de 66 000 miles (106 194 kilomètres). Au deuxième rang arrivent *ex aequo*, Uniroyal (pneu Royal Seal micro, notamment), Summit (Premium Radial), Atlas (Conquest), Goodyear (Vector) et General Tire (Ameri Way XT), qui ne sont crédités que de 56 000 miles (90 104 kilomètres). Pirelli arrive encore dernier avec ses pneus P 3-70, P 4, P 44, P 3-165 (36 000 miles, soit 57 924 kilomètres).

Ces chiffres ont été rendus publics par le centre américain de sécurité routière, une société à but non lucratif, et repris par le *New York Times*.

A. D.

(1) Un titre est composé d'un certain nombre de points correspondant chacun à une utilisation de 200 miles (322 kilomètres).

RECTIFICATIF. – Au sujet de l'augmentation du capital de Michelin, dont nous avions dit dans nos éditions datées du 22 juillet qu'il pourrait être au moins doublé, la direction de la firme nous prie d'apporter la correction suivante. Dans l'hypothèse très plausible où, par exemple, Michelin procéderait à une émission de 500 millions de francs, représentée par 500 000 actions nouvelles offertes au prix de 1 000 F, le capital ne serait pas doublé, mais seulement augmenté de 12 %, soit de 60 millions de francs, montant correspondant à la valeur nominale des actions toujours fixées à 120 F (120 × 500 000 = 60 millions). Le reliquat, soit 440 millions de francs, représenterait la prime d'émission.

Nominations

● **Chez Helena Rubinstein**, M. CLAUDE URY, cinquante-trois ans, est nommé directeur général international. Il était auparavant directeur général pour l'Europe, poste qu'occupera désormais M. Emmanuel Villeroy de Galhau. M. André Cavallo est nommé directeur général pour la France.

● **Chez SCM Corporation**, fabricant américain d'enduits et de produits chimiques (2 milliards de dollars de chiffre d'affaires), M. GEORGES HARRIS, cinquante-deux ans, a été élu PDG. SCM est le troisième producteur mondial de bioxyde de titane, pigment utilisé dans diverses fabrications (peintures, papier, matières plastiques, caoutchouc).

● **Au conseil général des ponts et chaussées**, M. PIERRE MAYET, cinquante et un ans, a été nommé vice-président, cet organisme étant de droit présidé par le ministre. M. Mayet quittera, le 1er septembre, ses fonctions de directeur de la sécurité et de la circulation routières et de délégué interministériel à la sécurité routière. Il accède au poste hiérarchiquement le plus élevé du ministère de l'urbanisme, du logement et des transports et aura pour mission d'en rénover l'inspection générale. M. Mayet devient le plus jeune ingénieur général des ponts et chaussées, après avoir notamment occupé les postes de directeur de l'aménagement foncier et de l'urbanisme et de directeur du personnel.

REDÉPLOIEMENT INDUSTRIEL ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

M. Georges Vianes, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a été nommé en conseil des ministres le 31 juillet, directeur général du Développement régional et de l'environnement industriel et technologique (DREIT).

Cette direction vient d'être créée par Mme Cresson au ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur en remplacement de la délégation aux affaires régionales (DAR). Le ministre souhaite par cette réforme se doter de moyens d'analyses et de réflexions sur les évolutions transversales et technologiques et sur les problèmes généraux rencontrés par les PME tant au niveau régional que national. Les directions sectorielles du ministère n'y suffisaient pas. Avec la tutelle des directions régionales du ministère, la DREIT, qui dépendra également du ministère de la recherche et de la technologie, pourra mieux coordonner ses travaux avec la DATAR, qui dépend, elle, du ministère du plan et de l'aménagement du territoire.

● **La compagnie maritime Sanko (Japon) veut annuler ses contrats d'affrètement.** – La plus grande société mondiale d'affrètement de pétroliers et de cargos, Sanko Steamship Co., au Japon a demandé aux propriétaires de bateaux étrangers, dans le cadre de son plan de restructuration, d'annuler sans contrepartie de dédommagement les contrats de transport pour lesquels elle s'était engagée, a indiqué son nouveau président, M. Yoichi Akishino.

ENTREPRISES

Marubeni (Japon) va construire 4 porte-conteneurs pour Evergreen (Taiwan)

Le transporteur taïwanais Evergreen Marine Co. a passé commande de 4 navires porte-conteneurs, d'une capacité de 43 000 tonnes chacun, à la société japonaise Marubeni. Le prix total de cette commande est de 25 milliards de yen (100 millions de dollars) et la livraison est prévue pour 1987. Evergreen avait déjà commandé 24 porte-conteneurs à Marubeni, dont 18 ont été livrés en 1983-1984, et les 4 autres seront terminés en 1986. – (*AFP*.)

Tiga : le cap des 100 000 planches

Trois ans après le début de la production en 1982, la 100 000e planche à voile est sortie de l'usine Tiga installée à Béthune. Un chiffre qui traduit la percée d'une entreprise sur un créneau difficile. En effet, le marché français de la planche à voile est passé de 105 000 en 1982 à 90 000 en 1983 et à 80 000 l'an dernier. C'est grâce à l'adaptation de ses produits à ce secteur en plein renouvellement – le public se tourne aujourd'hui vers des modèles à caractère sportif – que la société Tiga a pu pourtant accroître sa production : *13 000 planches en 1982, près de 46 000 l'an dernier, dont 20 000* à l'exportation. Car si le marché français régresse – malgré 2,5 millions de pratiquants et autant d'adeptes potentiels, – les pays comme les Etats-Unis, le Japon et l'Australie offrent depuis un ou deux ans des débouchés importants. La société Tiga, qui emploie près d'une centaine de personnes, a réalisé 1,5 million de francs de bénéfices après impôts en 1984 sur un chiffre d'affaires de 90 millions de francs.

AFFAIRES

Un entretien avec M. Jérôme Monod

(Suite de la première page.)

» Mais pour les industriels français, rien n'est changé par cette visite à l'obligation d'un combat de pénétration acharné et convaincant...

» Ma société y a créé ce qu'on appelle une joint-venture — une association — avec un groupe japonais pour construire des installations de traitement des eaux. Elle est décidée à y développer des procédés nouveaux, adaptés à un pays « sans sol », où les préoccupations d'hygiène et de perfection sont grandes. Nous y sommes bien accueillis. Mais nous ne ferons rien si nous ne sommes pas convaincants, nous et notre partenaire. Tel est le langage tenu par le premier ministre.

» Nous avons donc suivi un long pèlerinage, précédé d'un apprentissage approfondi du pays. Modestie, patience, et détermination...

— Avez-vous des chances de remporter le contrat d'assainissement du Gange en Inde ?

— Dégremont, notre filiale, a en Inde les meilleures références (stations d'eau potable de Bombay, traitement d'eaux industrielles ou de centrales nucléaires...). Mais il n'y a pas encore de « contrat du Gange ». Il faudra pour cela des alliances locales, une bonne ingénierie financière, des propositions meilleures que celles que feront sans doute d'autres pays étrangers. Il faudra surtout allier des compétences diverses (génie civil, tuyaux, pompes, usines de traitement...), en s'interdisant les batailles franco-françaises. Nous y sommes décidés, comme nous sommes prêts à partager avec cet immense pays, à beaucoup d'égards très moderne, ce que nous avons de mieux dans nos laboratoires ou dans notre savoir-faire.

— Mais l'appareil industriel et administratif français est-il prêt pour cette révolution culturelle des attitudes ?

— Il la comprend mieux qu'il y a dix ans. Il l'encourage avec plus d'intelligence, me semble-t-il, et de rapidité.

Eurêka : très bien

— Venons-en au projet Eurêka, défendu par la France. Est-il fondamental ou bien risque-t-il de n'être qu'un trompe-l'œil comme dirait M. Poniatowski ?...

— Je pense personnellement, et comme chef d'entreprise, que cette initiative est fondamentalement bonne pour l'Europe. L'Europe, aujourd'hui, semble s'abandonner. Il faut rompre avec la fascination du déclin. Si l'Europe ne se ressaisit pas, Américains et Japonais l'abandonneront sans autre arrière-pensée : leur développement respectif, à base de complémentarités et d'antagonismes, se nourrit de lui-même.

» Ma société, pour sa part très modeste, souhaite inscrire ses efforts de recherche-développement dans le double courant d'« Aquarenaissance », grand projet de recherche du Miti japonais (1), et d'Eurêka en Europe. Ce sont deux dimensions à la bonne échelle.

— L'Europe, la France, prennent conscience de l'enjeu... Mais les entreprises sont-elles en mesure de mener la bataille ?

— Les entreprises françaises ou européennes n'ont pas à attendre les gouvernements ni les administrations. Elles doivent se prendre par les épaules pour développer ensemble des projets concrets. Que le reste vienne ensuite. Tenez ! Nous n'avons eu aucun mal à mener en commun des projets avec notre partenaire espagnol, alors que l'Espagne est à peine entrée dans le Marché commun...

— Ce n'est donc pas aux Etats à tracer la politique à suivre...

— Sauf exception, sûrement pas...

— L'implication de l'Etat dans l'économie, le poids des tutelles des nationalisations, ont pourtant accentué depuis quelques années les lourdeurs...

— Pour certains peut-être : mais pas pour tous, et pas pour nous, société privée.

— Le secteur nationalisé est-il trop étendu ? Faudrait-il dénationaliser, reprivatiser ?

— Je répète ce que j'ai dit en commençant : dans les dix ou quinze ans à venir, le moteur des transformations de la société, en France comme ailleurs, sera l'entreprise plus que l'appareil politique et administratif. Au politique de trouver le point d'équilibre propre à notre pays qui permette à l'entreprise de jouer totalement son rôle.

— Certains voient des rivalités et des incompréhensions irréductibles entre les milieux d'affaires, l'administration, les responsables politiques et les syndicats. Tout le monde ne peut-il donc pas tirer dans le même sens ?

— J'ai dit le rôle souverain du politique pour fixer la règle du jeu commun. Mais reconnaissons au monde syndical et à celui des responsables d'entreprise le droit d'évoluer par eux-mêmes. Ces évolutions sont à la fois progressives et brutales. Elles appellent plus vite qu'avant de nouvelles générations au-devant de la scène. A elles de montrer qu'il n'y a jamais rien d'irréductible.

» Ce que l'Amérique apprend aux Français qui y travaillent n'est pas essentiellement de l'ordre de la science ou de la technique. C'est plutôt, s'agissant des entreprises, la double nécessité, reconnue et acceptée, du professionnalisme et du travail d'équipe.

» L'Amérique apprend qu'il est naturel et facile d'agir, alors que nous, Français, privilégions l'acte de compréhension. Espérons que les nouvelles générations ne poseront pas comme irréductibles l'une à l'autre la compréhension et l'action.

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Ministre japonais du commerce extérieur et de l'industrie.

LA LYONNAISE DES EAUX : 160 SOCIÉTÉS

Avec un chiffre d'affaires de 13,5 milliards de francs en 1984, en hausse de 16,6 % par rapport à 1983, le groupe Lyonnaise des eaux coiffe cent soixante sociétés. 46 % du chiffre d'affaires concernent l'eau, 8 % les déchets et 24 % la chaleur et l'énergie. La part de l'activité réalisée à l'étranger est passée de 32,7 % à 35 % d'une année sur l'autre.

La résultat consolidé a atteint 207 millions en 1984 (201 millions en 1983) et la capacité d'autofinancement se monte à 1 091 millions (899 millions en 1983). La Lyonnaise des eaux est aussi présente dans les services funéraires par le biais de l'Omnium de gestion de financement.

Le groupe est implanté aux Etats-Unis et y fait 13,3 % de son chiffre d'affaires. Il est présent aussi au Canada, en Espagne et, depuis la fin juillet 1985, en Grande-Bretagne à travers Water Services Ltd, société commune détenue à 50/50 par Lyonnaise UK Ldt et le groupe britannique John Laing. Les activités en Afrique représentent 800 millions de francs. En Extrême-Orient, le groupe a quatre filiales : DIC Dégremont au Japon, LJM Dégremont SND BHD en Malaisie, Aquathai en Thaïlande, et Sino French Water Developpement C° à Hongkong. Elle contrôle aussi la Société de distribution d'eau à Macao.

ÉTRANGER

Compromis sur les exportations d'acier européen vers les États-Unis

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le différend entre les États-Unis et la Communauté européenne sur l'acier semble en voie de règlement après les deux entretiens téléphoniques qu'a eus, le 1er août, M. Willy de Clercq, le commissaire européen chargé des relations extérieures, avec M. Clayton Yeutter, le représentant spécial du gouvernement américain pour les négociations commerciales. Le compromis en vue est plus proche de la position américaine que de celle de la Communauté mais la CEE affirme pourtant y trouver des motifs de satisfaction.

L'accord d'autolimitation que la CEE avait accepté de signer en 1982 et qui vient à expiration à la fin de l'année portait sur dix produits. Il indiquait que dix-sept autres feront l'objet de consultations en cas de progression sensible des livraisons européennes aux États-Unis. C'est ce qui s'est passé. Les exportations ont atteint 632 000 tonnes en 1984, soit presque le double de celles de 1983, et ont encore progressé de façon sensible au cours des premiers mois de l'année. Les Etats-Unis demandaient que les exportations soient limitées en 1985 à 75 % du montant atteint en 1984. La Communauté avait proposé de les limiter à 85 % de ses ventes de l'année passée, mais en insistant pour que les restrictions ainsi décidées ne s'appliquent que sur les mois restant à courir jusqu'à la fin de l'année. L'accord qui se dessine donne satisfaction aux Américains sur le pourcentage (moins 25 %) mais, comme le voulait la CEE, jouerait sans rétroactivité. Cependant, quoi qu'on dise à Bruxelles, il est évident que le montant auquel on aboutit servira de référence lorsqu'il faudra décider les modalités de prorogation de l'accord au-delà du 1er janvier 1986. Les ministres de l'industrie des Dix se réuniront en principe le 6 août.

Maintenant les chaussures

Le règlement de cette affaire de l'acier, s'il se confirme, ne mettra pas un terme à la guérilla commerciale transatlantique. Selon des informations recueillies à Bruxelles, les autorités américaines s'apprêtent à instaurer des quotas sur les importations de chaussures en provenance de la CEE. Ce sont les Italiens qui seraient les plus touchés, mais aussi les Français et les Grecs.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le vote du budget américain

LE PRÉSIDENT REAGAN A FAIT PLIER LE CONGRÈS

(Suite de la première page.)

Les détails du compromis accepté jeudi prévoient notamment :

● Des dépenses militaires de 302 milliards de dollars pour l'année budgétaire 1986. La Chambre avait précédemment désiré réduire le budget du Pentagone à 298 milliards. Des augmentations de 3 % en termes réels de ce budget sont également prévues pour 1987 et 1988

● Des augmentations selon l'évolution du coût de la vie pour les dépenses de sécurité sociale et les autres programmes de pensions fédérales, notamment les retraites, contre l'avis du Sénat de retarder cette hausse ;

● 11 milliards d'économie sur les dépenses du système d'allocations de santé *Medicare* ;

● Des réductions de 7,9 milliards de dollars sur les programmes d'aide à l'agriculture, inférieures à celles demandées par le Sénat ;

● Un gel d'un an des salaires des fonctionnaires qui permettra d'économiser 5 milliards de dollars ;

● Une réduction de 15 % des subventions pour la société de chemin de fer Amtrak et les transports en commun.

DOMINIK BAROUCH.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

GRANDE-BRETAGNE

● **Augmentation du chômage en juillet.** — En données corrigées des variations saisonnières, le nombre de chômeurs officiellement secourus en Grande-Bretagne a augmenté d'environ 6 500 personnes en juillet. Il atteint 3,18 millions d'individus, soit 13,4 % de la main-d'œuvre disponible (13,1 % en juin). Ce total ne comprend pas 134 500 jeunes en fin d'études, actuellement sans emploi et qui ne sont pas affiliés à la Sécurité sociale. — (AFP.)

ITALIE

● **Ralentissement du rythme d'inflation en juillet.** — Le taux italien d'inflation a enregistré un ralentissement en juillet, avec une hausse des prix de 0,3 %, contre 0,5 % en juin. Selon l'Institut central de la statistique (ISTAT), le rythme annuel se situe à 8,7 %, contre 10,5 % à la fin juillet 1984. L'objectif gouvernemental est de ramener ce rythme à 7 % en 1985. — (AFP).

RFA

● **Progression de la production industrielle en juin.** — La production industrielle ouest-allemande a augmenté de 2 % en juin par rapport à mai en données corrigées des variations saisonnières, a annoncé, jeudi 1er août, le ministère de l'économie à Bonn. La production a très nettement progressé dans les mines et gaz et électricité avec + 5,5 %, alors qu'elle baissait de 1 % dans le bâtiment.

Par rapport à la période de mai-juin 1984, la production industrielle en RFA s'est accrue de 7 %. Mais les résultats de 1984 avaient été faussés par la longue grève dans la métallurgie pour l'obtention de la semaine de 35 heures. — (AFP.)

Social

● **Opération « ville morte » à Parthenay (Deux-Sèvres).** — Tous les commerçants de Parthenay (Deux-Sèvres) ont fermé leur boutique le 1er août au matin pour soutenir les trois cents quatre-vingts salariés des Ateliers de la Chaînette (ADC) menacés de licenciement. Il y a une semaine, le PDG avait annoncé le prochain dépôt de bilan de l'entreprise, qui fabrique des charpentes métalliques, des ponts roulants et des appareils de levage. Au cours des quatre derniers mois, les Ateliers de la Chaînette ont enregistré un déficit de 10 millions de francs, et des négociations sont toujours en cours avec le CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle).

● **La CGT réclame la levée de sanctions contre dix manutentionnaires d'Air France.** — A la suite d'actions revendicatives menées en juillet à l'aéroport de Roissy, dix manutentionnaires d'Air France, dont deux élus CGT, sont accusés par la direction d'avoir « *entravé la circulation des avions* » et ont fait l'objet de huit jours de suspension avec solde. Sept d'entre eux doivent comparaître le 2 août devant le conseil de discipline d'Air France, et la Fédération des transports CGT a demandé, dans une lettre au premier ministre, la levée des sanctions (huit jours de mise à pied) souhaitées par la direction.

SOCIAL

Créée en 1982 avec le soutien de la CGT une coopérative ouvrière de Sélestat est mise en liquidation de biens

De notre correspondant

Strasbourg. — La Société coopérative de production Menzer, spécialisée dans la maroquinerie à Sélestat (Bas-Rhin), a vécu : le tribunal de grande instance de Colmar (Haut-Rhin) a prononcé, le 31 juillet, sa liquidation de biens. La SCOP, qui emploie actuellement 132 salariés, poursuivra son activité jusqu'à la fin du mois d'octobre, pendant la recherche d'éventuels repreneurs.

La SCOP Menzer avait succédé, en juillet 1982, aux établissement Menzer Frères, spécialisés dans le cartable scolaire, et qui employaient aux beaux jours, avant 1978, plus de 1 000 personnes. Cette initiative de la CGT, ardemment soutenue par le Parti communiste, avait permis de sauver 119 emplois, les salariés mettant au capital de la SCOP leurs indemnités de licenciement et leurs allocations de chômage.

Sous la direction de l'ancien secrétaire régional de la CGT, M. Guy Clément, la SCOP avait tenté de diversifier la gamme de ses produits et de rationaliser l'emploi de locaux bien trop vastes pour elle seule. M. Henri Krasucki, en novembre 1982, était venu féliciter les fondateurs de cette SCOP.

Les objectifs affichés — 38 millions de francs de chiffres d'affaires, 340 salariés à terme — n'ont pu être atteints. Aujourd'hui, le conseil d'entreprise de la SCOP Menzer n'hésite pas à parler de « *sureffectifs* », d'« *erreurs de gestion* », et déplore le manque de confiance des fournisseurs et de la clientèle vis-à-vis de la SCOP, ainsi que l'absence de véritables cadres commerciaux, tous partis avec l'ancienne direction de Menzer Frères.

La CGT affirme cependant que tous les emplois devraient être sauvés. M. Simon Bigard, un industriel du meuble à Sélestat, s'est porté candidat à la reprise des locaux, qu'il louerait à de nombreuses entreprises, espérant réunir quelque 250 emplois sur le site. Un industriel vosgien reprendrait l'activité de maroquinerie, avec 36 personnes. Les licenciements — sans doute une centaine — ne seraient donc que provisoires.

JACQUES FORTIER.

LA VERRERIE OUVRIÈRE D'ALBI LICENCIE 83 SALARIÉS

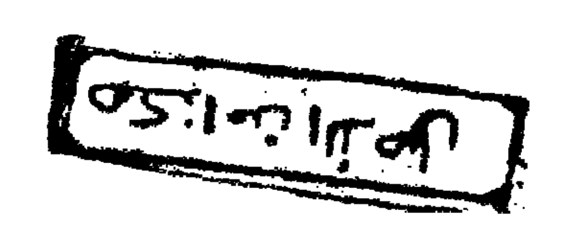
La coopérative de la Verrerie ouvrière d'Albi (VOA) licencie. Quatrième fabricant français de bouteilles, avec 5 % de la production nationale, l'entreprise, qui emploie cinq cent trois salariés, tous syndiqués à la CGT, devra se séparer de quatre-vingt-trois personnes. L'assemblée générale de la coopérative ouvrière a pris cette décision le 30 juillet en application du plan proposé par le CIRI (comité interministériel de restructuration industrielle) pour permettre à la VOA de faire face aux graves difficultés qu'elle connaît. En 1984, la Verrerie ouvrière d'Albi a enregistré un déficit d'exploitation de 18 millions de francs et une perte au bilan de 32 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 300 millions de francs. Elle devra fermer le troisième four mis en service l'an dernier, augmenter sa productivité et obtenir un moratoire bancaire jusqu'en 1989 pour tenter de se redresser.

Dans l'histoire du mouvement ouvrier, la Verrerie d'Albi occupe une place particulière et a longtemps été une figure de proue. Elle a été créée (il y a quatre-vingt-dix ans sous l'égide de Jean Jaurès après une longue grève des ouvriers verriers de Carmaux.

270 LICENCIEMENTS SONT PRÉVUS DANS LE PLAN DE RESTRUCTURATION DES COOP DE LORRAINE

Dans le cadre de son plan de restructuration, la direction de l'Union des coopérateurs de Lorraine a annoncé au comité central d'entreprise, le 1er août à Nancy (Meurthe-et-Moselle), son intention de procéder d'ici novembre 1985 à 270 licenciements sur un effectif de 4 800 salariés.

Présents dans quatorze départements du nord-est de la France, les COOP de Lorraine estiment leurs pertes à 120 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs en 1984. Elles ont dû déposer leur bilan le 19 juillet. Le plan de restructuration prévoit en outre la vente de certains des 540 magasins du groupe et la réorganisation des services techniques et administratifs du siège concernant 435 personnes. L'équipe directoriale a été ramenées de huit à cinq personnes.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er août

Raffermissement

Après trois jours de repli (– 2 %), la tendance s'est très sensiblement raffermie jeudi à la Bourse de Paris. Tous les cours n'ont pas monté, mais il s'en est fallu de peu. Surtout, au premier rang, figuraient les plus belles valeurs de la cote (L'Oréal, CSF, Midi, Moët, Leroy-Somer, Redoute, Carrefour, Presses Cité, Sanofi, Printemps, Schneider). Sur leur lancée de la veille, les pétroles ont continué de monter. Total en tête et même Peugeot s'est un peu requinqué (+ 1,8 %). Bref, à la clôture, l'indicateur instantané avait progressé de 0,8 %. C'est la plus forte hausse depuis le 11 juillet dernier.

Quelle mouche a donc bien pu piquer le marché, qui faisait une si triste figure ces derniers temps ? Selon les professionnels, d'assez gros ordres d'achats étrangers à des cours limités avaient été enregistrés dans la matinée. Nul n'en précisait l'origine exacte. Mais celle-ci pourrait bien être anglo-saxonne, les investisseurs de ces pays étant plus enclins à travailler sur graphique que les autres. Or de fait, mercredi, l'indice CAC était revenu au voisinage de la fameuse cote 211-212, à partir de laquelle la reprise devait s'enclencher. Vous avez dit bizarre ? Coïncidence ou pas, le phénomène mérite d'être rapporté. Les courants d'affaires, déjà plus étoffés la veille (près de 353 millions de francs), se sont maintenus à un niveau jugé assez satisfaisant.

Ajoutons que les ventes au RI (règlement immédiat) faites la veille pour régler les soldes débiteurs de fin de mois se sont taries naturellement.

La devise-titre s'est encore affaiblie et s'est échangée entre 8,63 F et 8,69 F (contre 8,66 F-8,76 F).

Tassement de l'or à Londres : 326,75 dollars l'once contre 327,50 dollars. A Paris, le lingot a perdu 550 F à 89 450 F (après 89 400 F), tandis que le napoléon gagnait 1 F à 559 F. Nouvelle baisse des mines d'or. Suspension de la cotation des actions Banque hypothécaire européenne. La MAAF surenchérit de 5 % sur le prix d'OPA lancée par la Société générale, la Midland et les AGP.

NEW-YORK

La hausse s'accélère

Pour la troisième séance consécutive, le mouvement de hausse s'est poursuivi, jeudi, à Wall Street. Il a, cette fois, concerné le plus grand nombre des valeurs inscrites à la cote. Bien qu'assez contrastée, l'évolution des cours a donné de bons résultats, et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 8,17 points à 1 355,62, pour se situer à moins de 2 points de son plus haut niveau de toujours (1 359,54 le 19 juillet).

Selon les spécialistes, le marché a été encouragé par l'avancement des négociations entre le Congrès et la Maison Blanche sur l'épineux problème du déficit budgétaire. L'on apprenait, après la séance, qu'un compromis avait été enfin trouvé. D'autre part, après une étude plus approfondie des derniers indicateurs économiques publiés par le département du commerce, les investisseurs, disait-on, y ont trouvé des éléments propres à renforcer les espoirs que la croissance allait bien reprendre au cours du second semestre. Enfin, les craintes d'ordre monétaire suscitées par les opérations de refinancement que le Trésor américain doit lancer la semaine prochaine (21,75 milliards de dollars) se sont atténuées. L'activité a très légèrement diminué, et 121,48 millions de titres ont changé de mains, contre 124,17 millions la veille.

VALEURS	Cours du 31 juillet	Cours du 1er août
Alcoa	36	36 3/4
A.T.T.	21 1/2	21 3/8
Boeing	48 1/4	49 3/4
Chase Manhattan Bank	57 1/4	57 3/8
Du Pont de Nemours	59 7/8	60
Eastman Kodak	45 1/8	45 1/4
Exxon	52 5/8	52
Ford	44 5/8	44 3/4
General Electric	64 1/8	64 3/8
General Foods	76 1/8	76 3/4
General Motors	70 3/4	71
Goodyear	29	29 5/8
I.B.M.	131 1/4	132 1/2
I.T.T.	32 7/8	33 1/8
Mobil Oil	29 3/4	29 1/8
Pfizer	48 1/4	49 1/4
Schlumberger	38 3/4	38 1/2
Texaco	36	35 1/8
U.A.L. Inc.	56	57 5/8
Union Carbide	51 3/4	51 1/4
U.S. Steel	31	31 1/4
Westinghouse	35 5/8	36 1/4
Xerox Corp.	53 7/8	53 5/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SURENCHÈRE DE LA MAAF SUR **LA BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE.** – La Mutuelle assurance artisanale de France (MAAF), qui avait lancé, en mai dernier, une offre publique d'achat (OPA) sur la Banque hypothécaire européenne (BHE), vient de surenchérir à la contre-OPA déposée le 1er juillet 1985 conjointement par la Société générale, la Midland Bank SA et les Assurances du groupe de Paris. Cette dernière offre, valable jusqu'au 12 août, reposait sur un prix unitaire de 367,50 F par action BHE. La banque Stern, agissant pour le compte de la MAAF, vient de surenchérir de 5 % sur le prix de l'offre publique déposée par ses concurrents en portant son propre prix à 386 F. Informée de cette opération, la *Chambre syndicale des agents de change* a suspendu la cotation de la Banque hypothécaire européenne à partir du 1er août et jusqu'à nouvel avis. La Chambre syndicale précise qu'elle publiera prochainement le calendrier de cette offre, ainsi que la décision prise par la Société générale, la Midland Bank SA et les AGP, lesquelles disposent d'un délai de vingt jours pour répliquer, éventuellement, à cette surenchère.

COLGATE-PALMOLIVE VEUT RACHETER 18 % DE SES ACTIONS. – Le groupe a lancé, le 1er août, une offre publique d'achat sur 12 millions de ses actions, au prix de 29,50 dollars par action, et se propose d'en acquérir encore 3 millions de plus, ce qui représenterait au total 18 % du capital. Le président de Colgate-Palmolive, M. Reuben Mark, a souligné que les actions de la société lui semblaient *actuellement sous-évaluées à Wall Street*, et, par conséquent, constituaient un bon investissement pour le groupe.

L'essentiel des activités Colgate-Palmolive, dont les actifs totaux s'élèvent à 2,6 milliards de dollars, est concentré dans la fabrication de savons, détergents, dentifrices et bandages. Le bénéfice du groupe *pour le deuxième trimestre s'est élevé* à 50 millions de dollars (– 7 %) pour un chiffre d'affaires de 1,25 milliard (– 2 %).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	31 juillet	1er août
Valeurs françaises	114,3	115,1
Valeurs étrangères	93,8	94,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	31 juillet	1er août
Indice général	212,4	213,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 août .... 9 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er août	2 août
1 dollar (en yens)	236,60	237,80

BOURSE DE PARIS — Comptant — 1er AOUT

Actions au comptant

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1935	1960
BAFIP	590	592
Calberson	335	332
Cap Gemini Sogeti	1020	1025
C. Equip. Elect.	283	278
C. Occid. Forestière	141	141
Dafsa	249 50	249 50
Dauphin O.T.A.	1801	1800
Elect. S. Dassault	790	785
Filipacchi	551	551
Guy Degrenne	650	680
Marin Immobilier	352	352
Métallurg. Minière	225 10	222
M.M.B.	341 10	343
Navale-Delmas	410	410
Ofi. Gest. Fin.	305	305
Petit Bateau	320	330
Petrofigaz	638	638
Pochet	1700	1700
Porna	300	312
St-Gobain Emballage	810	810
S.C.G.P.M.	302	310
S.E.P.	801	785
Sofibus	238	241
Sovac	831	850

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bone	295	....
Cochery	53	53
Coparex	463	458
Hydro-Energie	243	....
Rorento N.V.	125	124 20
S.P.R.	137 50	....
Thann et Mulhouse	111	....
Ufinex	341	....

SICAV 1/8

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/8	Cours des billets aux guichets – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 499	8 503	8 180	8 780
ECU	6 822	6 812	....	....
Allemagne (100 DM)	305	305 360	295	312
Belgique (100 F)	15 107	15 117	14 350	15 200
Pays-Bas (100 fl.)	271 570	271 980	261	276
Danemark (100 krd)	84 830	84 710	81	88
Norvège (100 k)	104 130	103 710	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	12 148	11 940	11 650	12 450
Grèce (100 drachmes)	6 545	6 540	6 100	7 600
Italie (1 000 lires)	4 565	4 544	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	372 650	372 150	3 610	3 780
Suède (100 krs)	103 180	102 830	99	106
Autriche (100 sch)	43 420	43 470	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 217	5 207	5 100	5 650
Portugal (100 esc.)	5 125	5 140	5 200	6 100
Canada ($ can 1)	6 295	6 283	6 050	6 450
Japon (100 yens)	3 600	3 610	3 490	3 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/8
Or fin (kilo en barre)	90100	89600
Or fin (en lingot)	90000	89450
Pièce française (20 fr)	558	559
Pièce française (10 fr)	430	435
Pièce suisse (20 fr)	541	548
Pièce latine (20 fr)	538	540
Souverain	656	656
Pièce de 20 dollars	3810	3820
Pièce de 10 dollars	2080	2100
Pièce de 5 dollars	1260	1280
Pièce de 50 pesos	3580	3620
Pièce de 10 florins	544	545

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DÉBATS

2. OUTRE-MER : « Guadeloupe : redéfinir les règles », par Emmanuel Rosenfeld ; « Nouvelle-Calédonie : le malentendu sémantique », par Hilda Roush-Danon.
— LU : *Meir Kahane, le rabbin qui fait peur aux juifs*, une enquête de Raphaël Mergui et Philippe Simmonot.

ÉTRANGER

3. LA CONTROVERSE SUR LES SANCTIONS CONTRE L'AFRIQUE DU SUD.
4. AMÉRIQUES
— PÉROU : le nouveau gouvernement lance un programme d'« économie de guerre ».
4. ASIE
— THAILANDE : manifestation anti-américaine.
— CORÉE DU SUD : les relations se tendent entre le pouvoir et l'opposition.
5. EUROPE
5. DIPLOMATIE
— Le sommet de Casablanca.

POLITIQUE

6. LA STRATÉGIE DU FRONT NATIONAL : la filière patronale de M. Le Pen.
— La mort de Jules Moch.

SOCIÉTÉ

8. JUSTICE : les psychiatres et Christine Villemin.
— POLICE : délation ou civisme dans un quartier de Lyon ?
— SPORTS : une caméra à bord d'une formule 1.

CULTURE

9. Journal d'un amateur.
11. COMMUNICATION : les nouvelles télévisions.

ÉCONOMIE

13-14. AFFAIRES : les syndicalistes doivent-ils respecter le secret des délibérations ?
— CEE
— ÉTRANGER

RADIO-TÉLÉVISION (11)
INFORMATIONS « SERVICES » (12) :
Admissions aux agrégations et aux grandes écoles ; « Journal officiel » ; Loto ; Météorologie ; « Week-end d'un chineur ».
Annonces classées (11) ; Carnet (12) ; Mots croisés (X) ; Programme des spectacles (10) ; Marchés financiers (15).

● *Avignon : un malfaiteur tué par un directeur de banque.* — Le directeur d'une succursale de la Société marseillaise de crédit d'Avignon a mortellement blessé, le jeudi matin 1er août, d'une balle de revolver, un gangster, qui s'apprêtait à dévaliser le coffre de l'établissement. Le malfaiteur, Patrick Arriola, vingt-deux ans, connu des services de police, est décédé, jeudi soir, au CHU de Montpellier, des suites de ses blessures.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Fragile détente à Thio

Les tractations qui se sont poursuivies vendredi 2 août, à Nouméa, entre le cabinet du délégué du gouvernement, M. Fernand Wibaux, et les dirigeants indépendantistes des tribus de Thio suscitent une fragile impression de détente, mais, sur le terrain, la cité minière demeure paralysée par les militants canaques.

A Paris, l'association Information et Soutien aux droits du peuple canaque a souligné qu'*« au moment où les médias font une large publicité aux mesures prises par le gouvernement* à l'encontre de *l'Afrique du Sud, celui-ci pratique en Nouvelle-Calédonie une politique de répression contre le peuple canaque »*. De son côté, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures, M. Jean-Michel Baylet, de retour d'un voyage dans le Pacifique sud, a affirmé, jeudi, que la politique de la France était *« très bien comprise et même appréciée »* des pays de cette région. *« Aucun pays de cette zone ne met en question la nécessité que la France demeure dans la région »*, a-t-il notamment affirmé.

De notre correspondant

Nouméa. — Il a fallu attendre la fin de l'après-midi du vendredi 2 août (le début de la matinée en métropole) pour que les fonctionnaires du haut-commissariat de la Nouvelle-Calédonie soient en mesure de pousser un prudent ouf ! de soulagement à propos du conflit qui paralyse depuis mardi la localité minière de Thio.

La rupture semblait provisoirement écartée entre les représentants du gouvernement et les indépendantistes canaques.

Vers 17 h 20 (8 h 20, heure de Paris), au terme d'une réunion de plus de deux heures et demie, les indépendantistes qui avaient été invités à s'entretenir à Nouméa avec les délégués de l'administratioin semblaient opter pour *« la voie de la sagesse »*. Sans que l'on sache exactement l'ampleur des éventuelles concessions de chacun, l'évolution de la situation du centre minier de Thio pourrait s'acheminer vers une autre solution qu'une intervention massive et risquée de la gendarmerie contre les barrages rétablis la veille (*le Monde* du 2 août). *« Maintenant, tout va peut-être rentrer dans l'ordre rapidement »*, commentait un fonctionnaire.

Compte tenu du blocage de la situation et du risque politique représenté par une rencontre qui aurait eu lieu à l'intérieur de la tribu de Saint-Philippo, l'administration était parvenue à convaincre les dirigeants indépendantistes de Thio de se rendre au chef-lieu.

Se sont donc retrouvés au haut-commissariat, onze représentants du FLNKS (six de Saint-Philippo et cinq de Nouméa), parmi lesquels des membres du clan Moindou prépondérant à Thio, le secrétaire général de l'Union calédonienne, M. Yeiwéné Yeiwéné, et le successeur de M. Éloi Machoro au poste de « ministre de la sécurité » du « gouvernement provisoire de Kanaky », M. Léopold Jorédié. Face à eux, trois fonctionnaires : le préfet, M. Hubert Blanc, chargé des questions du maintien de l'ordre, M. François Sénémaud, directeur du cabinet du délégué du gouvernement, et le chef de la délégation spéciale de Thio, M. Alain Le Ravellec.

Le haut-commissaire, M. Fernand Wibaux, prétextant un emploi du temps chargé, n'a pas voulu prendre part à la rencontre. Il confirmait par cette attitude sa volonté de ne pas trop s'impliquer dans les conflits locaux. Pour qualifier cette réunion, l'administration persiste à réfuter le terme de « négociation », préférant parler d'une *« rencontre d'explication »* où chacun a exposé ses objectifs et où l'on s'est accordé sur l'enjeu essentiel représenté par un rapide retour au calme, indispensable à la tenue d'élections auxquelles il n'a jamais été question de renoncer du côté des indépendantistes. *« Maintenant, chacun est retourné sous sa tente »*, a dit l'un des participants à la rencontre.

Pas plus du côté du haut-commissariat que de celui des indépendantistes, on ne souhaitait parler d'une quelconque *« solution »* trouvée à cette crise. Tout au plus les deux camps se bornaient-ils à parler d'un *« bon espoir »* de résoudre le problème de la cité minière de Thio et de son actuelle paralysie. Chez les indépendantistes, on rappelait que jamais rien n'est résolu chez les Canaques sans que la totalité de la communauté soit d'accord. Aussi, tout de suite après la réunion, Joseph Moindou et tous les militants de Saint-Philippo ont repris la route de Thio pour *« aller rendre compte et consulter la base »*.

Un administrateur indésirable

Sur les concessions que chacun est prêt à faire, tous restent discrets. De part et d'autre, les engagements verbaux de ces derniers jours ont été fort explicites. Pour le FLNKS de Thio, il n'est pas question de céder sur deux revendications : le départ de quatre gendarmes territoriaux, accusés de « persécuter » certains membres de la tribu, et l'allégement du dispositif de gendarmerie qui compte actuellement près de six cents hommes à Thio. Du côté du haut-commissariat, on exclut un quelconque désaveu des forces de l'ordre. Les indépendantistes pourraient toutefois faire quelques concessions sur l'ampleur et le délai d'application de leurs exigences.

Quant à M. Wibaux qui, mardi encore, faisait dire aux Canaques par les gendarmes que « leurs] *revendications ne sont pas négociables »*, il a démenti ses propos quarante-huit heures plus tard en précisant : *« Certaines des exigences émises me paraissent un peu excessives, car elles font supporter des responsabilités à des agents d'exécution qui n'ont pas démérité. »* Le délégué du gouvernement se déclare *« largement ouvert à toute discussion sur les conditions d'une négociation qui pourrait permettre de trouver des issues honorables à cette affaire. »*

Une victime est malgré tout apparue au fil des discussions de ces dernières heures : l'administrateur de Thio, qui fait office de maire, M. Le Revallec insulté jeudi soir par les Européens locaux furieux — ils lui ont saccagé puis incendié sa voiture, — il est aujourd'hui montré du dpoigt par l'ensemble des anti-indépendantistes qui le considèrent comme responsable des désordres de la cité minière.

Vendredi, dans un télégramme adressé au secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, le député RPR, M. Jacques Lafleur, a demandé son rappel en terme brutaux : *« Par ses agissements scandaleux et ses déclarations inconséquentes, M. Le Revallec (...) n'a cessé de contribuer à la dégradation de cette ville. La population de Thio est la première victime de la conduite inqualifiable de ce fonctionnaire dont les sympathies pour les criminels du FLNKS sont connues de tous. »*. M. Lafleur terminait en considérant comme *« une véritable mesure de salubrité publique »* le rappel de l'administrateur.

En attendant, à Thio comme à Nouméa, c'est l'incertitude, et la soirée de vendredi promettait d'être longue.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

L'affichage du prix des carburants est mal respecté sur les autoroutes

L'Union fédérale des consommateurs (*Que choisir ?*) appelle, dans un communiqué, les automobilistes à boycotter la marque Shell, *« qui refuse systématiquement d'afficher les prix* [des carburants] *et pratique quasiment partout les prix les plus élevés »*.

Une enquête menée par l'organisation montre que l'affichage des prix des carburants sur les autoroutes, au moins 500 mètres avant l'entrée de la station, obligatoire depuis peu, est très mal respectée. Il existe, en outre, de très grandes différences selon les compagnies : les plus disciplinées sont Esso (7 stations sur 8), BP (4 sur 5), Antar (5 sur 7), Elf (6 sur 9) et Total (8 sur 17). En revanche, Shell et Mobil, dans aucune des stations observées, n'affichent leurs tarifs. Dans un communiqué, le secrétariat d'Etat chargé du budget et de la consommation parvient à des conclusions semblables : *« Deux tiers des stations seulement pratiquent cet affichage. (...) Shell n'affiche jamais ses prix et pratique d'ailleurs des prix plus élevés que les autres enseignes sur les autoroutes »*, note le ministère.

Il souligne, en effet, comme l'UFC, l'importance des écarts de prix observés d'une marque à l'autre, ou même d'une station à l'autre au sein d'un même réseau. Selon l'UFC, les différences de prix atteignent 44 centimes par litre pour le super, 33 centimes par litre pour l'essence ordinaire et 23 centimes pour le gazole. La compagnie pétrolière reconnaît que ses prix sont plus chers que ses concurrents, mais souligne qu'elle a perdu 1 milliard de francs l'an passé, estimant que ses tarifs ne sont pas excessifs. Sur l'affichage, Shell assure que c'est aux compagnies d'autoroutes et non aux stations-service de s'en charger.

Les pouvoirs publics notent toutefois que, dans l'ensemble, les prix des carburants ont baissé depuis plusieurs semaines, la diminution variant de 4 à 14 centimes selon les stations depuis le début du mois de juillet. Actuellement, selon le *Bulletin de l'industrie pétrolière*, les prix moyens indicatifs s'établissent à 5,74 F par litre pour le super, 5,59 F pour l'ordinaire et 4,20 F pour le gazole, soit une baisse moyenne de 8 centimes par litre depuis le mois de mai. Ces diminutions de prix, note cependant le secrétariat d'Etat à la consommation, *« ne répercutent pas intégralement la baisse constatée sur le marché international »* (— 15 centimes en juillet). *« Il est donc plus que jamais nécessaire d'être vigilant »*, conclut le ministère.

LES INCENDIES DANS LE MIDI DE LA FRANCE

Le ministre de l'intérieur s'est incliné devant les cercueils des cinq pompiers

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, s'est rendu au Luc (Var) dans la matinée du vendredi 2 août pour s'incliner devant les corps des cinq pompiers morts en combattant les feux de forêt dans le massif du Tanneron.

Une chapelle ardente avait été dressée jeudi dans la mairie du Luc, où étaient exposés les cinq cercueils. Les obsèques devaient être célébrées vendredi après-midi dans cette localité d'où étaient originaires quatre des cinq victimes. M. Pierre Joxe devait également visiter les zones sinistrées de la région de Mandelieu (Alpes-Maritimes) et de Callas (Var), le deuxième foyer important, à l'est de Draguignan. Un sixième pompier, grièvement blessé, est soigné à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, spécialisé dans le traitement des grands brûlés.

Les violents incendies qui ont ravagé environ 4 000 hectares de forêt, mercredi et jeudi dans le Var et les Alpes-Maritimes, ont été maîtrisés par les pompiers jeudi dans la soirée. Le massif du Tanneron, où le principal foyer s'était déclaré, offrait sur les hauteurs de Mandelieu un spectacle lunaire, hérissé de troncs noircis.

Selon une première explication de la préfecture des Alpes-Maritimes, deux câbles à basse tension, se heurtant sous l'effet du mistral violent qui soufflait mercredi, auraient produit des étincelles et enflammé la végétation desséchée par le manque de pluie ces dernières semaines sur la Côte d'Azur.

Dès jeudi, de nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer la négligence des autorités et des propriétaires de villas de l'arrière-pays dans la prévention de ces incendies. Comme M. Haroun Tazieff, secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques naturels majeurs, de nombreux habitants estiment que ces feux étaient tout à fait prévisibles, le gel exceptionnel de janvier dernier ayant transformé les mimosas en autant de torches potentielles. Cependant, de nombreux propriétaires n'ont pas fait débroussailler leurs terrains comme la loi les y oblige, ce qui a permis au feu de se propager jusqu'à l'entrée des zones résidentielles.

Dans le haut Var, près de la commune de Taradeau, une voiture a attiré l'attention des pompiers, qui ont noté un début d'incendie après son passage jeudi soir. Son conducteur a été interpellé par la gendarmerie.

Mme Louise Moreau, député des Alpes-Maritimes et maire de Mandelieu (UDF), a demandé, jeudi, que sa commune soit déclarée sinistrée. Selon Mme Moreau, les pins et les mimosas, détruits, ne sont plus aptes à retenir la terre, et il faut donc procéder à un reboisement rapide pour éviter des glissements de terrain en cas d'orage.

Dans l'Hérault, une vingtaine de foyers se sont déclarés jeudi, détruisant partiellement près de 300 hectares de garrigue.

En Haute-Corse, la situation restait inquiétante jeudi soir, le principal foyer, dans la forêt de Ghisoni, continuant à se propager. 2 300 hectares de végétation avaient déjà été détruits dans ce secteur, et tous les secours disponibles restaient en alerte. Dans le cap Corse, en revanche, le feu qui s'était déclaré à Brando était complètement maîtrisé.

M. Haroun Tazieff : « Je suis pour des pénalités maximales »

Dans une déclaration au *Monde*, M. Haroun Tazieff, secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques naturels majeurs, se prononce, à propos des incendies qui se sont produits dans le midi de la France, pour des *« pénalités maximales »* à l'encontre des propriétaires négligents.

« Qui porte la responsabilité de l'incendie de Tanneron ?

— C'est une responsabilité générale depuis trente ans. On laisse la forêt française, soumise ou privée, dans un état d'entretien insuffisant, voire nul. La broussaille se développe donc, surtout la broussaille annuelle qui devient un propagateur extraordinaire. Dans le cas du Tanneron, j'avais envoyé le 15 avril une directive au préfet des Alpes-Maritimes indiquant en termes extrêmement nets le danger que représentaient les mimosas gelés. Je préconisais un débroussaillage mécanique d'urgence.

— *Quelles suites ont été données à cette directive ?*

— Je n'en sais rien. Je n'ai eu aucune réponse et je ne m'en suis plus occupé ; vous savez, j'ai mille choses à faire.

— *L'Etat peut-il intervenir dans les propriétés privées ?*

— En principe, je pense que non. Mais moi, je ne suis pas juriste. Dans des cas aussi graves, les questions juridiques sont secondaires.

— *Faut-il augmenter les pénalités contre les propriétaires qui ne débroussaillent pas ?*

— Je suis pour les pénalités maximales pour tout ce qui concerne l'intérêt général face aux égoïsmes. Je pense que la meilleure façon, c'est toujours de s'attaquer aux portefeuilles des gens.

— *Comment éviter à l'avenir le renouvellement de tels drames ?*

— Je vais demander qu'à la fin de chaque hiver chaque préfet me fasse parvenir le plan de prévention de son département. Il faut absolument développer le guet armé, c'est-à-dire avoir des pompiers et des forestiers qui parcourent continuellement la forêt pendant les mois chauds. On a envoyé ces jeunes pompiers à la mort d'une façon qui me scandalise. Je ne l'avale pas. Il faut toujours voir à quoi une catastrophe peut servir pour minimiser les drames de l'avenir : que ce soit Tesero ou Bhopal, il faut prendre les catastrophes comme des leçons. »

Propos recueillis par
DANIEL SCHNEIDERMANN.

AVEC UN DÉFICIT DE 30 MILLIONS DE FRANCS EN DIX-HUIT MOIS

Le Palais omnisports de Paris-Bercy ne tient pas les promesses de M. Chirac

Trente millions de francs pour aider les gestionnaires du Palais omnisports de Bercy à « tenir la route » jusqu'en août 1986, telle est la facture des mesures votées par les conseillers de Paris lors de la dernière séance de leur assemblée municipale.

Une telle somme n'est sans doute qu'une goutte d'eau dans l'océan du budget de la capitale. Les aides que la Ville accorde à ses théâtres, à ses orchestres et à ses musées, sont dix fois plus importantes.

Mais ces décisions n'en sont pas moins révélatrices. Le Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB) ne tourne pas aussi bien qu'on le promettait.

Il n'ouvre pas ses guichets aussi souvent qu'on l'avait claironné. Cent trente séances de sport et soixante-dix spectacles, avait-on inscrit dans le contrat qui unissait la Ville et les gestionnaires. Pour la première saison complète, le bilan est, selon M. Thominet, exploitant du Palais de Bercy, de quatre-vingt séances de sport et de cinquante spectacles culturels. Ensuite et par voie de conséquence, le Palais ne rapporte pas d'argent, comme on l'escomptait, mais il en coûte.

Pourquoi ces désillusions ? Parce que le POPB est une sorte de prototype, dont les essais, nécessairement dispendieux et pas toujours réussis, ne sont pas terminés. Cette salle de dix-sept mille places a été conçue pour se transformer à volonté en palais des glaces, en parcours de jumping, en auditorium, ou en stade d'athlétisme. Pour que ce « caméléon-accordéon » fonctionne, on l'a harnaché de mécaniques amovibles, de rideaux et de commandes électroniques.

Du pain et des jeux

Dans l'exaltation de l'inauguration, il y a dix-huit mois, M. Chirac, jouant les César-Maire, a promis aux Parisiens du pain et des jeux. Il faut en rabattre.

D'abord sur les sports. Les Six-Jours, le jumping, le motocross, le hockeysur glace, le tennis, attirent l monde. Mais le baskett, le volley, le football indoor, l'athlétisme ne font pas recette. *« La désaffection pour les sports en salle est générale*, reconnaît aujourd'hui M. Guy Drut, adjoint au maire chargé de ces questions. *On rêvait de cent trente séances par an, c'est impossible. »*

Les grands spectacles ? Les nuits de l'armée, pourtant remarquables, ont été un fiasco, et *Turandot* se solde par un déficit. Un opéra peu connu, des dates tardives, un investissement énorme, les gérants du POPB avaient pris beaucoup de risques, trop sans doute. Car il faut compter avec la baisse du pouvoir d'achat et la concurrence. Celle du Zénith, par exemple, la salle de La Villette, qui, soutenue par M. Jack Lang, offre aux groupes de rock des conditions plus avantageuses que le Bercy de M. Chirac.

Tous comptes faits, on s'est trouvé en fin de saison avec moins de recettes. Mais, en regard, les dépenses avaient considérablement gonflé. La mécanique de Bercy hoquète et elle coûte cher. *« Les effectifs du personnel, la durée des transformations de la salle, les factures de chauffage et d'électricité, tout est plus abondant, plus long et plus coûteux, que ce que les experts avaient indiqué*, se plaint M. Thominet. *Savez-vous qu'il faut deux semaines pour monter et démonter la piste des Six-Jours ? Et quarante-huit heures pour dégager le parterre de ses rangées de fauteuils. Les ponts roulants sont insuffisants, les trappes trop exigués, les salles annexes dépourvues de sièges. La piste d'athlétisme compte trop de couloirs. C'est normal. Le Palais est un organisme nouveau et bien vivant. Il faut le modifier, l'adapter. »*

Ces transformations nécessiteront la fermeture du Palais dès la mi-avril 1986 pour quatre mois et demi. Elles vont alourdir la facture de Bercy, qui, s'allongeant d'année en année, va bientôt atteindre le milliard de francs. Sans compter les indispensables travaux d'alentour, comme le doublement du pont de Bercy, l'élargissement de la voie sur berge et l'aménagement des quais de la Seine, le POBPB est un pari sportif, culturel, financier, technique, mais aussi urbanistique.

Tous ces paris, M. Chirac est condamné à présent à les gagner, car Bercy restera le seul grand chantier de son « règne ». Sportif, en suscitant dans Paris et sa région de multiples équipes de qualité : si elles gagnent, il y aura du monde pour les applaudir à Bercy. Culturel : MM. Goddet et Thominet jouent la démocratisation des grandes œuvres, *Jules César* de Shakespeare, monté par Robert Hossein, La Missa solemnis de Beethoven, joué par l'Orchestre de Paris, et, pourquoi pas, le cirque de Zavata. Technique : les ingénieurs et les architectes vont devoir se défoncer pour peaufiner leur œuvre. Financier : *« Quand la machine du POPB sera parfaitement au point, elle devrait équilibrer ses comptes »*, assure M. Thominet. Urbaniste : autour du Palais, tout un quartier est en chantier. Nouveau ministère des finances, hôtels, bureaux, immeubles de logement, parc de 12 hectares, Paris ici bascule vers l'est.

MARC AMBROISE-RENDU.

NOUVELLES DÉMISSIONS DE JOURNALISTES AU « MATIN DE PARIS »

Une dizaine de journalistes du *Matin de Paris* ont démissionné de ce journal, dans les jours précédant le 31 juillet, bénéficiant ainsi des indemnités liées au rachat du quotidien de la rue Hérold par M. Max Théret. Ces départs s'ajoutent à une quarantaine d'autres, intervenus lors de l'arrivée de M. Max Gallo comme directeur.

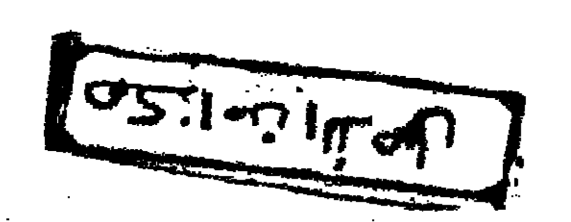
Plus de trente professionnels ont été embauchés pour remplacer les partants, et plusieurs autres le seront dans les semaines prochaines. Après les préavis qu'effectuent encore ceux qui viennent d'annoncer leur intention de quitter le journal, la rédaction se trouvera toutefois réduite d'une dizaine d'unités par rapport à l'ancien effectif, une soixantaine de journalistes lors de la vente de son quotidien par M. Claude Perdriel, début février.

La nouvelle équipe, avec notamment M. Richard Liscia comme directeur de la rédaction, prépare le lancement, prévu pour le 16 septembre, d'une nouvelle formule.

Le numéro du « Monde » daté 2 août 1985 a été tiré à 421 586 exemplaires

A B C D E F G

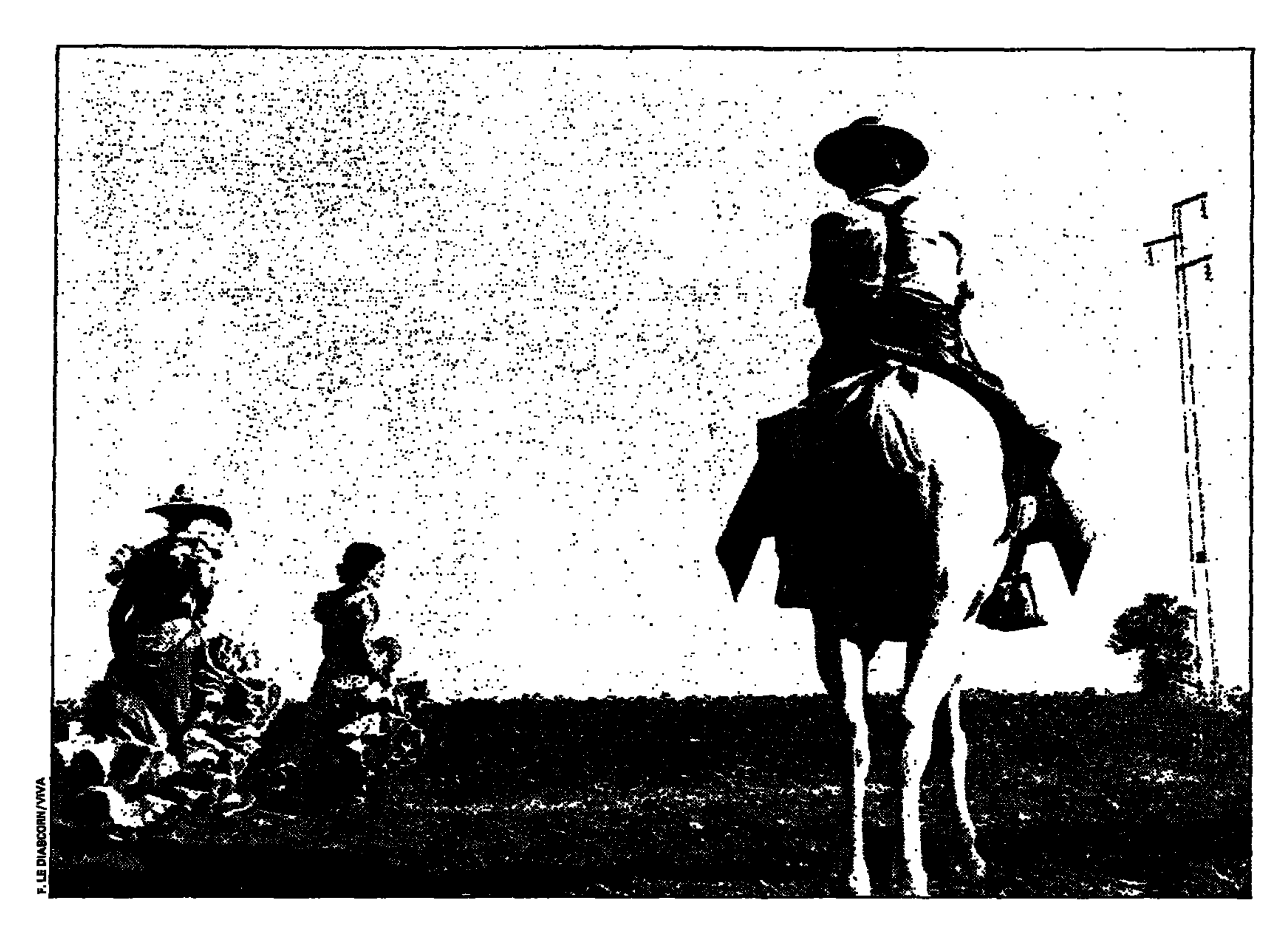
5-8.
11. GASTRONOMIE
Les vins primeurs
12. VISITE
La Bourgogne des forges



Le Monde

LOISIRS

L'Andalousie vue de l'« Andalus »



L'Espagne profonde en chemin de fer.

F. LE DIASCORN/VIVA

COMPOSÉ en partie d'anciennes voitures du légendaire Orient-Express, restaurées et aménagées pour satisfaire aux exigences du confort moderne, ce train de luxe qui file vers la grande plaine du *Guadalquivir, c'est Al Andalus expreso.* Le tourisme ibérique aime le voyage à l'ancienne. L'expérience, réussie avec le *Transcantabrico,* qui circule au nord de la péninsule, est donc renouvelée avec *Al Andalus,* mis en service en septembre prochain. Des étapes superbes pour cet hôtel roulant avec Aranjuez, Ubeda, Cordoue, Séville, Jerez de la Frontera, Malaga, Antequera et Grenade. Sur cette terre andalouse qui se souvient de son passé maure, le touriste ne peut oublier que « *le secret pour voyager d'une façon agréable consiste à savoir poliment écouter* ».

Le train attend en gare de Madrid. Un coup de sifflet, et en route pour l'Andalousie, *Al Andalus* pour les Arabes, qui occupèrent la région pendant huit siècles. L'Orient attend le voyageur. Une longue histoire qui commence avec l'honneur perdu d'une princesse et s'achève avec le siège de Grenade par les chevaliers chrétiens. Une aventure unique aux portes de l'Afrique. Sous un impitoyable ciel bleu et avec des vents torrides qui surgissent des sierras, la lutte sera sanglante entre les guerriers du Prophète et les soldats du pape.

Al Andalus est belle. Sa douceur séduit les Omeyyades, venus de Damas, qui y développent une civilisation brillante. Les somptueuses mosquées, les délicieux palais des califes, les patios fleuris et les fontaines discrètes traduisent cette culture coruscante et raffinée. La Giralda de Séville est la réplique de la Koutoubia de Marrakech. Mais, là-haut, en Aragon, dans les Asturies et en Castille, les princes chrétiens, soutenus par les moines de Cluny, reprennent l'étendard de la guerre. Alors, sur cette terre, où l'air chaud découpe les ombres sur le sol, la reconquête commence. Derrière l'épée et le bouclier du Cid, se profile déjà Torquemada.

Il y eut, au cours de cette période où le sud de l'Espagne hésita entre le croissant et la croix, un moment privilégié de l'histoire de l'humanité. Abd-er-Rahman est calife de Cordoue, qui atteint son apogée. S'installe alors dans la capitale d'Al Andalus un esprit de tolérance qui permet aux chrétiens, aux musulmans et aux juifs de vivre leur foi sans être inquiétés, de vaquer à leurs affaires sans être importunés, de bâtir et de ciseler en toute quiétude. Surgit un personnage, aujourd'hui bien oublié : Moïse Maimonide (1). Un juif qui fut le disciple du penseur arabe Averroès.

C'est la nuit qu'il faut circuler dans le *barrio* de la Juderia. L'odeur du jasmin envahit les venelles bordées par les murs blanchis à la chaux. Les patios *frémissent.* Le touriste curieux, qui aura su fuir l'inévitable soirée flamenco, frelatée et médiocre, pour parcourir le quartier de la juiverie, arrivera à une placette éclairée et envahie par les fleurs. C'est *la Plaza* de Tibériade. Là, dressée sur un gros socle de pierre, la statue sereine de Maimonide surprend le visiteur dans sa dérive nocturne. « *L'aigle de la synagogue* », selon les chrétiens, est revenu à Cordoue qu'il aimait tant.

Aristote et la Bible

Il y a bien longtemps, le petit Moïse dégringolait les ruelles de la Juderia vers le Guadalquivir.. « *La ville dessinait trois demi-cercles concentriques accordés au fleuve ; sur le pourtour, les mozarabes espagnols, au milieu, les Arabes musulmans, au centre, la Juderia* », expliquera Maimonide. Il continue : « *Mais les rues étaient semblables, les maisons identiques, les gens interchangeables, et jamais je n'eus le sentiment de franchir une limite quand je traversais la cité de bout en bout, jamais je ne me sentis dépaysé, hors de chez moi* (2) ».

Mais qui est donc ce Maimonide passionné par la philosophie avant de devenir médecin? On sait peu de chose sur cet homme, sinon qu'il passa sa vie à vouloir réconcilier Aristote et la Bible. Il naquit en 1135 à Cordoue et acheva sa vie au Caire en 1204, médecin de Saladin. Il est chassé de sa ville natale par le fanatisme arabe redevenu tout-puissant. Il commence alors une grande errance à travers le bassin méditerranéen, avec une halte à Jérusalem, pour échouer sur les bords du Nil. Le souvenir de Cordoue, où, « *aux heures de prière, tous les visages étaient tournés vers l'est* », ne le quitta jamais. A sa mort, il laisse un *Guide des égarés* qui résume sa philosophie. La recherche d'« *un point non indiqué sur les cartes où l'Egypte, la Judée, l'Afrique, la Provence, se rencontrent et se mélangent. Il doit y avoir là un léger tourbillon, un nœud gordien, une sorte de cœur* », selon Giono.

Crénelée comme une forteresse, survolée par les hirondelles qui nichent dans le Patio des orangers, la célèbre mosquée de Cordoue, transformée en cathédrale, est plongée dans l'ombre. Le guide doit allumer les projecteurs pour qu'enfin le visiteur découvre la belle forêt de colonnes que l'on revoit toujours avec plaisir. La splendeur de l'art arabe n'a pas oublié ses califes. On les imagine, ces hommes altiers circulant pieds nus sur les tapis, sous les coupoles couvertes de mosaïque et les arcs trilobés, pour gagner le mihrab réservé à la prière. Un édifice d'une élégance rarement égalée.

Endommagée, dégradée par quelques prélats titillés par le fanatisme, la mosquée connut des heures sombres. « *Si j'avais su ce que vous vouliez faire, vous ne l'auriez pas fait, car ce que vous faites là peut se trouver partout, et ce que vous aviez auparavant n'existe nulle part* », s'écrie Charles Quint à l'adresse du clergé après sa visite de la Mezquiba. Aux autels dorés, au chœur grandiloquent décrié par le roi, s'ajoute la pénombre.

Les chrétiens victorieux des Arabes étaient-ils donc si peu sûrs de leur Dieu qu'ils décidèrent de l'enfermer dans la mosquée ? Et l'édifice devint une cathédrale close. Ne pourrait-on, aujourd'hui, abattre ces pans de mur qui comblent les arcs outrepassés aux claveaux rouge et blanc, et ainsi rouvrir l'édifice à la lumière du Patio des orangers ?

Une terre rouge, des plantations d'oliviers, des champs de tournesols, voici Séville. La façade de la gare de style mauresque marque bien l'attachement de la cité à son passé. A la chute des califes de Cordoue, elle devient la capitale d'un royaume prospère. Le sultan Yacoub El Mansour construit la fameuse Giralda, la noblesse de Séville. Cette solide « girouette » résume à elle seule l'histoire de la ville, puisqu'il s'agit d'un minaret, aujourd'hui clocher de la cathédrale.

Du haut de la Giralda, dont les murs sont recouverts d'un fin quadrillage sculpté, le visiteur a une très belle vue sur la cité de Velasquez, surtout en fin de journée. Faut-il pénétrer à l'intérieur de la cathédrale ? Si l'on aime le monumental et le foisonnement de style, certainement. « *Elevons un monument qui fasse croire à la postérité que nous étions fous* », s'écrie le chapitre qui décide de construire une cathédrale après avoir rasé la mosquée. Ils n'étaient pas fous, ces titans religieux. Simplement, des hommes au goût douteux. Même s'ils ne manquaient pas d'humour. Quelle leçon leur donne l'Alcazar de la cité, si raffiné et aux délicieux jardins!

Au bord du Guadalquivir, voici la tour de l'Or. C'est l'aventure du Nouveau Monde. La découverte des Amériques enrichit les Sévillans. On arme les galions de Colomb, de Vespucci et de Magellan. On gagnera le large à partir de Sanlucar et de Palos. Visages émaciés et regards d'aigle, les doigts bagués et une épée de Tolède au côté, les capitaines mettent le cap sur le bout du monde. Ils reviendront les cales bourrées d'épices, de tabac et d'or. Entre l'Alcazar et la cathédrale, un bâtiment abrite les archives générales des Indes, qui racontent l'aventure fabuleuse de ces capitaines. Figaro était sévillan. Don Juan aussi. Sous un ciel transparent et au pied de la Giralda, leur souvenir court dans le labyrinthe des venelles étroites et surchauffées, se cache dans les patios fleuris des maisons aux murs blancs fermés par des grilles ouvragées, s'amuse sur les petites places ornées de bassins et plantées *de palmiers et d'orangers.* « *Petite Séville, qui t'a vue ne t'oubliera pas* », affirme un proverbe espagnol...

JEAN PERRIN.

(1) Pour célébrer le 850e anniversaire de la naissance de Maimonides, la ville de Cordoue organise en septembre prochain une grande exposition sur sa vie et son époque. Du 8 au 11 septembre aura lieu également à Cordoue un colloque international sur la vie et l'œuvre de Maimonide.

(2) *Le Médecin de Cordoue,* de Herbert Le Porrier, éditions du Seuil.

Départ de Madrid

L'*Andalou-Express* propose un voyage d'une semaine en Andalousie. Le départ, de Madrid, a lieu chaque lundi à *10 h 30 et le retour le dimanche* suivant à 22 heures. Le train est composé, outre les voitures de service, de trois voitures-lits climatisées, de deux voitures-douches et de trois voitures-salon-discothèque-bar. Parmi les visites programmées, on remarque le palais d'Aranjuez, la mosquée de Cordoue, le quartier Santa-Cruz à Séville et l'Alhambra de Grenade,

On assiste également au beau spectacle *Comment dansent les chevaux andalous,* à Jerez de la Frontera.

Prix au départ de Paris (par personne) pour 2 personnes : 11 700 F (17 300 F pour une personne). Tout compris. Prix au départ de Madrid : 7 900 F (par personne) pour 2 personnes (12 900 F pour une personne). Tout compris.

● **Marsans international, 7, rue Arsène-Houssaye, 75008 Paris. Tél. : 359-72-36.**

LIRE

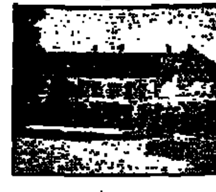
2-3. TOURISME
Boracay : une île-trésor aux Philippines
Bangkok : rouler en tuk-tuk

4. PROMENADE
Du faubourg Saint-Germain aux Grands Boulevards

5-8. RADIO-TV

11. GASTRONOMIE
Les vins primeurs

12. VISITE
La Bourgogne des forges



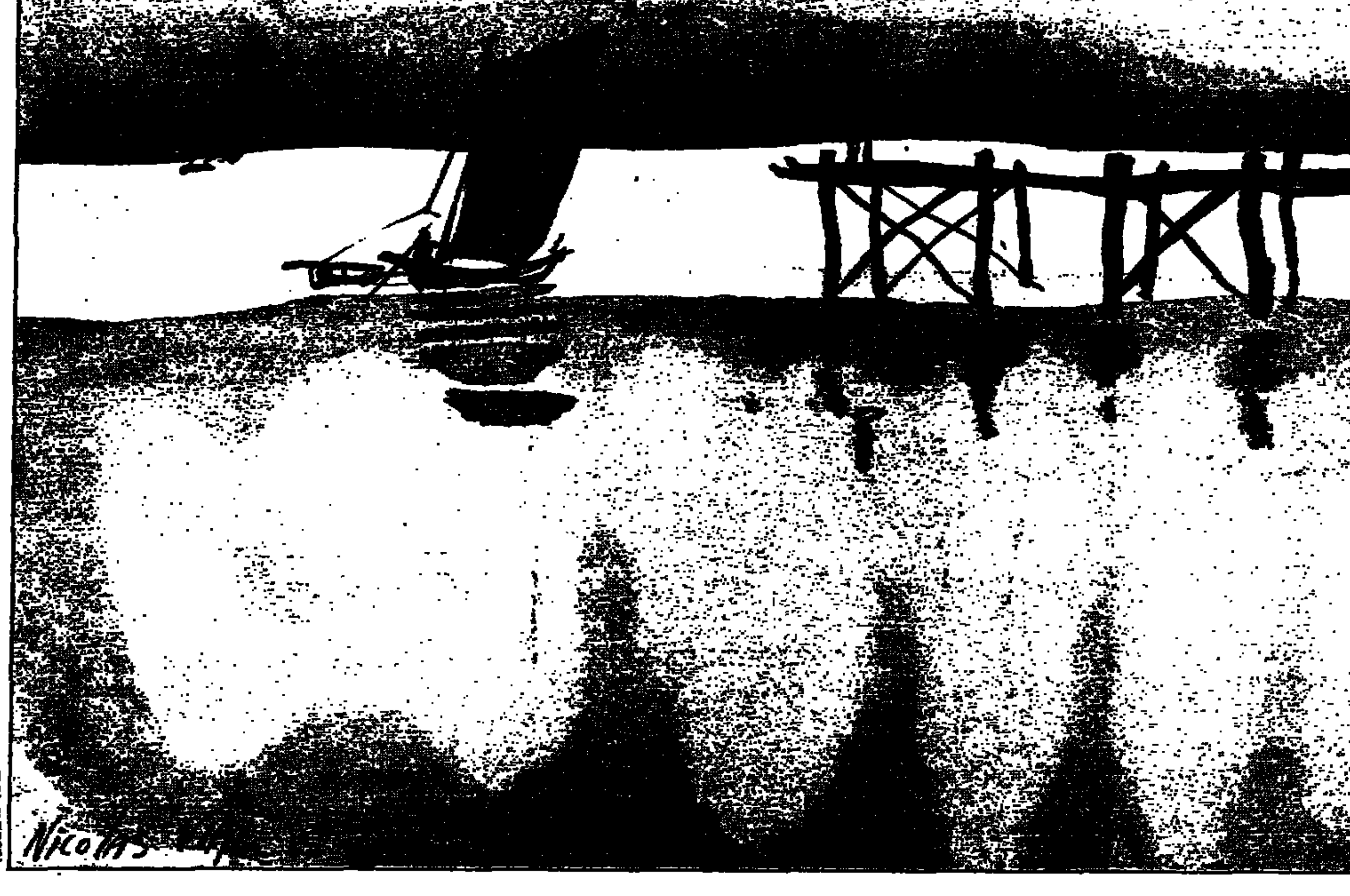
Supplément au numéro 12600
Ne peut être vendu séparément. Samedi 3 août 1985.

Boracay, l'île-trésor

Un coin tout à fait perdu aux Philippines.

TOUT commence par une secousse. Le Philippin a coupé les gaz et laissé l'embarcation glisser sur l'eau verte, lisse comme de l'huile, jusqu'à une longue plage qui semble occuper toute la côte. « *White Sand Beach* », lance-t-il en souriant. D'autres pirogues à balanciers sont échouées sur le sable. Quelques quidams indifférents cuisent au soleil. Un village silencieux s'étire à l'ombre des cocotiers, à demi masqué par les arbres.

L'île de Boracay mesure 7 kilomètres de long. Trois dans la partie le plus large ; moins d'un dans la plus étroite. A mi-chemin d'une capitale américanisée à outrance, Manille, et de Mindanao, l'île des rébellions communistes et musulmanes, elle offre sa paix, son recul, son silence. Pas d'électricité. Pas de routes ; juste des chemins. On y circule à pied, au mieux à bicyclettte. L'eau douce est pompée. Quatre cents habitants y sont dispersés. Un filet de mer la sépare de Panay, l'une des îles Visayas du chapelet philippin, véritable continent dont elle n'est qu'à une éclaboussure.


NICOLAS VIAL

C'est la dernière étape. Après 20000 kilomètres, Manille, une nuit en mer de Chine, une journée, couvert de poussière, dans un « jeepney » cahotant et ces dernières minutes au fond d'une barque poussée par un moteur pétaradant. On ne va pas plus loin. Au-delà, les îles sont désertes.

Un Philippin fait signe de le suivre à l'intérieur de Manggayad, village ombragé, protégé du soleil par l'épaisse voûte des feuilles de palmier ondulant à 20 mètres du sol, parcouru de sentiers qui serpentent entre les maisons de bambou. C'est un loueur de bungalows, comme la plupart des pêcheurs de White Sand Beach, la plus étendue, la plus peuplée et la mieux située lorsque le vent l'épargne – de novembre à mai – des plages de Boracay.

Petites maisons de bois au toit pointu couvert de palmes séchées, les bungalows sont tous construits sur le même modèle. Quatre murs, un lit, une table, une chaise. Le minimum. Les plus proches de la plage sont bâtis sur pilotis. Entre les fines lattes de bambou du plancher, on aperçoit le sol, 50 centimètres plus bas. Ce sont les plus convoités ; ils donnent directement sur le sable chaud et offrent l'un des plus beaux panoramas de l'île, celui de cette immense plage dominée, au loin, par des collines vertes et rouges. A l'écart, de vastes demeures se louent également, assurant aise et tranquillité. Deux villages marquent les extrémités de White Sand Beach : Balabag, le plus gros bourg de l'île, et Manggayad.

Boracay est depuis longtemps le paradis secret d'une poignée de connaisseurs jaloux : ses habitués. « *J'y viens depuis dix-neuf ans* », confirme un pilote d'Air France. Premiers arrivés, ils forment sur place une sorte d'aristocratie du voyage. Certains y passent plusieurs mois dans l'année. Mais aujourd'hui, ils sont rejoints par des touristes d'un genre plus traditionnel.

Victime de la rumeur et du bouche-à-oreille, Boracay s'ouvre. Elle est devenue comme un mot magique dans les conversations, à Tokyo, à Sydney ou à Hongkong. Son image de refuge pour initiés plane sur l'Asie. Une renommée qui s'appuie sur le passage de quelques noms célèbres : Elizabeth Taylor, Marlon Brando, dit-on, et, au plus fort de la guerre du Vietnam, Henry Kissinger, invité lors de brefs séjours du tout-puissant gouverneur d'Aklan, l'une des deux provinces de Panay. Un homme qui possède à lui seul la moitié de l'île. Il y séjourne dans un petit palace d'osier et de bambou, doté du confort le plus moderne.

Midi. Quelqu'un passe. Coup d'œil discret. Le hamac tangue légèrement sous l'effet du mouvement. Une myriade d'éclairs illumine la mer. Avec son air d'île au trésor, Boracay possède naturellement des conditions idéales d'accueil.

L'autre côté du miroir

De la plage où se concentre la vie de ses habitants occasionnels, elle offre plusieurs visages : l'étrangeté de ses nuits sans lune, la beauté de ses crépuscules, la vérité de sa misère, son atmosphère de monde clos. Au programme: la mer, les balades, ou le farniente. Une fois lancées, les journées s'écoulent, paisibles, jusqu'à leur but ultime, la nuit, vécue autour d'un verre bu à la lueur d'une lampe tempête. Une nuit remplie d'étoiles, caressante, où la brise emporte les halos déjà faibles des bougies à alcool, où le bruissement des palmes est le seul son perceptible dès que les voix se sont tues.

A Boracay, une bonne semaine est nécessaire pour distinguer la réalité du rêve. Après, seulement, on peut passer de l'autre côté du miroir et pénétrer dans cet univers figé dans sa beauté avec la certitude que les mythes sont restés à l'entrée. Le merveilleux s'estompe, l'angoisse de l'inconnu disparaît avec lui, mais le charme grandit.

Boracay est une île à parcourir en long et en large, pleine de contrastes surprenants sur un espace aussi limité. Et, faciles à découvrir, des sentiers la quadrillent.

Flâner ne requiert qu'un minimum d'attention pour regarder où l'on met les pieds. En particulier, la nuit, pour ne pas écraser l'un des milliers de crapauds en vadrouille le long des chemins et, sur les plages, ne pas chuter dans les cordes d'amarrage des barques.

Il n'y a pas d'animaux agressifs en dehors des coqs de combat. Ces combats sont l'un des rares moments où, sortant de leur habituelle nonchalance, les Philippins atteignent un état proche de l'hystérie. Pas seulement en raison de l'argent qu'ils misent, mais surtout parce qu'ils croient le coq vainqueur possédé. L'esprit, s'ils l'ont choisi, leur sera favorable.

L'insécurité est un sentiment inconnu. Le mieux, et l'usage, est de confier dès l'arrivée son argent et ses papiers au loueur de bungalows contre un reçu. Les paiements s'effectuent en fin de séjour sur présentation des notes disséminées au hasard des déplacements. On se promène sans argent, donc sans crainte.

Et puis, il y a la mer, dont la beauté irréelle éclate quand le soleil se couche. Un rendez-vous quotidien sur White Sand Beach. Le spectacle est chaque jour différent. Souvent grandiose. Quand, à cette heure, le ciel s'empourpre avec une intensité inhabituelle, c'est qu'un typhon approche. Meurtriers plus au nord, ces vents arrivent ralentis sur Boracay. Cependant, le souffle est impressionnant. Et la noirceur du ciel, en lui enlevant ses couleurs, donne au décor un aspect fantastique.

Les îles Philippines ont la particularité d'être la seule nation chrétienne d'Asie. Les lendemains de typhon, les habitants de Boracay prient plus qu'à l'accoutumée. A Manggayad, dans la petite chapelle de parpaings, des bougies brûlent en permanence.

Le vent joue un rôle prépondérant dans la vie de Boracay. En novembre, les moussons meurent. Le vent qui, pendant six mois, avait soufflé d'ouest en est, change de sens. White Sand Beach retrouve son calme et sa douceur. Mais, sur l'autre rive, à moins d'un kilomètre pourtant, Bulabog Beach devient une plage ravagée, lointaine, inhospitalière et désertée.

Les habitants de Boracay ont vite compris le parti à prendre de la venue des étrangers. La chambre louée 15 pesos (20 F) par jour, prix fixé par la loi – et dans la plupart des cas respecté – leur rapporte bien plus que la pêche. Sans compter les suppléments : le linge lavé, un plat cuisiné de temps à autre et servi à domicile, un tour jusqu'aux points de corails, etc.

La pêche, au harpon le jour, au filet la nuit, ils ne l'ont pas abandonnée pour autant. Au contraire, elle a pris une valeur accrue à leurs yeux en ne fournissant plus seulement un aliment de base mais en approvisionnant les restaurants. Des restaurants de bambou, au sol de terre, aux tables grossières, aux fenêtres toujours béantes. La cuisine mêle poissons, gambas, légumes et riz.

Tout cela n'aurait pu voir le jour si Boracay ne tenait pas de Panay un atout essentiel : l'accessibilité. On n'y manque de rien. Les cageots de sodas et de San Miguel, la bière nationale, s'empilent à l'entrée des restaurants. Les Marlboro se consument à profusion. On peut changer la couleur de ses sandales tous les jours. Sur Panay, la piste atteint désormais Cateclan, où une trouée parmi les cocotiers fait office d'aérodrome, et d'où les bateaux transportent les voyageurs sur l'île en dix minutes à peine.

Mais, en fait, tout le ravitaillement vient de Kalibo, capitale régionale du nord de Panay, qu'il faut, à partir de Cateclan, trois bonnes heures pour atteindre, en Jeep, par la piste. Un voyage au cœur de l'Asie, à travers ses forêts tropicales et ses champs de riz. C'est le trajet qu'accomplit deux fois par semaine un postier de Kalibo qui tient ses permanences au lavoir municipal de Balabag, de loin l'endroit le plus frais du bourg. Il vend des timbres, des enveloppes, ainsi qu'une petite carte ronéotypée de l'île. Grâce à lui, il est possible d'envoyer du courrier sur Boracay, et d'en recevoir. Possible mais pas certain.

On ne laisse pas Boracay dans la joie. Comme à l'arrivée, tout finit par une secousse. Le Philippin a poussé l'embarcation hors du sable, il est monté et a lancé le moteur. L'île s'éloigne, et on ne la quitte pas des yeux.

Les bulldozers ont poussé la piste jusqu'aux rivages de l'île voisine. Pourtant, ça ne la rend pas plus proche. Un charme insaisissable la maintient à l'écart : l'oubli dans lequel elle enveloppe ceux qui posent le pied sur son sol.

OLIVIER SOUFFLET.

La piste d'Yvon

INUTILE d'aller dans une agence de voyages : elles ne connaissent pas. Pour découvrir ce paradis, il y a deux moyens. L'un relativement coûteux – mais il faut savoir qu'on ne dépense pratiquement rien sur Boracay – mais pratique et rapide : l'avion. L'autre, par bateau et par la route, plus long, plus incommode, plus fatigant aussi, mais qui vous en apprendra davantage.

Si vous choisissez la première solution, une fois à Manille, prenez un taxi. Dites au chauffeur : « *Le Moulin rouge, Makati* », il comprendra. Makati est le quartier des affaires et des grosses fortunes de Manille. Le Moulin rouge, un restaurant tenu par un Français, Yvon. La cinquantaine, Yvon est un expatrié de la génération précédente. Il possède un petit bimoteur. Le premier, il a eu l'idée de lancer ce qu'on appelle aujourd'hui, sans rire, Boracay Airlines. Ils sont deux, maintenant, à se partager la ligne. Les départs et les arrivées sont inscrits à la craie sur un tableau noir, à l'entrée de l'un des endroits les plus prisés de Boracay, Roger's Place. Avec les prix, l'équivalent de 600 francs le trajet simple par personne. C'est cher – « *à cause de l'essence et des retours à vide* », dit Yvon, mais on est à Boracay en une heure.

L'autre solution, pour les courageux, consiste à prendre le même taxi mais à demander cette fois : « *North Harbour* », le port du nord de Manille. L'endroit est sordide, en bordure de Tondo, le plus grand bidonville de la ville. Mais c'est là que les compagnies maritimes de transport intérieur possèdent chacune un quai. Demandez celui de William's Lines. Un paquebot, plutôt usé, de cette compagnie relie, deux fois par semaine, l'île de Panay. Cabines indispensables. Autrement, les conditions de voyage sont franchement pénibles, le navire étant bourré à craquer, des soutes au deuxième pont. Compter entre 200 et 300 francs par personne.

Le trajet dure une vingtaine d'heures. Arrivé à Panay, un jeepney vous conduira à Kalibo. C'est long et difficile : mal aux reins, poussière et secousses permanentes. A Kalibo, un seul hôtel : le Glow Moon. Et le lendemain, re-jeepney jusqu'à Cateclan où il y a toujours une ou deux pirogues attendant les nouveaux venus.

Bangkok en tuk-tuk

La ville sur trois roues avec des émotions et la couleur en plus.

VIVRE et raconter Bangkok, c'est trébucher, se contredire, s'enivrer, en oublier, en rajouter. C'est vouloir saisir une ville qui oscille entre tout et le contraire de tout. A la fois médiocre et envoûtante, fièvreuse et impavide, délicate et dévoyée. Un kaléidoscope où l'Asie et l'Occident se croisent, se draguent, se narguent et s'envoient en l'air sans pudeur, ni tendresse excessive. Alors, par où prendre cette cité perverse, tout à son plaisir de jouer à cache-cache avec elle-même, pour mieux vous égarer, vous empêcher de la servir à point, prête à consommer, enrubannée de jolis mots ?

« Vers l'Orient compliqué je volais avec des idées simples. » En guise d'entrée en matière, on peut faire sienne cette notation du général de Gaulle. On arrive alors avec des images de canaux guillerets, de marchés colorés, de sourires ancestraux, de bouddhas paisibles, de masseuses acidulées et de la plus jolie des reines. Et c'est un grand jardin de béton rugissant qui vous prend à la gorge. Si le mot n'était galvaudé, on parlerait volontiers de choc. Avenues interminables, buildings démesurés, bâtisses informes et cahutes lépreuses prolifèrent dans l'anarchie et baignent dans un tohu-bohu d'enfer. Motos et scooters pétaradants, bus *vieillots* et bondés, camions inquiétants, voitures approximatives, taxis déglingués et limousines rutilantes dégagent de concert un grand nuage de fumée noire et nauséabonde. Piétons et cyclistes s'adaptent vaille que vaille.

Tous les stigmates d'une ville déstructurée en pleine fuite en avant. Bien loin de la Venise de l'Orient dont on nous a rebattu les oreilles. Une Venise dont la plupart *des canaux – les klong – ont* d'ailleurs été vidés de leurs eaux et métamorphosés en macadam. On imagine le tableau quand l'ensemble est inondé, ou écrasé par la plus moite des chaleurs...

Une bonne façon de prendre le pouls de Bangkok, de s'imprégner de ses odeurs et de ses vibrations, *consiste à se déplacer en tuk-tuk*, taxi populaire à trois roues, étonnante Vespa bariolée pourvue d'une banquette bâchée. Emotion garantie. Surtout si le chauffeur est pressé et que le trajet s'effec*tue entre chien et loup, alors* que la circulation atteint son paroxysme et que les néons clignotent. Gare aux narines délicates : la tête est à hauteur des pots d'échappement. Et avant de monter à bord, penser à débattre du prix de la course. Clins d'œil, conciliabules, jeux de mains, colères, vous plongent au cœur du marché le plus suspect. Un conseil : rester ferme, jouer l'indignation et feindre de renoncer. La concurrence est vive.

Une fois installé, encore faut-il imposer sa destination, c'est-à-dire ignorer la litanie du chauffeur (« Good lady, life show, massage, little girl... ») qui brandit un prospectus polyglotte. C'est la rengaine de Bangkok, lancinante comme une mélopée, qui conduit irrésistiblement le touriste vers les bars de Pat Pong et Soi Cow Boy, où des jouvencelles en bikini – les « gogos-girls », – juchées sur un bout de comptoir, se trémoussent au rythme d'une sono assourdissante. Les gogos, ravis de cette tranche d'exotisme, picolent en rang d'oignons et tripotent tout ce qu'ils peuvent au passage.

Un essaim de filles à la peau de pêche, fardées à l'excès, presque nues, interchangeables, butinent à s'étourdir, d'un verre à l'autre, d'un ventre à l'autre. L'atmosphère est faussement bon enfant, et les négociations redoutables. Certains sont presque vexés que ces demoiselles lorgnent davantage leur portefeuille que leurs beaux yeux humides d'Occidentaux émoustillés. Et pour quelques bourlingueurs déclinants, obsédés par le Saïgon d'antan, Bangkok semble n'être que l'ultime débarcadère d'un désir moribond hanté par des déesses *mécaniques*.


J.-P. FAVREAU/VIVA

Camions et bus vieillots et bondés baignent dans un tohu-bohu d'enfer.

« Des massages de singe »

Près de Sukumvit, un *Bier Kutchen* attire une clientèle germanique qui ingurgite bruyamment d'énormes bocks de bière. Comme les hôtesses se montrent géné*reuses en danke et bitte, on ne* sait plus très bien si on est encore dans le vieux royaume de Siam ou dans les faubourgs de Munich. Juste en face, la cafétéria du Grace Hotel, affriolante comme sait l'être un hall de gare balayé par les néons *et les mines défaites*, constitue le refuge de celles qui n'ont pas trouvé preneur dans la soirée.

Un peu partout dans les « salons de massage », des praticiennes numérotées, agglutinées derrière une grande baie vitrée, attendent, rivées sur la télévision, d'être l'élue d'une libido de passage. Attention, cependant, aux articulations : ces dames ne connaissent rien à l'art qu'elles sont censées exercer. Comme l'a si joliment dit l'une d'entre elles : ce sont des « massages de singe ».

Dans la rue, des portiers, des rabatteurs, des traîne-savates, vous tombent dessus « comme un nuage de sauterelles ». Ils ont tous, en stock, un bar qui ne ferme jamais, un massage où le bain moussant mousse mieux, une *maison où les petites filles sont* encore plus jeunes. C'est le Bangkok qui tire le visiteur par la manche, l'interpelle à voix haute et lui saute au cou. On n'est pas impunément, pendant des années, le bordel de cinq cent mille GI's *embourbés* au Vietnam. Mais pas d'hypocrisie. Ce Bangkok racoleur et dissolu a bien quelque chose de mystérieusement grisant.

Entre le stupre et le béton, quelques oasis, pour souffler un peu. Le long d'un *klong*, au bout d'un *soi* ou au détour d'un tas d'immondices, des bouffées verdoyantes transportent soudain en pleine campagne asiatique. Ici et là, des pagodes à toits en étages et tuiles vernissées cajolent des bonzes couleur safran et crâne gris perle qui s'échinent à arrêter le temps. Sortie d'un songe du bout du monde, la pagode royale, dans sa profusion, est la plus saisissante. Dans ces temples, impossible d'échapper à Bouddha. Bouddha géant couché, Bouddha en or massif, Bouddha d'émeraude qui change de tenue au gré des saisons, Bouddha sobre, Bouddha chic.

De l'autre côté du fleuve Chao Phraya, la balade dans la cité lacustre de Thon Buri laisse deviner le Bangkok de jadis. Le *hang-yao*, « pirogue à longue queue » *jouant les hors-bord*, file sur l'eau dans une atmosphère d'Asie mystérieuse et luxuriante. Et là, en observant le visage impénétrable du batelier, on en vient à méditer sur le contraste entre les vociférations de Bangkok et l'impassibilité de ses habitants. Ces derniers, plutôt sympathiques et tolérants, sourient peu, s'extériorisent à peine et ne bronchent jamais.

L'important est de toujours garder la face. Ils peuvent accumuler les bévues, se tromper, vous tromper éhontément : le masque demeure. Si vous vous emportez, on feint de ne pas comprendre : vous passez pour idiot. Comme si Bangkok, par ses bruits et ses débordements, concentrait, exprimait, vomissait les colères et les rancunes de ses citadins. Comme si leur ville criait pour eux.

Par moments aussi, tout bascule chez le voyageur en proie à une soudaine lassitude dans sa quête de la cité. Alors, quand on est fatigué de ces bidonvilles avec vue imprenable sur des canaux glauques qui servent d'égout, de baignoire et d'eau de vaisselle, quand on a sa dose de fumée, de tintamarre, de portiers-rabatteurs et de touristes qui s'en tiennent au Bangkok pasteurisé de leur dépliant publicitaire, quand la *ville tout entière s'identifie* à la mère maquerelle de ces petites filles du Siam qui nourrissent toute une famille avec leur corps frêle et déjà usé, quand on ne supporte plus l'idée de la corruption, des tueurs à quatre sous et de ces milliers de gamins cloîtrés dans des usines clandestines, alors Bangkok n'est plus qu'un décor d'opéra brinquebalant qui se prend pour une cité des doges asiatique. A moins qu'elle ne soit vraiment la Venise de l'Orient, gangrenée jusqu'à l'os, et qui ne croit même plus à sa propre nostalgie. Reste, dans ces moments de déprime, à réagir vite. A se régaler d'un plat de riz pimenté au coin de la rue, à prendre le thé dans le vieux bâtiment de l'Oriental-Hotel, à poser un regard buissonnier sur ces femmes asiatiques qui effleurent à peine le sol comme si elles flottaient dans l'air. Reste à se plonger dans la nuit fiévreuse de Bangkok. Redécouvrir le quartier chinois qui tourbillonne 24 heures sur 24. Foncer au marché de nuit de Paturnam, fouler les milliers de « chemises Lacoste » *made in France* à 20 F qui jonchent le trottoir à côté de faux Cartier et de pseudo Vuitton, et déguster, dans un bistroquet en plein air, le meilleur crabe de sa vie. Assister à un match de boxe thaïe, qui commence par un curieux ballet d'incantations et se poursuit dans un rare déchaînement de violence, tandis qu'une foule surexcitée s'époumone au rythme des coups et des paris.

Enfin, se rendre au temple d'Erawan où les croyants honorent Bouddha dans les ténèbres, alors que des ballerines exécutent dans leurs habits de lumière les gracieuses figures de la danse thaïlandaise. Là, dans un nuage d'encens, de fleurs et de bougies, Bangkok se révèle soudain elle-même, comme un temple offert à la nuit. Un temple cahotique, grand ouvert sur la vie.

Mais dans sa manière d'aimer la vie, de la dévorer, d'en jouer, cette ville a quelque chose de maladif. Comme si, alors qu'elle s'enfonce chaque année un peu plus dans ses entrailles et qu'à ses *portes coulent* les larmes d'une guerre d'Indochine qui n'en finit pas, Bangkok pressentait que *« son âme pour d'affreux naufrages appareille »*.

JACQUES TIANO.

Carnet de voyage

ACCÈS

Bangkok est desservie par une multitude de compagnies aériennes. Un voyage par la Thai international (123, avenue des *Champs-Elysées*, 75008 *Paris*; tél. : (1) 720-86-15) permet d'avoir un avant-goût du pays. Le billet aller/retour coûte 6 365 F de sept à quarante-cinq jours et *sans modification possible de* la réservation. Prix et conditions identiques sur Air France (119, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris; tél. : (1) 535-61-61).

Cela dit, cette destination illustre fort bien l'imbroglio entre les *tarifs aériens officiels et officieux*. On trouve donc toute une gamme de vols à partir de 4 000 F. (Nouvelles Frontières, Delta, Forum *Voyages, Asia, etc.*)

Le prix varie en fonction de la durée de validité du billet, des escales, de la fréquence des vols, des possibilités de s'arrêter en cours de route et du lieu de départ.

FORMALITÉS

Passeport valide et pas de visa, sauf pour un séjour de plus de quinze jours. Visa (trois photos + 50 F en espèces) délivré à l'ambassade de Thaïlande, 8, rue Greuze, 75016 Paris; tél. : (1) 704-32-21, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 heures. Aucune vaccination exigée.

INFORMATIONS

– *Office national du tourisme de Thaïlande* : 90, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris; tél. : (1) 562-86-56 et 562-87-48. Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 17 h 30.;

– *En Thaïlande*, consultez le TAT (Tourist Authority of Thailand); à Bangkok : Ratchadmnoen Nok Avenue; tél. : 282-11-43 - 7; à Chiang-Mai : 135, Praisani Rd; tél. : 235-334; à Phuket : 73-75 Phuket Rd; tél. : 212-213; ambassade de France : 35, Customs House Lane, New Rd; tél. : 234-09-50.

MONNAIE

La monnaie thaïlandaise est le bath; 1 franc = 2,70 baths environ.

SAISONS

Le climat est doux de novembre à février, chaud et sec en mars et avril, chaud et pluvieux de mai à octobre. Température moyenne de 26 *degrés. Elle varie, à Bangkok par exemple*, de 33 degrés en avril à 16 degrés en décembre.

FÊTES

Carnaval des fleurs à Chiang-Mai (février), fête du Bouddha de Phra-Baht, à Saraburi (février). La fête de Songkran (avril) marque le nouvel an traditionnel thaï avec beaucoup d'eau. Cérémonie royale des labours (mai), course de bateaux à Nan (octobre), fête des lumières (novembre), rassemblement des éléphants à Surin (novembre).

A LIRE

– *Thaïlande, guide touristique*, Achille Clarac et Michael Smithies (Duang Kamol Bangkok). *Guide M.A., Guide du routard* (Asia du Sud-Est). *Guide Nouvelles Frontières, Guide Nagel, Guide des cinq continents... Thaïlande* (Petite planète), *la Thaïlande* (Que sais-je ?) de Pierre Pfistie.

– Journal du voyage de Siam, par l'abbé de Choisy.

– « Un voyage vers l'Asie », de Jean-Claude Guillebaud (Seuil).

POINTS FORTS

La Thaïlande foisonne de sites intéressants. Il ne *s'agit* pas ici d'en dresser une liste complète mais de donner des points de repère.

Près de Bangkok, ne pas man*quer le marché flottant de* Damnoen-Saduak et les vestiges de l'ancienne capitale Ayutthaya, qu'on peut gagner par le fleuve Chao-Phaya. Non loin, le palais *d'été de Bang-Pa-In et le centre* archéologique de Lop-Buri méritent une halte.

Plus au nord, une autre ancienne capitale du Siam, Sukkhotai, offre des ruines du treizième siècle, *sans doute les plus saisissantes* du pays.

A 700 kilomètres au nord de Bangkok, Chiang-Mai, la « Rose du Nord », paisible et attachante avec ses maisons en bois et ses temples à profusion qu'on visite en cyclo-pousse. De Chiang-Mai, on part à la découverte des tribus montagnardes d'origine tibétaine, birmane, ou chinoise. Beaucoup d'entre elles, à force d'accueillir des touristes, semblent en mal d'authenticité. Les villages les plus intéressants ne sont donc accessibles qu'*ad pedes*. On est aux confins de la Birmanie, du Laos et de la Thaïlande, dans le fameux Triangle d'or, célèbre pour ses champs d'opium, ses trafics, ses bandes, ses vraies guerres. Prudence !

Le Nord-Est du pays est riche en vestiges khmers. A *environ 50* kilomètres de Korat, le temple de Pimai offre un avant-goût d'Angkor. Le Sud, c'est le royaume des plages pour un repos bien mérité. Près de Bangkok, se trouvent Hua-Hin, la plus ancienne station balnéaire de Thaïlande, agréable et plutôt calme, et Pattaya, plutôt agitée, injustement décriée en raison de ses allures de « Pa-Pong sur mer ».

A 900 kilomètres au sud de Bangkok, dans l'océan Indien, l'île de Phuket, avec sa douceur et ses *coins paradisiaques, est devenue* un des « must » du pays. Sa réputation n'est pas encore usurpée.

L'île de Ko-Samui, dans le golf du Siam, a été jusqu'ici préservée des démons du béton. A l'extrême sud, à 1 300 kilomètres de Bangkok, très *belle plage* à Songkla.

VOYAGISTES

La plupart des voyagistes inscrivent la Thaïlande à *leur* programme (parfois couplée avec la Birmanie). Une liste exhaustive est disponible à l'office du tourisme thaïlandais. Outre les classiques de Kuoni et Jets Tours, Nouvelles Frontières offre toute une gamme de circuits à des prix particulièrement intéressants. Terres d'aventure (5, rue Saint-Victor, 75005 Paris. Tél. : 329-94-50) propose un périple Thaïlande-Birmanie qui permet notamment, en marchant, de découvrir certains villages du Triangle d'or qui n'ont pas perdu *leur* identité. Akiou, (2, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 261-58-04) adepte de *« l'art du beau voyage »*, présente un circuit cousu main à l'intitulé évocateur : « Ancien royaume des Khmers et du *Siam* ». *Asia* (3, *rue Dante*, 75006 Paris. Tél. : 326-10-35) invite, dès cet hiver, à découvrir le sud de la Thaïlande à bord d'une jonque.

Direction faubourg Saint-Germain

Le quartier est sauvé, la flânerie permise.

L'ENQUÊTE publique ouverte à l'occasion de la mise en application du plan de sauvegarde et de mise en valeur du VII[e] arrondissement étant close depuis deux mois et le dossier soumis à l'aval des autorités compétentes, on peut désormais en fixer les limites définitives : il s'agit de la partie de l'arrondissement comprenant le faubourg Saint-Germain, sorte de zone franche s'étendant de la Seine au mont Parnasse, où seuls émergent le dôme des Invalides et les flèches néogothiques de l'église Sainte-Clotilde.

Le faubourg Saint-Germain est né au-delà du bourg qui s'est constitué à l'ombre de Saint-Germain- des-Prés et développé sous les Bourbons en absorbant le domaine rural de l'Abbaye, celui de l'université dit du « Pré-aux-Clercs » et les jardins de la Reine-Marguerite le long de la Seine.

En 1662, tout fut loti, et de nombreuses communautés religieuses s'y établirent, précédant de quelques décennies les « gens de qualité » qui abandonnèrent le Marais après que Louis XIV eut choisi de vivre à Versailles et de faire élever les Invalides sur la route même de sa nouvelle résidence.


RENÉ MALTÊTE/RAPHO

En 1662, de nombreuses communautés religieuses s'établirent dans le bourg Saint-Germain. Trois siècles plus tard, le bourg est devenu faubourg, la fête a supplanté la religion.

En dehors de cet hôtel royal des Invalides, certainement le plus bel ensemble monumental de Paris, dont le dôme et l'église dite « des Officiers » furent construits en quatre ans par Jules Hardouin-Mansart (bel exemple que devraient méditer nos modernes urbanistes), le noble faubourg, qui captiva Balzac et fit rêver le jeune Marcel Proust, possède encore sur ses 194 hectares, cent cinquante hôtels élevés, pendant tout le cours du XVIII[e] siècle, par des architectes qui s'appelaient Boffrand, Robert de Cotte, Brongniart ou Antoine.

Entourées de grands parcs aux arbres centenaires, de jardins publics ou privés qui font du VII[e] arrondissement l'espace le moins construit de Paris, ces demeures aristocratiques ouvrent leurs portails majestueux sur des cours pavées à l'ancienne où stationnent les voitures ministérielles, car l'État a pris la relève des anciens propriétaires, et si ces nouvelles affectations n'ont rien ajouté au charme de ces vieilles maisons, elles ont au moins le mérite de les soustraire définitivement à la convoitise des promoteurs (1).

A côté de ces témoins d'un art de vivre aujourd'hui disparu, le faubourg Saint-Germain peut s'enorgueillir de posséder de très nombreux monuments et des ensembles historiques prestigieux, à commencer bien sûr par le Palais-Bourbon, en passant par l'abbaye du Pentémont ou l'ancien hospice des Incurables (actuellement hôpital Laennec) pour finir par Saint-Thomas-d'Aquin, véritable église paroissiale du noble faubourg, ou encore la fontaine des Quatre-Saisons, dont Bouchardon a fait un chef-d'œuvre plus monumental qu'utilitaire.

Enfin, de simples maisons à la modénature délicate et d'harmonieux alignements de façades achèvent de donner à ce quartier, malgré les bouleversements que lui fit subir Haussmann en perçant le boulevard Saint-Germain et en entreprenant le boulevard Raspail, une grâce et une élégance incomparables. C'est ce que dit M. Leclaire dans le très remarquable rapport qu'il a présenté pour le plan de sauvegarde du VII[e] arrondissement : « *C'est parce qu'il conserve, dans son parcellaire, ses rues et son domaine bâti, des qualités assez exceptionnelles, et parce qu'il continue de proposer un certain art de vivre et de construire qu'est apparue à tous aujourd'hui la nécessité de sa sauvegarde et de sa mise en valeur.* »

C'est donc maintenant chose faite, le faubourg Saint-Germain sera sauvé, heureuse décision qui marque le terme d'une procédure qui a duré plus de quinze ans.

Atteinte à l'esthétique

L'origine de toute l'affaire, qui remonte aux années 50, on la trouve dans une chronique du *Figaro* où Guermantes, c'est-à-dire Gérard Bauer, s'indignait à juste titre qu'on ait pu accorder au ministère de l'agriculture l'autorisation d'élever dans la rue Barbet-de-Jouy, ouverte en 1838 et toute bordée de jardins et d'hôtels d'époque Louis-Philippe ou Napoléon III, un immeuble de bureaux d'une laideur agressive, haut de neuf étages et ce, dans une rue où il avait été spécifié qu'il ne serait pas construit de bâtiments supérieurs à 16,50 mètres.

Cette atteinte à l'esthétique d'un site qu'on pensait préservé détermina les élus de l'arrondissement, M. Frédéric-Dupont en tête, à mener une lutte serrée pour obtenir que le VII[e] soit désormais protégé contre de pareils manquements aux règles édictées. Ils allaient y être providentiellement aidés par l'adoption, le 4 août 1962, de la loi dite loi Malraux créant des secteurs sauvegardés où, dans des quartiers dont le Marais reste l'exemple le plus célèbre, un plan de sauvegarde et de mise en valeur devait établir un ensemble de servitudes s'accompagnant d'un volet opérationnel.

Le 7 mai 1969, la commission municipale des sites émettait le vœu que la plus ancienne partie du VII[e] arrondissement, c'est-à-dire le faubourg Saint-Germain, soit classée en secteur non opérationnel et, le 13 octobre suivant, M. Leclaire, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux, était chargé d'une mission d'étude afin de préparer le classement.

Après treize ans d'études préparatoires, de tergiversations, de renvois en commission de travail, de questions orales ou écrites, satisfaction était enfin donnée aux habitants du VII[e] arrondissement pour que les limites définitives du secteur concernant 28 000 âmes soient ainsi fixées : rue de Constantine, rue de Grenelle, boulevard de Latour-Maubourg, avenue de Tourville, boulevard des Invalides, place du Président-Mithouard, un tronçon de l'avenue de Breteuil, les rues Eblé, Masseran, Maurice-de-la- Sizeranne, Sèvres, des Saints-Pères et le quai Voltaire.

Elles sont maintenues dans le très copieux rapport de présentation (il comporte deux volumes de soixante pages chacun) soumis à l'enquête d'utilité publique et qui n'a pas donné lieu à d'importantes modifications. Il comporte trois objectifs principaux : maintien de la fonction résidentielle dans son importance et sa diversité ; protection et réanimation du centre historique qu'il convient de restaurer en évitant la transformation sociologique des quartiers, et en sélectionnant les activités tout en favorisant l'animation urbaine ; enfin, amélioration du cadre de vie en adaptant les équipements sociaux aux besoins de la population et en développant les espaces verts publics (2), tout en protégeant les espaces verts privés.

Enfin, et c'est la partie la plus délicate du plan de sauvegarde puisqu'elle touche à la propriété privée, sept secteurs d'aménagement d'ensembles ont été prévus pour favoriser la mise en valeur des édifices intéressants. Il s'agit du secteur de l'Institut géographique national (îlot Saint-Dominique-Grenelle-Bourgogne-Constantine), du secteur Mailly-Nesle (îlot quai Voltaire, rue de Beaune, Lille et Bac), du secteur Laennec (l'hôpital devant, dans un avenir qui n'est pas encore précisé, être transféré dans un établissement neuf aux installations plus modernes, ce qui permettrait la restauration complète des bâtiments anciens), le secteur de la fontaine de Grenelle (celle-ci étant actuellement écrasée à sa gauche par un immeuble trop haut), le secteur de la gare d'Orsay, dont l'aménagement se justifie par les répercussions qu'entraînera l'installation du Musée du vingtième siècle, le secteur Saint-Thomas-d'Aquin pour lequel on se limiterait à dégager les façades sur jardins des immeubles bordant les rues, ce qui permettrait l'accès aux anciens bâtiments conventuels des Jacobins, enfin, le secteur Comailles, constitué entièrement d'espaces non construits.

Tout cela ne se fera pas d'un coup de baguette magique, et certains de ces objectifs paraissent d'une approche délicate, mais il fallait que le plan de sauvegarde du VII[e] arrondissement fût enfin adopté, et qu'ainsi le faubourg Saint-Germain, héritage prestigieux du XVIII[e] siècle, puisse rivaliser désormais et de façon définitive avec les trésors tant vantés du Marais, conçu, bâti et réalisé un siècle avant lui.

ANDRÉE JACOB.

(1) Pour ceux que l'histoire du VII[e] arrondissement intéresse, la Société d'histoire et d'archéologie du VII[e] a publié, à l'occasion de cinq expositions, de très précieux catalogues qui sont de véritables monographies. Certains sont malheureusement épuisés, mais *la Rue de Varenne, la Rue de Lille*, et *la Rue Saint-Dominique* sont encore disponibles à la délégation d'action artistique de Paris, 4, rue Jules-Cousin, *tél. : 272-93-41* aux prix respectifs de 70, 80 et 120 francs.

(2) C'est ce qui a été fait pour le jardin des Filles-de-la-Charité, rue de Babylone, devenu jardin public en 1978.

Grands et beaux boulevards

Leur histoire est racontée au musée Carnavalet.

PERSONNE ne pouvait mieux que M. de Montgolfier, conservateur en chef du musée Carnavalet, assisté de ses collaborateurs, présenter, grâce à une connaissance approfondie de l'histoire de Paris et à un fonds d'une exceptionnelle richesse, une exposition aussi complète et aussi passionnante que « les Grands Boulevards » qui vient d'ouvrir ses portes dans le musée de la rue de Sévigné (1).

Les Grands Boulevards (*le Monde* du 13 mars 1976), qui ne sont plus vraiment à la mode, mais qui restent un lieu indispensable à l'animation de la capitale, ne doivent rien à Haussmann, mais tout à Louis XIV. C'est, en effet, le Roi-Soleil qui décidait en 1670 de faire aménager au nord de Paris, tout le long de la rive droite, sur les anciens fossés de Charles V, une longue promenade, le Nouveau Cours, qui serait prolongée jusqu'à la poterne Saint-Louis (l'actuelle rue du Pont-aux-Choux) après qu'on eut nivelé et comblé les fossés de Louis XIII, dits les « Fossés jaunes ». C'est aussi le roi qui faisait élever sur le Nouveau Mail parisien les deux superbes arcs de triomphe que sont les portes Saint-Martin et Saint-Denis.

Le nouveau cours, qui allait prendre le nom de Boulevards (de l'allemand *Bohlwerk*, qui désignait à l'origine le terre-plein d'un rempart), ne tardait pas à devenir la plus belle et la plus appréciée des promenades de la capitale, avec ses cinq rangées d'arbres séparées par des allées sablées, où se pressait chaque jour une foule de promeneurs attirés par de nombreux cabaretiers, des marchands de limonade ou de pâtisseries et aussi par des bateleurs sur leurs tréteaux. En 1781, sous le règne de Louis XVI, Sébastien Mercier écrivait dans son *Tableau de Paris* : « *... Rien n'est comparable en Europe à cette rue majestueuse et charmante qui va de la place Louis XV à la place Royale.* »

Il est vrai que les Boulevards étaient devenus un lieu de résidence de bon ton. On y avait élevé de fastueux hôtels pour une aristocratie de grands seigneurs et de gens de robe. Le maréchal de Richelieu n'avait-il pas donné l'exemple en faisant construire son gracieux pavillon de Hanovre (2) ? De chaque côté d'une chaussée aux larges pavés arrosés chaque jour et entièrement bordée d'arbres, on vit s'élever peu à peu de jolies maisons de plaisance, certaines de style grec ou chinois, des « folies » enfouies dans de vastes jardins, de nombreux théâtres et des cafés, dont la mode se répandit rapidement.

La prédilection, l'engouement pour les Boulevards ne cessèrent de croître, et la Révolution ne leur porta pas atteinte, bien qu'on renonçât à y construire des résidences luxueuses et qu'on laissât à l'abandon les belles demeures du Siècle des Lumières ; on y vit même proliférer une étonnante concentration de théâtres petits et grands, de cafés et de commerces de toute sorte.



SERGE SIBERT/RUSH

Sous le Directoire, le Consulat et l'Empire, l'attrait pour les Boulevards ne se démentit pas, bien au contraire, puisque toute une société avide de plaisirs et délivrée des affres de la Terreur se donnait rendez-vous dans les établissements à la mode qui, du Café Godet au Jardin turc, de Frascati aux Bains chinois, du Café de Paris au célèbre perron de Tortoni, dont la vogue persista jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, jalonnaient tout le parcours allant du boulevard du Temple au boulevard de la Madeleine, de la porte Saint-Antoine au faubourg Saint-Honoré.

Mais la grande, la glorieuse époque des Boulevards reste sans conteste celle qui s'étendit du règne de Charles X à l'avant-guerre 1914-1918, où tout se passait comme l'a dit Balzac « *sur un petit territoire qui allait du faubourg Montmartre à la chaussée d'Antin* ». C'est sur les rives de ce fleuve d'asphalte que se coudoyèrent longtemps tout ceux qui avaient un nom à Paris dans la presse, les arts, les lettres ou les affaires, et que le Parisien allait devenir le « boulevardier », symbole d'un art de vivre aujourd'hui disparu.

C'est toute cette histoire, intimement liée à celle plus grande de Paris, qui nous est contée au musée Carnavalet, où on peut suivre le parcours du célèbre omnibus Madeleine-Bastille, dont un modèle réduit mais d'une exactitude exemplaire figure en bonne place à l'exposition parmi les cinq cents œuvres d'art ou documents, peintures, dessins, estampes, affiches, photographies anciennes et récentes, petites sculptures, qu'on y a rassemblés pour la joie du visiteur et qui ont tous été puisés dans le fonds exceptionnellement riche du musée.

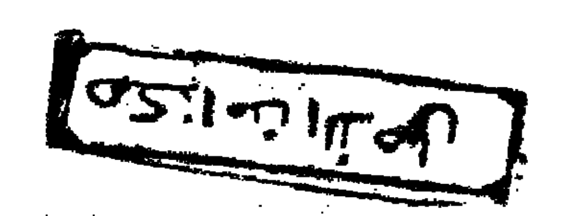
Présentée dans une suite de salles récemment rénovées au rez-de-chaussée, l'exposition, à la fois topographique, chronologique et thématique, nous fait assister à la naissance, aux développements et aux transformations des Grands Boulevards, dont chacun est décrit avec ses particularités. On y évoque leurs activités multiples, les cafés, les restaurants dont la renommée avait franchi les frontières, la presse, le commerce et aussi, et surtout, les spectacles qui furent la gloire des Boulevards. Certains théâtres où se jouèrent des pièces célèbres subsistent encore, à commencer par le plus ancien d'entre eux : le Théâtre des variétés construit en 1807 et sauvé de justesse il y a dix ans.

Enfin, si le visiteur est accueilli dès la première salle par le très beau portrait que Célestin Nanteuil grava de Louis XIV, créateur des Boulevards, il pourra s'arrêter avant de quitter l'exposition devant celui que Madeleine Lemaire, artiste mondaine de la Belle Epoque, peignit de Réjane, qui, elle, en fut la reine incontestée durant près de cinquante ans.

A. J.

(1) « Les Grands Boulevards », musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, jusqu'au 30 octobre, de 10 heures à 17 h 40, tous les jours, sauf le 15 août.

(2) Le pavillon de Hanovre, entièrement démonté en 1934, a été réédifié dans le parc de Sceaux.



TELEVISION

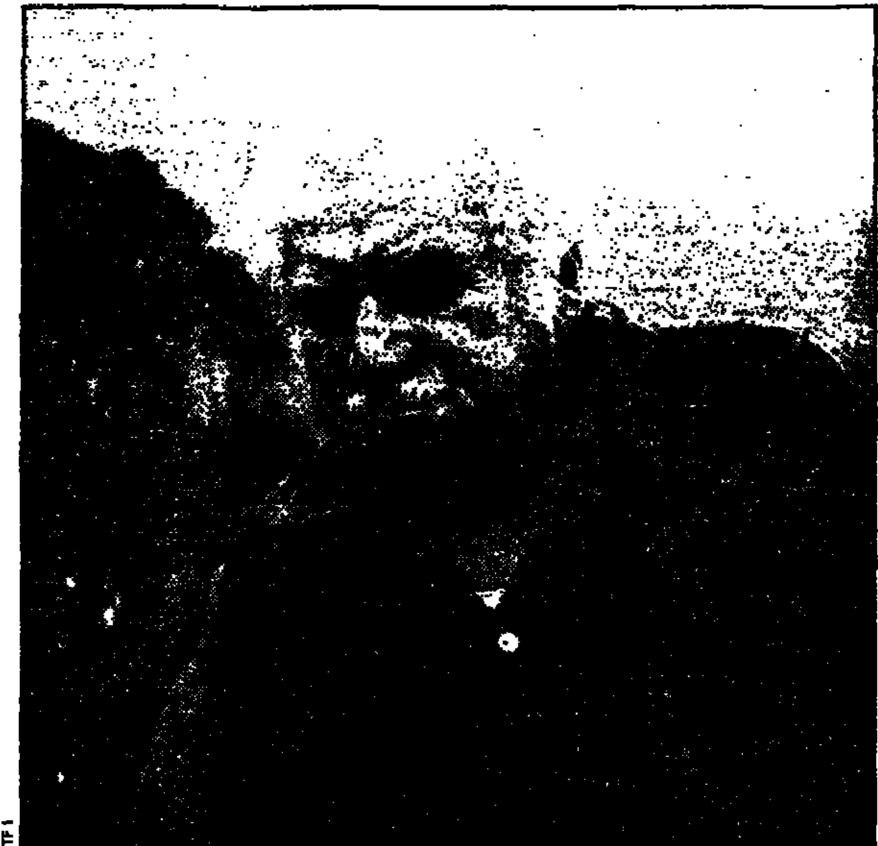
Amado, Fuentes, Yacine, Sciascia

Quatre écrivains et leur pays. Climats, odeurs, sensations...

« RACINES », c'est l'aventure d'un grand écrivain et du pays qui l'a enfanté, en nourrissant son œuvre. L'aventure presque amoureuse, car dans cette série qui commence le 8 août sur TF1, les quatre hommes mis en scène doivent leur plaisir d'écrivain au peuple qui les entoure. Des cangaceiros racontés par Jorge Amado aux éclopés du théâtre de Kateb Yacine, les personnages de cette littérature du Sud ne ressemblent ni aux héros ni aux anti-héros méthodiquement analysés dans les essais sur le roman. Ils sont de chair et d'os et se croisent tous les jours dans les lagunes de Salvador ou la médina d'Alger.

Là, l'écrivain pose sa plume et s'éclaircit la voix. La « tchatche » mais aussi la langueur des Orientaux retrouvent leur pouvoir de séduction sur les lèvres de Jorge Amado (Brésil), de Carlos Fuentes (Mexique), de Kateb Yacine (Algérie), de Leonardo Sciascia (Sicile). *« J'ai voulu saisir les émotions, les vibrations d'hommes profondément intégrés dans un pays »*, explique Claude Fléouter, le réalisateur de trois de ces émissions, Dominique Colonna ayant réalisé le film consacré à l'Algérie.

Les scènes de la vie quotidienne se mêlent aux interviews et aux dialogues improvisés. Le clivage s'estompe entre l'univers romanesque, la mémoire du peuple et son actualité : racines ancrées tant dans les arides collines siciliennes que dans la nostalgie d'un regard ou la musique d'une chanson.



TF1

Jorge Amado.

Emotions et vibrations

L'investigation diffère selon la personnalité et l'origine de l'écrivain. Avec Jorge Amado, tout semble se passer sous le charme du naturel, mariage de l'intelligence et de la sensibilité, éclairant les mystères et les apparentes contradictions : *« Les gens aiment rire à Bahia. Les injures deviennent des mots d'amour, d'amitié... Les putains, ce sont des êtres humains, nostalgiques... Putain, mais je vous dis ça... comme on dit : mon frère. »*

Au Brésil, les racines sont partout, dans les maisons, sur les marchés. La sensualité règne entre mer et soleil. Reste à cueillir les sensations, à les filmer. L'image illustre ainsi constamment le discours. La caméra s'attarde sur mille gestes et regards lourds de symboles. Elle sait se poser tout simplement sur les gens, à fleur de peau, mais aussi fouiller, presque chiner, au-delà de l'immédiat.

De Leonardo Sciascia, on découvre un personnage strict, assez discret et peu familier des médias. Sans exclure le climat et les odeurs particulières de l'histoire sicilienne, son approche des événements et des personnes se révèle presque méthodologique, fruit d'un travail plutôt que d'un partage de sensations. L'émission prend ainsi l'allure d'un reportage dont un écrivain ferait le commentaire, truffé d'interviews et des harangues de *cantastore*, ces troubadours modernes qui dévoilent leur vision du monde sur les places des villages.

Kateb Yacine donne le ton dès le premier instant du film : *« La liberté ne tombe pas du ciel, il faut l'arracher, surtout dans notre pays. »* Alors sa poésie se veut politique. Il a choisi le théâtre pour toucher en particulier les paysans, la jeunesse, et tourne avec une troupe depuis 1971 dans les endroits les plus reculés de l'Algérie. Des extraits de ses pièces, *Mohamed, prends ta valise* ou *l'Homme aux sandales de caoutchouc*, tissent la trame de son portrait.

Enfin, avec Carlos Fuentes, *« il a fallu se battre pour faire un film de spectacle, séduisant »*, raconte Claude Fléouter. *« Parce que les relations ont été moins libres, le Mexique étant un pays où la corruption est une des lois non écrites. »* Le dialogue s'instaure grâce aux témoignages, interviews de paysans ou de vieilles femmes encore zapatiste.

Une série d'émissions littéraires à spectacle, c'est bien l'objectif que l'équipe de réalisation a tenté d'atteindre. Et même si les écrivains ne s'intéressent à aucun des clichés traditionnellement exotiques et envoûtants, on partirait bien pour leur soleil.

CATHERINE YOUINOU.

● **« Racines » : Jorge Amado, 8 août ; Carlos Fuentes, 15 août ; Kateb Yacine, 22 août ; Leonardo Sciascia, 29 août. TF1, 22 h 05.**

Samedi
3 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Bonjour la France.
9.00 Mode d'emploi/Initiatives.
10.00 Musicalement.
Euro-jazz, avec Eddy Louis, Jeff Gardner, Jack Diéval...
11.15 Croque vacances (et à 13 h 45 et 15 h 45).
Dessins animés, variétés, infos-magazine...
11.50 La séquence du spectateur.
12.25 Téléfoot.
12.35 De port en port.
13.00 Journal.
14.20 Série : les Bannis.
15.10 Casaques et bottes de cuir, magazine du cheval.
16.15 Temps X : Astrolab 22.
16.40 Jeu : Enigmes du bout du monde.
17.35 Série : La dame de Monsoreau.
18.35 SOS Animaux.
18.50 Magazine auto-moto.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Au théâtre ce soir : Tango Valentino.
D'Aldo Nicolaj, adapt. P.-J. Laurant, mise en scène : M. Bertay. Réal. : P. Sabbagh, avec J. Holt, K. Adamov, J.-F. Poron.
Emma, femme vieillissante, autrefois admirée, habite seule avec sa domestique, Hermine. Devenue une mythomane aigrie, victime de ses affabulations, elle rencontre un jour un jeune inconnu qui lui apporte un autre univers. Emma bascule dans un autre monde.
22.05 Nuits vagabondes (et à 22 h 25).
La voix délicieusement chaude de Roger Gicquel commente nos beaux paysages de France. Fictions express, Trans-hémisphères express, Pacific Express.
22.10 Journal.

ANTENNE 2

11.25 Journal des sourds et des malentendants.
11.45 Document : Des métiers dangereux et spectaculaires.
Démolisseur de buildings.
12.45 Journal.
13.35 Série : Lou Grant.
14.30 Sports été.
Aviation sportive, à Salon-de-Provence ; Athlétisme : meeting de Londres ; Hippisme : saut à Dinard.
18.00 Le magazine été.
1 + 1 = 3 (politique de l'enfant unique en Chine) : école des cannes (les enfants aveugles) ; enquête en dessous de tout (des soutiens-gorge aux porte-jarretelles).
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Informations régionales.
19.40 Feuilleton : Permis de construire.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Chantez-le moi.
de J.-F. Kahn, réal. J. Samyn.
Roule, roule, train du plaisir, avec Perrette Souplex, Jacqueline Danno, Cathy Albert, Gilbert Bécaud et beaucoup d'autres.
21.55 Magazine : Les enfants du rock.
Rock'n'roll graffiti, avec les Rolling Stones, Christophe, Dionne Warwick, Sheila, Stevie Wonder et Little Richard ; The other side of Nashville *(nº 2), avec Carl Perkins, Johnny Cash, Bob Dylan, Kris Kristofferson... ;* rock à Athènes : *des extraits du premier festival de rock d'Athènes.*
23.10 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

18.00 World games à Londres.
Compétition internationale pour les sports non-olympiques.
19.10 Dessin animé : la Panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.00 Feuilleton : Comment se débarrasser de son patron ?
Réal. M. Zinberg ; avec Rita Moreno, Rachel Dennison...
Trois secrétaires de choc, belles, jeunes et follement drôles, vivent ensemble, travaillent pour la même société, supportent des patrons abusifs... dont elles voudraient se débarrasser. Tiré d'un film à succès de la 20th Century Fox, « 9 to 5 ». Agréable.
20.35 Boulevard du rire.
Emission de J.-L. Tribes. Prés. Victor Lanoux.
Cinquième émission d'une série de huit dont la qualité des scènes de plateau dépend des invités présents. On regrette toujours la fausse cordialité des acteurs et des chanteurs réunis autour d'une table. Quelques bons moments quand même ! Cette semaine, des extraits de spectacles de Guy Bedos, Zouc, Rosine Cadoret, Kelvin Dumour, Claude Nougaro...
21.35 Journal.
21.55 Feuilleton : Dynastie.
Suite des aventures d'une famille américaine.
22.40 Au nom de l'amour.
Emission de Pierre Bellemare.
23.00 Musiclub.
« Sonate pour violoncelle et piano » de R. Strauss, interprétée par A. Navarra, violoncelle, et E. Kilcher, piano.

PÉRIPHÉRIE

● **RTL**, 20 h, Columbo ; 21 h 45, Série : La fureur des anges.
● **TMC**, 20 h, Série : Ellis Island ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, Série historique : Elizabeth R : 22 h 40, Concours de boules « à la provençale » ; 22 h 50, Les carnets de la Côte.
● **RTB**, 20 h, Planète vivante ; 20 h 40, *Drôle de frimousse*, film de Stanley Donen ; 22 h 20, Europe à gogo.
● **TSR**, 20 h 5, Série (au choix des téléspectateurs) : 21 h, Shogun ; 22 h 35, Journal ; 22 h 50, Sports ; 23 h 20, Etoile à matelas ; 0 h 20, *Psychose, phase 3*, film de R. Marquand.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 4 AOUT

Mille milliards de dollars ■
Film français d'Henri Verneuil (1981), avec P. Dewaere, M. Ferrer.
TF 1, 20 h 35 (135 mn).
Un journaliste s'attaque à la puissance d'une multinationale. Henri Verneuil a pris des risques ambitieux. Tant mieux car son récit, qui frôle la politique et comprend des éléments romanesques, est fermement conduit. Avec des acteurs célèbres dans de bons rôles.

Venez donc prendre le café chez nous ■
Film italien d'Alberto Lattuada (1970), avec U. Tognazzi, A. Goodwin (v.o. sous-titrée).
FR 3, 22 h 30 (95 mn).
Un fonctionnaire s'introduit dans la maison de trois sœurs qui ne sont ni jeunes ni belles mais riches. Il en épouse une et « associe » les deux autres à sa vie conjugale. Critique cruelle d'un milieu provincial, et lourde farce sur la virginité prolongée confrontée à l'érotisme. Tognazzi en ordonnateur des fantaisies sexuelles.

LUNDI 5 AOUT

Cinquième Colonne
Film américain d'Alfred Hitchcock (1942), avec R. Cummings, P. Lane. (N.)
TF 1, 20 h 35 (100 mn).
Un employé d'une usine d'aviation de Los Angeles, accusé de sabotage, poursuit le vrai coupable — un espion allemand — à travers les Etats-Unis. Propagande patriotique et voyage mouvementé, à faire frémir, se terminant à New-York sur un grand morceau de suspense.

Tout dépend des filles ■
Film français de Pierre Fabre (1979), avec J.-L. Bideau, J.-P. Santier.
FR 3, 20 h 35 (90 mn).
Deux copains, qui préfèrent la flânerie et le bricolage au travail, s'emmêlent dans leurs histoires sentimentales. Charmes d'un Paris populaire, réalisme poétique à la Jacques Prévert, pour une comédie sur la nouvelle vie de bohème.

MARDI 6 AOUT

Marty ■
Film américain de Delbert Mann (1954), avec E. Borgnine, B. Blair. (N.)
A 2, 20 h 35 (90 mn).
Un garçon boucher du Bronx, rustaud sans séduction, rencontre au bal une institutrice qui fait tapisserie et se croit laide. Tranche de vie adaptée de la télévision (pour laquelle travaillaient le scénariste Paddy Chayefski et le réalisateur Delbert Mann) qui passa, il y a trente ans, pour du réalisme social, anti-hollywoodien. Palme d'or du Festival de Cannes 1955 et autres récompenses. Voir ce qu'il en reste.

Fantomas se déchaîne
Film français d'André Hunebelle (1965), avec J. Marais, L. de Funès.
FR3, 20 h 35 (95 mn).
Suite des aventures spectaculaires et humoristiques du « génie du crime » transformé en bandit qui ne tue pas. Les gags et les acrobaties du premier film se répètent. Et si quelqu'un se déchaîne, c'est Louis de Funès en commissaire Juve.

JEUDI 8 AOUT

Le tigre sort sans sa mère
Film franco-italo-allemand de Mario Maffei (1968), avec R. Hanin, M. Lee.
A2, 20 h 35 (100 mn).
Un agent secret français lutte à Berlin et ailleurs contre une organisation asiatique qui veut provoquer une guerre entre les Russes et les Américains. On s'amusait quand Chabrol racontait, à sa manière, les exploits du « Tigre ». Hélas ! ce film est sinistre.

VENDREDI 9 AOUT

Trafic ■ ■
Film français de Jacques Tati (1970), avec J. Tati, M. Kimberley.
A 2, 22 h 55 (95 mn).
Monsieur Hulot, inventeur d'une voiture de camping, accompagne le prototype que sa firme doit présenter au Salon automobile d'Amsterdam. Comédie burlesque sur les difficultés de la circulation, le culte moderne de la voiture et le comportement des conducteurs et des passagers. Une observation très juste, très fine, de la vie quotidienne et du symbole de la société de consommation. Hulot assiste en témoin à des embouteillages et des carambolages, suit son chemin de poète sur le trajet Paris-Amsterdam. Il faut faire le voyage avec lui.

TÉLÉVISION

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 4 août

8.00 Bonjour la France.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Orthodoxie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe en la cathédrale de Saint-Lazare d'Autun (Saône-et-Loire). Préd. Mgr Le Bourgeois.
12.00 Feuilleton : Arnold et Willy.
12.30 Dessin animé : Tom et Jerry.
13.00 Journal.
13.25 Série : Agence tous risques.
14.20 Sports dimanche vacances.
Automobile : Grand Prix d'Allemagne de F 1 ; tiercé à Deauville ; sports équestres : Grand Prix de Dinard.
17.30 Les animaux du monde.
18.05 Série : Guerre et Paix.
19.00 Reprise : Infovision.
Durant tout l'été, TF 1 rediffuse les meilleurs sujets de ce magazine. Aujourd'hui : Pérou, Sentier lumineux, horizon obscur ; la fuite des cerveaux ; rien ne se perd.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Mille milliards de dollars.**
Film de Henri Verneuil.
22.50 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.20 Journal.

Lundi 5 août

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : le grand labyrinthe.
12.35 De port en port.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : V. Hugo, lu par M. Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 30).
Dessins animés, variétés, bricolage...
14.30 Les choses du lundi.
Les faïences de France.
15.40 Challenges 85.
16.10 ANTIOPE 1, jeux.
17.30 La chance aux chansons.
18.10 Mini-journal pour les jeunes.
18.20 Série : Ardéchois Cœur fidèle.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Cinquième colonne.**
Film d'Alfred Hitchcock (cycle Hitchcock).
22.15 Les ateliers du rêve, ou les grands studios de cinéma dans le monde.
N° 6 : L'Egypte, le murmure de la passion, une enquête de Y. Sherif Rizhalla, réal. : R. Bellet, présentée par Jeanne Moreau.
Images de l'Egypte contemporaine à travers son cinéma, ses metteurs en scène, ses actrices. Interviews de grandes comédiennes égyptiennes : Souad Osni, Azar el Hakim et Yousra. On évoquera aussi le réalisme de Youssef Chahine.
23.10 Journal.
23.25 Choses vues : V. Hugo, lu par M. Piccoli.

Mardi 6 août

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.35 De port en port.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 30).
Variétés, bricolage, infos-magazine...
14.30 Santé sans nuages.
Le stress.
15.30 Portrait d'une artiste.
Manola Asensio, danseuse-étoile du London Festival Ballet.
17.30 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : Ardéchois Cœur fidèle.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 Haroun Tazieff raconte « sa » Terre.
Hymne aux volcans, réal. : J.-L. Prévost (Rediff.)
N° 6. Les volcans : la première partie d'une série de deux reportages consacrés aux volcans – le Kituro, le Niragongo, l'Erebus, l'Erta Ale – au Zaïre, ex-Congo belge. Le célèbre vulcanologue tente de comprendre les phénomènes éruptifs.
21.30 Bye Bye Show-biz.
Le Grand Magic Circus, spectacle de Jérôme Savary, avec M. Heftre, M. Lombard, A. Balte.
Créé en février 1984 à Venise. Six artistes au chômage rêvent et recréent sous l'impulsion féerique du magicien Astor (Jérôme Savary) l'histoire du show-biz. Fantaisie délirante du Grand Magic Circus.
23.30 Journal.
23.45 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.

ANTENNE 2

Dimanche 4 août

10.10 Informations et météo.
10.15 Les chevaux du tiercé.
10.40 Récré A 2.
11.10 Gym tonic.
11.45 Série : Le bar de l'escadrille.
12.15 Jeux de bandes.
12.45 Journal.
13.15 Il était une fois le cirque.
14.10 Série : Switch.
15.00 Série : Cette terre si fragile.
N° 2 : Pantanal, réal. F. Rossif.
Une immense prairie marécageuse au Brésil.
15.55 Téléfilm : Marchands de rêve (1re partie).
D'après H. Robbins, réal. V. Sherman (redif.).
L'ascension « météorique » d'un producteur de cinéma aux Etats-Unis.
17.35 Les carnets de l'aventure.
« Patagonie force 10 » (aventures au fond d'un fjord avec des marins et des alpinistes).
18.30 Stade 2.
19.30 Série : Casse-noisette.
Gags et humour anglais.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Sri-Lanka, avec des candidats parisiens. Enigmes et aventures. Jungle et éléphants.
21.45 Sports : Catch à Argenteuil.
22.15 **Harlem nocturne : Mister Ra.**
F. Cassenti, prod. INA.
Mystères autour d'une des grandes figures du jazz depuis une trentaine d'années. Le musicien « free » prophétise comme à son habitude. Le réalisateur Frank Cassenti tente de percer les énigmes millénaristes de Mister Ra. Des extraits de concerts, un portrait délicat d'un « monstre sacré ».
23.05 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Lundi 5 août

6.45 Télématin.
11.45 Récré A 2.
Poochie ; les Petites Canailles.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Le Monaco des Monégasques (le quotidien d'un pays grand comme un mouchoir de poche, au-delà du prince, du tourisme et des banques).
15.25 Série : Les douze légionnaires.
15.55 Sports été.
Natation, à Sofia ; sports équestres à Dinard.
18.00 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Teddy ; Winnetou.
18.40 Flash info.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Informations régionales.
19.40 Feuilleton : Permis de construire.
20.00 Journal.
20.35 **Opéra : le « Ring » du centenaire de Richard Wagner.**
« Siegfried », mise en scène P. Chéreau, dir. P. Boulez. Réal. B. Large. Avec M. Jung, H. Zeidnik, D. McIntyre (en liaison avec France-Musique, en stéréo).
Le « Ring » du centenaire se poursuit avec *Siegfried*, deuxième « journée » et troisième opéra du cycle. C'est, toutes proportions gardées, le maillon faible : Wagner y a un peu trop de choses à dire, et pas assez à montrer. Si Pierre Boulez, imperturbable, tire son épingle du jeu, Patrice Chereau a du mal à peupler l'espace ; cette mise en scène quelque peu décharnée – encore une fois, toutes proportions gardées ! – offre tout de même quelques grands moments.
0.30 Journal.

Mardi 6 août

6.45 Télé matin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
Poochie ; les petites canailles.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Les stars : Albert Préjean et Raymond Souplex.
15.25 Série : Les douze légionnaires.
15.55 Sports été.
Billard aux Pays-Bas ; natation à Sofia.
18.00 Récré A 2.
Viratatoums ; Wattoo-Wattoo ; Zora la rousse.
18.40 Flash info.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Informations régionales.
19.40 Feuilleton : Permis de construire.
20.00 Journal.
20.35 **Les dossiers de l'écran : Marty.**
Film de Delbert Mann.
22.10 Débat : Etre beau, être laid.
En 1985, la beauté féminine se calque sur le modèle californien : jeunesse, souplesse, sveltesse, comment cette notion a-t-elle évolué au cours des siècles ? Est-il facile, difficile, d'assumer sa vieillesse ? Un « Dossier de l'écran » qui n'est pas diffusé en direct, dommage. Sont invités : le comédien Sim ; Mme D. Rosadoni, écrivain ; Raoul Mille, écrivain ; les comédiennes Alice Sapritch, Nicole Avril...
23.15 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 4 août

18.25 World games à Londres.
Compétition internationale pour les sports non olympiques.
19.30 RFO Hebdo.
20.00 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.35 Série : Méditerranée.
Réal. C. Vilardebo (redif.), avec la collaboration de l'historien Fernand Braudel, professeur au Collège de France.
N° 7. Autour de l'idée de cellule familiale, dès qu'elle se dégage des usages tribaux, du nomadisme et dès qu'elle se fixe sur un terroir : l'habitat et l'urbanisme dans les grandes cités : Sparte, Athènes, Rome. Avec le concours de MM. Georges Vallet, André Miquel, Roland Martin et Paul Auberson.
21.30 Court métrage.
« Paris pour Santiago », réal. R. Jounin, avec la participation des Quilapayun, d'Angel Parra, Oscar Castro.
22.00 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : Venez donc prendre le café chez nous.**
Film d'Alberto Lattuada (cycle Italie 1960-1972).
0.05 Prélude à la nuit.
« Etude n° 1 » de Lutoslawski, par F. Haulet, piano.

Lundi 5 août

18.00 World games à Londres.
Compétition internationale pour les sports non olympiques.
19.10 Dessin animé : la Panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : Tout dépend des filles.**
Film de Pierre Fabre.
22.05 Journal.
22.30 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
« Alerte en Manche », reportage d'Yves Bruneau.
23.15 Rencontres de l'été.
Série d'émissions de C. Drubot et P. Tisserand. N° 1 : la jet-set en vacances.
23.20 Prélude à la nuit.
« Trio en ré mineur pathétique » de Glinka, interprété par M. Dedieu-Vidal, piano, J. Perrone, violoncelle, J.-L. Dedieu, clarinette.

Mardi 6 août

18.00 World Games à Londres.
Compétition internationale pour les sports non olympiques.
19.10 Dessin animé : la Panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : Fantomas se déchaîne.
Film d'André Hunebelle.
22.10 Journal.
22.35 Rencontres de l'été.
22.40 Prélude à la nuit.
Trio, de Ravel, interprété par le Trio Rivière.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 4 août

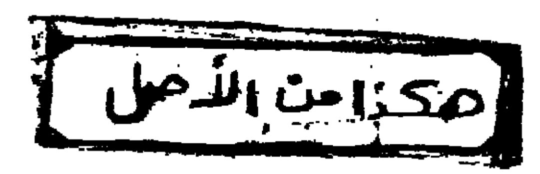
- RTL 20 h, *L'extase et l'agonie*, film de C. Reed ; 22 h 20, L'histoire du Vietnam.
- TMC 20 h, Série : Lou Grant ; 20 h 55, Dessin animé ; 21 h, *Nina*, film de Vincente Minelli ; 22 h 40, Forum RMC.
- RTB, 20 h 5, Jeunes solistes ; 20 h 30, Téléfilm : Ce fleuve qui nous charrie ; 22 h, Henri Guillemin raconte... la trajectoire de Charles de Gaulle.
- TSR, 20 h, Série (selon le choix des téléspectateurs) ; 20 h 50, Série noire : Nègre à Capri ; 22 h 25, Journal ; 22 h 40, Racines : Kateb Yacine et l'Algérie.

Lundi 5 août

- RTL, 20 h, *Pour une poignée de yen*, film de Chan Hong Man ; 21h 55, Série : Des grives aux loups.
- TMC, 20 h, Dallas ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Ascenseur pour l'échafaud*, film de Louis Malle ; 22 h 40, Les carnets de la Côte.
- RTB, 20 h, Feuilleton : L'île aux trente cercueils ; 20 h 55, Les grands films historiques : *Français si vous saviez*, de Harris et A. Sédouy ; 22 h 15, Documentaire : Le nid du tigre.
- TSR, 20 h 10, Série (selon le choix des téléspectateurs) ; 21 h, Trois films au choix : *Anastasia*, d'A. Litvak ; ou *le Gang Anderson*, de S. Lumet ; ou *Il faut tuer Birgit Haas*, de L. Heyunemann ; 22 h 40, Journal.

Mardi 6 août

- RTL, 20 h, L'aide-mémoire ; 21 h 40, Série : La nouvelle malle des Indes.
- TMC, 20 h, Huit, ça suffit ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Family rock*, film de José Pinheiro ; 22 h 40, Les carnets de la Côte.
- RTB, 20 h, Les sentiers du monde ; 21 h 10, Téléfilm : Printemps en hiver ; 22 h 25, Document : Hiroshima-Nagasaki.
- TSR, 20 h 10, Série (selon le choix des téléspectateurs) ; 21 h, Télé-rallye ; 21 h 55, Dédicace ; 22 h 25, Journal ; 22 h 40, Etoile à matelas.





Mercredi
7 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.35 De port en port.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Hugo lu par M. Piccoli.
13.50 Croque-vacances (et à 16 h 35).
Variétés, infos-magazine, dessins animés...
14.30 Reprise : Chapeau (Carlos).
15.25 Série : la Maison des bois.
16.20 ANTIOPE 1, jeux.
17.35 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : Ardéchois Cœur fidèle.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
19.55 Tirage du Tac-o-Tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Feuilleton : le Bateau.
D'après le roman de L.G. Buchheim, réal. W. Petersen.
Nº 2. Mission difficile de surveillance pour le sous-marin allemand U 96. Quelques attaques d'avions troublent la monotonie de la vie à bord. Le prochain épisode sera plus turbulent. Un feuilleton allemand bien ficelé. Grand spectacle, suspense.
21.35 Variétés : Julien Clerc à Bercy.
Réal. J.-L. Cap.
Le chanteur fougueux interprète quelques-uns de ses succès dans la plus grande salle de France.
23.05 Journal.
23.20 Choses vues : Hugo lu par M. Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télé matin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
Poochie ; les petites canailles.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Chroniques martiennes : les Martiens.
D'après R. Bradbury, réal. M. Anderson (rediff.).
16.00 Sports été.
Natation, à Sofia ; water-polo : France-Bulgarie.
18.00 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo, etc.
18.40 Flash info.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Informations régionales.
19.40 Feuilleton : Permis de construire.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'affaire Fêchain, réal. A. Franck. Avec V. Garrivier, P. Le Person, N. Alari, M. Cassagne.
La déchéance progressive d'un professeur de littérature alcoolique accusé de l'assassinat d'une jeune fille de dix-huit ans. Reconstitution d'un procès.
22.40 Rêves de stars : Bernard Haller.
Emission de S. Vannier et C. Genest.
Nouveauté : le principe. Une personnalité (pour le premier numéro, l'humoriste Bernard Haller) raconte un rêve, illustré en partie d'une séquence vidéo. Ce rêve est ensuite analysé par un psychothérapeute.
23.30 Journal.
23.55 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

18.00 World games à Londres.
Compétition internationale pour les sports non olympiques.
19.10 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Variétés : Je t'aime, moi non plus.**
Réal. C. Fléouter. Avec Serge Gainsbourg et Jane Birkin.
Premier volet d'une série de trois émissions construites autour d'un face-à-face entre un homme et une femme. Cette fois-ci le couple célèbre, Serge Gainsbourg, le dandy décadent, et Jane Birkin, l'éternelle adolescente, évoquent leur métier, leur passion. Extraits des films de Gainsbourg, chansons...
21.35 Journal.
21.55 **Feuilleton : la Flèche dans le cœur.**
D'après L. Zuccoli. Réal. G. Fago. Avec L. Terzieff...
Numéro deux d'une coproduction franco-italienne. La passion d'un enfant romantique dans l'Italie du début du siècle. Chronique intime qui tisse une histoire d'amour entre un enfant de huit ans et une jeune fille de dix ans son aînée. Un climat poétique, délicat, qui ne laisse pas insensible.
22.50 Rencontres de l'été.
22.55 Prélude à la nuit.
« Concerto en ré mineur pour violon et orchestre », de Mendelssohn, interprété par l'Ensemble instrumental J.W. Audoli.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *L'Odyssée sous la mer*, film de D. Petri ; 21 h 45, Concert : œuvres de Milhaud, Jolivet par le Grand Orchestre de RTL.
- TMC, 20 h, Série : La lumière des justes ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h ; Série historique : Elizabeth R ; 22 h 40, Les carnets de la Côte.
- RTB, 20 h, Jeu : le grain de sable ; 20 h 40, Série : Les rues de San-Francisco ; 21 h 25, La magie de la danse.
- TSR, 20 h 10, Série (selon le choix des téléspectateurs) ; 21 h, Trois films au choix : *le Maître nageur*, de J.-L. Trintignant ; ou *Sleeper*, de Woody Allen ; ou *Tarzan s'évade*, de C. Hume ; 22 h 30, Journal ; 22 h 45, Football ; 23 h 15, *les Capricieux*, de M. Deville.

Jeudi
8 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.35 De port en port.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Hugo lu par M. Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 35).
Variétés, infos-magazine...
14.30 Théâtre sans rideau.
Compte rendu des « Rencontres de mémoires et de cultures populaires » qui s'est déroulé à Châtenay-Malabry en 1983.
15.30 Quarté à Enghien.
16.05 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
17.45 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : Ardéchois Cœur fidèle.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 **Téléfilm : Monsieur Abel.**
D'après A. Demouzon, adap. et réal. J. Doillon. Avec P. Dux, Zouc, J. Denis... (Rediff.).
Des cadavres qui s'accumulent. Un vieux monsieur (Pierre Dux) et sa gouvernante (Zouc), dans une folle histoire d'amour filmée en gros plans sous la lumière froide d'un automne désagréable. Un film aussi innocent que pervers, construit en spirale, à la stratégie complexe. Une plongée féroce dans les obscurs objets du désir, d'une douceur inquiétante, et qui s'achève en « apothéose » tranquille. Zouc et Pierre Dux se surpassent. Une heureuse rediffusion, même pour ceux qui l'ont vu déjà.
22.05 **Racines : Jorge Amado et le Brésil.**
Séries d'émissions de C. Fléouter, C. Goretta et R. Manthoulis.
(Lire notre article.)
23.00 Journal.
23.20 Choses vues : Hugo lu par M. Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télé-matin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
Poochie ; les petites canailles.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Une mode pour les hommes.
15.25 Série : Les douze légionnaires.
15.55 Sports été.
Natation à Sofia.
18.00 Récré A 2.
Teddy ; Wattoo-Wattoo ; Zora la Rousse.
18.40 Flash info
18.50 Des chiffres et des lettres.
19.15 Informations régionales.
19.40 Feuilleton : Permis de construire.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Le Tigre sort sans sa mère.
Film de Mario Maffei.
22.15 **Alain Decaux raconte Victor Hugo.**
Réal. J. Trefouel.
Quatrième et dernier volet. Après l'abdication de Louis-Philippe, Hugo accueille avec réserve l'avènement de la République mais accepte néanmoins la députation. Brusquement, Adèle meurt. Juliette Drouet n'habite toujours pas avec Hugo, qui, après la mort de cette dernière, n'écrira plus et s'éteindra le 22 mai 1885.
23.25 Journal.
23.50 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.30 World games à Londres.
Résumé des Jeux mondiaux.
19.10 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Feuilleton : Fanny et Alexandre.**
Réal. Ingmar Bergman, avec P. Allwin, B. Guve, E. Froling...
Numéro 2 : le spectre. Noël passé, la troupe répète « Hamlet » ; Oscar, le père de Fanny et Alexandre, meurt subitement d'une hémorragie cérébrale. L'atmosphère magique qui régnait dans la famille Ekdahl est brusquement rompue. Générosité, tendresse, douleur..., l'intégralité d'un grand film de Ingmar Bergman. Somptuosité des décors « viscontiens », profondeur psychologique des personnages. Admirable !
21.50 Journal.
22.15 Documentaire : l'art et l'ordinateur.
Emission de D. Kriwkoski, avec la participation du ministère de la culture. Une production de FR 3 Nancy.
Bilan des recherches françaises en matière de graphisme assisté par ordinateur. Images synthétisées, sculptures électroniques, avec la participation des grands vidéastes français et étrangers.
23.05 Rencontres de l'été.
23.10 Prélude à la nuit.
« Sonate pour hautbois et piano », de Dutilleux interprétée par David Walter, hautbois et Dominique My, piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Téléfilm : la Marseillaise ; 21 h 40, Henri Guillemin raconte.
- TMC, 20 h, Série : Shogun ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *le Bon, la brute et le truand*, film de Sergio Leone (1re partie) ; Les carnets de la Côte.
- RTB, 20 h, *Une étrange affaire*, film de Pierre Granier-Deferre ; 21 h 45, le Carrousel aux images.
- TSR, 20 h 10, Téléfilm : le Soleil noir ; 22 h Dynasty ; 22 h 50, Journal ; 23 h 5, Etoile à matelas.

Vendredi
9 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.35 De port en port.
13.00 Journal.
13.40 Choses vues : Hugo lu par M. Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 40).
Bricolage, variétés, dessins animés...
14.30 Reprise : Julien Clerc à Bercy.
16.00 Images d'histoire.
Le front russe.
16.30 Antiope 1, jeux.
17.40 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.20 Série : Les mystères de Paris.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de Monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 Numéro un : Julio Iglesias.
Emission de variétés de M. et G. Carpentier, présentée par Yves Lecoq.
Autour du chanteur espagnol à l'audience internationale, Sylvie Vartan, Dalida, Nana Mouskouri, Annie Cordy.
21.55 Variétés : Chapeau (Dalida).
De M. et G. Carpentier.
La divine Dalida en solo et avec Thierry Le Luron ou Raymond Devos.
22.45 Histoires naturelles.
Emission de E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Journées de pêche en traîneau.
23.15 Journal.
23.30 Choses vues : Hugo lu par M. Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télé matin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
Poochie ; les petites canailles.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Magnum.
14.25 Aujourd'hui la vie.
A chacun sa mémoire.
15.25 Série : Les douze légionnaires.
15.55 Sports été.
Tennis de table ; natation, à Sofia.
18.00 Récré A 2.
Viratatoums ; Les mystérieuses cités d'or ; Wattoo-Wattoo.
18.40 Flash info.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Informations régionales.
19.40 Feuilleton : Permis de construire.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Marcheloup.
D'après M. Genevoix, réal. R. Pigault. Avec P. le Person, B. Brunoy, A.-M. Besse... (rediff.).
Six épisodes qui retracent les relations difficiles entre une famille et un village à la fin du XIX[e] siècle. En toile de fond, les grands problèmes de l'époque, la montée de la crise économique, la lutte des classes. Fresque campagnarde peu convaincante.
21.25 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les nouvelles sont bonnes » sont invités : Mireille Best (« Une extrême attention »), Maurice Pons (« Douce-amère »), Gabrielle Rolin (« Souriez, ne bougez plus ! »), Marcel Schneider (« Histoires à mourir debout »), Jean Vautrin (« Baby-boom »), Roger Vrigny (« Accident de parcours »).
22.45 Journal.
22.55 **Ciné-été : Trafic.**
Film de Jacques Tati.

FRANCE RÉGIONS 3

19.10 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 Série : Manimal.
Réal. L. Martinson.
Nº 7. Jonathan et Brooke tentent d'empêcher la transformation d'un charmant petit village de montagne en station de jeu...
21.15 **Vendredi : Ulysse appelle Maldita.**
Magazine d'A. Campana et I. Barrère (rediff.). Un reportage de Marianne Lamour et Eddy Cherki.
Rediffusion d'une extraordinaire émission. Où l'on montre que l'on est en train de changer de mœurs, de civilisation, que l'aventure n'est plus Paris-Dakar, ni les safaris-photos au Kenya : l'aventure, aujourd'hui, le grand jeu, c'est Minitel. A Strasbourg, des milliers de gens passent leur journée et leur nuit à s'envoyer des messages. C'est la folie, on drague, tous sexes, tous milieux, tous âges confondus. « Tigresse en folie », « Coup de lune »... l'anonymat libère les messages, on rencontre des milieux qu'on ne côtoierait pas, on fantasme. Mais le jeu peut être dangereux. Minitel fait et défait les couples. Certains ne peuvent s'arrêter. Les réalisateurs ne se sont pas étendus sur les risques mais ont su saisir cette espèce de tranformation des valeurs et des mentalités, le côté « révolution invisible ».
22.10 Journal.
22.30 Spécial Tropiques.
Festival d'Angoulême 1984 : le groupe haïtien Zèklé. Découvert en France à l'occasion de ce festival, un des groupes les plus créatifs d'Haïti. Une musique au rythme dur, puissant, très propre. Un jazz qui « voyage » et fait danser.
23.25 Rencontres de l'été.
23.30 Prélude à la nuit.
« Berceuse » de Chopin interprétée par Alice Ader, piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *Le Che*, film de R. Fleischer ; 21 h 45, Série : Chiefs.
- TMC, 20 h, Planche mag ; 20 h 20, Les carnets de la Côte ; 20 h 30, Benny Hill ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *le Bon, la brute et le truand*, film de Sergio Leone (2e partie).
- RTB, 20 h, L'œil des autres : 20 h 55, Ciné-club : *la Fin du voyage*, film de Peter Simons.
- TSR, 20 h 10, Série (selon le choix des téléspectateurs) ; 22 h 40 : Journal ; 22 h 55, La veillée de Ricet-Barrier.

CANAL+

Souvenirs des petits hommes de fer

Quand les habitants de Bruyères, petit village des Vosges, sont sortis de leurs caves ce matin d'octobre 1944, ils s'attendaient plutôt à voir des Américains. Aussi quelle surprise de découvrir, au lieu de grands hommes blonds, des « petits hommes jaunes » : s'étaient-ils trompés de guerre, de « libérateurs » ? Non, ces Japonais étaient américains, une unité spéciale (l'unité 100/442) venue à la rescousse d'un bataillon de Texans encerclé par les Allemands. Des volontaires au courage tel qu'on *les avait surnommés les « petits hommes de fer »*. Ils s'étaient fait remarquer en Italie avant d'être appelés ici, dans cette localité transformée en place forte par les Allemands. Six semaines de pilonnage — l'assaut final avait été donné le 18 octobre 1944 — et les « Yankees samouraïs » ont laissé dans l'herbe verte, ombrée, des Vosges mille deux cents de leurs hommes.

Des « volontaires » à l'histoire aussi peu connue que cet épisode. Ludi Boeken et Kay Schory ont remonté avec quelques-uns d'entre eux le fil des souvenirs. C'est qu'ils ont gardé avec les habitants de Bruyères un contact intime, privilégié, ils viennent régulièrement en France voir ceux qui sont devenus leurs amis, se rappeler. Souvenirs amers.

A la suite de l'attaque de Pearl-Harbour, l'attitude des Américains envers les centaines de milliers de Japonais qui vivaient aux Etats-Unis a brusquement changé. Considérés comme des ennemis possibles de l'intérieur, ceux-ci sont déportés dans des camps, internés dans des baraquements gardés par des soldats armés. Aux jeunes, on dit : *« Si vous voulez prouver votre loyauté, engagez-vous ! »* Ils prouvent, bien obligés ! Ils sont quelques milliers à se battre contre le nazisme pour se libérer de la haine et de la discrimination qui leur colle à la peau. Ils se battent en première ligne. Les Américains s'en servent comme chair à canon, ils sont mis à part et espionnés sans cesse pour voir s'ils ne trahissent pas. Les « héros » ont dû attendre les années 50 pour commencer à acquérir les mêmes droits que les Américains.

Ils parlent ici, gorge serrée, écrasant furtivement une larme, en revoyant l'herbe où sont tombés leurs copains ; cette forêt des Vosges fait remonter trop de souffrances. Ils avaient à peine vingt ans, ils en ont soixante aujourd'hui, leurs fils leur reprochent d'avoir tant subi...

CATHERINE HUMBLOT.

● « Yankee samouraï », le 3 août à 16 h 5, le 5 à 15 h 15, nuit du 6 juillet à 2 h 10 (55 mn).

Musique

25e Festival de jazz d'Antibes 1984 : Chick Corea en solo filmé par Jean-Christophe Averty. Le 5 août à 23 h 20, nuit du 8/9 août à 2 h 25, le 9 août à 15 h 30.

Les films

PHANTASME. — Film français de Jean Rougeron (1982), le 3 à 23 h 5, nuit du 5/6 à 0 h 35, du 9/10 à 5 h 15.

Premier numéro — inédit — d'un vidéo magazine réalisé par un photographe, en collaboration avec *Lui*, *Penthouse*, *Playboy* et *Playmen*. Il paraît qu'il y a beaucoup de très belles filles, « dévêtues au possible ».

LA TOUR EIFFEL EN OTAGE. — Film américain de Claudio Guzman (1980). Le 4 à 17 h 50, le 6 à 10 h 25, le 8 à 23 h 55.

Un malfaiteur s'empare de la tour Eiffel, prend en otage la mère du président des Etats-Unis. Invraisemblable, mal fichu.

BIENVENUE MONSIEUR CHANCE ■. — Film américain de Hal Ashby (1979). Le 4 à 20 h 30, le 7 à 22 h 30, nuit du 9/10 à 2 h.

Un homme mûr, qui a vécu loin du monde comme jardinier, perd son employeur et est, par hasard, invité chez un vieux financier et devient une force politique. Fable tirée d'une nouvelle de Jerzy Kozinski. PETER SELLERS EST TRÈS BIEN.

LA GARCE ■. — Film français de Christine Pascal (1984). Le 6 à 20 h 30, le 8 à 9 h 10.

Un inspecteur de police cherche à retrouver une jeune femme qu'il a violée et qui l'a fait envoyer en prison. Mystère d'Isabelle Huppert.

HARO ! ■. — Film français de Gilles Béhat (1978). Le 8 à 20 h 30.

Un homme aigri par une blessure de guerre et son jeune frère, ardent et sauvage, violent les lois. Drame paysan au lyrisme exacerbé.

UN SOIR AU MUSIC-HALL ■. — Film français de Henri Decoin (1956). Le 6 à 20 h 30, le 8 à 9 h 10.

Un Américain démobilisé reste en France pour l'amour d'une danseuse des Folies-Bergère qui s'élève, peu à peu, au rang de vedette. La virtuosité d'Henri Decoin au service d'une comédie musicale « à la française ». Zizi Jeanmaire est superbe.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

PARLEZ-MOI D'AMOUR ■. — Film français de M. Drach (1975). Le 3 à 9 h 20, le 7 à 10 h 55, le 9 à 22 h 40.

FRANKENSTEIN 90 ■. — Film français d'A. Jessua (1984). Le 3 à 11 h, le 7 à 9 h 10, le 8 à 16 h.

LE GUIGNOLO ■. — Film français de G. Lautner (1979). Nuit du 3/4 à 0 h 35.

LE MOTEL ROUGE. — Film allemand de R. Erler (1979). Nuit du 3/4 à 2 h 15, le 8 à 22 h 15, nuit du 9/10 à 0 h 15.

LE CREPUSCULE DES FAUX DIEUX. — Film italien de D. Tessari (1978). Nuit du 3/4 à 4 h 40, le 6 à 14 h.

CAMP DISCIPLINAIRE ■. — Film américain de R. J. Siegel (1980). Le 4 à 9 h 25, le 5 à 10 h 40.

LOOKER. ■ — Film américain de M. Crichton (1981). Le 4 à 10 h 55, le 6 à 22 h 10, le 9 à 14 h.

BRAVADOS ■. — Film américain de H. King (1958). Le 4 à 22 h 45, le 6 à 23 h 40, le 8 à 10 h 55.

CÉLESTE ■. — Film allemand de P. Adlon (1981). Nuit du 4/5 à 0 h 20, le 6 à 15 h 25, nuit du 7/8 à 0 h 35.

CET HOMME EST DANGEREUX ■. — Film français de J. Sacha (1953). Le 5 à 9 h 10, le 9 à 16 h.

DON CAMILLO EN RUSSIE. — Film italien de L. Comencini (1965). Le 5 à 20 h 30, le 8 à 14 h 5, le 9 à 9 h 10.

Les soirées du prochain week-end

SAMEDI 10 AOUT

TF1. — 20 h 40, Au théâtre ce soir : l'École des cocottes, de P. Armont et Gerbidon ; 22 h 40, Nuits vagabondes (et à 23 h 30) ; 23 h 15, Journal.

A2. — 20 h 35, 9e Festival du cirque de Monte-Carlo ; 21 h 35, Les enfants du rock ; 23 h, Journal ; 23 h 15, Bonsoir les clips.

FR3. — 20 h 35, Boulevard du rire ; 21 h 35, Journal ; 21 h 55, Feuilleton : Dynastie ; 22 h 40, Au nom de l'amour ; 23 h, Musiclub.

DIMANCHE 11 AOUT

TF1. — 20 h 35, Cinéma : *Week-end à Zuydcoote* d'H. Verneuil ; 22 h 35, Sports dimanche soir ; 23 h 5, Journal.

A2. — 20 h 35, Jeu : La chasse aux trésors ; 21 h 45, Catch ; 22 h 15, Harlem nocturne : Michel Petrucciani ; 23 h 25, Journal ; 23 h 50, Bonsoir les clips.

FR3. — 20 h 35, Série : Méditerranée ; 21 h 30, Court métrage : Les animaux en liberté ; 22 h, Journal ; 22 h 30, Cinéma de minuit : *le Dernier Tango à Paris*, de B. Bertolucci ; 0 h 35, Prélude à la nuit.

France-Culture

SAMEDI 3 AOUT

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Heure d'été.
8.04 Bon voyage à Compostelle.
9.05 Matinée des autres : apprentissage chamanique.
10.30 Prison et culture.
12.00 Panorama : polars ; à 12.45, cinéma ; à 13.30, les décraqués.
13.40 Chansons pour un été : la chanson de Garance (Arletty).
14.00 Le concert des médias : anthropologie de la publicité.
14.30 Cartes blanches aux acteurs : extrait de spectacles enregistrés à Avignon.
15.40 Les inconnus de l'histoire : Alexandre Yersin.
16.40 Musées promenades... à Paris (musée du Luxembourg).
17.00 « Koba le Géorgien », de L. Kobrynski. Avec M. Bouquet et B. Veron (redif.).
18.30 Communauté des radios publiques de langue française : rencontres québécoises internationales des écrivains (l'humour).
19.05 Jeanne Moreau lit Norge.
19.15 La roulette russe et extraits de « Train de nuit », de L. Kobrynski. Avec M. Vitold, J. Topart, J. Leuvrais (redif.).
21.00 La baraque rouge, opéra-jazz (en direct du Festival de Montpellier), musique G. Marais.

DIMANCHE 4 AOUT

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Heure d'été : la plus belle chanson d'amour.
8.00 Foi et tradition.
8.25 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
10.00 Messe à l'église de Cancale.
11.00 Histoire du futur.
12.00 Entretien avec... Pierre Tal Coat.
12.45 Entretien avec... Mœbius, dessinateur.
13.40 Chansons pour un été : la chanson de Garance (Arletty).
14.00 Bestiaire de l'été : le renard (par Radio-Canada).
14.30 « Un brave homme », de Upton Sinclair.
16.40 Musées-promenades : le musée Claude Monet à Giverny.
17.00 Musique : Manca 84 (musiques actuelles Nice-Côte d'Azur) : « Elégie pour une aube », de Tisné par l'Orchestre de chambre de Caen, dir. I. Malec.
19.10 Camus ou l'impossible étreinte, de M.-C. Navarro.
21.55 Le Malentendu, d'A. Camus.

LUNDI 5 AOUT

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Sous la radio, la plage.
8.05 Humour amer.
8.30 Les chemins de la connaissance : les visages de Pierre-Jean Jouve.
9.05 Temps libres (à 10.50, feuilleton : « les Misérables » ; à 14.30, Melpomène et Thalie mettent les voiles ; à 16.00, la main de Fatma ; les forts en thème ; à 18.30, les informés ; à 19.15, les collants).
9.30 Mémoires du siècle, avec Edouard Pignon.
10.30 L'opérette, c'est la fête : la carrière de Franz Lehar.
12.00 Panorama : entretien avec Michel Tournier ; à 12.45, littérature anglaise ; à 13.30, Tombé dans le piano...
13.40 Chansons pour un été : départs (Léo Ferré, Philippe Châtel, Barbara...).
14.00 Nouvelles policières : « Tuer un homme », de Jack London.
15.30 Ballades d'Amérique : Asheville (Caroline-du-Nord).
16.30 Le Long Voyage, de R. Menard (d'après : « la Tribu », de Zaharia Stancu). Avec D. Ivernel, A. Tainsy, P. Arditi...
18.05 Agora : avec Jean Guitton.
19.30 Portes de Fez.
20.30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
21.00 Les amis de la musique de chambre : musique à Vienne (œuvres de Haydn et Beethoven, par le Wiener Flöten Trio ; de Mendelssohn, par le trio Haydn de Vienne ; de Dvorak, par le Musikverein Quartett de Vienne).
22.30 Nuits magnétiques : la vie de bureau.

MARDI 6 AOUT

6.00 Les cinéastes du documentaire.
7.00 Sous la radio, la plage.
8.05 Humour amer.
8.30 Les chemins de la connaissance : les visages de Pierre-Jean Jouve.
9.05 Temps libres : les allumés ; les archives ; (et à 10.50, feuilleton : « les Misérables » ; à 14.30, Melpomène et Thalie ; à 16.00, la main de Fatma ; les forts en thème ; à 18.30, les informés ; à 19.15, les collants).
9.30 Mémoires du siècle, avec Gisèle Freund.
10.30 L'opérette, c'est la fête : Franz Lehar.
12.00 Panorama : entretien avec Michel Tournier ; à 12.45, Psychologie.
13.40 Chansons pour un été : voyages.
14.00 Nouvelles policières : « les Yeux de Fu Manchu », de Sax Rohmer.
15.30 Ballades d'Amérique : Los Angeles.
17.00 Héros du rock : la Californie (Neil Young).
17.10 Le pays d'ici : à Perpignan.
18.05 Agora, avec P. de Saint-Robert.
19.30 Portes de Fez.
20.30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
21.00 Musique et France-Culture dans les Corbières : concerts-animation au village de Couiza, avec l'ensemble Accroche-Notes.
22.30 Nuits magnétiques : la vie de bureau.

MERCREDI 7 AOUT

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Sous la radio, la plage.
8.05 Humour amer.
8.30 Les chemins de la connaissance : les visages de Pierre-Jean Jouve.
9.05 Temps libres : les allumés ; les archives ; (et à 10.50, feuilleton : « les Misérables » ; à 14.30, Melpomène et Thalie mettent les voiles ; 16.00, la main de Fatma ; les forts en thème ; à 18.30, les informés ; à 19.15, les collants).
9.30 Mémoires du siècle, avec Jean-Jacques Guerlan.
10.30 L'opérette, c'est la fête : Franz Lehar.
12.00 Panorama : entretien avec Michel Tournier ; à 12.45, Sacha Guitry.
13.40 Chansons pour un été : Terre, mon beau séjour.
14.00 Nouvelles policières : « Témoin à charge », d'Agatha Christie.
15.30 Ballades d'Amérique : Detroit (Michigan).
17.00 Héros du rock : la Californie (Jerry Garcia).
17.10 Le pays d'ici : à Perpignan.
18.05 Agora, avec Michel Hulin.
19.30 Portes de Fez.
20.30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
21.00 Musique et France Culture dans les Corbières : concerts-animation au village de Lagrasse, avec l'ensemble Accroche-Notes.
22.30 Olivier Laronde.
23.30 Nuits magnétiques : trompe-l'oreille.

JEUDI 8 AOUT

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Sous la radio, la plage.
8.05 Humour amer.
8.30 Les chemins de la connaissance : les visages de Pierre-Jean Jouve.
9.05 Temps libres : les allumés ; les archives (et à : 10.50, feuilleton : les Misérables ; à 14.30, Melpomène et Thalie mettent les voiles ; à 16.00, la main de Fatma ; les forts en thème ; à 18.30, les informés ; à 19.15, les collants).
9.30 Mémoires du siècle, avec Robert Cornevin.
10.30 L'opérette c'est la fête : Franz Lehar.
12.00 Panorama : entretien avec Michel Tournier ; à 12.45, Colette.
13.40 Chanson pour un été : rivages. (Jacques Brel, Félix Leclerc...).
14.00 Nouvelles policières : « le Bébé dans le frigidaire », de James Cain.
15.30 Ballades d'Amérique : New-York.
17.00 Héros du rock : la Californie (Mike Bloomfield).
17.10 Le pays d'ici : à Perpignan.
18.05 Agora, avec Michel Serres.
19.30 Portes de Fez.
20.30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
21.00 Musique et France-Culture dans les Corbières : concert-animation au village de Durban, avec l'ensemble Accroche-Notes.
23.00 Nuits magnétiques : la vie de bureau.

VENDREDI 9 AOUT

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Sous la radio, la plage.
8.05 Humour amer.
8.30 Les chemins de la connaissance ; les visages de Pierre-Jean Jouve.
9.05 Temps libres : les allumés (à 10.50, feuilleton : les Misérables ; à 14.30, Melpomène et Thalie mettent les voiles ; à 16.00, la main de Fatma ; à 18.30, les informés ; à 19.15, les collants).
9.30 Mémoires du siècle, avec Czapski, peintre polonais.
10.30 L'opérette c'est la fête : Franz Lehar.
12.00 Panorama : entretien avec Michel Tournier ; à 12.45, la Pologne ; à 13.15, Festival Mozart à Salzbourg.
13.40 Chansons pour un été : météorologies.
14.00 Nouvelles policières : « la Maison de Turk Street », de Dashiel Hammett.
15.30 Ballades d'Amérique : New-York.
16.00 Papa serpent jaune : de X. Orville.
17.00 Héros du rock : la Californie (Jimmy Hendrix).
17.10 Le pays d'ici : Perpignan.
18.05 Agora, avec René Garrigues.
19.30 Portes de Fez.
20.30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».
21.00 Musique et France-Culture dans les Corbières : concert-animation du village de Tuchan, avec l'ensemble Accroche-Notes.
22.30 Nuits magnétiques : la vie de bureau.

France-Musique

SAMEDI 3 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique : « Bruteaux et larmoyants » : œuvres de Chopin, Tchaïkovski, Wagner, Mozart...
7.00 Avis de recherche.
9.05 Carnets de notes.
11.00 Chi va piano... va Scarlatti ; avec V. Horowitz et Maria Tipo, pianistes.
12.05 Le temps du jazz.
12.30 Concert : œuvres de Haendel, Boccherini, Haydn par l'Orchestre de chambre de Norvège, dir. T. Toennesen, sol. M. Rostropovitch.
14.04 Opéra : « Faust » de Gounod par l'Orchestre et les Chœurs du Metropolitan Opera de New-York (enreg. le 31 décembre 1949).
17.00 Désaccord parfait (en direct de la salle Molière) : Six concerts armonici de Wassenaer par la Camerata de Berne, dir. T. Furi ; à 18 h, Débat autour du « Stabat Mater » de Pergolèse.
20.05 Jazz : Le Modern Jazz Quartet au Festival de Juan-les-Pins.
20.34 Avant-concert.
21.30 Récital (en direct de l'Opéra de Montpellier) : Variation Hob XVI/6 en fa mineur, Sonate Hob XVI/52 en mi bémol majeur de Haydn, Sonate en ut mineur K 457 de Mozart, « Sonnet de Pétrarque » nº 104 de Liszt, « Mort d'Isolde » de Wagner/Liszt, « Tableaux d'une exposition » de Moussorgski par Alfred Brendel, piano.
0.10 Récital : Musique traditionnelle flamande.

DIMANCHE 4 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique : « C'était hier » ; œuvres d'Yvain, Daneels, Copland...
7.00 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère ;
9.05 Les voyages musicaux du docteur Burney : « Existe-t-il un rapport entre le Vésuve et l'Opéra ? » : œuvres de Piccini, Jomelli, Paisiello, Tinctoris...
11.00 Récital (en direct de la salle Molière) : œuvres de Brahms, Chostakovitch par P. Marcinkowska, violoncelle, et J.L. Haguenauer, piano.
13.05 Concert : Concerto pour trompette et orchestre de Hummel, Concerto pour hautbois et orchestre en ut majeur, de Mozart, Concerto pour piano nº 1, de Beethoven par l'Orchestre de chambre de Norvège dir. T. Toennesen.
14.04 Disques compacts : œuvres de Byrd, Britten, Schubert, Sibelius, Beethoven, Liszt, R. Strauss...
17.00 Comment l'entendez-vous ? « Le chant invisible » par René Jacobs ; œuvres de Cavalli, Bach, Caccini, Vivaldi, Rameau, Monteverdi...
19.05 Concert : œuvres de Vivaldi, Rolla, Paganini, Rossini par I Solisti Veneti.
20.34 Avant-concert.
21.30 Concert (en direct de la cour Jacques-Cœur) : Suite française de Scheller, Symphonie nº 7 en mi bémol majeur de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. C. Diederich.
0.10 Concert : « Les Perses » de Rzewski (création mondiale) par l'ensemble Musique vivante.

LUNDI 5 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique : musiques de divertissement.
7.10 Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
9.08 Le matin des musiciens : Samson François, un piano roman — 1924-1944, le temps des récompenses ; œuvres de Chopin, Saint-Saëns, Monteverdi, Mozart...
12.05 Concert-lecture : œuvres de Purcell, Bouzignac, Bach par l'ensemble vocal Contrepoint et l'ensemble d'instruments anciens Dardanus dir. O. Schneebeli.
13.40 Sonates de Scarlatti : par Scott Ross.
14.02 Mémoires des sillons : petite histoire du phonographe ; œuvres de Massenet, Cros, Chabrier, Alkan.
15.00 Musi-chlorophylle : œuvres de Debussy, Lefebvre, Daquin, de Falla.
16.00 Mythes grecs et musique française : œuvres de Fauré, Saint-Saëns, Mache, Rameau, Chaynes, Offenbach.
18.00 Une heure avec... Christophe Rousset (clavecin, prix de Bruges 1984), qui interprète des œuvres de Bach.
19.05 Le temps du jazz : Mélodies sur mesure.
19.35 Programme musical : œuvres de Boccherini, de Arriaga.
20.04 Avant-concert : œuvres de Fauré, Messager, Wagner, Chabrier.
20.35 Festival de Bayreuth, le « Ring » du centenaire : « Siegfried » de Wagner par les chœurs et l'orchestre du Festival dir. P. Boulez, sol. M. Jung, H. Zednik, D. McIntyre, H. Becht...

MARDI 6 AOUT

6.00 Musique légère.
7.10 Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
9.08 Le matin des musiciens : Samson François, un piano roman — 1945-1954, les grandes espérances ; œuvres de Rodgers, Hart, Liszt, Ravel, Wagner, Chopin, Prokofiev, S. François.
12.05 Concert : œuvres de Schubert, Beethoven, Messiaen, Poulenc par O. Charlier, violon, G. Moutier, piano.
13.40 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
14.02 Mémoires des sillons : petite histoire du phonographe — Gianni Bettini.
15.00 Entrées en lice : œuvres de Bach, Brahms, Schumann, Chopin, Bizet.
18.00 Une heure avec... François Loup : œuvres de Moussorgski, Ibert, R. Strauss.
19.05 Le temps du jazz : mélodies sur mesure.
19.30 Programme musical : œuvres de J.-C. de Arriaga.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (Festival estival de Paris) : « Lamento, Ach, dass ich Wasser g'nug hätte » de J. Christoph Bach, Concerto pour orgue nº 5 op 4 en fa majeur de Haendel, Cantate BWV 54 de J.-S. Bach, extraits de l'opéra « Rinaldo », Concerto pour orgue nº 6, extraits de l'opéra « Giulio Cesare », extraits de « Partenope », de Haendel, par la Grande Écurie et la Chambre du Roy, dir. R. Jacobs, sol. H. Goverts, clavecin, R. Jacobs, haute-contre.
23.05 Petite fantasmagorie pour une nuit blanche : œuvres de Prokofiev, Paganini, Franck, Montéclair.

MERCREDI 7 AOUT

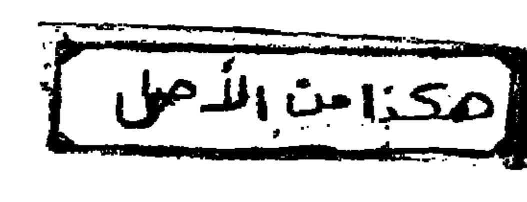
2.00 Les nuits de France-Musique : « Camille Mauranne » ; œuvres de Duparc, Campra, Fauré, Blanchard...
7.10 Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
9.08 Le matin des musiciens : Samson François, un piano roman — 1955-1959, star ; œuvres de S. François, Chopin, R. Schumann, Beethoven, Ravel, Debussy.
12.05 Concert : œuvres de Machover, Giraud, Couroupus, Foison, par B. Hubbard, soprano, M. Amauric, luth, A. Flammer, violon, D. Simpson, violoncelle ; en complément de programme, Cantate de Grieg.
14.02 La mémoire des sillons : petite histoire du phonographe, Henri Lioret ; œuvres de Chausson, Wagner, Auber, Offenbach.
15.00 Musi-chlorophylle : œuvres de Buterne, Murail, Glazounov, Liszt.
16.00 Mythes grecs et musique française : œuvres de Gluck.
18.00 Une heure avec... Stephen Dickson ; œuvres de Pasquini, Schubert, Scarlatti, Calestani, Ravel.
19.05 Le temps du jazz : mélodies sur mesure.
19.30 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : Symphonie nº 3 en fa majeur, de Brahms, « Une vie de héros », poèmes symphoniques de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.
23.05 Dans un monde lointain : œuvres de Bloch, Liszt, Varèse, Auric, Dutilleux, Mefano.

JEUDI 8 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique : « nuit brésilienne ».
7.10 Réveille-Matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet.
9.08 Le matin des musiciens : Samson François, un piano roman — 1960-1964, star... et tsar ; œuvres de R. Schumann, Mendelssohn, Scarlatti, François, Debussy.
12.05 Concert-lecture : « La musique descriptive au XVIe siècle » ; œuvres de Janequin, Lestocart, Crema, Costeley par l'Ensemble Clément Janequin. En complément de programme, œuvre de Moussorgski.
13.40 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
14.02 Mémoire des sillons : petite histoire du phonographe, les frères Pathé : œuvres de Weber, Thomas, Massenet, Borne.
15.00 Fins de parties : œuvres de Bach, Couperin, Mozart, Schubert, R. Strauss, Fauré, Bartok, Berlioz.
18.00 Une heure avec... Ugo Benelli et Craig Rutenberg, piano : œuvres de Bellini, Donizetti, Rossini, Tosti, Donaudy, Gastaldon.
19.05 Le temps du jazz : mélodies sur mesure.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (semaine Mozart de Salzbourg) : « l'Oca del Cairo », opéra en deux actes de Mozart, par l'Orchestre du Mozarteum et les chœurs de chambre de Salzbourg, dir. R. Weikert, sol. A. Scharinger, basse U. Steinsky, S. Ghazarian, H. Berger-Tuna ; et « Don Giovanni », opéra en un acte de Gazzaniga sur un livret de G. Bertati par l'Orchestre du Mozarteum et les chœurs de chambre de Salzbourg.
23.05 De croches et de griffes : œuvres de d'Indy, Mahler, Bruckner, Ravel, Berlioz, Mendelssohn...

VENDREDI 9 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique.
9.08 Le matin des musiciens : Samson François, un piano roman, 1965-1970, la marche au supplice : œuvres de Schumann, Chopin, Franck, Debussy, Ravel.
12.05 Concert : œuvres de Bach, par Natalia Gutman, violoncelle.
13.40 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
14.02 Mémoires des sillons : petite histoire du phonographe, Fred W. Gaisberg ; œuvres de Glinka, Thomas, Beethoven, Mozart.
15.00 Musi-chlorophylle : œuvres de Smetana, Fauré, Bayle, Lajtha.
16.00 Mythes grecs et musique française : œuvres de Berlioz, Saint-Saëns, Offenbach.
18.00 Une heure avec... Christine Barbaux : œuvres d'Haendel, Mozart, Rossini par Craig Rutenberg, piano.
19.05 Le temps du jazz : mélodies sur mesure.
19.30 Les pêcheurs de perles : œuvres de Schoenberg, Webern, par le Quatuor Juilliard (enreg. 1949).
20.30 Concert : « In Sommerwind », de Webern, Concerto pour piano et orchestre nº 2 en si bémol majeur, de Beethoven, Symphonie nº 1 en ré majeur, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. N. Marriner, sol. C. Zacharias, piano.
22.25 Les pêcheurs de perles : œuvres de Prokofiev, Debussy, Rivier, Bizet.
0.00 Musique traditionnelle : les muezzins de Turquie.



Le droit d'auteur s'adapte à la nouvelle économie de la création

La loi du 3 juillet 1985 veille sur la circulation des images et des sons.

LE 11 mars 1957, quand la loi sur le droit d'auteur est adoptée au Parlement, il n'y a en France pour une chaîne de télévision qu'environ 500 000 téléviseurs ; le réseau téléphonique, sous-développé, ne comporte qu'à peine 1 900 000 abonnements ; la télématique n'existe pas. Fin 1984, le parc des téléviseurs est multiplié par 46 ! Appuyés sur un réseau téléphonique de plus de 22 millions d'abonnés, les services de télématique grand public se développent de façon exponentielle. L'adaptation de la législation est devenue nécessaire. C'est ce que tente de faire la loi du 3 juillet 1985. Tous les choix qu'elle comporte ne sont pas exempts de critiques.

La loi de 1957 reflète le monde de la création de l'époque : l'écrit domine, le cinéma est à part ; si la musique est couverte par le droit d'auteur, son support commercial, le disque, ne l'est pas. Economiquement, chaque industrie fonctionne comme une filière étanche : en son sein, investisseurs et exploitants créent, produisent, éditent, distribuent en fonction *des seuls débouchés de la filière* ; les marchés voisins offrent peu de possibilités d'utilisations secondaires ou dérivées des œuvres. Les cessions de droits d'auteurs prévoient, en principe, une rémunération proportionnelle aux recettes générées par l'œuvre et solidarisent ainsi les différents partenaires face au succès ou à l'échec de l'exploitation. A ce stade, *l'acte de consommation* finale confond l'œuvre et le support de reproduction (papier imprimé, disque, copie de film) ou l'enceinte de représentation (théâtre, cinéma) dont elle est captive. Cette confusion facilite le contrôle du marché : il suffit de déterminer le nombre d'entrées ou d'exemplaires vendus.

Or, cette économie du marché de la création se transforme profondément avec la consommation des œuvres à domicile. Depuis 1957, le progrès des techniques de transmission et d'enregistrement électromagnétiques a permis la constitution de réseaux et affranchi les œuvres de leurs supports ou de leurs enceintes. Dans un réseau, un seul mode de transport – des émissions de télécommunication – permet d'acheminer indifféremment écrits, sons ou images.

A la différence du client de filière, l'usager de réseau qui règle un prix – abonnement, redevance ou péage – ne le fait pas, la *plupart du temps, pour la consommation* d'une œuvre isolée, mais pour une masse de prestations de services. Les rapports entre la rémunération des auteurs et leurs ayants droit et la rémunération du réseau sont donc *contingents*. La rentabilisation individuelle d'une œuvre intéresse moins un réseau de radio, de télévision ou de télématique que son intégration harmonieuse dans l'ensemble de programmation et sa contribution à la fidélisation et au développement de l'audience.

De plus, le réseau entre en concurrence avec le cinéma, le disque ou l'édition par les œuvres qu'il diffuse, les publics qu'il draine, le temps de consommation qu'il exige ou le financement de l'exploitation qu'il appelle. Il faut donc dégager des solutions de complémentarité : échelonnement de l'exploitation des films de cinéma selon une hiérarchie des médias, rémunération des entreprises *phonographiques* pour le passage des disques et des vidéoclips à l'antenne, déclinaison des campagnes de publicité d'un média à l'autre.

Les effets déstabilisateurs des réseaux sur l'économie du marché de la création ont été accrus par le développement de la copie privée. Cette pratique, facilitée par la multiplication des moyens photographiques ou électromagnétiques de reproduction, déroge par exception au régime des droits d'auteur et évince ses bénéficiaires potentiels d'une part de leurs ressources. Celles-ci sont, par ailleurs, compromises par la croissance du piratage qui s'appuie sur les mêmes techniques.

Au total, la conjugaison de la diffusion des œuvres par les réseaux et de leur reproduction privée à domicile vide concomitamment les droits de représentation et de reproduction d'une partie inquiétante de leur potentiel d'exploitation. C'est donc pour adapter la législation sur la propriété littéraire et artistique que le Parlement a adopté la loi promulguée le 3 juillet 1985.

Quatre préoccupations

Le dispositif législatif répond globalement à quatre grandes préoccupations :

● D'abord, il adapte le droit d'auteur aux nouvelles formes de création et d'exploitation des œuvres apparues depuis 1957. Les réseaux de télévision ont favorisé l'éclosion de réalisations audiovisuelles autres que le film de *cinéma : désormais, la loi les protégera* explicitement en tant qu' « œuvres audiovisuelles ». De même, les réseaux de télématique, les jeux vidéo et en général l'informatique ont fait appel à une part croissante de création intellectuelle qui s'exprime en particulier dans les logiciels ; ceux-ci seront donc couverts par le droit d'auteur, mais leur régime sera *spécifique pour tenir compte* de leur caractère « industriel » : le droit d'auteur, dans ce cas – dont la durée sera au plus de vingt-cinq ans au lieu de cinquante ans minimum, – revient à l'employeur dans le cadre du contrat de travail avec le salarié.

Mais les techniques d'exploitation se transforment également. Les réseaux hertziens, câblés et par *satellites se multiplient* à l'échelle continentale, se ramifient localement, se connectent entre eux. Dans cet enchevêtrement, il se peut très bien qu'une émission partant d'un point donné vers certains bassins d'audience ou certains réseaux soit captée par d'autres et retransmise ailleurs. De proche en proche, elle peut ainsi se trouver diffusée bien au-delà des limites d'exploitation prévues par contrat.

C'est le risque d'une véritable évaporation de la valeur marchande des œuvres qui menace ainsi ceux qui ont investi dedans : il ne peuvent plus maîtriser le « timing » de l'exploitation selon les acheteurs, les audiences et les pays ; des ressources potentielles sont obérées. Face à ce danger d'origine technique, la loi de 1985 établit des contrefeux de caractère juridique : sous le terme général de télédiffusion, elle organise la protection par le droit d'auteur de l'ensemble des communications d'œuvres proposées au public par les réseaux hertziens, câblés ou par satellites ; mais elle prévoit que chacun d'entre eux doit obtenir pour chaque télédiffusion les droits et verser les rémunérations nécessaires.

Grâce à ce dispositif, l'exploitation des œuvres peut être segmentée et optimisée à l'intérieur des réseaux selon une stratégie définie par les ayants droit. Parmi eux, le *producteur se trouve confirmé* dans son rôle de pivot de l'investissement et de l'exploitation dans les industries de programmes. En effet, la loi de 1985 présume, comme la loi de 1957 le faisait pour le seul cinéma, que les auteurs de l'œuvre audiovisuelle lui ont cédé les droits d'exploitation dont il a besoin. Il n'est pas le seul dont la position est renforcée.

● Le deuxième grand apport de la loi est la création des droits voisins du droit d'auteur. Les artistes-interprètes (surtout chanteurs, musiciens et comédiens) et les *producteurs d'enregistrements* sonores et audiovisuels en sont les principaux bénéficiaires. Ils seront donc associés par contrat à l'exploitation des œuvres : à l'heure où celle-ci se démultiplie sur les écrans, c'est important. Les rapports entre les nouveaux titulaires de droits, généralement à l'origine des œuvres, et les réseaux qui les diffusent ressortent donc rééquilibrés de ces innovations législatives.

● Mais il fallait aussi être réaliste : on ne pouvait administrer par contrat individuel la totalité des rémunérations dues aux nouveaux titulaires de droits. Or, *avec la dissémination dans le* public des postes de radio et de télévision, des magnétophones et des magnétoscopes, l'écoute des disques et la copie des œuvres constituaient sur le marché des formes nouvelles de consommation, échappant à tout contrôle.

C'est pourquoi la troisième grande innovation de la loi de 1985 est la création de ressources *intéressant collectivement les* auteurs, artistes-interprètes et producteurs. On peut cependant s'étonner de voir une partie (25 % pour la copie privée et 50 % pour la diffusion des disques à la radio) des sommes attendues – qui ont un caractère de droit privé et non de taxe – distraite de la masse prélevée, pour financer des actions d'intérêt général.

● Enfin, face au piratage et à la difficulté croissante pour un ayant droit de contrôler par lui-même l'exploitation de ses œuvres, le texte encourage les systèmes collectifs de perception des droits et alourdit les sanctions pénales pour les contrevenants. Mais celles-ci risquent malheureusement de se révéler insuffisantes pour exercer un plein effet de dissuasion.

En résumé, la loi du 3 juillet 1985 améliore utilement l'édifice législatif de 1957. Elle est l'aboutissement de discussions intenses entre professionnels et pouvoirs publics. Du projet dirigiste qu'on lui soumettait, le Parlement, sous l'impulsion du Sénat, a su tirer une loi plus ouverte et adaptable. Certes, la portée de plusieurs dispositions ne sera connue qu'au terme de la négociation obligatoire d'accords collectifs. Mais l'essentiel est bien la création de nouveaux titres juridiques ; il est vraisemblable qu'à l'instar des titres financiers négociables en Bourse, ils se prêtent au jeu et au développement des transactions sur le marché de la création.

HERVÉ PASGRIMAUD
directeur délégué du Groupement intersyndical de la communication audiovisuelle.

PHILATÉLIE n° 1907

La Principauté de Monaco...

... procédera le 23 janvier 1986 à l'émission d'une série de nouvelles valeurs d'appoint.

Ces timbres poursuivront la série dite « Monaco d'autrefois » dans les neuf valeurs suivantes :

0,50 F, voiliers au Port ;
0,60 F, église Saint-Charles ;
0,70 F, procession ;
0,80 F, *sous l'olivier* ;
0,90 F, l'embarcadaire ;
1,00 F, place du Palais ;
2,00 F, Tartanes dans la rade ;
4,00 F, gare de Monaco ;
5,00 F, la Diligence.

Il sera également émis, le même jour, quatre timbres. Taxe du type « Ecussson stylisé » : **0,50 F, 1,00 F, 2,00 F et 4,00 F.**

Cet ensemble sera en vente aux guichets philatéliques en France et proposé aux abonnés de l'Office des Emissions de timbres-poste monégasques par un bon de commande du 23 janvier 1986.

● **RETRAITS** : les huit valeurs de la série des « Automates du XIX[e] siècle » et les timbres – taxe type triangulaire « Sceau Princier » (0,50, 1,00, 2,00 et 4,00 F) cesseront d'être vendus à partir *du 22 janvier 1986*.

● **ALGÉRIE** : par l'émission d'un timbre de 0,80 dinar algérien a été souligné le « Festival National de la Jeunesse » ; imprimé en polychrome, *offset*, d'après une maquette de Sid-Ahmed Bentounes.

● **ALGÉRIE** : le 40[e] anniversaire de l'Organisation des Nations unies a été souligné par l'émission d'un timbre de 1 dinar algérien ; imprimé en hélio polychrome, maquette de K. Krim.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 27500 Pont-Audemer, 2/VII*
⊙ 57400 Sarrebourg (Tr Fce) 6/VII*
⊙ 33164 Cazaux-Air (Pte Ou) 7/VII*
⊙ 46100 Figeac (Pt de Pin) 15/VII*
⊙ 07320 Saint Agrève (Poste) 18/VII/*
⊙ 66500 Villefr. de Conflent 20/VII*
⊙ 74400 Chamonix (Tunnel) 20/VII*
⊙ 93350 Le Bourget (Tr Fce) 27/VII*
⊙ 40400 Dax (Utrillo) 9/VIII.
⊙ 30700 Uzès (Foire Vins) 9-11/VIII.
⊙ 16500 Confolens (folkl) 10-11/VIII.
⊙ 66110 Amélie-les-Bains 10-11/VIII.
⊙ 30430 Barjac (antiqu.) 11-15/VIII.
⊙ 59140 Dunkerque 14-15/VIII.
⊙ 51300 Vitry en Perthois 15/VIII.
⊙ 66800 Palau de Cerdagne 17/VIII.
⊙ 43160 La Chaise Dieu 22/VIII-1/IX.
⊙ 76370 Neuville-lès-Dieppe 24/VIII.
⊙ 21000 Dijon (vigne) 31/VIII.
⊙ 51000 Châlons/s/Marne 31/VIII-9/IX.
⊙ 05490 Saint Veran (Mairie) 6-8/IX.
⊙ 59510 Hem (fêtes) 7-8/IX.
⊙ 15000 Aurillac (PTT) 10/IX.
⊙ 72650 Aigne (sport) 14/IX.
⊙ 62290 Nœux-les-Mines 14-15/IX.

* *Voir « Bureaux temporaires »*, le Monde, *du 9 mars, page XV*.

● **POLYNÉSIE FRANÇAISE** : un timbre P. A. pour l'Année internationale



de la Jeunesse », 250 F, réalisé, d'après un document photo, en offset quadrichrome par Edila.

● **WALLIS-ET-FUTUNA** : une pirogue wallisienne illustre le timbre P. A. de 350 F, d'après un document



photo de Y. Geneste. Imprimé en offset polychrome par Edila.

ADALBERT VITALYOS.

DISQUES

Classique

Le nouvel « Orfeo » de Michel Corboz

En revenant à l'*Orfeo*, Michel Corboz n'est pas guidé par la simple idée du *remake*. « *En 1968, j'avais une conception* oratorio *de l'opéra de Monteverdi*, précise-t-il. Aujourd'hui, prima le parole : *je veux rendre au mot tout son pouvoir.* »

D'entrée, premier constat : cette vision n'est pas « à l'ancienne ». Reflet de la production du Festival d'Aix qui vient de s'achever, le présent album a été enregistré avec la participation de l'orchestre de l'Opéra de Lyon, renforcé des quelques instruments d'époque indispensables.

En fait, sous cet habit moderne, Corboz entend exalter la théâtralité d'une musique qu'il hausse sans complexe à la dimension « grand opéra ». Le drame est ainsi privilégié, qui dit la passion de la vie, l'angoisse de la mort et la douleur de l'homme écrasé par un *fatum* aveugle. Et la volonté de célébration est évidente et souvent porteuse d'une émotion intense.

Reste le revers de la médaille. La conception « oratorio » de son premier enregistrement permettait à Corboz d'être merveilleusement attentif à la plasticité du récitatif. Aujourd'hui, le chef vaudois s'investit avant tout dans le tragique, mais, ce faisant, il néglige le pur envol de la phrase monteverdienne, *où les racines du chant sont dans* les mots. Et Gino Quilico, Orphée ardent, juvénile (et scéniquement captivant), n'a pas l'aura du mystère, ni la diction ailée, ni la noblesse d'accents de son prédé*cesseur Eric Tappy, dans le rôle*-titre.

Reconnaissons pourtant que ces manquements à l'esprit de l'œuvre sont beaucoup moins sensibles au disque que lors des récentes représentations aixoises (et sans doute Corboz a-t-il été trahi à la scène par un souci de grossissement expressif, dicté par les conditions du spectacle sur le vif). De plus, l'album nous évite l'affligeante banalité de la mise en scène de Claude Goretta, complètement étranger au génie baroque de Monteverdi. Pour leur part, Colette Alliot-Lugaz (la Musique), Danielle Borst, Proserpine charmeuse, et Eric Tappy, qui fait un retour inattendu dans le rôle d'Apollon, ainsi que les chœurs de la Chapelle royale – une manière d'idéal pour le répertoire du dix-septième siècle – respectent les règles du jeu et du style, tout en faisant avancer le drame avec la musique.

En tout état de cause, il s'agit là d'une version qui ne peut laisser indifférent et qu'il faut connaître, même si la vision « musicologique » du premier enregistrement d'Harnoncourt continue, à mon sens, à dominer la discographie du chef-d'œuvre.

ROGER TELLART.

● **Deux disques Erato, NUM 75212.**

Rock

« Silvertone », de Chris Isaak

On a découvert Lloyd Cole, il y a peu, avec son premier album. Les débuts de Chris Isaak provoquent le même genre de choc, en profondeur, intimiste, porteur de mythes. Il y a chez l'un comme chez l'autre de la graine de héros, de la légende en perspective. Ça se voit au physique, ça se sent dans la musique, ça s'entend dans les textes, ça tient à une manière d'être, de se présenter, une attitude de vie. Il suffit de voir la photo de la pochette pour deviner ce qu'il y a dans le disque, ça ne trompe pas.

On sait aussitôt ce qu'il a dans le ventre, Chris Isaak, et la musique est forcément au diapason. Forcément. Ce visage – mais, évidemment, ce n'est pas seulement *le* visage : une façon de poser (de profil) *pour la photo* fondue dans le noir, de porter un regard comme un James Dean impossible à cerner, de glisser une moue à peine perceptible aux *commissures des lèvres, de* coiffer les cheveux en pompadour pour dégager le front sur toute sa hauteur, de montrer un nez, immense et droit, en plein milieu du visage, comme un boxeur (il l'a été en amateur) qui aurait rangé les gants avant l'inévitable fracture, – oui, ce visage, c'est celui du Presley d'avant le service militaire (comme Lloyd Cole en moins poupon), c'est celui de tous ces rockers-acteurs solitaires déjà hommes mais pas tout à fait sortis de l'adolescence. Rebelles pour la cause du rock.

Bref, Chris Isaak a ce qu'on appelle une gueule. Une belle gueule. Voilà pour le personnage, un Américain de la côte ouest. La musique, on l'a dit, lui ressemble, suggère le même univers, farouche, profond, intègre. Du rock du côté de chez Duane Eddy, Presley et autres pionniers du genre. L'esprit, l'influence, revisités et endossés sans mimétisme, sans nostalgie. Il s'agit de tout sauf de *revival*.

Chris Isaak est en plein dans son époque. Son écriture, son interprétation, ne cèdent pas au décalage. Il n'est simplement pas moderne au sens, technologique débroussailleur, où on l'entend. Mais qui pourrait lui coller une époque sur le dos ? Quelques accords épurés, des guitares senties et frissonnantes, des mélodies tamisées. Des titres pêle-mêle (*Funérailles sous la pluie, les Solitaires, Pleurs, Les jolies filles ne pleurent pas*) qu'il *chante de sa voix de crooner* douloureux, le timbre feutré, le trémolo sensuel, le falsetto frémissant.

Ce disque, ils l'ont enregistré à deux pour l'essentiel avec James Calvin Wilsey, et c'est le nom de *son ancien groupe, Silvertone, qui le* titre. On ne peut imaginer un chanteur pareil s'exprimant autrement qu'à la première personne. Chris Isaak : à ce nom correspond déjà une image, et cette image, il y aura sûrement un jour des gosses pour l'épingler au-dessus de leur lit.

ALAIN WAIS.

● **WEA, 925156-1.**

Jazz

« Tactics », de Jean-Pierre Fouquey

Le jazz est de nulle part et de partout. Il relève d'une province unique qui ne connaît que des villes de plus ou moins grande importance. Disons, en allant vite, et en faisant l'impasse sur la Scandinavie et l'Italie : New-York, Londres, Paris, Berlin, Varsovie, Tokyo, Los Angeles, et la boucle est bouclée. Jean-Pierre Fouquey appartient à l'un des maillons de la chaîne et contribue à son éclat.

Tactics, avec des thèmes solidement construits, fait référence – cela dit pour donner des repères – aux deux Evans : Bill pour le piano, Gil pour les arrangements. Aux cuivres et aux « saxes » Fouquey a dévolu un rôle de simple soutien harmonique pendant les exposés, sobriété que d'aucuns regretteront, mais sobriété voulue. De la remarquable section rythmique, où règnent Alby Cullaz et Stéphane Planchon, peut-être a-t-on un peu trop atténué la présence au mixage. Un « *feeling impressionniste* », *par dé*cision délibérée, prévaut du reste en beaucoup de moments de ce disque qui bénéficie du concours, dans certaines plages, d'une dizaine de musiciens de haut niveau, et qui comptent parmi les plus demandés du métier. *Tactics* honore Paris.

LUCIEN MALSON.

● **CY Records 733616. Distribution Musidisc.**

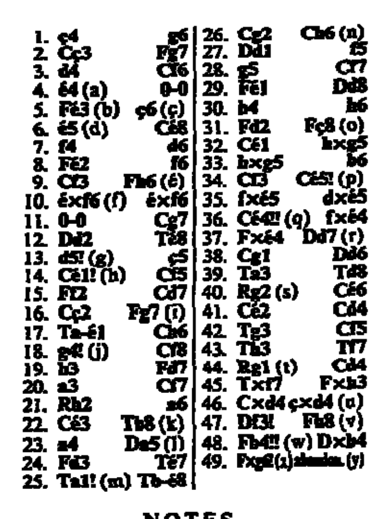
échecs

N° 1136

Grandes manœuvres

(Tournoi international de Bienne, 1985)

Blancs : Y. SEIRAWAN (USA)
Noirs : L. GUTMAN (Israël)
Défense est-indienne.



1. ç4	g6	26. Cg2	Ch6 (n)
2. Cç3	Fg7	27. Dd1	f5
3. d4	Cf6	28. g5	Cf7
4. é4 (a)	0-0	29. Fé1	Dd8
5. Fé3 (b)	ç6 (c)	30. b4	h6
6. é5 (d)	Cé8	31. Fd2	Fç8 (o)
7. f4	d6	32. Cé1	hxg5
8. Fé2	f6	33. hxg5	b6
9. Cf3	Fh6 (é)	34. Cf3	Cé5! (p)
10. éxf6 (f)	éxf6	35. fxé5	dxé5
11. 0-0	Cg7	36. Cé4!! (q)	fxé4
12. Dd2	Té8	37. Fxé4	Dd7 (r)
13. d5! (g)	ç5	38. Cg1	Dd6
14. Cé1! (h)	Cf5	39. Ta3	Td8
15. Ff2	Cd7	40. Rg2 (s)	Cé6
16. Cç2	Fg7 (i)	41. Cé2	Cd4
17. Ta-é1	Ch6	42. Tg3	Cf5
18. g4! (j)	Cf8	43. Th3	Tf7
19. h3	Fd7	44. Rg1 (t)	Cd4
20. a3	Cf7	45. Txf7	Fxh3
21. Rh2	a6	46. Cxd4	çxd4 (u)
22. Cé3	Tb8 (k)	47. Df3!	Fh8 (v)
23. a4	Da5 (l)	48. Fb4!! (w)	Dxb4
24. Fd3	Té7	49. Fxg6 (x)	abandon. (y)
25. Ta1! (m)	Tb-é8		

NOTES

a) Les Blancs évitent d'entrer, après 4. Cf3, d5, dans la « défense Grunfeld », spécialité de leur adversaire.

b) Peut-être avec l'idée de jouer le «système Saemisch», après 5..., d6; 6. f3.

c) Les Noirs retardent l'avance d7-d6 et laissent croire qu'ils envisagent la poussée d7-d5.

d) 6. Cf3 ou 6. Fé2 sont des suites normales ; l'avance é4-é5 ne peut, en principe, gêner les Noirs qui auront toutes facilités pour miner le centre ennemi.

é) Meilleur que 9..., Fg4 ; 10. Db3! et 11. Td1.

f) Le pion avancé doit disparaître.

g) Restreignant l'espace des Noirs.

h) Une partie de grandes manœuvres positionnelles commence, dans laquelle chacun tente de poster ses forces au mieux. Le C-R sera mieux placé en ç2, case d'où il contrôlera le point central d4 tout en menaçant de gagner du terrain sur l'aile – D via b2-b4 ; en même temps, les Blancs se réservent la possibilité g2-g4.

i) Cédant au Cf5 la case h6 en cas d'attaque par g4.

j) Les Blancs ont réussi à regrouper harmonieusement leurs pièces et dominent en termes d'espace.

k) Essayant de trouver un peu de jeu libre sur l'aile – D puisque la tentative de récupération de la case é5 au profit d'un C ne ferait qu'affaiblir le roque des Noirs après 22..., g5 ; 23. Fg3, gxf4 ; 24. Txf4, Cg6 ; 25. Tf2 suivi de Fd3 - Ta-f1 - Ff5 - Fxç8 - Cf5.

l) Cette sortie de D ne vise qu'à permettre le doublement des T sur la colonne é.

m) Afin d'éviter un éventuel échange de T.

n) Cherchant à se dégager par f6-f5 et menaçant le sacrifice 27..., Fxg4 ; 28. hxg4, Cxg4+.

o) Les pièces des Noirs sont acculées sur les deux dernières rangées et sont limitées à une activité purement défensive. Le doublement des T sur la colonne é ne sert à rien.

p) Pratiquement en zugzwang, les Noirs tentent une sortie brillante.

q) Les Noirs ont, en effet, par ce sacrifice d'un C, trouvé de dangereuses ressources mais, en rendant sagement la pièce, les Blancs stoppent toute attaque ennemie et conservent l'avantage positionnel.

r) Si 37..., Ff5 ; 38. Dç2, Dd7 ; 39. Ch4!

s) En zeitnot, les Blancs ne voient pas le coup simple 40. Td3.

t) Le flottement des Blancs est étonnant et donne aux Noirs de belles contre-chances.

u) Si 46..., Rxf7 ; 47. Cç6! et si 46..., éxd4 ; 47. Ff4, Fé5 ; 48. Tf6.

v) Si 47..., Fç8 ; 48. Fb4!, Dxb4 ; 49. Txg7+!

w) L'apparition sur l'aile – D du F est foudroyante. Ce magnifique sacrifice de déviation n'était pas attendu des Noirs qui ne peuvent que l'accepter.

x) Menace 50. Fh7 mat.

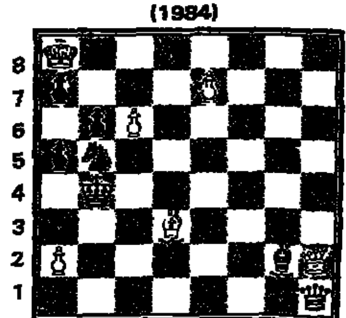
y) 49..., Dé1+ ne change rien : 50. Rh2. Si 49..., Fg7 ; 50. Txg7+! Pour ces raisons, le grand maître israélien abandonna alors qu'il disposait d'une ultime ressource, 49..., Ff5!! ; si 50. Fxf5, Rxf7 ; 51. Fé6+ Ré7 ; 52. Df7+, Rd6! et les Noirs gagnent ; si 50. Dxf5, Dé1+! ; si 50. Txf5, Dé1+ ; 51. Rg2, é4!

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1135 V. KALANDADZE (1984)

(Blancs : Rb8, Ta8. Noirs : Rb6, Pa5 et d6.)

1. Rç8, Rb5 ; 2. Rd7, a4 ; 3. Ré6!! sinon le gain s'échappe, Rb4 ; 4. Rd5, a3 ; 5. Rd4, Rb3 ; 6. Rd3, Rb2 ; 7. Rd2, a2 ; 8. Tb8+ (et l'on comprend l'importance du pion d6 et la finesse du troisième coup des Blancs (Ré6) : si les Blancs avaient pris le pion d, les Noirs pourraient maintenant annuler par 8..., Ra1! tandis que maintenant sur 8..., Ra1 les Blancs font mat en deux coups après 9. Rç2), Ra3 ; 9. Rç2!, a1=C+ ; 10. Rç3 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE
A. MAXIMOVSKY et V. CHUPLEZOV (1984)



BLANCS (6) : Ra8, Dh2, Fd3, Pa2, ç6, é7.
NOIRS (7) : Rb4, Dh1, Fg2, Cb5, Pa7, b6, a5.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1134

Le coup de l'empereur

Cette donne a reçu le prix du meilleur coup des Olympiades de Biarritz.

♠ V 6 5
♡ A R
◇ V 9 8 7 6
♣ 1 0 3 2

♠ 1 0 9 8 2 / ♡ 1 0 9 / ◇ D 1 0 / ♣ A 9 6 5 4 (O)

♠ R 7 4 / ♡ 8 7 6 5 3 2 / ◇ A 3 / ♣ V 7 (E)

♠ A D 3
♡ D V 4
◇ R 5 4 2
♣ R D 8

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Nakamura	Latinov	Yamada	Besse
1 ◇	passe	3 ◇	passe
3 SA	passe	Passe	passe

Ouest ayant entamé le 5 de Trèfle pour le 10 et le Valet, le déclarant a laissé passer pour couper les communications, et Besse (en Est) a continué Trèfle. Ouest a pris le Roi avec l'As et il a rejoué Trèfle pour en affranchir deux. *Quelle carte Est a-t-il défaussée* sur le troisième tour à Trèfle pour faire chuter trois sans atouts ?

Réponse :

Que va-t-il se passer si Est fait la défausse normale d'un Cœur ?

Après avoir pris avec la Dame de Trèfle le déclarant va monter au mort grâce au Roi de Cœur pour jouer Carreau afin de les affranchir. Si Est fournit le 3, Sud mettra le Roi et rejouera Carreau; et, si Est prend avec l'As, Ouest ne pourra pas faire non plus sa Dame de Carreau.

Mais regardez ce qui est arrivé après *la sensationnelle défausse de l'As de Carreau :* le déclarant a chuté, car il n'a pu empêcher Ouest de faire la Dame de Carreau et ses deux Trèfles maîtres.

Sur l'entame du 5 de Trèfle le déclarant a-t-il fait une faute en mettant le 10 de Trèfle avec : 10 3 2 à Trèfle au mort et R D 8 de Trèfle dans sa main ? N'aurait-il pas dû fournir *un petit Trèfle* du mort, ce qui lui aurait permis de gagner 3 SA ?

Sur l'entame de la quatrième meilleure à Trèfle (qui promettait *trois* cartes au-dessus du 5 en Ouest et deux en Est) le déclarant avait un problème délicat à cause du 8. Il a finalement adopté la solution simple de mettre le 10 (et de laisser passer quand Est a fourni le Valet), et il aurait fait au moins neuf levées si Besse n'avait pas sacrifié son As de Carreau...

La victoire des Autrichiens

Au championnat d'Europe, qui s'est déroulé à Salsomaggiore, en Italie, les Français tenants du titre étaient les grands favoris dans la catégorie Open. Mais Chemla, Perron, Lebel, Soulet, Covo et Paladino ont faibli sur la fin, et c'est l'Autriche qui a gagné avec 376 « points de victoire » devant les Israéliens (374), les Français (358), les Danois (358), les Suédois (357), les Anglais, les Polonais, les Norvégiens, les Italiens et onze autres pays.

L'Autriche avant la guerre avait remporté trois fois le titre européen et une fois le championnat du monde (1937) ; ensuite elle n'avait plus gagné ce trophée. Elle dispose aujourd'hui de champions de valeur avec Berger, Feichtinger, Fucik, Meinl, Rohan et Terraneo. Leur capitaine non joueur est Baratta.

Voici une donne caractéristique du style des Autrichiens.

♠ 1 0 6 2
♡ A V 1 0 9 2
◇ A R V
♣ A 5

♠ R D 9 7 5 / ♡ 8 7 6 3 / ◇ 1 0 4 2 / ♣ 3 (O)

♠ A 4 3 / ♡ D 4 / ◇ 9 8 6 5 / ♣ V 9 6 4 (E)

♠ V 8
♡ R 5
◇ D 7 3
♣ R D 1 0 8 7 2

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Meinl	Kiapekos	Berger	Kanavos
2 ♣	passe	2 ◆	passe
2 SA	passe	3 ◆	passe
3 ♡	passe	4 ◆	passe
4 SA	passe	5 ♣	passe...

Toutes ces enchères sont artificielles, sauf l'ouverture de 2 Trèfles qui indiquait une longue à Trèfle.

Ouest ayant entamé le Roi de Pique et continué Pique, le déclarant, après avoir coupé le troisième tour à Pique, a tiré l'As de Trèfle, puis le Roi de Trèfle, mais Ouest a défaussé un Pique au second tour. *Comment Sud (Meinl) a-t-il gagné CINQ TRÈFLES contre toute défense ?*

Note sur les enchères

L'ouverture de « 2 Trèfles » dans un système basé sur le Trèfle de Précision promettait un minimum de 10 points d'honneurs avec une longue à Trèfle, et la réponse de « 2 Carreaux » demandait quelles étaient les valeurs dans les autres couleurs, « 2 SA » et « 3 Cœurs » montraient que ces valeurs étaient à Cœur et à Carreau, enfin « 4 SA » indiquait qu'il n'y avait pas de singleton, et Nord s'arrêta à « 5 Trèfles ».

Dans l'autre salle, les enchères furent médiocres : Sud : passe - Nord : 1 Cœur - Sud : 2 Trèfles - Nord : 3 SA... pour une de chute. Or Sud, dans un système naturel, peut ouvrir de « 1 Trèfle » et il n'est pas difficile d'arriver à... « 4 Cœurs ».

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 221

Donnez-leur des noms d'oiseau

*Sacrifiant à la tradition de la saison, nous vous proposons aujourd'hui deux jeux extraits de numéros récents de Scrabblerama *. Tout d'abord,* la Volière, *de Ginette Ste Cluque. Vous devez trouvez dix noms d'oiseau, mais comme vous êtes alanguis par le farniente, nous vous fournissons non seulement les tirages, mais les définitions.*

1. EENRST, hirondelle de mer.
2. FFINPU, autre palmipède de mer.
3. INNOPS, passereau chanteur.
4. EELPRT, troisième palmipède de mer (froide).
5. ACNOTU, grimpeur de l'Amérique tropicale.
6. AACORS, coureur australien.
7. CILORSU, échassier migrateur.
8. DEEIRRV, passereau vert olive.
9. ACCHOSU, corneille à la nuque grise.
10. EFLOQUU, échassier voisin de la poule d'eau.

Le deuxième jeu, de Jean-François Bescond, consiste à construire dix mots de six lettres à l'aide de vingt mots de trois lettres dans le désordre. Exemple : TAN-TOT.

ACE - AGA - BUT - GEL - IDE - ION - IRE - IVE - JEU - MAL - NET - PAR - PLI - POT - REM - SET - SUA - TAN - TOT - TRI.

Solutions en fin d'article.

* 96, boulevard Pereire, 75017 Paris. Abonnements (11 numéros) : Lic. FFSc, 75 F. Non-lic. et étranger, 90 F.

INTERCLUBS
PREMIÈRE DIVISION
Quart de finale - 23 juin 1985

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	ADEENRR			
2	AAAEIL?	RENARDE	H 7	70
3	ADEELMR	A(V)ALERAI (a)	11 C	64
4	EEFGIMN	DÉMÊLERA	13 G	78
5	EMN+AAEU	FIGÉ	O 12	47
6	AEEMN+MZ	RENARDEAU	H 7	30
7	AMM+EGHT	(V)ENEZ	D 11	46
8	–DHOOQRU	HATE	14 J	34
9	DOR+EPTU	HOQUET	L 9	32
10	BCIOSSX	DUPERONT	9 B	64
11	CIS+AELS	BOXES	14 A	32
12	GIIMMOU	ÉCLISSA (b)	M 3	78
13	GIMO+ES?	IMBU	A 12	24
14	AEEETUV	ÉGO(T)ISME (c)	E 2	68
15	ET+FINTV	ÉVACUÉ	4 J	24
16	–KLLOOPR	FEINT	N 6	41
17	LLO+CINU	POKER	O 1	48
18	O+INNSTY	LINCEUL	2 A	22
19	NOT+BJRT	YINS	5 H	38
20	NORTT+SV	JOB	4 D	24
21	NORTT+TW	VIFS	6 L	27
22		WONS	7 B	14
			Total	905

(a) ou (B)ALAIERA. – *(b)* assujettir. – *(c)* anglicisme.

1. P. Levart, 905. – 2. H. Chevallon, 903. – M. Duguet, 903.

Résultat final : Etoile bat PLM.

Scrabble-club de Bordeaux St-Bruno, 49 bis, rue Brizard. Tournois le mardi à 21 heures.

● Solution des jeux :

LA VOLIÈRE : 1. STERNE - 2. PUFFIN - 3. PINSON - 4. PETREL - 5. TOUCAN - 6. CASOAR - 7. COURLIS - 8. VERDIER - 9. CHOUCAS - 10. FOULQUE.

ASSEMBLEZ : GELIVE - JEUNET - MALAGA - PARIDE - POTION - REMPLI - SETACE - SUAIRE - TANTOT - TRIBUT.

● Le règlement international 1985 est disponible. Envoyer 10 F en timbres et une enveloppe affranchie pour 50 grammes à la FFSc.

● *Scrabble à la télévision.* Tous les dimanches à 19 h 35, Télé-Monte-Carlo présente une émission fondée sur le scrabble.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● *Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.*

MOTS CROISÉS

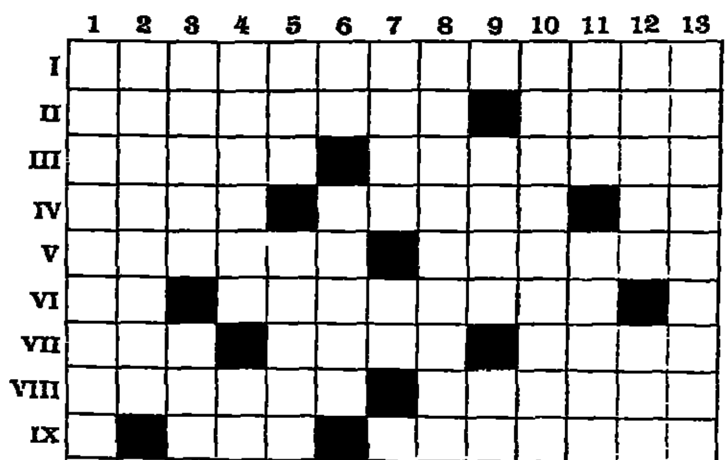
N° 365

Horizontalement

I. Calembredaines et billevesées, mais non sans quelques vérités. – II. Aide le consommateur. Sans ordre. – III. Espère, et même un peu plus. C'est plus que de la souplesse. – IV. Fait partie du cheptel. On lui a enlevé tout ce qui dépassait. En tôle. – V. Le sérieux est dans la Bible, l'autre dans l'album d'enfant. En règle. – VI. Il tombe parfois de haut. On y met les morceaux. – VII. Baie japonaise. Conséquence de mariages. C'est plein d'agrément de droite à gauche. – VIII. Parfois utile mais ce n'est pas un cadeau. Jouent leur jeu. – IX. Adverbe. Relève de la communication. – X. Ils font flamber les prix.

Verticalement

1. Grand et benêt, a-t-il vraiment des ongles acérés ? – 2. Sensible, ou parfois, plutôt dure. – 3. L'est nous y fait toujours penser. Nom de rois. – 4. Ils ont eu leurs doses. Chu n'importe comment. – 5. Sortis de l'œuf. On n'en parle plus. – 6. Pronom. Il faut s'y accrocher. – 7. Fleuve. Petit vers le même. Note. – 8. Ce ne sont pas là, doctrines d'insoumis. – 9. Apprit tout à Démosthène. Mal situé. – 10. Manifestation. – 11. Manifeste un penchant pour le précédent. On peut y jouer du marteau comme du couteau. – 12. Bien ou mal, la tête en bas. Vraiment très pingre. – 13. Des lois blâmables.



SOLUTION DU N° 364

Horizontalement

I. Cinémathèque. – II. Originaux. SM. – III. Novateur. CEE. – IV. Fiel. Crécher. – V. Osa. Adi. Ho. – VI. Réunionnaise. – VII. Xyste. Teci. – VIII. Im. Lei. Do. – IX. Salo. Quintal. – X. Trinquer. Age. – XI. Exaspérantes.

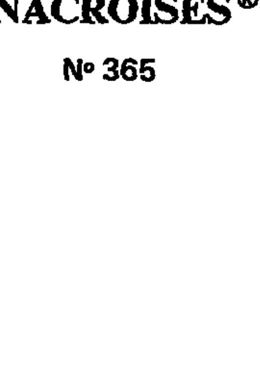
Verticalement

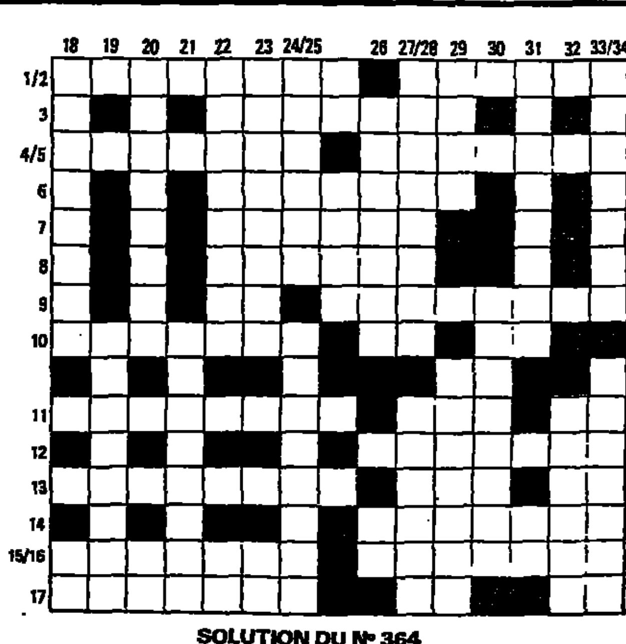
1. Conformiste. – 2. Iroise. Marx. – 3. Niveaux. Lia. – 4. Egal. Nylons. – 5. Mit. Aisé. Qp. – 6. Anecdotique. – 7. Taurine. Uer. – 8. Hure. Dirs. – 9. Ex. Chaton. – 10. Choie. T.A.T. – 11. Usée. Sciage. – 12. Emerveillés.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 365





Horizontalement

1. ABEIINTT. – 2. ACDEIT (+ 2). – 3. EIINOPR. – 4. BDEIMOR. – 5. EEMRTUV. – 6. ACEEIPR (+ 3). – 7. AENORT (+ 1). – 8. EOSSST. – 9. AEIINRTV (+ 5). – 10. AEISTUV (+ 1). – 11. EEIILNTV. – 12. ADEGOTU. – 13. DEGILUUV. – 14. EENOPRT (+ 1). – 15. AADENNP. – 16. EINNRTU (+ 2). – 17. AAIIRST (+ 1).

Verticalement

18. EEIMORST (+ 1). – 19. EEIPRRSU (+ 1). – 20. AAABINRT. – 21. AIORSTUV (+ 1). – 22. AIIOPRTT. – 23. ADEINORT (+ 3). – 24. ACEIPS (+ 1). – 25. AENOTTUV. – 26. EEINTTV. – 27. EEEINRSU. – 28. AENORS. – 29. AEGIRTU (+ 3). – 30. EENOORRT. – 31. ACCGINOT. – 32. EENNOT. – 33. AAEIRTV. – 34. AERSSTT.

SOLUTION DU N° 364

Horizontalement

1. PSYCHE. – 2. DIPOLES (DEPOLIS). – 3. ORTEILS (LOTIERS TOLIERS). – 4. LUTASSE. – 5. OLIFANT. – 6. URGENCE. – 7. ANNAMITE (ANEMIANT). – 8. RONDADE, prise d'élan, en sport. – 9. ESCARRE, (CARREES CREERAS ECRASER RECASER RECREAS). – 10. CHASSAI. – 11. TUSSORS, foulard de soie. – 12. SURTAXE. – 13. LAURIER (LEURRAI RELUIRA RUILERA). – 14. ECOSSEE. – 15. RETOUR (OUTRER ROTURE ROUTER TROUER). – 16. ETEULES, chaume. – 17. ECRASEE (ACEREES RECASEE). – 18. EPINEUX.

Verticalement

19. POLLUER. – 20. CASERNE (ANCREES CARENES CARNEES NACREES RECENSA SERANCE). – 21. OPHIURE, animale marin = étoile de mer. – 22. YATAGAN. – 23. ARRETER (TERRERA). – 24. AGENDAS. – 25. HOSANNA (AHANONS). – 26. STATUES. – 27. CADEAUX. – 28. EMERISEE. – 29. DIORITE, roche. – 30. MOLOSSE. – 31. ILLITES, minéral. – 32. CURSUS. – 33. IRRADIER. – 34. ENNUIERA (ANEURINE). – 35. SATANEE. – 36. BUREAUX.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Je m'interroge...

Quelques remarques en passant.

DEVANT l'Europe, la France a accepté de diminuer sa production de beurre. Soit. Les coopératives ont donc été invitées à produire moins, dans le même pourcentage. *De ce fait, on produira* moins de beurres médiocres mais aussi moins de bons beurres, alors que l'on aurait peut-être pu profiter de l'occasion pour avantager les meilleurs.

On sait, par exemple, que la laiterie d'Echiré (le meilleur beurre du monde, disait Alexandre Dumaine) maîtrise merveilleusement son terroir, surveille attentivement l'état sanitaire du cheptel, fait montre d'une grande rigueur quant à la qualité du lait. Produire moins est pour elle un désastre.

Son animateur l'a fait remarquer à qui de droit : « *Vous n'avez*, lui a-t-on répondu, *qu'à augmenter l'aire de production !* » Ouais, mais, justement, augmenter l'aire de production, c'est admettre des laits inférieurs, produire du beurre moins bon ! *Est-ce cela que l'on veut ?*

Je l'ai évoqué ici, les « canardiers » du Gers ont demandé une réglementation et surtout une appellation définie du « magret » (ou du maigret), comme on en trouve partout sur toutes les cartes. Car « lou magret » c'est le maigre de poitrine du canard gras, du canard élevé pour son foie et, bien entendu, cela donne à sa viande une qualité particulière.

Aujourd'hui, n'importe quel canard de basse-cour, voire d'élevage intensif, peut fournir au restaurateur du magret bon marché, incontestablement moins savoureux.

Il conviendrait donc d'adapter la législation (par ailleurs quelquefois si tatillonne) à ce respect d'une qualité gastronomique incontestable. On attend depuis des mois !

Quelques restaurateurs ont une « carte des tisanes ». Cela est bon et devrait encourager le consommateur à remplacer le café, dont on abuse, par une infusion d'après-repas bénéfique à la digestion.

Mais un restaurateur parisien avait eu l'idée de faire suivre le nom de ces tisanes par quelques lignes expliquant leur rôle et leur effet.

Remarquez qu'il existe dans le commerce nombre d'ouvrages où l'on trouve ces mêmes indications. Mais au restaurant il est interdit d'en faire usage : messieurs les pharmaciens s'y opposent. Comiquement triste, n'est-ce pas?

Et puisque l'on nous prépare des « énarculinaires » à grands frais, ne pourrait-on pas suggérer *aux organisateurs de cette Ecole* nationale des arts culinaires de réclamer du gouvernement ces décisions logiques d'amélioration *du produit.*

Car, en fait, la cuisine, tout le monde sait plus ou moins la mitonner, des chefs et des cuisinières (tiens, à propos, on n'a pas songé aux cuisinières en cet aréopage de génies?) il y en aura toujours...

Mais, si on laisse faire, il n'y aura bientôt plus de bons produits à cuisiner.

LA REYNIERE.

Vins primeurs, les yeux fermés

Ici, on achète à l'estime.

PASSÉ le solstice d'été c'est la Foire aux vins primeurs. Non pas la Fête des marchands de beaujolais qui colle aux vendanges mais une foire internationale autant que discrète, une foire d'empoigne où s'agitent autant les vrais amateurs que les nouveaux riches de la planète vineuse.

Vente en primeur ? Depuis quelques années le marché s'intensifie en même temps qu'il se codifie. Jadis pratique exclusive des professionnels du Bordelais elle a dans un premier temps gagné le grand public. Elle déborde aujourd'hui de la Gironde pour atteindre la Bourgogne et les Côtes du Rhône septentrionales.

Rappelons les règles de ce jeu plus spéculatif que gustatif. Il faut d'abord s'intéresser au millésime de l'année, observer les conditions climatiques, enquêter au moment des vendanges, flairer les premières tendances. Il faut ensuite traîner chez les cavistes avertis, ouvrir les oreilles au printemps et recevoir les tarifs en juillet. A ceux qui auront su épargner, toutes mises sont possibles.

Il faut alors payer rubis sur l'ongle un vin que vous n'avez pas goûté, un vin encore en cuve ou en barriques que vous recevrez à domicile, en bouteilles, un an et demi plus tard. Tout cela on s'en doute implique une confiance totale au propriétaire ou à l'intermédiaire, caviste ou négociant.



Un jeu plus spéculatif que gustatif.

Qui gagne au jeu du primeur ? Tout dépend du joueur. Certains se satisferont de l'acquisition de crus prestigieux à un prix inférieur à ceux du marché à venir. D'autres guigneront la superbe *affaire comme ce chateau Pétrus* (pomerol) de 1982 qui en trois ans a fait de multiples culbutes pour planer aujourd'hui à 2 000 F (la bouteille).

Et qui, dès 1984, commence à faire l'objet de ce type de transactions ? La vérité oblige à dire qu'il faut savoir raison garder. 1984 sonne triste après ces trois glorieuses que furent 1981, 1982 et 1983. Tout en témoigne, à tel point que certains professionnels *ont décidé de ne rien proposer.*

C'est notamment le cas de Fauchon où le jeune et rigoureux François Chazans (un nom à retenir) après la révolution qu'il fait subir à la cave du riche épicier, estime ne pas être tout à fait prêt. Sur la rive concurrente de la Madeleine, Hédiard, lui s'est lancé sans compter. Haut de gamme oblige, les châteaux Mouton-Rothschild, Margaux et Haut-Brion sont à 246 F la bouteille. En tête des crus bourgeois, Chasse Spleen est déjà à 54 francs, alors que le sage Tour de By reste à 26 F.

Les tarifs sont apparemment moins élevés chez Philippe Delestrée à Bordeaux. Il faudra toutefois compter avec la TVA en 1987. On note *a priori* un intéressant château la Lagune à 70 F (contre 87 F chez Hédiard) ou encore un château Calon Ségur de Saint-Estèphe à 80 F (contre 101 F).

Seul Jean-Charles Estève propose plusieurs château de Pomerol et de Saint-Emilion (château le Bon Pasteur à 72 F) que les autres déconseillent fortement compte tenu de la coulure qui a frappé le cépage merlot. C'est lui aussi qui pour la première fois propose une côte rôtie (65 F la bouteille de chez De Vallouit, côtes brune et blonde assemblées).

Et ailleurs ? Dans la galerie Vivienne, Fionna Beeston, qui s'était taillé une petite réputation dans les primeurs a décidé ne pas jouer le jeu « *sauf*, dit-elle, *pour un vin merveilleux, celui de M. Paul Barre à Fronsac* ». Hésitation aussi chez Steven Spurrier aux caves de la Madeleine. « *Nous proposerons bien sûr du Latour*, explique M. David Cobbold *et du de Fieuzal. Pour le reste, d'ici à septembre nous n'avons rien décidé.* » Prudence encore au Savour Club.

D'autres inaugurent une nouvelle pratique : l'achat primeur direct. *Quelques châteaux libres* de tout contrat exclusif avec le négoce acceptent en effet de vendre de la sorte. C'est notamment le cas de château Clarke, propriété du baron Edmond de Rothschild, qui vend en primeur le tiers de la récolte au négoce comme au particulier, à des prix *situés* entre 88 F et 114 F.

Reste la philosophie de la vente en primeur et de l'inévitable boursicottage auquel elle donne lieu. « *Je me refuse totalement à ce genre de pratique*, explique Marcel Guigal, l'un des premiers propriétaires de la côte rôtie ces vins superbes dont les prix et la longue garde conviendraient parfaitement à un tel système. « *Je passe entre cinq et six heures par jour dans ma cave et j'ai la satisfaction continuelle d'élever mes vins. C'est sentimental. On m'a demandé de vendre en primeur. Si je le faisais je ne serais plus trop chez moi.* »

JEAN-YVES NAU.

ADRESSES :

● Jean-Charles Estève, Club amical du vin, 7, rue de la Cerisaie, 75004 Paris. (1) 272-33-05.

● Philippe Delestrée, BP n° 66, 14, quai Jean-Fleuret, 33250 Pavillac. (56) 59-06-22.

● Hédiard, 5, rue Jules-Ferry, 92400 Courbevoie. (1) 788-62-62.

● M. Gérard Colin, Château Clarke, 33480 Listrac. (56) 88-88-00.

Ouverts en août

Une coquille a transformé *la Tour d'Argent* en *Tour d'Auvergne* dans *le Monde Loisirs* du 27 juillet.

Et la liste des « ouverts en août » du 6e arrondissement a disparu. La voici donc : *Lapérouse*, 51, quai des Grands-Augustins, tél. : 326-68-04 ; *Aux Charpentiers*, 10, rue Mabillon, tél. : 326-30-05 ; *la Petite Cour*, 8, rue Mabillon, tél. : 326-52-26 ; *la Brasserie Lipp*, 151, faubourg Saint-Germain, tél. : 548-53-91 ; *le Sybarite*, 6, rue du Sabot, tél. : 222-21-56 ; *Chez Tante Madée*, 11, rue Dupin, tél. : 222-64-56 ; et enfin *l'Arrosé*, 12, rue Guisarde, tél. : 354-66-59.

Les Tables de la Semaine

L'Ecurie royale à Antibes

Un rognon de veau liégeoise dans une auberge provençale, ça change ! Et c'est bon et reposant sans exclure le homard en civet. Une cuisinière de *l'ARC, Mme Léa Xhauflair*, propose certes une carte riche mais son menu à 120 F est très correct et mérite attention.

● L'Ecurie royale, 33, rue Vauban, tél. 34-76-20, fermé lundi. Dîner seulement.

Le Feu follet à Mougins

Sur la place de la mairie, ravissante, à l'ombre d'un vieux tilleul, une halte signée « Surmain ». C'est en effet la fille d'André Surmain (son relais *gourmand est juste en face*) et son mari cuisinier qui servent ici une cuisine jeune, simple, sans prétention mais généreuse. Menus de 78 à 120 F.

● Le Feu follet, place de la mairie, tél. : 90-15-78. Fermé dimanche soir et lundi en septembre.

L'African Queen à Beaulieu

Sur le port, cette brasserie ensoleillée a été reprise l'autre année et à ses atouts de situation, ajoute la qualité honnête *de sa cuisine, ses poissons* fraîchement pêchés, ses grillades et même ses... pizzas ! Un parfait menu à 98 F.

● African Queen, port de plaisance, tél. : 01-10-85. Tous les jours et jusqu'à minuit.

Le Gourmet lorrain à Nice

Dans un petit hôtel calme et caché, une des plus belles caves de France ! Et en dehors de la carte un petit menu très soigné (fromage et dessert) à 120 F.

● Le Gourmet lorrain, 7, avenue Santa-Flor, tél. : 84-90-78. Fermé dimanche soir, lundi et août.

L. R.

Miettes

- D'un lecteur gourmand et qui ne manque jamais de m'adresser un petit compte rendu de ses explorations restauratrices ces indications :
- A Cahors, à l'*Hôtel Terminus* (5, avenue Charles de Freycinet. Tél. : 35-24-50), fonctionne depuis peu un restaurant qu'il juge excellent. Il a raison, le jeune nouveau chef a bien du mérite.
- A Valence où bien sûr Jacques Pic reste au sommet (285, avenue Victor Hugo. Tél. : 44-15-32) il a noté aussi *La Licorne* (13, rue Henri-Chalamet. Tél. : 43-76-83), sympathique petite maison aux menus raisonnables.
- A Lamastre, enfin, un coup de chapeau à l'*Hôtel du Midi* (place Seignobos. Tél. : 06-41-50). Plus connu sous le nom conservé des Barattero et où, aujourd'hui, Bernard Perrier tout en gardant le cadre classique et les certitudes du menu (pain d'écrevisses, soufflé aux marrons) y ajoute ses créations. Très belle cave de vins régionaux.
- *Et d'un autre correspondant cette adresse « sans prétention », d'un* petit hôtel où, des petits déjeuners aux repas tout est bon : l'*Hôtel du Roy* à Aisey-sur-Seine (21660). Tél. : 93-21-63.

Une Bourgogne de fer et de forges

Avec le passé industriel comme guide.

ON ignore bien souvent : la Bourgogne fut l'un des premiers pôles sidérurgiques régionaux de France.

Jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, en effet, la sidérurgie demeura une industrie régionale avec ses méthodes propres, ses coutumes, ses bassins de production, et ses aires de diffusion. Puis vint l'essor des grands bassins de production, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Loire, provoqué par la substitution du coke au charbon de bois, comme combustible des hauts fourneaux. Contrairement à ce qui se passa en Angleterre, la France adopta le coke avec une extrême prudence, ce qui permit aux sidérurgies régionales de subsister à peu près jusque vers le dernier quart du dix-neuvième siècle.

La Bourgogne, à l'exemple d'autres régions, a possédé des entreprises sidérurgiques très prospères, au moins pendant le dernier siècle de leur existence. Bien que d'origine presque toujours très lointaine, l'activité sidérurgique bourguignonne ne se développe réellement qu'à partir du quinzième siècle. A cette époque, en effet, des améliorations techniques permettent de décomposer la production du fer en deux étapes successives réalisées chacune dans un atelier distinct. Le minerai était d'abord réduit en fonte dans un haut fourneau, et la fonte était ensuite transformée en fer dans une forge. Toutes ces opérations faisaient appel à l'énergie hydraulique comme force motrice et au charbon de bois comme combustible métallurgique. Au centre de ce dispositif technique s'élevait le haut fourneau, dont la hauteur dépassait souvent la dizaine de mètres.

La fin du Moyen Age est également l'époque où le métal commence à être de plus en plus demandé. On a besoin d'outils, de faucilles, de faux, et la royauté acquiert des armes pour ses navires. Il ne s'agit évidemment pas de tonnages comparables à ceux que nous connaissons de nos jours, mais l'augmentation est suffisante pour lancer l'activité sidérurgique, bien placée pour satisfaire à ses besoins nouveaux. Elle dispose de grandes étendues boisées, où le charme, qui occupe une place importante dans les massifs forestiers, convient particulièrement pour alimenter les fours. Un peu partout, le sol calcaire porte des minerais superficiels qui sont de bonne qualité et de forte teneur, et les cours d'eau fournissent l'énergie pour actionner les martinets des forges.

La sidérurgie bourguignonne atteint son apogée en 1850, où l'on compte près de soixante hauts fourneaux, et plus de quarante forges, ainsi que divers ateliers de laminoirs et de fonderie. On estime à plus de douze mille le nombre des familles vivant du travail effectué dans les hauts fourneaux et les forges.

Cette activité disparut avant d'avoir atteint l'étape de la production massive de l'acier. La chute fut brutale. Plus d'un siècle avant la Lorraine, la Bourgogne du Nord connut, elle aussi, sa crise sidérurgique, sans précédent dans l'histoire de l'industrie française. Le nombre des hauts fourneaux tombe à 34 en 1856, puis à 15 en 1863 ; il n'en reste que 9 deux ans plus tard, et le dernier devait être éteint dès 1878. La disparition de cette activité précipita l'exode rural, et contribua fortement au dépeuplement actuel du Châtillonnais et de la Montagne dijonnaise.

C'est cet aspect, trop souvent et trop longtemps méconnu, de l'identité régionale bourguignonne que l'Association pour la sauvegarde et l'animation des forges de Buffon s'attache aujourd'hui à restituer au public. Créée à l'origine pour la promotion d'un site d'une exceptionnelle qualité – les forges de Buffon, – cette association s'est très rapidement préoccupée de la mise en valeur de l'ensemble des sites sidérurgiques de la Bourgogne du Nord. Elle a ainsi jeté les bases d'un Musée régional de la sidérurgie, dont la mise en œuvre a commencé cette année. Ce musée possède une structure originale, puisqu'il comprend l'aménagement conjoint de différents lieux sidérurgiques.



RAJAK OHANIAN/RAPHO

Sainte-Colombe-en-Auxois.

Les forges de Buffon

Cinq lieux composent pour l'instant ce musée « éclaté » et constituent un itinéraire touristique de découvertes long d'une soixantaine de kilomètres.

Le touriste, désireux de se familiariser avec le patrimoine sidérurgique bourguignon, peut commencer sa visite par deux sites prestigieux, situés à quelques kilomètres l'un de l'autre : la grande forge de Buffon et celle de l'abbaye de Fontenay.

Edifiée en 1768, la grande forge de Buffon porte l'empreinte de son fondateur, Georges-Louis Leclerc de Buffon. On y retrouve l'esprit de méthode que le célèbre naturaliste avait déployé quelques années auparavant pour l'organisation des jardins du roi et du Cabinet d'histoire naturelle de Paris. Son architecture, d'inspiration classique, exprime l'alliance entre une recherche esthétique certaine, et une exigence de rationalité fonctionnelle. La plupart des bâtiments d'origine existent encore. Les bâtiments de production, lavoirs à minerai, haut fourneau et forge, ainsi que les bâtiments d'habitation du personnel et la demeure du maître, disposés autour d'une vaste cour rectangulaire, ont été parfaitement restaurés.

Le destin industriel des forges de Buffon connut bien des aléas. Sous l'impulsion de leur créateur, elles furent tout d'abord l'un des plus importants établissements sidérurgiques du royaume. A sa mort, en 1788, elles traversèrent une longue période de déclin qui s'acheva en 1866, date à laquelle une inondation mit fin définitivement à l'activité sidérurgique du lieu. Transformées en usine de ciment, elles connurent une nouvelle prospérité au temps où s'ouvraient les grands chantiers du Second Empire. Cette fabrication se poursuivit jusqu'en 1916.

Les forges de Buffon occupent une place particulière dans le domaine du patrimoine industriel français, puisqu'elles furent l'un des tout premiers sites à avoir fait l'objet d'une opération de sauvegarde et de réhabilitation. Une exposition sur le thème du travail du fer en Bourgogne propose, en outre, au touriste une vision d'ensemble de l'histoire de la sidérurgie bourguignonne.

Fontenay

A quelques kilomètres de là, l'abbaye de Fontenay, joyau de l'art cistercien, offre l'un des rares vestiges de l'activité sidérurgique au Moyen Age. Le bâtiment de la forge, construit à l'intérieur même de l'abbaye, date du treizième siècle. Bien qu'ayant subi de nombreuses modifications au cours de son existence, ce bâtiment a conservé l'aspect général de ses origines. Quatre grandes salles voûtées, d'ogives notamment, comportent des restes d'anciens foyers dont l'usage métallurgique semble vraisemblable. Devenu propriété nationale à la Révolution, avec le reste de l'abbaye, le bâtiment de forge servit de local à une fabrique de papier qui demeura en activité jusqu'au début du vingtième siècle.

Ampilly-le-Sec

En remontant d'une vingtaine de kilomètres en direction de Châtillon-sur-Seine, la petite commune d'Ampilly possède l'un des principaux témoignages de la génération des hauts fourneaux à bois de la région. Bâti en 1829, le haut fourneau d'Ampilly a fonctionné un peu moins de trente ans.

D'allure sobre et imposante, il constitue un bel exemple d'architecture régionale. Ses tuiles plates et ses pierres calcaires apparentes ne le distinguent en rien des fermes avoisinantes. Les différents bâtiments, intégrés à un même ensemble, sont surmontés par la tour du haut fourneau, d'une hauteur de 15,50 mètres. Entourant une cour intérieure de grande dimension, on trouve les logements ouvriers et les locaux d'une ancienne forge anglaise. La restauration du site, en voie d'achèvement, permet la visite de la plupart des bâtiments. Un local abrite une exposition consacrée à l'histoire industrielle d'Ampilly.

Sainte-Colombe

Situé à proximité de Châtillon-sur-Seine, on trouve le gros bourg de Sainte-Colombe. Ici, pas de doute, nous pénétrons dans un univers profondément marqué par l'activité industrielle. Depuis plus d'un siècle et demi, en effet, Sainte-Colombe vit à l'heure de la métallurgie. Actuellement, c'est une filiale du groupe sidérurgique Usinor qui occupe les lieux.

Cette localité, qui n'était encore qu'un petit village au commencement du dix-neuvième siècle, devint en quelques années un site industriel de renommée nationale. Entre-temps, Sainte-Colombe s'était découvert un bienfaiteur en la personne de l'ancien maréchal d'Empire, le duc de Marmont. Celui-ci en effet s'était lancé dans une ambitieuse aventure industrielle en implantant à Sainte-Colombe un important établissement sidérurgique.

Cette affaire, qui entraîna la ruine de son initiateur, se transforma néanmoins en un succès technique et, jusqu'au milieu du siècle dernier, les capacités de production du site ne firent qu'augmenter. Avec plus de sept cents salariés, Sainte-Colombe fut longtemps l'une des plus grosses concentrations ouvrières du département.

Si les bâtiments de production de la forge Marmont sont malheureusement démolis, il subsiste de cette époque l'ensemble des habitations ouvrières, encadrant l'ancienne demeure directoriale. La disposition de ces logements, en caserne sur deux niveaux, traduit l'importance de la concentration ouvrière qui accompagna l'essor industriel de Sainte-Colombe.

Marcenay-le-Lac

Deux de ces logements accueillent une exposition retraçant l'histoire industrielle du lieu. Les nombreux documents iconographiques qui y sont présentés, ainsi que certains objets, proviennent pour la plupart des archives familiales locales.

Construit au bord d'un étang artificiel qui forme encore aujourd'hui le plus vaste plan d'eau du Châtillonnais, le haut fourneau de Marcenay est l'ultime étape tout indiquée de ce circuit.

Bien qu'étant de dimension plus modeste que ses voisins, le haut fourneau de Marcenay n'en représente pas moins l'un des principaux vestiges des usines sidérurgiques crées dans le nord de la Bourgogne au cours du dix-huitième siècle. Bâti en 1742, cet établissement était l'un des plus puissants de la province de Bourgogne à la fin de l'Ancien Régime. Bien qu'ayant fait l'objet d'un effort de modernisation, le haut fourneau de Marcenay s'éteignit définitivement en 1866, à la suite des autres sites sidérurgiques bourguignons.

De ce petit ensemble sidérurgique, seuls subsistent la tour du haut fourneau, restaurée depuis peu, et la halle à charbon, avec l'ancien logement du maître fondeur.

Une halte prolongée au restaurant situé au pied du lac vous permettra en dernier lieu de renouer avec l'image de marque traditionnelle d'une région dont la richesse historique, culturelle et touristique n'a pas fini de nous étonner.

CHRISTIAN CLERC-GÉRARD.

● **Buffon, Ampilly et Sainte-Colombe : jusqu'au 30 septembre, tous les jours sauf les mardis, de 14 h 30 à 18 heures. Possibilité de visite pour les groupes, en dehors de cette période et de ces heures, sur rendez-vous.**

Pour tous renseignements : **Association pour la sauvegarde et l'animation des Forges de Buffon, 21500 Montbard ; tél. (80) 92-40-30 ou (80) 89-40-30.**

La mine-témoin d'Alès

L'histoire *in situ.*

ALÈS, quarante-cinq mille habitants, sous-préfecture et deuxième ville du Gard, a partie liée avec l'industrie depuis des siècles. A quelques kilomètres seulement de la cité, se trouve l'usine-mère du groupe Pechiney. Lieu où naquit le chimiste Jean-Baptiste Dumas, où séjourna Pasteur, son illustre élève, le temps pour ce dernier d'y découvrir le remède contre la pébrine qui décimait les élevages de vers à soie, la ville a toujours eu un attachement prononcé pour la culture scientifique et technique.

Il aurait été étonnant, dans ces conditions, que la mine qui, longtemps, a constitué l'élément primordial de sa prospérité et a contribué à y façonner une civilisation particulière, ne suscite pas curiosité, réflexion et intérêt. D'autant que l'archéologie industrielle, science relativement neuve en France, souligne maintenant la valeur de tels patrimoines.

Et de fait, la présence à Alès d'un remarquable instrument d'évocation de l'histoire charbonnière jointe à la volonté des responsables locaux d'en tirer parti devait être, en 1978, le point de départ d'un projet qui a abouti, au mois de juin, à l'ouverture au grand public de la « mine-témoin ».

Creusée dans la montagne de Montaud, à Rochebelle, faubourg d'Alès, la mine-témoin symbolise plus de sept cents ans du passé minier cévenol. Sur le même emplacement, en effet, en 1245, Bernard de Soucanton, abbé du Cendras, faisait exploiter le « charbon de terre ». Mais c'est en 1945 qu'on peut en fixer la véritable naissance puisque, cette année-là, furent ouvertes les galeries où les apprentis-mineurs du Centre de formation professionnelle des Houillères des Cévennes devaient effectuer leurs travaux pratiques. Utilisées par la suite, dans le même but, par les élèves de l'Ecole des mines d'Alès, les installations furent peu à peu aménagées par les responsables des Houillères pour former finalement, à l'usage d'un public au début essentiellement scolaire, une rétrospective complète de l'histoire *in situ*.



BERNARD GUERY/VIVA

La mine-témoin s'est donc ouverte au public au début de l'été. Les visiteurs assistent d'abord à la projection de films expliquant – au moyen de schémas animés, en particulier – la formation du charbon et les principales techniques de l'extraction minière. Ensuite, coiffés du casque réglementaire, ils sont invités à parcourir les 600 mètres de galeries sous la direction d'un guide qualifié.

Après être passés devant la « baraque » où sont entreposés pics, masses, marteaux pneumatiques et marteaux perforateurs, ils découvrent au cours de leur cheminement souterrain les divers types de soutènement : en bois, métalliques (Clément, T.H.), suspendus (par boulonnage), en maçonnerie, par étançons mécaniques et hydrauliques, soutènement marchant. Dans les tailles, ils peuvent voir les différents types d'abattages : rivelaines, pics, marteaux pneumatiques, foreuses, explosifs, rabots, haveuses. Les techniques d'évacuation du charbon ou « dessertes » – paniers, brouettes, wagonnets de différents modèles, chiens de mines, berlines, barques, couloirs fixes, couloirs oscillants, chaînes à râclettes, convoyeurs à bandes, convoyeurs blindés, locomotives Diesel, treuils de halage – leur sont présentés. Les systèmes d'aération (ventilateurs), de sécurité (« pendus »), de détection du grisou, sont expliqués et commentés avec, pour certains, démonstration à l'appui. Tout est fait, en un mot, pour que le public puisse physiquement ressentir l'atmosphère spécifique de la mine.

Pour les établissements scolaires, la spécialiste détachée par l'éducation nationale a établi des programmes de visite « à la carte », en rapport avec l'âge, le niveau et les centres d'intérêt des élèves. La mine, en effet, peut donner lieu à des approches bien différentes : littéraire, scientifique, technique, sociale...

La rigoureuse authenticité des reconstitutions ainsi que l'éventail très complet des machines et des outils offerts à l'attention des visiteurs font incontestablement de la mine-témoin d'Alès une réalisation unique en France. Et son créateur, Raymond Auberet, peut avoir tout lieu de penser qu'elle remplira pleinement l'objectif qu'il s'était assigné : conserver vivant pour les générations futures, en même temps que le souvenir du passé minier cévenol, celui d'un métier et d'un savoir-faire qui ont, depuis toujours, forcé le respect et l'admiration.

● **Pour tous renseignements : « Mine-témoin », chambre de commerce et d'industrie d'Alès et de son arrondissement, BP 226, 30103 Alès CEDEX. Tél. : (66) 52-21-15.**